CRC-041
2024-04-17
AP. Cormier

Cahier explicatif des crédits 2024-2025

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Crédits 2024-2025 – Fiches explicatives

Réponses aux demandes de renseignements généraux

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

Immigration, Francisation et Intégration

Québec

Table des matières

Crédits 2024-2025 – Fiches explicatives

1.	En bref	**FE1**
2.	Portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration »	**FE2**
3.	Définition des programmes	**FE3**
4.	Objectifs généraux et mode d'intervention par secteur	**FE4**

Demandes de renseignements généraux

G01.	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2023-2024 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés; g) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant : • les détails de ces ententes; • les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.	**RG1**
G02.	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2023-2024 : a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés;	**RG2**

G03. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le but visé par chaque dépense; e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie; g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion; h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.	**RG3**
G04. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément : Par le cabinet ministériel : a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. d) si l'événement s'est tenu virtuellement; Par le ministère ou l'organisme : e) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement; f) le but visé par chaque dépense; g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. h) si l'événement s'est tenu virtuellement; Par un professionnel ou par une firme externe : i) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) le but visé par chaque dépense; n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. o) si l'événement s'est tenu virtuellement.	**RG4**

G05. La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel : Organisée par le ministère ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie. Données par un professionnel ou une firme externe : d) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.	**RG5**
G06. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.	**RG6**
G07. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.	**RG7**

G08. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 : a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.	**RG8**
G09. Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) le nombre et la liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.	**RG9**

G10. Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir : a) les coûts estimés par année : b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement.	**RG10**
G11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.	**RG11**
G12. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le coût des contrats téléphoniques; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents; f) le coût d'acquisition des appareils; g) le coût d'utilisation des appareils; h) les noms des fournisseurs; i) les ordinateurs portables; j) les iPad ou autre type de tablette électronique.	**RG12**

G13a. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;	**RG13a**
G13b. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;	**RG13b**
G13c. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;	**RG13c**
G13d. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;	**RG13d**
G13e. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.	**RG13e**
G13f. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;	**RG13f**

G13g. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;	**RG13g**
G13h. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;	**RG13h**
G13i. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);	**RG13i**
G13j. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;	**RG13j**
G13k. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;	**RG13k**

G13l. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;	**RG13l**
G13m. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;	**RG13m**
G13n. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;	**RG13n**
G13o. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;	**RG13o**
G13p. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;	**RG13p**
G13q. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.	**RG13q**
G14a. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;	**RG14a**
G14b. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;	**RG14b**

G14c. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	**RG14c**
G15. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) le coût total de ladite location; d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; e) la durée du bail; f) propriétaire de l'espace loué; g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation. h) la superficie totale réellement occupée; i) la superficie inoccupée; j) le coût de location au mètre carré; k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.	**RG15**
G16. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir : a) la liste des actifs excédentaires inoccupés; b) la valeur estimée de ceux-ci; c) les coûts d'entretien annuel; d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.	**RG16**
G17. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	**RG17**

G18. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2023-2024, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) la masse salariale totale par cabinet; e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) la prime de départ versée, le cas échéant; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2023-2024; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.	**RG18**
G19. Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	**RG19**
G20. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2024-2025.	**RG20**

G21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2024-2025.	**RG21**
G22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions pour 2024-2025.	**RG22**
G23. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	**RG23**
G24. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. Ventiler le montant total par catégorie.	**RG24**
G25. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	**RG25**

G26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois; g) nombre de visiteurs uniques mensuellement h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines. i) la fréquence moyenne de mise à jour; j) le responsable du contenu sur le site.	**RG26**
G27. Pour 2023-2024, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) les régions et les villes visitées; b) les personnes et organismes rencontrés; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d) les raisons du déplacement; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) les coûts ventilés; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.	**RG27**
G28. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2023-2024 : a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre. f) l'objet; g) les dates.	**RG28**
G29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.	**RG29**
G30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.	**RG30**

G31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2024-2025.	**RG31**
G32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	**RG32**
G33. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2025-2026, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	**RG33**
G34. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.	**RG34**
G35. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.	**RG35**
G36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	**RG36**
G37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	**RG37**
G38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	**RG38**

G39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	**RG39**
G40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	**RG40**
G41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	**RG41**
G42. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.	**RG42**
G43. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) la date; b) la nature; c) les questions posées; d) les réponses; e) la firme retenue; f) les coûts.	**RG43**
G44. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.	**RG44**

G45. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région : a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024; b) le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.	**RG45**
G46. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;	**RG46**
G47. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : m) Plan d'action de développement durable 2023-2028.	**RG47**
G48. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ss) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.	**RG48**
G49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de : lll) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.	**RG49**
G50. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme : a) le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b) le nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2024; d) la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; e) le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.	**RG50**
G51. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.	**RG51**

G52. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024 : a) les sommes dépensées; b) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.	**RG52**
G53. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation : a) la firme retenue; b) la copie du contrat; c) la date de fin prévue du contrat; d) la valeur prévue du contrat; e) les sommes dépensées à ce jour.	**RG53**
G54. Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.	**RG54**
G55. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2023-2024. Indiquer : a) le lieu; b) le coût; c) la ou les dates de participation; d) le nombre de participants; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) le nom de la formation ou de l'activité.	**RG55**
G56. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.	**RG56**

G57. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	**RG57**
G58. Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) le type d'incidents; c) les sommes dépensées en gestion des incidents.	**RG58**
G59. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectuées; c) Rémunération totale déboursée.	**RG59**
G60. Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	**RG60**
G61. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans	**RG61**
G62. Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.	**RG62**
G63. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entrainées par la pandémie de Covid-19.	**RG63**
G64. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.	**RG64**
G65. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.	**RG65**
G66. Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.	**RG66**
G67. Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.	**RG67**

G68. Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.	**RG68**
G69. Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.	**RG69**
G70. Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.	**RG70**
G71. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2023-2024 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande;	**RG71**
G72. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2023-2024 : a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article; c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	**RG72**
G73. Pour 2023-2024, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	**RG73**
G74. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.	**RG74**
NR55. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : x) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes;	**RG75**

Questions 2024-2025 non répondues

NR1	PQ-G06	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	Répondue à la question G05
NR2	PQ-G16l	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);	Répondue à la question G13i
NR3	PQ-G17c	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2023-2024 et les indemnités de retraite qui seront versées.	Répondue à la question G14a
NR4	PLQ-G17	Liste des demandes de rétrocession des espaces non occupés concernant des baux de location. Pour chacune des demandes et pour chaque bail, préciser : a) la date de la demande; b) l'adresse des locaux visés par la demande; c) la superficie totale du bail de location; d) la superficie non occupée du bail de location au moment de la demande; e) les économies visées; f) la réponse de la SQI ou du locateur en indiquant la date de la réponse.	Répondue à la question G15
NR5	PLQ-G19	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	Répondue à la question G16
NR6	PLQ-G21 PQ-G19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	Répondue à la question G17
NR7	PQ-G25	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	Répondue à la question G13o
NR8	PQ-G26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2024-2025, par mission.	Répondue à la question G13i
NR9	PQ-G31	Nominations, pour 2023-2024, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) les mandats; c) les contrats; d) le résultat du travail effectué; e) les échéances prévues; f) les sommes impliquées.	Répondue à la question G06
NR10	PLQ-G47	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	Répondue à la question G37
NR11	PLQ-G52	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.	Répondue à la question G03
NR12	PLQ-G58	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	Répondue à la question G06

NR13	PLQ-G59	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	Répondue à la question G06
NR14	PLQ-G60	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) la liste des contrats; b) le nom du fournisseur; c) le montant déboursé.	Répondue à la question G06
NR15	PLQ-G64	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a) le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste; b) le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.	Répondue à la question G13o
NR16	QS-G01	Nombre de postes ouverts pour l'année financière et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Répondue à la question G13i
NR17	QS-G02	Nombre de postes total et proportion de postes non comblés.	Répondue à la question G13q
NR18	QS-G03	Nombre de départs et proportion des départs pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Répondue à la question G13n
NR19	QS-G04	Proportion de femmes et d'hommes dans les postes de cadres supérieurs.	Répondue aux questions G13a et G13b
NR20	QS-G05	Proportion de personnes issues de la diversité dans les postes de cadres supérieurs	Répondue aux questions G13a et G13b
NR21	QS-G11	Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère selon la provenance du bien ou service acquis, depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.	Répondue à la question G06
NR22	QS-G15	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	Répondue à la question G52
NR23	QS-G18	Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.	Répondue à la question G15
NR24	QS-G25	Indiquer les dépenses effectuées dans le cadre du plan d'action de développement durable du ministère ou de l'organisme ainsi que le bilan des efforts de diminution d'émission de GES au sein du ministère ou de l'organisme.	Répondue à la question G47
NR25	QS-G27	Indiquer le coût de reconduction des programmes estimés depuis 5 ans.	Répondue à la question G38
NR26	QS-G28	Énumérer chaque direction régionale, en indiquant le territoire couvert par celle-ci, la municipalité d'établissement, le titulaire du poste de direction et l'effectif équivalent à temps complet.	Répondue à la question G13i
NR27	PQ-G11	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); d) le coût; e) l'échéancier; f) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	Répondue à la question G06

NR28	PLQ-G11	Concernant l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle (IA) dans les ministères et organismes, veuillez nous fournir :a) la liste des projets visés et l'objectif visé par chacun de ces projets; b) les sommes investies pour l'utilisation ou la conception de logiciel utilisant l'IA; c) le coût des licences d'utilisation associées à des logiciels utilisant des système d'IA; d) la liste des contrats externes octroyés pour la mise en œuvre d'outils d'IA au sein des ministères et organismes et les firmes retenues pour les accomplir; e) les coûts d'entretien ou de mise à jour pour chacun de ces projets; f) le nombre d'employés (ETC) affectés à chacun de ces projets d'implantation de technologie d'IA; g) la liste des enjeux de sécurité liés à l'utilisation de fonctionnalités d'IA.	Répondue par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique
NR29	PLQ-G44a	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : a) le Fonds d'électrification et de changements climatiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR30	PLQ-G44b PQ-G53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : b) le Fonds des ressources naturelles.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR31	PLQ-G44c	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : c) le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR32	PLQ-G44d	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : d) le Fonds du Plan Nord.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR33	PLQ-G45 PQ-G54	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	Répondue par le ministère de la Justice
NR34	PLQ-G56a	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : a) Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour certains secteurs prioritaires;	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR35	PLQ-G56b	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : b) Plan culturel numérique du Québec;	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR36	PLQ-G56c	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : c) Stratégie pour l'essor de la créativité numérique en culture 2023-2028;	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR37	PLQ-G56d	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : d) Stratégie québécoise de commémoration « Je me souviens »;	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications

NR38	PLQ-G56e	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action 2018-2023 de la Politique bioalimentaire;	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR39	PLQ-G56f	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : f) Plan d'action 2018-2023 de la Politique de mobilité durable 2030;	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR40	PLQ-G56h	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action pour favoriser le respect et la civilité;	Répondue par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
NR41	PLQ-G56i	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : i) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 (prolongé jusqu'en 2024)	Répondue par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
NR42	PLQ-G56j	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : j) Plan d'action concernant les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité au Nunavik;	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR43	PLQ-G56k	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : k) Plan d'action 2023-2024 élaboré par les partenaires de la Table Justice-Québec;	Répondue par le ministère de la Justice
NR44	PLQ-G56l	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025;	Répondue par le ministère de la Famille
NR45	PLQ-G56n	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : n) Plan d'action des services publics d'emplois 2023-2024;	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR46	PLQ-G56o	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : o) Plan d'action en économie numérique;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR47	PLQ-G56p	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : p) Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations;	Répondue par le ministère de la Sécurité publique

NR48	PLQ-G56q	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : q) Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR49	PLQ-G56r	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental de simplification des démarches administratives à la suite d'un décès 2022-2027;	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR50	PLQ-G56s	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : s) Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR51	PLQ-G56t	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : t) Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire;	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR52	PLQ-G56u	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : u) Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR53	PLQ-G56v	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : v) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons »;	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR54	PLQ-G56w	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : w) Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées;	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR55	PLQ-G56x	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : x) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes;	Répondue à RG75
NR56	PLQ-G56y	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : y) Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter »;	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR57	PLQ-G56z	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : z) Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026;	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux

NR58	PLQ-G56aa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : aa) Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026;	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR59	PLQ-G56bb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : bb) Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé;	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR60	PLQ-G56cc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : cc) Plan d'action pour l'industrie du transport terrestre et de la mobilité durable 2018-2023;	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR61	PLQ-G56dd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : dd) Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations 2020-2025;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR62	PLQ-G56ee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR63	PLQ-G56ff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ff) Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022-2025;	Répondue par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie
NR64	PLQ-G56gg	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : gg) Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027;	Répondue par le ministère de l'Éducation
NR65	PLQ-G56hh	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : hh) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025;	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR66	PLQ-G56ii	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ii) Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges »;	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR67	PLQ-G56jj	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : jj) Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie;	Répondue par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

NR68	PLQ-G56kk	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : kk) Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec;	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR69	PLQ-G56ll	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ll) Plan pour une agriculture durable 2020-2030 et plans d'action régionnaux 2021-2025;	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR70	PLQ-G56mm	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : mm) Plan pour une économie verte 2020-2030;	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR71	PLQ-G56nn	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : nn) Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR72	PLQ-G56oo	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025;	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR73	PLQ-G56pp	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Plan de mise en valeur du territoire public 2022-2026;	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR74	PLQ-G56qq	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : qq) Politique culturelle du Québec;	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR75	PLQ-G56rr	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : rr) Rapport « Le racisme au Québec, Tolérance Zéro » du Groupe d'action contre le racisme;	Répondue par le Bureau de coordination de la lutte contre le racisme
NR76	PLQ-G56tt	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : tt) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance »;	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR77	PLQ-G56uu	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : uu) Recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit

NR78	PLQ-G56vv	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : vv) Recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens);	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR79	PLQ-G56ww	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ww) Stratégie d'aménagement durable des forêts;	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR80	PLQ-G56xx	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : xx) Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers;	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR81	PLQ-G56yy	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : yy) Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023;	Répondue par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique
NR82	PLQ-G56zz	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : zz) Stratégie maritime 2015-2030;	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR83	PLQ-G56aaa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : aaa) Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois;	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR84	PLQ-G56bbb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : bbb) Stratégie nationale de production de bois;	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR85	PLQ-G56ccc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ccc) Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023;	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR86	PLQ-G56ddd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ddd) Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025;	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR87	PLQ-G56eee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : eee) Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

NR88	PLQ-G56fff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : fff) Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR89	PLQ-G56ggg	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : ggg) Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030;	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR90	PLQ-G56hhh	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : hhh) Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR91	PLQ-G56iii	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : iii) Vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations;	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie
NR92	PLQ-G56jjj	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : jjj) Plan d'action en tourisme d'affaires 2023-2026	Répondue par le ministère du Tourisme
NR93	PLQ-G56kkk	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure : kkk) Plan d'action Avantage Saint-Laurent 2020-2025	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR94	QS-G07	Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région, en indiquant : a) le nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR95	QS-G09	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR96	QS-G10	Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR97	QS-G19	Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées.	Répondue par le ministère de la Justice
NR98	QS-G29	Total des sommes versées à titre de dommages et intérêts par l'État à la suite de poursuites judiciaires dans lesquelles le gouvernement était représenté par le procureur général du Québec. Lister les 10 causes ayant entrainé les plus grandes sommes.	Répondue par le ministère de la Justice

NR99	PQ-G09	Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR100	PQ-G45	Pour 2023-2024, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	Répondue par le ministère du Conseil exécutif
NR101	PQ-G50	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR102	PQ-G51	Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR103	PQ-G52	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR104	PLQ-G14h PQ-G16g	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR105	PQ-G36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2023-2024 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR106	PLQ-G49	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2023-2024 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR107	PLQ-G55	Copie des objectifs d'exemplarité et des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ceux-ci en vertu de l'article 13.1 de la Charte de la langue française;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR108	QS-G20	Indiquer le nombre de membres d'un ordre professionnel, par ordre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR109	QS-G22	Indiquer le personnel affecté aux enquêtes et à la surveillance de l'application de la loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

NR110	PQ-G47	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR111	PQ-G55	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2023-2024, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

Renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

1.	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2023-2024.	**RP1**
2.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.	**RP2**
3.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2023-2024 et pour chacune : a) le nom de la campagne; b) les coûts ventilés par poste de dépenses; c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser; d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne; e) les objectifs visés par chaque campagne.	**RP3**
4.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires; c) le montant qui leur a été accordé; d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.	**RP4**
5.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2023-2024, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer.	**RP5**
6.	Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2023-2024, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs.	**RP6**

7.	La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2023-2024, pour chacune : a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission; b) les dates; c) les fonctionnaires/personnel politique présents; d) le coût total, ventilé par poste de dépense.	**RP7**
8.	Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2023-2024. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.	**RP8**
9.	Indiquer la somme dépensée en 2023-2024 (et les prévisions pour 2024-2025) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	**RP9**
10.	Pour toutes les demandes d'immigration au Québec, indiquer pour 2023-2024 : a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine; b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; c) le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaitre le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.	**RP10**
11.	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2023, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2024.	**RP11**
12.	Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec — CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec — CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2023, ventilé par mois. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2024.	**RP12**
13.	Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.	**RP13**
14.	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2023. Fournir les prévisions concernant 2024, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier vs contrat, avec ou sans étude d'impact).	**RP14**

15.	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir des prévisions pour 2024-2025.	**RP15**
16.	Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.	**RP16**
17.	Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2023-2024.	**RP17**
18.	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession en 2023 et prévisions pour 2024. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	**RP18**
19.	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine pour 2023 et fournir les prévisions pour 2024.	**RP19**
20.	Fournir le nombre total de personnes réfugiées nouvellement arrivées au Québec et en indiquer la provenance pour 2023.	**RP20**
21.	Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2023, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.	**RP21**
22.	Nombre de demandeurs d'asile en 2023-2024, par pays d'origine, leur lieu d'entrée et leur langue parlée.	**RP22**
23.	Nombre de demandeurs d'asile parlant le français ayant été envoyés dans une autre province en 2023-2024.	**RP23**
24.	Nombre de demandeurs d'asile ayant quitté le Québec en 2023-2024.	**RP24**
25.	Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2023-2024.	**RP25**
26.	Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2023-2024. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.	**RP26**

27.	Taux de présence pour 2023 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par : a) immigration économique; a. investisseurs b. entrepreneurs c. travailleurs autonomes d. travailleurs qualifiés i. Programme régulier ii. PEQ b) Réfugiés c) Regroupement familial	**RP27**
28.	Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2013 et 2023.	**RP28**
29.	Le taux de chômage et taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.	**RP29**
30.	Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.	**RP30**
31.	Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.	**RP31**
32.	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.	**RP32**
33.	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.	**RP33**
34.	Ventilation détaillée des dépenses pour 2023-2024, et prévisions pour 2024-2025 pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice, ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger.	**RP34**

35.	Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger en 2023-2024, en indiquant, pour chacune : a) le nom de la personne; b) la date de l'entrée en fonction; c) les fonctions antérieures; d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu; e) le titre de la fonction.	**RP35**
36.	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.	**RP36**
37.	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	**RP37**
38.	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2023-2024.	**RP38**
39.	Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2023-2024 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).	**RP39**
40.	Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.	**RP40**
41.	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2023-2024.	**RP41**
42.	Liste des programmes en vigueur en 2023-2024 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Programme d'appui aux collectivités*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : a) crédits accordés en 2023-2024; b) prévisions pour 2024-2025; c) nombre de personnes rejointes; d) frais d'administration pour chaque programme e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	**RP42**

43.	Copie des ententes signées en 2023-2024 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	**RP43**
44.	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2023-2024. Préciser l'objectif du transfert.	**RP44**
45.	Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2023-2024 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP45**
46.	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2022-2023.	**RP46**
47.	Concernant Francisation Québec fournir : a) L'organigramme; b) Le nombre de ETC, ventilé par catégorie d'emploi; c) Le budget; d) Le nombre de demandes traitées; e) Le nombre de demandes non-traitées; f) Le nombre de personnes ayant débuté la francisation avant et après la création de Francisation Québec; g) Le nombre de personnes en attente de services; h) Le nombre de plaintes; i) La liste des partenaires externes; j) La liste des lieux de francisations et leur capacité ventilée par région; k) Le nombre et proportion des personnes qui suivent le programme de francisation dans un Centre de services scolaire; l) Le nombre des personnes qui suivent le programme de francisation dans un établissement d'enseignement supérieur et le ventiler par établissement; m) Liste des cours de francisation réalisée en milieu de travail; n) Nombre de résidents du Québec qui se sont prévalus du service.	**RP47**
48.	Le nombre de classes de francisation par Commission scolaire ou par Centre de services scolaire en 2023-2024 et les objectifs pour 2024-2025.	**RP48**
49.	Nombre d'élèves inscrits dans une classe de francisation par Commission scolaire ou par Centre de services scolaire bénéficiant de mesures des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française (SASAF).	**RP49**
50.	Nombre de demandeurs d'asile ayant suivi des cours de francisation pour l'année 2023-2024, la répartition régionale de ceux-ci, le taux de réussite moyen.	**RP50**
51.	L'ensemble des organismes de francisation ayant bénéficié d'un soutien financier du gouvernement pour l'année 2023-2024 et le nombre.	**RP51**

52.	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2023-2024. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	**RP52**
53.	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2023-2024 : a) par centre régional; b) pour tout le Québec.	**RP53**
54.	Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours en 2023-2024.	**RP54**
55.	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2023-2024.	**RP55**
56.	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	**RP56**
57.	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesure pour 2023-2024.	**RP57**
58.	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec. (Q2) Montants investi pour l'année 2023-2024. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2).	**RP58**
59.	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	**RP59**
60.	Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2023-2024, ainsi que le délai de traitement et la proportion de celles-ci réalisée avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.	**RP60**

61. Pour 2023-2024, veuillez fournir les informations suivantes : a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence); b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée; c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année; d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).	**RP61**
62. La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenues financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2023-2024.	**RP62**
63. Taux de décrochage des cours de francisation en 2023-2024 par région administrative :	**RP63**
64. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2023-2024, ventilation des crédits alloués en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Fournir une ventilation mensuelle.	**RP64**
65. Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ou à l'encontre du Ministère en 2023-2024. Coûts liés à ces actions.	**RP65**
66. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a) le coût; b) le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction; c) le nom des employés participants; d) le nombre de candidats rencontrés; e) le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité ; et qui ont été admis au Québec; f) le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité; g) les organismes accompagnateurs; h) les pays visités.	**RP66**

67.	Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail.	**RP67**
68.	Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.	**RP68**
69.	Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et le compte-rendu le cas échéant.	**RP69**
70.	Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.	**RP70**
71.	Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la migration irrégulière. Pour chacune des rencontres, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.	**RP71**
72.	Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.	**RP72**
73.	Le nombre de problèmes techniques/, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.	**RP73**
74.	Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région; connaissance du français; par profession; niveau de scolarité; par sexe; par pays d'origine; toute autre ventilation pertinente.	**RP74**
75.	Sommes versées au Québec en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2023-2024. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme. Fournir la prévision pour 2024-2025.	**RP75**
76.	La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaire d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2023-2024.	**RP76**
77.	Concernant le cours Objectif intégration en 2023-2024 : a) coût total; b) nombre total de participants; c) organismes qui ont donné le cours, nombre de séances et nombre de participants pour chacun; d) montant total des allocations de présence versées aux participants.	**RP77**

78.	Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.	**RP78**
79.	Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir : a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen; b) le pourcentage de réussite; c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, etc.); d) les coûts totaux de mise en place du test; e) les coûts totaux d'administration du test; f) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC); g) le nombre de ressources humaines nécessaires à son administration.	**RP79**
80.	Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, note ou document, ainsi que la date de livraison de celles-ci.	**RP80**
81.	Dans le cadre du PEQ, fournir le taux de chômage des personnes ayant obtenu un CSQ grâce à ce programme, en spécifiant la catégorie et le type d'emplois. Spécifier également si la personne immigrante a profité du PEQ travailleur étranger ou celui pour les étudiants étrangers. Finalement, spécifier l'année d'obtention du CSQ et le cas échéant la résidence permanente.	**RP81**
82.	Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	**RP82**
83.	Nombre d'enquêtes menées par le MIFI sur des « allégations sérieuses » de fraude dans le programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus. Fournir le nombre d'organisations visées, la valeur monétaire des fraudes alléguées, et les correctifs recommandés s'il y a lieu.	**RP83**

84.	Quelles mesures additionnelles le MIFI entend-il mettre en place en 2024 pour répondre à la demande de réfugiés ukrainiens? Quelles ressources humaines et financières additionnelles seront déployées en matière d'accueil et de traitement des dossiers de réunification familiale? Quelles sont les cibles pour 2024 à l'égard des plafonds d'admission des différentes sous-catégories de réfugiés, des délais de traitement des dossiers pour l'admission et pour la réunification familiale?	**RP84**
85.	Combien de personnes ont été sélectionnées en 2023-2024 dans le cadre des trois projets-pilotes pour travailleurs qualifiés (préposés, intelligence artificielle, transformation alimentaire), et quelles sont les cibles pour 2024-2025?	**RP85**
86.	Pour 2023-2024, bilan détaillé sur les mesures et dépenses prises concernant l'image du Québec à l'étranger en matière d'immigration et de laïcité.	**RP86**
87.	Fournir la liste d'initiatives telles que la Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances ou la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en précisant les crédits rattachés ainsi que leur bilan.	**RP87**
88.	Bilan du projet La Décennie, proclamé par l'Assemblée générale des Nations Unies.	**RP88**
89.	Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande dans le cadre du programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.	**RP89**
90.	Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'aide financière de dernier recours et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.	**RP90**
91.	Pour 2023-2024, le nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'hébergement temporaire d'urgence par région. Indiquer aussi le nombre de places d'hébergement régulières et d'urgence et la durée moyenne du séjour dans chacune d'elles.	**RP91**
92.	Le nombre de demandeurs d'asile accueillis par le Québec ayant quitté vers une autre province en 2023-2024.	**RP92**
93.	Le 21 novembre dernier, la ministre annonçait la mise en place de la transmission électronique des demandes pour la validation des offres d'emploi pour les programmes PRTQ et PTET. Veuillez fournir le coût de la mise en place de cette mesure et le nombre de dossiers traités par la plateforme en 2023-2024.	**RP93**

94.	Pour 2023-2024, ventiler les sommes versées à Québec International, Drummond économique et Montréal International. Ajouter les objectifs et les retombées du partenariat et les prévisions pour 2024-2025.	**RP94**
95.	Fournir les sommes engagées pour les services aux demandeurs d'asile pour 2021-2022, 2022-2023 et pour 2023-2024. En décrire la nature et quelles sommes ont été remboursées par le gouvernement fédéral.	**RP95**

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition

1.	Le nombre de demandes de CAQ pour études reçues de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;	**RP96**
2.	Le nombre de CAQ pour études émis de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;	**RP97**
3.	Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour études ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement, par niveau d'enseignement et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	**RP98**
4.	Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour études ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement, par niveau d'enseignement et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	**RP99**
5.	Le nombre de demandes de CAQ pour travail reçues de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) par région de destination (lieu d'emploi);	**RP100**
6.	Le nombre de CAQ pour travail émis de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) et par région de destination (lieu d'emploi);	**RP101**
7.	Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour travail ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC), par région de destination (lieu d'emploi) et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois);	**RP102**
8.	Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour travail ayant reçu un refus ou un rejet, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC), par région de destination (lieu d'emploi) et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	**RP103**
9.	Le nombre de demandes de CAQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;	**RP104**
10.	Le délai de traitement moyen actuel des demandes de CAQ, par catégorie;	**RP105**

11. Le nombre de demandes de CSQ reçues, par catégorie, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois); a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.	**RP106**
12. Le nombre de CSQ émis, par catégorie, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois); a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.	**RP107**
13. Le nombre de demandes de CSQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;	**RP108**
14. Le délai de traitement moyen à jour des demandes de CSQ, par catégorie;	**RP109**
15. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), par catégorie et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	**RP110**
16. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), par catégorie et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet; a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.	**RP111**
17. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ dans la catégorie PEQ-Diplômés ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet, par mois de réception de la demande de CSQ et par article de loi invoqué, de janvier 2023 à aujourd'hui (par mois);	**RP112**
18. Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant les changements apportés aux programmes d'immigration permanente en 2023;	**RP113**
19. Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant la capacité d'accueil du Québec en matière d'immigration de janvier 2023 à aujourd'hui;	**RP114**

20. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation, pour les cinq dernières années financières Nombre de bénéficiaires uniques, et de classes, incluant la ventilation du nombre des bénéficiaires par : a. Sexe b. Groupe d'âge c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile) e. Arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans f. Lieu du cours (organisme communautaire, cégep, université, travail, en ligne) g. Par région administrative	**RP115**
21. Le nombre de demandes d'inscription et le nombre d'inscrits auprès de Francisation Québec, par statut d'immigration, de juin 2023 à aujourd'hui (par mois);	**RP116**
22. Le financement en francisation du MIFI, par programme, pour l'année écoulée.	**RP117**
23. Le pourcentage d'individus en francisation qui a au moins atteint le niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*.	**RP118**
24. Liste des programmes de francisation.	**RP119**
25. Nombre et pourcentage des TET agricoles suivant des activités de francisation, ventiler par région.	**RP120**
26. Nombre de personnes en attente d'un cours de francisation. Temps d'attente moyen.	**RP121**
27. Rapports en lien avec le montant investi et des dépenses effectuées par Québec pour la mise en place de Francisation Québec;	**RP122**
28. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires reçu au Québec pour l'année écoulée, ventilé par région, par programme et par type de permis (ouvert ou fermé).	**RP123**
29. Le nombre de permis octroyé à des travailleurs étrangers temporaires pour l'année écoulée, ventilé par type de permis et par entreprise.	**RP124**
30. La durée de séjour moyen d'un TET au Québec.	**RP125**
31. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant obtenu leur certificat CSQ et qui demeurent au Québec. Ventiler par catégorie de travailleurs et par région.	**RP126**
32. La liste des programmes de TET avec leurs objectifs.	**RP127**

33.	Le nombre de cas de maltraitance et le nombre de plainte déposés par des travailleurs étrangers temporaires pour l'année écoulée, ventilé par région et par entreprise.	**RP128**
34.	Le nombre d'étudiants collégiaux de la communauté internationale ayant reçu un CSQ par le biais du PEQ, par établissement.	**RP129**
35.	Statistiques sur la rétention de la population étudiante internationale par région administrative.	**RP130**
36.	Le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui sont restés au Québec après leurs études pour l'année écoulée, ventilé par région.	**RP131**
37.	Le nombre de réfugiés au Québec pour l'année écoulée et leur lieu de résidence, ventilé par région.	**RP132**
38.	Les statistiques d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) et les réfugiés parrainés (RPSP) admis selon leur lieu d'établissement et leur origine, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2023-2024.	**RP133**
39.	Le nombre de demandeurs d'asile au Québec pour l'année écoulée, ventilé par région.	**RP134**
40.	Rapport(s) détaillé(s) des dépenses effectuées par Québec en matière d'accueil et d'installation des demandeurs d'asile, depuis 2021 (par année);	**RP135**
41.	Description des critères d'admissibilité pour chaque type de service d'intégration offert dans les cinq dernières années financières (Service d'accueil à l'aéroport, Accompagnement Québec, SIEL, Premières démarches d'installation, Objectif Intégration, service individuel – mettre à jour la liste de services, si le nom de certains services a changé)	**RP136**
42.	Le nombre de personnes admissibles à chaque type de service chaque année financière depuis 2018-2019 et le nombre de bénéficiaires distincts chaque année financière depuis 2018-2019, par a. Sexe b. Groupe d'âge c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile) e. Par arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans f. Avant arrivée g. Par région administrative	**RP137**
43.	Documents, notes de réunion, rapports, mémos, procès-verbal des réunions du Comité mixte institué par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains entre janvier 2021 et aujourd'hui;	**RP138**

44. Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant une modification ou renégociation de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* au cours des 5 dernières années;	**RP139**
45. Les études comparatives quant aux services d'établissement et d'intégration offerts par le Québec, menées conjointement par le MIFI et IRCC, depuis 2014;	**RP140**
46. Liste des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.	**RP141**
47. Listes des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur la régionalisation de l'immigration.	**RP142**
48. Dans le cadre du Programme de parrainage collectif : a. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2023-2024.	**RP143**
49. Dans le cadre du programme Arrima : a. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2023-2024.	**RP144**
50. Demandes d'immigration reçues à la suite d'une invitation. a. Le nombre de demandes d'immigration reçues à la suite des invitations depuis l'ouverture d'Arrima ventilé par : i. Année ii. Groupes d'âge iii. Sexe iv. Langue maternelle v. Connaissance du français vi. Pays d'origine vii. Niveau de scolarité viii. Domaine de formation ix. Classification d'occupation (0, A, B, C, D) x. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger xi. Région/ville de destination xii. Requérant/dépendants xiii. Conjoints xiv. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire) xv. Avec une offre d'emploi validée	**RP145**

51.	Dresser la liste des organismes communautaires qui reçoivent du financement du ministère et le montant de ces subventions dans le cadre des programmes PRINT, PMD, PSM et PILI pour l'année écoulée.	**RP146**
52.	Nombre de fonctionnaires affecté au traitement des dossiers d'immigration pour l'année écoulée.	**RP147**
53.	Déclarations d'intérêt actives (tous les programmes permanents confondus) a. Le nombre et les caractéristiques des personnes avec une déclaration d'intérêt active, ventilé par : i. Groupes d'âge ii. Sexe iii. Langue maternelle iv. Connaissance du français v. Pays d'origine vi. Niveau de scolarité vii. Domaine de formation viii. Classification d'occupation (0, A, B, C, D) ix. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger x. Région/ville de destination xi. Requérant/dépendants xii. Conjoints xiii. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire) xiv. Avec une offre d'emploi validée b. Le nombre de déclarations d'intérêt actives qui datent de plus d'un an c. Le nombre de déclarations d'intérêt reçues annuellement depuis l'ouverture d'Arrima, ventilé par le PEQ et le PRTQ. d. Le nombre de déclarations d'intérêt expirées et retirées depuis l'ouverture d'Arrima, par année. e. Le nombre d'invitations de soumettre une demande d'immigration émises par année depuis l'ouverture d'Arrima et le nombre et pourcentage des invitation visant des personnes résidant déjà au Québec	**RP148**
54.	Portail employeurs (depuis sa mise en application) f. Le nombre de personnes invitées à faire une demande d'immigration, et le nombre ayant obtenu un CSQ à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs (requérant principal et dépendants) g. Le nombre de personnes avec une Déclaration d'intérêt active qui ont obtenu un permis de séjour temporaire à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs h. Le nombre d'employeurs qui se sont inscrits du Portail	**RP149**

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition

1.	Indiquer la somme dépensée en 2023-2024 (et les prévisions pour 2024-2025) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	**RP150**
2.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au à la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.	**RP151**
3.	Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), Incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2023-2024 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2024.	**RP152**
4.	La ventilation détaillée provenant du transfert fédéral en matière d'immigration, d'intégration et de francisation en 2023-2024, et prévisions pour 2024-2025.	**RP153**
5.	Le nombre d'employés du ministère de l'Immigration, ventilé par régions, depuis les cinq dernières années, et prévisions pour 2024-2025.	**RP154**
6.	La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.	**RP155**
7.	La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025.	**RP156**
8.	Le nombre de problèmes techniques survenus depuis l'implantation du système Arrima ainsi que la ventilation détaillée des sommes injectées pour résoudre ces problèmes en 2023-2024.	**RP157**
9.	Le nombre de personnes dans la file d'attente virtuelle du système Arrima, mensuellement, en 2023-2024.	**RP158**
10.	Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2023-2024.	**RP159**
11.	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2024.	**RP160**
12.	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	**RP161**

13.	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	**RP162**
14.	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2024.	**RP163**
15.	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	**RP164**
16.	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	**RP165**
17.	Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.	**RP166**
18.	Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2023-2024 et pour les trois années précédentes.	**RP167**
19.	La liste des seuils d'immigration pour chaque programme depuis 2000, et les prévisions pour 2024-2025.	**RP168**
20.	Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024 » ainsi que le nom des experts consultés.	**RP169**
21.	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ, selon les volets « étudiants » et « travailleurs », ayant des enfants d'âge scolaire pendant leur séjour préalable au Québec à statut temporaire.	**RP170**
22.	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année : A. Étudiants étrangers; B. Programme de mobilité internationale (PMI); C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET); I. Agriculture; II. Aides familiaux résidants; III. Autres titulaires du PTET; i. Autres professions spécialisées; ii. Autres professions peu spécialisées; iii. Autres occupations.	**RP171**
23.	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.	**RP172**

24.	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.	**RP173**
25.	Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.	**RP174**
26.	Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région : • à statut temporaire; • arrivées depuis moins de 5 ans; • arrivées depuis plus de 5 ans; • par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire); • ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.	**RP175**
27.	Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2023-2024.	**RP176**
28.	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), soumis à une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2023-2024.	**RP177**
29.	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.	**RP178**
30.	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.	**RP179**
31.	Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), et montant, ventilé par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP180**
32.	Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.	**RP181**
33.	Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2023-2024.	**RP182**

34.	Ventilation détaillée des dépenses pour 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025, pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.	**RP183**
35.	Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2021-2022, en 2022-2023, et 2023-2024 en indiquant, pour chacune : a. le nom de la personne; b. la date de l'entrée en fonction; c. les fonctions antérieures; d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu; e. le titre de la fonction.	**RP184**
36.	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les cinq dernières années civiles.	**RP185**
37.	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIFI au titre de son nouveau règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-2024 et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	**RP186**
38.	Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-204 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2021-2022, en 2022-2023, en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIFI en 2023-2024 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.	**RP187**
39.	Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1er avril 2024.	**RP188**
40.	Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existants en 2022-2023 qui n'ont pas été reconduits en 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis.	**RP189**
41.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2023-2024.	**RP190**

42.	Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.	**RP191**
43.	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-2024. Fournir les prévisions pour 2024-2025.	**RP192**
44.	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.	**RP193**
45.	Liste des programmes en vigueur en 2023-2024 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : a. Crédits accordés en 2022-2023 et en 2023-2024; b. Prévisions pour 2024-2025; c. Nombre de personnes rejointes; d. Frais d'administration pour chaque programme e. Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	**RP194**
46.	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années; fournir les prévisions pour 2024-2025. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	**RP195**
47.	Copie des ententes signées entre 2011-2012 et 2023-2024 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	**RP196**
48.	Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour les cinq dernières années, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.	**RP197**
49.	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2024-2025.	**RP198**

50.	Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2023-2024 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP199**
51.	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2024-2025.	**RP200**
52.	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, pour les trois dernières années : a. Par centre régional; b. Pour tout le Québec.	**RP201**
53.	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation pour les cinq dernières années.	**RP202**
54.	La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.	**RP203**
55.	Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les vingt dernières années, et les prévisions d'admission pour 2024-2025.	**RP204**
56.	Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français au cours des trois années suivant leur admission.	**RP205**
57.	Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	**RP206**
58.	Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	**RP207**
59.	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	**RP208**
60.	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	**RP209**
61.	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP210**
62.	Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP211**

63.	Liste des actions entreprises pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP212**
64.	Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP213**
65.	Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP214**
66.	Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.	**RP215**
67.	Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région.	**RP216**
68.	Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP217**
69.	Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2023-2024.	**RP218**
70.	Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.	**RP219**
71.	État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	**RP220**
72.	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2023-2024 et prévisions pour l'année 2024-2025.	**RP221**
73.	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP222**
74.	Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec ».	**RP223**

75.	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	**RP224**
76.	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	**RP225**
77.	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2024.	**RP226**
78.	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2024.	**RP227**
79.	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour les trois dernières années, et les prévisions pour 2024-2025.	**RP228**
80.	Suivi détaillé des travaux du MIFI pour les trois dernières années pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2024-2025.	**RP229**
81.	Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2023-2024, ainsi que le délai de traitement.	**RP230**
82.	Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.	**RP231**
83.	Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme, ventilé selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, par année civile depuis sa création, et le nombre de demandes refusées, la liste des actions entreprises en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025; ventilation des crédits alloués en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	**RP232**
84.	Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Ventilation des crédits alloués en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	**RP233**
85.	Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.	**RP234**

86.	Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.	**RP235**
87.	Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser : a. les organismes et experts rencontrés; b. les dates; c. les ordres du jour; d. les documents utilisés; e. les procès-verbaux; f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère; g. les coûts engagés par ces rencontres.	**RP236**
88.	Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	**RP237**
89.	Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a. le coût; b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction; c. le nom des employés participants; d. le nombre de candidats rencontrés; e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité; et qui ont été admis au Québec; f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité; g. les organismes accompagnateurs; h. les pays visités.	**RP238**
90.	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.	**RP239**
91.	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.	**RP240**
92.	Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.	**RP241**
93.	Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP242**

94.	Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIFI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2023-2024 et les montants prévus en 2024-2025.	**RP243**
95.	Nombre de réfugiés syriens accueillis pour les cinq dernières années. Prévisions pour 2024-2025.	**RP244**
96.	Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.	**RP245**
97.	Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2023-2024, par pays d'origine et par ville de destination.	**RP246**
98.	Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2023-2024, par pays d'origine et par ville de destination.	**RP247**
99.	Nombre de demandeurs d'asile pour chacune des dix dernières années civiles ainsi que l'année en cours, par pays d'origine.	**RP248**
100.	Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année 2023. Fournir les chiffres par mois. Indiquer le pays d'origine.	**RP249**
101.	Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP250**
102.	Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.	**RP251**
103.	Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.	**RP252**
104.	Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec, pour chacune des dix dernières années.	**RP253**
105.	Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.	**RP254**
106.	Au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2022 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2024-2025.	**RP255**
107.	Pour le Plan d'action 2021-2023 du MIFI dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2023, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2024-2025.	**RP256**
108.	Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique *Mon projet Québec* depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.	**RP257**

109. État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.	**RP258**
110. État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014.	**RP259**
111. État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création. a. Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable; b. Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre; c. Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.	**RP260**
112. Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.	**RP261**
113. Nombre d'enfants qui résident ou sont nés au Québec et dont les parents ont un statut de résident temporaire ou sont en attente d'une décision sur leur statut.	**RP262**
114. Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.	**RP263**
115. Taux de présence pour l'année civile 2023-2024 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2024, selon l'année d'admission.	**RP264**
116. Taux de présence pour l'année civile 2023-2024 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2024, selon la catégorie d'immigrant.	**RP265**
117. Taux de présence pour l'année civile 2023-2024 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2024, selon la connaissance du français.	**RP266**
118. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2011 et 2024.	**RP267**
119. Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2023-2024.	**RP268**

120. Pour chacune des trois dernières années, fournir une copie des 3 *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.	**RP269**
121. Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIFI, qui a effectué, à l'été 2017, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme Réussir l'intégration (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes Ceri-GES.	**RP270**
122. Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.	**RP271**
123. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP272**
124. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP273**
125. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés.	**RP274**
126. Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ».	**RP275**
127. Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ».	**RP276**
128. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité.	**RP277**

129. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse.	**RP278**
130. Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée.	**RP279**
131. Villes du Québec où se sont installés les réfugiés ukrainiens et le nombre de réfugiés par ville pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	**RP280**
132. Nombre de réfugiés ukrainiens ayant réussi un cours de francisation.	**RP281**
133. Nombre de réfugiés ukrainiens s'étant inscrit à un cours de francisation.	**RP282**
134. Taux de chômage pour les réfugiés ukrainiens admis au Québec, pour chacune des dix dernières années.	**RP283**
135. Taux de présence des réfugiés ukrainiens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.	**RP284**
136. Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec pour une autre province au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.	**RP285**
137. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les sommes qu'Ottawa va donner au Québec pour l'accueil des immigrants. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP286**
138. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'obtention des pouvoirs en immigrations pour le Québec. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP287**
139. Nombre de demande d'asile refusée ventilé par pays d'origine depuis les cinq dernières années.	**RP288**

1. EN BREF

Le budget de dépenses 2024-2025 du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration » totalise 731,1 M$. Ce montant comprend une provision de 239,8 M$ pour les sommes réservées aux autres ministères du gouvernement qui offrent des services d'accueil, de francisation et d'intégration aux personnes immigrantes, soit le ministère de l'Éducation du Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le budget attribué au Ministère permet de réaliser les mesures qui permettront non seulement de mieux accompagner les personnes immigrantes tout au long de leur parcours visant à réaliser leur projet de vie, mais aussi de mieux soutenir les collectivités et les employeurs afin de répondre aux besoins du Québec.

Au budget de dépenses 2024-2025 s'ajoute un recours possible au fonds de suppléance de 80,0 M$ annoncé dans le Discours sur le budget 2024-2025. Les sommes attribuées au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration permettront de mettre en place des mesures pour notamment bonifier l'appui offert pour l'apprentissage du français par le déploiement de Francisation Québec.

2. PORTEFEUILLE « IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION »

	2024-2025				
Programme	**Budget de dépenses** (000 $)	**Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit** (000 $)	**Plus : Budget d'investissements** (000 $)	**Crédits** (2024-2025) (000 $)	**Crédits** (2023-2024) (000 $)
1. Direction et soutien aux activités du Ministère	49 479,6	5 520,0	11 128,4	55 088,0	73 330,5
2. Immigration, francisation et intégration	681 597,7	-	-	681 597,70	686 016,3
	731 077,3	**5 520,0**	**11 128,4**	**736 685 ,7**	**759 346,8**
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				**736 676,10**	**759 337,20**

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES DU PORTEFEUILLE

Budget de dépenses	**2024-2025** (000 $)	**2023-2024** (000 $)
Rémunération	135 580,4	145 828,8
Fonctionnement	361 598,0	370 796,2
Transfert	233 898,9	238 706,6
Total	**731 077,3**	**755 331,6**

Budget d'investissements	**2024-2025** (000 $)	**2023-2024** (000 $)
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	10 742,4	9 149,2
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0
Total	**11 128,4**	**9 535,2**

VENTILATION PAR MINISTÈRE

Budget de dépenses	**2024-2025** (000 $)	**2023-2024** (000 $)
Ministère	731 077,3	755 331,6
Total	**731 077,3**	**755 331,6**

Budget d'investissements	**2024-2025** (000 $)	**2023-2024** (000 $)
Ministère	11 128,4	9 535,2
Total	**11 128,4**	**9 535,2**

PROGRAMME 1 : DIRECTION ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

Éléments		2024-2025 Budget de dépenses (000 $)	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit (000 $)	Plus : Budget d'investissements (000 $)	2024-2025 Crédits (000 $)	2023-2024 Crédits (000 $)
1	Direction et administration	49 479,6	5 520,0	11 128,4	55 088,0	73 330,5
	Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)				9,6	9,6
	Crédits à voter				**55 078,4**	**73 320,9**

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments 1	2024-2025 (000 $)	2023-2024 (000 $)
Rémunération	22 067,3	22 067,3	34 534,5
Fonctionnement	27 164,8	27 164,8	34 533,3
Transfert	247,5	247,5	247,5
Total	**49 479,6**	**49 479,6**	**69 315,3**

Budget d'investissements		2024-2025 (000 $)	2023-2024 (000 $)
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	300,0	300,0	300,0
Immobilisations en ressources informationnelles	10 742,4	10 742,4	9 149,2
Prêts, placements et avances	86,0	86,0	86,0
Total	**11 128,4**	**11 128,4**	**9 535,2**

PROGRAMME 2 : IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Éléments	2024-2025 Budget de dépenses (000 $)	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit (000 $)	Plus : Budget d'investissements (000 $)	2024-2025 Crédits (000 $)	2023-2024 Crédits (000 $)
1 Francisation	251 313,7	-	-	251 313,7	242 089,8
2 Intégration	132 726,5	-	-	132 726,5	122 345,2
3 Immigration et reconnaissance des compétences	49 689,7	-	-	49 689,7	66 742,0
4 Planification de l'immigration et affaires extérieures	8 018,3	-	-	8 018,3	18 989,8
Sous-total	**441 748,2**	-	-	**441 748,2**	**450 166,8**
5 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants	239 849,5	-	-	239 849,5	235 849,5
Crédits à voter	**681 597,7**	**-**	**-**	**681 597,7**	**686 016,3**

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments 1	2	3	4	5	2024-2025 (000 $)	2023-2024 (000 $)
Rémunération	76 018,4	22 175,9	14 683,5	635,3	-	113 513,1	111 294,3
Fonctionnement	64 796,4	15 805,1	11 499,2	2 483,0	239 849,5	334 433,2	336 262,9
Transfert	110 498,9	94 745,5	23 507,0	4 900,0	-	233 651,4	238 459,1
Total	**251 313,7**	**132 726,5**	**49 689,7**	**8 018,3**	**239 849,5**	**681 597,7**	**686 016,3**

CRÉDIT AU NET

Programme 2 – Immigration, francisation et intégration Sélection des immigrants	2024-2025 (000 $)	2023-2024 (000 $)
Revenus prévus associés au crédit au net	89 379,6	88 433,5
Crédit au net prévu	**64 689,8**	**64 216,8**

CRÉDITS DE TRANSFERT

	2024-2025 (000 $)	2023-2024 (000 $)
Programme 1 – Direction et soutien aux activités du Ministère		
Autres crédits de transfert	247,5	247,5
Programme 2 – Immigration, francisation et intégration		
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	61 229,4	60 829,4
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences	2 870,0	3 370,0
Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences	19 230,0	23 950,0
Programme de soutien à la francisation	6 000,0	4 000,0
Programme d'appui aux collectivités	26 313,0	26 313,0
Programme d'appui aux régions en recrutement international	500,0	500,0
Programme québécois d'apprentissage du français	104 498,9	102 224,6
Programme Soutien à la mission	7 203,1	6 503,1
Autres crédits de transfert	5 807,0	10 769,0
Total du programme 2	**233 651,4**	**238 459,1**
Total du portefeuille	**233 898,9**	**238 706,6**

VENTILATION PAR BÉNÉFICIAIRES

	2024-2025 (000 $)	2023-2024 (000 $)
Municipalités	9 300,0	9 300,0
Organismes à but non lucratif	89 138,2	91 500,2
Personnes	135 460,7	137 906,4
Total du portefeuille	**233 898,9**	**238 706,6**

VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES

	2024-2025 (000 $)	2023-2024 (000 $)
Support	233 898,9	238 706,6
Total du portefeuille	**233 898,9**	**238 706,6**

3. DÉFINITION DES PROGRAMMES

Programme 1
Direction et soutien aux activités du Ministère

En 2024-2025, le budget de dépenses de ce programme totalise un montant de 49,5 M$ afin d'assurer la gestion de la direction du Ministère et des services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Programme 2
Immigration, francisation, intégration

En 2024-2025, le budget de dépenses de ce programme totalise un montant de 681,6 M$ et vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec et de ses régions, afin que l'immigration contribue pleinement à la prospérité du Québec. Dans ce contexte, il favorise aussi une société francophone qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles et d'une intégration réussie dans la société québécoise.

Les éléments 1 à 4 de ce programme constituent les activités assumées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration alors que l'élément 5 représente une provision pour la réalisation d'activités soutenant l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes effectuées par d'autres ministères.[1]

[1] Voir fiche explicative 2. Portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration ».

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR

HAUTE DIRECTION

Secrétariat général

- Soutenir et conseiller le sous-ministre dans la réalisation de la mission du Ministère et dans la gestion des affaires ministérielles courantes;
- Soutenir la gouvernance du Ministère et agir comme interface entre le politique et l'administratif;
- Assurer un lien constant et harmonieux avec le Cabinet ministériel et l'appuyer dans ses activités quotidiennes et parlementaires;
- Voir à la préparation, à la tenue et au suivi des réunions officielles du Comité de direction, des rencontres statutaires avec la ministre et du Comité de soutien aux orientations;
- Proposer des positionnements stratégiques en cohérence avec les approches développées par les unités du Ministère;
- Coordonner la réalisation des mandats du Cabinet, du sous-ministériat et de tout autre mandat à portée ministérielle;
- Gérer les interfaces avec les organismes centraux dans le contexte de présentation de dossiers pour approbation au Conseil des ministres, au Conseil du trésor et d'autres mandats ministériels confiés par le ministère du Conseil exécutif (MCE);
- Assurer la coordination des auditions à diverses Commissions parlementaires (préparation de l'étude des crédits, préparation des auditions du Ministère);
- Coordonner l'élaboration du plan stratégique et de la Déclaration de services à la clientèle et assurer le suivi de leur mise en œuvre dans une perspective de performance et de reddition de comptes publique;
- Assurer la réalisation des principaux exercices de reddition de comptes (rapport annuel de gestion, collecte d'information annuelle concernant l'application de la Loi sur l'administration publique) et un service-conseil sur l'application de la gestion axée sur les résultats et la performance;
- Obtenir et analyser la rétroaction de la clientèle quant à l'efficacité des principaux services offerts et à la satisfaction de celle-ci à l'égard des services reçus, comme intrants à l'amélioration continue des services;
- Veiller à la gestion et à l'archivage des documents officiels ainsi qu'à l'application de la Loi sur les archives afin de protéger et faciliter l'accès au patrimoine documentaire du Ministère;
- Implanter et soutenir une culture éthique au sein du Ministère et conseiller individuellement les employés qui font face à des problèmes de cette nature;

- Veiller à l'application et au respect des dispositions légales et réglementaires en matière de protection des renseignements personnels (PRP);
- Veiller à l'exercice des droits du public au regard de l'accès aux documents et de la communication et la rectification des renseignements personnels;
- Assurer la gestion des plaintes au Ministère et veille au traitement des plaintes de la clientèle;
- Assurer le service de téléphonie pour le Cabinet de la ministre.

Direction de l'audit interne

- Évaluer et optimiser les processus de gouvernance pour consolider leur alignement avec les objectifs stratégiques de l'organisation, favorisant une prise de décisions basée sur des informations fiables et selon une communication efficace entre toutes les parties prenantes;
- Examiner de manière approfondie les méthodes d'identification, d'évaluation et de gestion des risques pour assurer la réalisation de la mission du Ministère;
- Vérifier et renforcer l'efficacité et l'efficience des contrôles internes pour maintenir l'intégrité et la fiabilité des informations financières et opérationnelles, contribuant à la performance organisationnelle du Ministère tout en veillant au respect des obligations légales et réglementaires.

Direction générale des ressources humaines

- Soutenir, accompagner et conseiller les autorités et les gestionnaires du Ministère en matière de planification et gestion de la main-d'œuvre, de développement des compétences et de l'organisation, de relations professionnelles et de santé des personnes au travail;
- Élaborer les politiques et programmes en lien avec ces domaines;
- Conseiller les gestionnaires et répondre aux questions des membres du personnel, tout en assurant la réalisation des activités qui y sont associées.

Direction générale de l'administration

- Offrir un service de première ligne à la clientèle en réponse aux demandes de renseignements et de suivis de dossier, par téléphone, par courriel et par courrier;
- Fournir un service-conseil stratégique et une expertise auprès des autorités dans les orientations, les stratégies et la prise de décision dans les domaines budgétaires et financiers et assurer les liaisons et les négociations auprès du Conseil du trésor et du ministère des Finances;
- Assurer une expertise stratégique et promouvoir auprès de l'ensemble des gestionnaires l'utilisation efficace et efficiente des ressources budgétaires et financières;
- Offrir des services-conseils et accompagnement dans l'application du cadre normatif et des règles internes en gestion contractuelle et élaboration et diffusion de procédures, de gabarits, de modalités ou de tout autre outil de gestion afin d'uniformiser les pratiques en gestion contractuelle;

- Gestion et contrôle des acquisitions de biens, de services et d'approvisionnements, des aménagements et des mesures d'urgence des places d'affaires du MIFI;
- Assurer les activités, l'expertise et le rôle-conseil en matière d'opérations comptables et financières, notamment pour les transactions SAGIR, de contrats et d'achats, de paiement des factures ainsi que pour l'encaissement des revenus.

Direction des communications

- Développer et mettre en œuvre les stratégies de communication et d'affaires publiques pour soutenir les grandes orientations du Ministère en matière de communications externes et internes, de promotion et de relations de presse;
- Répondre aux demandes des médias en collaboration avec les unités concernées du Ministère tout en assurant l'exactitude et l'homogénéité des réponses en concordance avec la stratégie de positionnement;
- Jouer un rôle-conseil, d'accompagnement et de soutien dans la réalisation des activités et des projets d'information, d'affaires publiques, de communications numériques, graphiques et de conseils linguistiques, destinés aux clientèles externes et internes du Ministère;
- Favoriser l'intégration et l'uniformité des communications gouvernementales. La Direction des communications s'assure que les stratégies et les messages qu'elle véhicule soient cohérents avec les orientations du Secrétariat de la communication gouvernementale (SCG). De plus, elle veille à ce qu'ils soient diffusés dans le respect du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec et des orientations privilégiées en matière de communications numériques.

Direction des affaires juridiques

- Rédiger les textes législatifs et réglementaires en fonction des orientations du Ministère, ainsi qu'accompagner la ministre à l'occasion de l'étude détaillée en Commission parlementaire;
- Réviser ou rédiger certains autres actes juridiques tels que les contrats, les ententes, les décrets ou les arrêtés ministériels;
- Conseiller le Ministère, verbalement ou par écrit, sur toute question de droit que soulève l'application des lois et tout autre instrument juridique relatif à ses activités;
- Travailler de concert avec les juristes de la Direction du contentieux (Montréal et Québec) ou du Directeur des poursuites criminelles et pénales dans les litiges portés devant les tribunaux en lien avec la législation et/ou la réglementation sous la responsabilité du ministre;
- Représenter le Ministère devant le Tribunal administratif du Québec dans le cadre des recours prévus à la Loi sur l'immigration au Québec.

SECTEUR PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION ET AFFAIRES EXTÉRIEURES

- Assurer une action concertée du Ministère sur les plans interministériel, intergouvernemental et international pour l'ensemble des enjeux en matière d'immigration, de francisation et d'intégration;
- Assurer la concertation avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et les partenaires internationaux pour l'ensemble des enjeux qui touchent le Ministère;
- Coordonner l'action du Ministère pour l'organisation de forums intergouvernementaux et internationaux, de rencontres diplomatiques et missions ministérielles;
- Coordonner les relations avec le gouvernement fédéral en matière d'immigration, de francisation et d'intégration, principalement avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Emploi et Développement des compétences Canada (EDSC);
- Gérer les ententes annuelles de transfert (MESS, MES, MEQ, MSSS) et coordination des comités en découlant;
- Assurer la participation du Ministère à diverses instances interministérielles et à la CPMT;
- Coordonner les activités de recrutement international au niveau gouvernemental;
- Identifier les bassins et les territoires à l'étranger porteurs de candidats dont le profil correspond aux besoins du Québec;
- Créer des partenariats stratégiques à l'étranger afin de faciliter la mobilité des travailleurs (par exemple organismes d'employabilité, alliances françaises);
- Positionner le Québec et ses régions sur le marché migratoire international et valorisation de ses avantages concurrentiels comme destination d'immigration auprès des différentes clientèles;
- Réaliser les activités de recrutement à l'international, telles que les Journées Québec afin d'appuyer les entreprises québécoises qui souhaitent recourir au recrutement de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires;
- Gérer les partenariats afin de développer des stratégies d'attraction et de rétention répondant le mieux aux besoins du Québec, tout en assurant une complémentarité avec les différents acteurs (ex. : MESS, Québec International, Montréal International, Société de développement économique de Drummondville, etc.);
- Définir des orientations en matière d'immigration et planification des niveaux d'immigration et de la composition de l'immigration dans le cadre de l'exercice de planification pluriannuelle et des plans annuels d'immigration;
- Planifier des invitations dans le système de déclaration d'intérêt et élaboration/amélioration du modèle d'invitation basé sur la déclaration d'intérêt sur la plateforme ARRIMA;
- Développer l'expertise en matière de veille et d'analyses économiques propres à l'immigration, et rôle-conseil auprès des autorités et des autres unités du Ministère;
- Produire et diffuser des statistiques officielles du Québec sur l'immigration;

- Produire des données de gestion et des analyses permettant de faire état de l'activité du Ministère;
- Élaborer divers tableaux de bord de suivi des programmes, automatisation du tableau de bord ministériel et de divers outils de suivi des programmes et services;
- Développer et mettre en place de l'intelligence d'affaires ministérielle et de ses composantes afin d'alimenter les autorités ministérielles dans leur prise de décision.

SECTEUR IMMIGRATION ET RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

- Élaborer, réviser et mettre en œuvre des politiques et programmes d'immigration et des mesures en reconnaissance des compétences qui contribuent à la prospérité du Québec, à la vitalité du français, langue commune, au dynamisme des régions et au rayonnement international du Québec et qui se démarquent sur un échiquier mondial hautement compétitif;
- Gérer les opérations d'immigration et de reconnaissance des compétences, et les processus de sélection des personnes ressortissantes étrangères;
- Examiner les demandes de sélection, les demandes d'engagement et les offres d'emploi et prendre des décisions conformément à la Loi sur l'immigration au Québec et dans le respect du Règlement sur l'immigration au Québec;
- Sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins démographiques et économiques de la société québécoise;
- Veiller à la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard;
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile et autres personnes en situation particulière de détresse;
- Analyser les demandes d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec;
- Contribuer à l'intégration des personnes immigrantes en mettant en œuvre des initiatives visant l'évaluation professionnelle et la reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger, afin de leur assurer l'accès à un emploi à leur plein potentiel au Québec;
- Réexaminer les décisions d'immigration négatives contestées par les demandeurs;
- Veiller à l'intégrité de programmes d'immigration et s'assurer que ceux-ci répondent aux orientations gouvernementales en matière d'immigration;
- Exercer un rôle-conseil stratégique auprès des différentes directions du Ministère et des autorités ministérielles en matière d'immigration permanente et temporaire ainsi qu'en reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.

SECTEUR FRANCISATION QUÉBEC

- Assurer la maîtrise d'œuvre, le contrôle et le suivi des stratégies, politiques et programmes de francisation afin d'appuyer les personnes qui entreprennent ou poursuivent leurs démarches

d'apprentissage du français pour utiliser le français comme langue commune et pouvoir s'épanouir au sein de la société québécoise;

- Assurer le développement et la consolidation de Francisation Québec au sein du Ministère pour offrir des services d'apprentissage du français performant, diversifiés et répondant aux besoins des personnes domiciliées au Québec, celles qui envisagent de s'y établir et aux travailleuses et travailleurs en entreprise puissent participer pleinement, en français, à la vie collective dans toutes les régions du Québec;
- Renforcer les services de francisation, améliorer la connaissance des besoins des clientèles, assurer la cohérence et l'arrimage des services et optimiser l'expérience client, la performance et la reddition de comptes;
- Coordonner la programmation, assurer la conformité et la reddition des comptes des programmes et services en matière de francisation.
- Les modes d'intervention du secteur sont :
  - Les programmes suivants : le Programme québécois d'apprentissage du français et le Programme de soutien à la francisation;
  - Le développement d'une offre de services de francisation, offerte dès l'étranger et au Québec dans toutes les régions, en réponse à l'élargissement de la clientèle et en fonction de l'évolution des technologies de l'information;
  - Le soutien, la mobilisation et l'encadrement d'un réseau de partenaires offrant des cours de français, langue commune, dans l'ensemble du Québec.

SECTEUR INTÉGRATION

- Assurer la maîtrise d'œuvre, le contrôle et le suivi de toutes les stratégies, les politiques et les programmes d'accueil, d'installation, d'intégration et de régionalisation afin de favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective;
- Coordonner la mise en œuvre du Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration, en vue notamment de favoriser l'établissement en région des personnes immigrantes dès l'étranger;
- Coordonner la programmation, assurer la conformité et la reddition des comptes des programmes et services en matière d'intégration;
- Porter la vision entreprises au sein du MIFI et auprès de ses partenaires;
- Veiller à la cohérence du développement et du déploiement de l'ensemble de l'offre de services aux entreprises qui couvre les activités de recrutement de personnes immigrantes au Québec et à l'international, ainsi que la reconnaissance de leurs compétences de même que leur intégration et leur francisation en milieu de travail.
- Les modes d'intervention du secteur sont :
  - Assumer un leadership fort, par une présence accrue dans l'ensemble des régions du Québec, des actions ministérielles menées en synergie avec :

- les entreprises;
- les partenaires;
- les acteurs locaux et régionaux en matière d'immigration, de francisation et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

– Assurer la gestion du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), du Programme d'appui aux collectivités (PAC) et du Programme Soutien à la mission (PSM);

– Assurer la mise en œuvre d'Accompagnement Québec visant à outiller les personnes immigrantes de manière à favoriser leur pleine participation à toutes les dimensions de la vie collective au Québec;

– Assurer la coordination des dossiers concernant l'immigration humanitaire, les demandeurs d'asile, différents projets pilotes, tel que le projet de reconnaissance des compétences d'infirmières et infirmiers recrutés à l'international;

– Assurer la coordination des services d'accueil et d'intégration à l'aéroport et des relations partenariales avec l'Agence des services frontaliers et l'Aéroport de Montréal.

SECTEUR SOUTIEN À LA PERFORMANCE ET À LA TRANSFORMATION

- Élaborer et mettre en œuvre les différentes planifications d'investissement relativement aux technologies de l'information ainsi que leur reddition de comptes au ministère de la Cybersécurité et du Numérique;
- Soutenir et accompagner l'organisation en matière de compétences numériques de façon à développer et implémenter les pratiques du numérique alignées aux cadres de référence du ministère de la Cybersécurité et du Numérique;
- Développer la vision globale et cohérente des solutions applicatives et soutenir les autorités du Ministère dans la mise en œuvre de la prestation électronique de services, des projets de transformation numérique en conformité aux orientations formulées dans la Stratégie de transformation numérique gouvernementale;
- Effectuer la surveillance des infrastructures technologiques, incluant les services en infonuagiques, pour garantir la disponibilité, le bon fonctionnement, la pérennité, la fiabilité et la performance des systèmes et mettre en place des mécanismes de cyberdéfense pour garantir la sécurité de l'information;
- Former et sensibiliser le personnel du Ministère en matière de sécurité de l'information et s'assurer de l'utilisation sécuritaire des actifs informationnels du Ministère;
- Entretenir et assurer l'évolution des systèmes d'information en soutien à la mission du Ministère et à la clientèle externe;
- Offrir un soutien technologique à la clientèle externe ainsi qu'au personnel;
- Développer et mettre en œuvre des stratégies et des pratiques d'amélioration de la prestation des services ministériels par ses interventions en matière : d'évaluation des programmes; de gestion intégrée des risques et assurance qualité; de conformité des programmes et services; de prévention et analyse stratégique en intégrité; d'enquêtes et de vérifications;

- Assurer la conformité au cadre légal, réglementaire et administratif en vigueur des programmes et services, au sein du Ministère et auprès de ses partenaires bénéficiaires d'aide financière dans le cadre des programmes et services ministériels;
- Réaliser des activités de veille interne et externe ainsi que d'analyse stratégique des enjeux d'intégrité (situations, phénomènes et tendances) qui pourraient avoir un impact sur la mission et l'image du Ministère ainsi que sur la qualité de ses programmes et services;
- Fournir à l'organisation l'expertise et les conseils en vue de prévenir, détecter ou réprimer les manquements à la Loi sur l'immigration au Québec (LIQ) et à ses règlements, notamment par ses activités de surveillance, de vérification et d'enquête;
- Évaluer et émettre des constats et des recommandations sur la gouvernance, la pertinence, la cohérence, la mise en œuvre, l'efficacité et l'efficience pour les programmes ministériels;
- Accompagner les unités ministérielles dans l'identification et l'évaluation des risques prioritaires et des contrôles de mitigation afférents, ainsi que dans l'élaboration et la mise en place de contrôles internes;
- Réaliser et mettre en place des initiatives d'amélioration continue et d'assurance qualité visant à maintenir un haut niveau de performance organisationnelle;
- Définir les orientations en matière de gouvernance de projets, d'expérience client et d'architecture ministérielle; soutenir le Ministère dans la priorisation, la planification, l'organisation et le contrôle des projets de transformation numérique en relation avec la mission, les orientations et les objectifs ministériels;
- Assurer la gouvernance et la gestion du portefeuille ministériel de projets aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel;
- Voir à la préparation, à la tenue et au suivi des réunions du Comité stratégique de gouvernance de projets (CSGP) et du Comité consultatif des directeurs généraux (CCDG);
- Mobiliser les forces du Ministère pour mener à terme des dossiers prioritaires, complexes et transversaux, en réalisant des mandats de coordination, en mettant en place des cellules de travail, et en assurant la liaison et le suivi entre les diverses parties prenantes;
- Élaborer et mettre en œuvre le plan de transformation numérique, le plan d'action de développement durable et le plan d'action à l'égard des personnes handicapées;
- Gouverner l'architecture d'entreprise ministérielle, en soutien direct à la mission et aux objectifs stratégiques du Ministère;
- Améliorer l'expérience client dans tous les secteurs du Ministère en misant sur une stratégie ministérielle, en consultant les clientèles en continu et en utilisant leur rétroaction pour bonifier l'offre de services;
- Augmenter la performance globale du Ministère et la qualité de l'expérience client en misant sur l'amélioration opérationnelle et l'optimisation des processus;
- Développer une culture d'innovation et Lean-Agile axée sur le numérique, l'orientation client et le développement durable.

RG1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2023-2024 :
a) les endroits et dates de départ et de retour;
b) la copie des programmes et rapports de mission;
c) les personnes rencontrées;
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
g) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
   • les détails de ces ententes;
   • les résultats obtenus à ce jour;
h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Données du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

a) Lieu et dates	**b) But** *ou objet du déplacement*	**d) Coût** *Montants globaux pour les frais de transport ainsi que de voyage*	**e) Nom et fonction** *Membres du personnel de l'organisme public et du cabinet*
Montréal – Bogota (29 mars 2023) Bogota – Montréal (3 avril 2023)	Journées Québec Colombie	10 238,09 $	Marc Ozgoli, directeur, Helder Rafael Carvajal Gonczi, chef d'équipe et conseiller expert, Linda Jodoin, conseillère, Roxanne Bourgault, conseillère.
Montréal – Hong Kong (13 avril 2023) Hong Kong – Montréal (2 juin 2023)	Mission de sélection – gens d'affaires	49 655,70 $	Samy Najhi, conseiller, Mohamed-Larbi Bennis, conseiller.
Montréal – São Paulo (26 avril 2023) São Paulo – Montréal (1er mai 2023)	Journées Québec Brésil	8 728,14 $	Kathleen Bécotte, directrice générale, Elaine Vieira Ramos, conseillère, Roxanne Bourgault, conseillère.

a) Lieu et dates	**b) But** *ou objet du déplacement*	**d) Coût** *Montants globaux pour les frais de transport ainsi que de voyage*	**e) Nom et fonction** *Membres du personnel de l'organisme public et du cabinet*
Montréal – Tunis (26 avril 2023) Tunis – Montréal (1er mai 2023)	Journées Québec Tunisie	11 448,61 $	Alexandre LeBlanc, directeur, Ana Amélia Rondon, conseillère, Sergey Yashunin, conseiller.
Montréal – Abu Dhabi (4 mai 2023) Abu Dhabi – Montréal (23 juin 2023)	Mission de sélection – gens d'affaires	84 968,05 $	Grégory Ledoux, conseiller, Saïd Bougaoua, conseiller, Dana Gabriela Rusu Suciu, conseiller.
Montréal – Hong Kong (1er juin 2023) Hong Kong – Montréal (21 juillet 2023)	Mission de sélection – gens d'affaires	46 615,62 $	Louise Hamel, conseillère, Isaac Tinajero Castillo, conseiller.
Montréal – Carthagène (5 septembre 2023) Bogota – Montréal (7 octobre 2023)	Soutien opérationnel à la DSI de Bogota	3 586,04 $	Roxanne Bourgault, conseillère.
Montréal – Tunis (18 octobre 2023) Tunis – Montréal (23 octobre 2023)	Journées Québec Tunisie	13 885,19 $	Kathleen Bécotte, directrice générale, Elaine Vieira Ramos, conseillère, Sara De Luca, conseillère, Sergey Yashunin, conseiller, Jean-Nicolas Therrien, conseiller.
Montréal – Ottawa (8 novembre 2023) Ottawa – Montréal (10 novembre 2023)	Programme de formation Cercle des jeunes leaders fédéral-provincial (CJLFP)	539,04 $	Catherine Ouellet, directrice.
Montréal – Calgary (15 novembre 2023) Calgary – Montréal (18 novembre 2023)	Consultation du Conseil Canadiens pour les réfugiés	4 060,58 $	Burcu Aydindag, conseillère, Laurence Richard, conseillère.

a) Lieu et dates	**b) But** *ou objet du déplacement*	**d) Coût** *Montants globaux pour les frais de transport ainsi que de voyage*	**e) Nom et fonction** *Membres du personnel de l'organisme public et du cabinet*
Québec – Toronto (16 novembre 2023) Toronto – Québec (17 novembre 2023)	Forum fédéral, provincial et territorial des ministres de l'immigration (FMRI)	1 281,90 $	Anne-Marie Labbé, conseillère.
Montréal – Yaoundé (16 novembre 2023) Yaoundé – Montréal (15 décembre 2023)	Mission de sélection et d'authentification – Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	86 823,53 $	Luna Bégin, conseillère, Samel Saturné, conseiller, Camille Bourdeau Ginchereau, conseillère, Edwige-Hélène Sededji, conseillère, Sadri Mokni, conseiller, Xavier Biron-Ouellet, analyste.
Montréal – Mexico (22 novembre 2023) Mexico – Montréal (27 novembre 2023)	Journées Québec Mexique	12 425,67 $	Alexandre LeBlanc, directeur, Viviana Valdez, conseillère, Johanne Dion, conseillère.
Montréal – Ottawa (7 décembre 2023) Ottawa – Montréal (7 décembre 2023)	Réunion annuelle du Comité mixte avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, tel que prévu dans l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*	418,42 $	Kathleen Bécotte, directrice générale, Amélie Drewitt, directrice générale, Marie-Josée Lemay, directrice générale, Annie Bernard, directrice, Julie Conan-Cormier, conseillère.

a) Lieu et dates	**b) But** *ou objet du déplacement*	**d) Coût** *Montants globaux pour les frais de transport ainsi que de voyage*	**e) Nom et fonction** *Membres du personnel de l'organisme public et du cabinet*
Montréal – Paris (13 décembre 2023) Paris – Montréal (18 décembre 2023)	Journées Québec France	18 436,01 $	Marc Ozgoli, directeur, Alexandre LeBlanc, directeur, Helder Rafael Carvajal Gonczi, chef d'équipe et conseiller expert, Johanna Bouchard, conseillère, Julie Poliquin, conseillère, Mohamed Habbouche, conseiller.
Montréal – Ottawa (10 janvier 2024) Ottawa – Montréal (12 janvier 2024)	Activités du Programme de formation Cercle des jeunes leaders fédéral-provincial (CJLFP)	506,46 $	Catherine Ouellet, directrice.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'emploi supérieur et leurs accompagnateurs en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18) :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere

Les sous-questions c), f), g) et h) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2023-2024 :
a) les raisons du déplacement;
b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
c) les coûts ventilés;

Période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

a) les raisons du déplacement : Rencontre à Sept-Îles
b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : **Jeudi 20 avril 2023** Départ Aéroport international Jean-Lesage de Québec (YQB) Arrivée Aéroport de Sept-Îles (YZV) **Vendredi 21 avril 2023** Départ Aéroport de Sept-Îles (YZV) Arrivée Montréal – Saint-Hubert (YHU)
c) les coûts : 7 373,44 $

a) les raisons du déplacement : Rencontres à Rouyn-Noranda
b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : **Mercredi 11 octobre 2023** Départ Montréal – Saint-Hubert (YHU) Arrivée Rouyn-Noranda (YUY) **Jeudi 12 octobre 2023** Départ Rouyn-Noranda (YUY) Arrivée Montréal – Saint-Hubert (YHU)
c) les coûts : 10 954,73 $

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17) : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere

---

RG3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) le but visé par chaque dépense;
e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie;
g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;
h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 24) : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere#c170577.

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du Ministère : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers.

Pour les contrats 25 000 $ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts liés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien* de l'Assemblée nationale.

RG4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :
a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
d) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par le ministère ou l'organisme :
e) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
f) le but visé par chaque dépense;
g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
h) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par un professionnel ou par une firme externe :
i) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
m) le but visé par chaque dépense;
n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Données du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Conférence de presse	Lancement de Francisation Québec	Duoson Multimédia Photographe Denis Cloutier Les Faims Finauds Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Fonds des biens et des services	4 400,54 $
Conférence de presse	Francisation aux entreprises	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Fonds des biens et des services	4 613,12 $

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Conférence de presse	Francisation en petite enfance	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Fonds des biens et des services	2 790,48 $
Conférence de presse	Annonce de la nouvelle Direction régionale	Hôtel Le Noranda Club Voyages Malavoy	4 252,61 $
Forum sur l'intégration	Rendre accessible à l'ensemble des intervenants dans le domaine de l'intégration, des savoirs et des recherches pouvant influencer l'élaboration des politiques publiques et les réflexions collectives	Université Concordia	243 967 $
Mois de l'Histoire des Noirs (MHN)	Souligner la contribution des communautés noires à l'essor de la société québécoise	Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	75 000 $
Prix Charles Biddle	Le Prix Charles-Biddle souligne l'apport exceptionnel de personnes ayant immigré au Québec et dont l'engagement personnel ou professionnel contribue au développement culturel et artistique du Québec	Culture pour tous	59 384 $
Prix Maurice-Pollack	Le prix Maurice-Pollack vise à souligner les actions exceptionnelles d'une entreprise en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle	Fédération des chambres de commerce du Québec	44 000 $
Prix Ulrick-Chérubin	Souligner la part des organismes municipaux et des OBNL en matière d'accueil d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire Québécois	Fédération québécoise des municipalités locales et régionales	60 500 $

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI)	Mettre en valeur la contribution importante des Québécoises et Québécois de toutes origines à la prospérité du Québec et à la vitalité du français	Théâtre Parminou (Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs)	218 199 $
Semaine d'actions contre le racisme (SACR)	Lutter contre les différentes formes que peut emprunter l'intolérance dans notre société	Centre International de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA)	70 000 $
Salon de l'Immigration et de l'Intégration	Participation du MIFI à ce Salon qui présente les occasions et services qui facilitent une intégration réussie des personnes immigrantes au Québec et coordination de l'espace gouvernemental	Immigrant Québec Fonds des biens et des services	32 772,34 $
Sommet	Commandite – Partenaire présentateur exclusif du 4e sommet de l'immigration qui avait pour thème « *Favoriser l'intégration des personnes immigrantes au Québec : entre projets de vie et réalités socioéconomiques* »	Immigrant Québec	22 000 $

Les sous-questions c), g), n), d), h), o), j), k), et n) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG5. La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :

Organisée par le ministère ou l'organisme :
a) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :
d) les sommes dépensées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Organisées par le Ministère ou l'organisme pour l'exercice 2023-2024 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par le Ministère pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Données par un professionnel ou une firme externe pour l'exercice 2023-2024 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par une firme externe pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

RG6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2023-2024, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Liste des contrats
Contrats de 1 000 $ à 24 999 $
1er avril 2023 au 31 janvier 2024

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
9292-5718 Québec inc.	Services de location de salle et de traiteur dans le cadre du Gala Altius	16 089,38 $
A.D.I. Art design international inc.	Achat de chaises ergonomiques	5 240,00 $
A+ Transition inc.	Inscriptions à la « Certification DO-IT »	3 901,50 $
A+ Transition inc.	Inscriptions à la « Certification DO-IT »	2 295,00 $
Accent formation	Séances de formation « Rédaction de notes de breffage » et « Rédaction de rapports et de notes stratégiques »	4 840,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	1 923,24 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	14 295,60 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	4 514,40 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	13 462,68 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 769,72 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Accueil et intégration BSL inc.	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 540,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	22 236,50 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	12 180,52 $
Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	17 309,16 $
Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	3 496,80 $
Acti-Com	Séances de formation « L'écriture stratégique »	2 500,00 $
Acti-Com	Inscriptions à la formation « L'écriture stratégique »	1 780,00 $
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	6 771,60 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	9 616,20 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 769,72 $
Alliance des cadres de l'État	Inscription à la formation « Certification en leadership et habiletés de direction »	1 995,00 $
AlterGo Expertise	Séances de formation et sensibilisation pour favoriser l'intégration des personnes ayant une limitation fonctionnelle	6 491,10 $
Apple Canada inc.	Achat d'étuis en silicone pour iPhone SE	2 200,00 $
Apple Canada inc.	Achat de câbles USB-C et 50 adaptateurs d'alimentation	2 300,00 $
Articulate Global, LLC	Abonnement annuel pour Articulate 360 Teams Plan	3 761,63 $
Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ)	Location d'un kiosque au Congrès de l'ARIHQ 2023	2 900,00 $
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	2 358,84 $
Association québécoise des enseignants français langue seconde [A.Q.E.F.L.S]	Inscription au congrès de l'Association des enseignants de français langue seconde	8 054,28 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Axxio inc.	Séances de formation « 100 JOURS - Coacher un gestionnaire en intégration »	3 750,00 $
Bernard & fils traiteur inc.	Services de traiteur	1 860,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	17 309,16 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	1 923,24 $
Blouin, Claude	Services de présidence du comité d'audit du Ministère	7 500,00 $
Bouchée double (9408-3433 Québec inc.)	Services de traiteur	1 490,00 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	2 884,86 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	6 771,60 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	3 385,80 $
Cache à Maxime, La	Services de location de salle et de traiteur dans le cadre de la visite de la ministre dans la région de Chaudière-Appalaches	3 043,20 $
Café du Parquet	Services de traiteur	1 113,10 $
Café du Parquet	Services de traiteur	1 218,84 $
Cari St-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	17 046,90 $
Cari St-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 769,72 $
Carrefour Accès loisirs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	1 923,24 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 769,72 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 769,72 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	15 800,40 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	2 622,60 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	5 304,00 $
Carrefour le Moutier	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	12 106,80 $
Carrefour Solidarité Anjou	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	11 539,44 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Carrefour Solidarité Anjou	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	6 731,34 $
Casa del Films	Service de production vidéo	4 811,40 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	18 776,34 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	18 207,36 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	12 517,56 $
Centre communautaire Petit Espoir	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	9 028,80 $
Centre communautaire Petit Espoir	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	2 257,20 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	19 232,40 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	12 501,06 $
Centre de Congres Palace	Services de location de salle et de traiteur dans le cadre de la visite de la ministre dans la région de Laval	2 331,01 $
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	20 198,79 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	7 076,52 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	4 717,68 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	7 076,52 $
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	2 257,20 $
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	22 572,00 $
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	4 514,40 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	11 118,25 $
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	22 236,50 $
Centre des femmes de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	13 543,20 $
Centre des femmes de Montréal	Sessions d'information aux nouveaux arrivants « Prévention et sensibilisation - Violence conjugale et familiale » et « Prévention et sensibilisation - Agressions sexuelles »	17 850,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	9 570,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	16 085,28 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	15 385,92 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 594,88 $
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	13 338,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	5 128,64 $
Centre social d'aide aux immigrants	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	3 227,94 $
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	14 103,76 $
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 769,72 $
Cleverbridge	Services de soutien et d'entretien de Nessus Pro pour l'évaluation des vulnérabilités	5 308,77 $
Cloudmersive LLC	Abonnement à des licences Cloudmersive	24 226,90 $
CNW Group ltd.	Abonnement aux services en ligne de veille Eureka	12 685,21 $
COEX gestion de projets inc.	Services professionnels de gestion de projets - Planification et logistiques d'aménagement, en architecture et en gestion des espaces	2 160,00 $
Cogeco Connexion inc.	Services de télécommunication	3 416,40 $
Cogeco Connexion inc.	Services de télécommunication au site de Windsor	3 238,20 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Cominar Real Estate Investment Trust	Services d'entretien ménager et de divers travaux dans les locaux occupés par le ministère à Laval	10 000,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	3 440,00 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	8 654,58 $
Compro communications inc.	Services de messages de courtoisie et musique québécoise	2 640,00 $
Compro communications inc.	Services pour le message de patience de la Réponse vocale interactive (RVI)	9 960,00 $
Concepts Logiques 4DI inc.	Renouvellement de la licence annuelle d'utilisation du logiciel de documentation : Biblionet	3 515,00 $
Connections CC (autres services de télécommunications)	Services d'installation ou de relocalisation de fils de télécommunication, de câbles informatiques ou de colonnes dans les bureaux du ministère à Montréal, Longueuil et Laval	7 500,00 $
Consulis Environnement de bureau inc.	Achat de supports à portable pliant double niveau	1 385,00 $
Consultation écogestion enr. (Laflamme, Roch)	Séances de formation sur la méthode Hay pour l'évaluation des postes	1 400,00 $
Coop de solidarité WebTV	Service de webdiffusion lors de la rencontre du personnel du Ministère	2 365,00 $
Coop de solidarité WebTV	Services de production en mode hybride	2 115,00 $
Coop WEBTV, La	Services de webdiffusion lors du Gala Altius 2023	10 000,00 $
Copicom Solution inc.	Services de déménagement d'imprimantes	6 340,00 $
Copicom Solution inc.	Services d'entretien du serveur et des licences embarquées PaperCut	10 206,00 $
Copicom Solution inc.	Achat d'une imprimante	1 298,36 $
Courtyard par Marriott Montréal Midtown	Services d'hébergement des personnes réfugiées prises en charge par l'État	24 000,00 $
Cyber 3D	Services de soutien et d'entretien et de licences Nagios	7 218,00 $
Cyclo Chrome inc.	Atelier de mises au point de vélos d'employé(e)s	4 620,00 $
Dataglobe Canada inc.	Services d'entretien annuel des onduleurs de voltage (UPS)	14 760,00 $
Deschamps impression inc.	Services d'impression de formulaire d'évaluation comparative A-0360-10	4 348,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Dialogue Prévention et Réglement des différends inc.	Services d'analyse de recevabilité d'une plainte	24 900,00 $
Dialogue Prévention et Réglement des différends inc.	Services d'analyse de recevabilité d'une plainte	1 550,00 $
Dialogue Prévention et Réglement des différends inc.	Services d'analyse de recevabilité d'une plainte	4 650,00 $
Dicko, Saidatou	Services de membre externe du comité d'audit du Ministère	4 750,00 $
Disco Flash	Services de location de salle et de traiteur dans le cadre de la visite de la ministre dans la région de Sept-Îles	3 393,45 $
Distribution S.P.Q.	Achat de rouleaux d'étiquettes en papier Block Out	1 108,97 $
Duoson multimédia inc.	Services de location de matériel pour la création et la présentation d'enregistrements audio et visuels	3 539,04 $
ECCTIS Ltd	Abonnement à la base de données ECCTIS UK ENIC pour l'évaluation des diplômes internationaux	3 626,99 $
École multiethnique de langues et de cultures du Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	20 980,00 $
École multiethnique de langues et de cultures du Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	7 692,96 $
Emballages Carrousel inc., Les	Achat de sacs de plastique pour les réfugiés	1 098,70 $
Empreinte Humaine Canada 2019 inc.	Diffusion de deux conférences « La reconnaissance des pratiques à visage humain »	7 500,00 $
Énergie Mobilisation	Services-conseils en mobilisation organisationnelle	6 000,00 $
ESI Technologies de l'information inc.	Services d'abonnement à la plateforme Pluralsight	9 424,44 $
Étiquettes Corsair (9054-0667 Québec inc.)	Achat d'étiquettes amovibles pour le déménagement	1 328,00 $
Faims Finauds, Les	Services de traiteur pour le forum des gestionnaires	4 199,50 $
Faucher, Christiane (psychologue)	Animation d'un atelier « Connaître ses talents et ceux de ses collègues, découvrir nos complémentarités et maximiser la synergie d'équipe »	3 903,60 $
Fédération des centres de services scolaires du Québec	Services de télésurveillance des tests de positionnement en français	3 900,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Feu Verre	Achat de trophées pour le Prix Altius 2023	2 783,00 $
Formation Qualitemps inc.	Inscriptions à la formation « Gestion du temps, des activités et des priorités »	1 890,00 $
Fortin, Francis	Séances de formation sur la recherche sur source ouverte	9 200,00 $
Gamache, Stéphanie	Évaluation de l'accessibilité universelle des infrastructures	9 900,00 $
Gestion Georges Coulombe inc.	Services d'entretien ménager et de réparation dans les locaux occupés par le ministère au 285 Notre-Dame et 365 St-Jacques	24 950,00 $
Gestion Saint-Laurent Angus inc.	Services d'entretien ménager dans le cadre du regroupement des effectifs	1 108,28 $
Gestion Saint-Laurent Angus inc.	Services d'entretien ménager	2 459,20 $
Gestion Saint-Laurent Angus inc.	Services de remplacement de batteries pré-action pour le CSL	1 500,00 $
Gestion Saint-Laurent Angus inc.	Services d'entretien et de réparations dans les locaux occupés par le ministère au Carré Saint-Laurent	20 000,00 $
Gestion-Psychologie-Santé inc.	Conférence aux employés de la DGRAE sur la « Gestion de son bien-être psychologique au travail »	1 500,00 $
Global Upholstery Co. Inc.	Achat de tabourets	7 230,50 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	12 517,56 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	14 224,50 $
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	15 741,78 $
Grondin, Sylvie	Services de présidence du comité d'audit du Ministère	7 500,00 $
Grondin, Sylvie	Services de membre externe du comité d'audit du Ministère	6 800,00 $
Groupe Contex inc.	Participation au Salon de l'emploi et de la formation continue et à trois Journées de l'emploi (Brossard, Laurentides et Laval)	7 265,75 $
Groupe Edgenda	Inscription à la formation « Gestion avancée des documents avec Microsoft 365 »	1 280,00 $
Groupe Mach inc.	Services d'entretien et de réparations dans les locaux occupés par le ministère à Longueuil	10 000,00 $
Hôtel HHW Centre-Ville Montréal inc.	Services d'hébergement des personnes réfugiées prises en charge par l'État	24 000,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Hôtel Radisson Aéroport de Montréal	Services d'hébergement des personnes réfugiées prises en charge par l'État	24 000,00 $
Hôtel Universel Alma	Services de location de salle et de traiteur dans le cadre de la Table de concertation régionale en immigration MAMH-MIFI	1 490,65 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	22 948,86 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	24 466,14 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	4 172,52 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	20 919,36 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	22 000,56 $
Immigrant Québec	Participation au Sommet de l'immigration 2023	22 000,00 $
Immigrant Québec	Achat d'espace publicitaire dans le guide « Embaucher une personne immigrante »	3 200,00 $
Immigrant Québec	Location d'un kiosque au Salon de l'immigration et de l'intégration 2023 et achat d'espaces publicitaires dans le guide Immigrer au Québec et le guide du visiteur du Salon	10 630,00 $
Imperva	Abonnement annuel à la solution Imperva d'Incapsula	17 765,23 $
Indeed Canada corp.	Événement de promotion de l'emploi de professeurs	2 000,00 $
Ineo inc.	Participation à la Foire nationale de l'emploi au Stade olympique	2 275,00 $
Institut d'administration publique du Québec	Abonnement institutionnel et achat de billets pour les webinaires de la programmation d'automne 2023 de l'IAPQ	1 200,79 $
Institut des auditeurs internes - Section de Montréal [IAIM]	Inscriptions à la formation « Introduction à l'audit interne basé sur les risques »	2 400,00 $
Institut des auditeurs internes - Section de Montréal [IAIM]	Séance de formation sur la rédaction de rapports d'audit interne concis et convaincants	5 940,00 $
Interprétation signes et paroles inc.	Services d'interprétariat en langue des signes pour une formation	1 810,00 $
Intro Drummondville inc.	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	3 042,98 $
Irosoft	Étude de révision de l'architecture de Docuthèque	13 534,20 $
ITI inc.	Achat de 2 licences perpétuelles F5-BIG-AWF avec un an de support premium	22 255,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
ITI inc.	Services de soutien pour les équipements Cisco	15 545,79 $
ITI inc.	Services de soutien et d'entretien pour 11 licences F5 Big IP	21 197,00 $
ITI inc.	Services de soutien et de mise à jour de licences AnyConnect	1 768,00 $
ITI Placement de ressources inc.	Services de soutien et d'entretien des pares-feux Cisco FTD 2110	2 544,14 $
JMS Evolution inc.	Services d'installation, de passage, de terminaison et de tests de câbles réseaux	1 327,20 $
Ladouceur du terroir 2016 inc.	Services de traiteur	1 874,00 $
Levio Conseils inc.	Services de réalisation d'exercice de tests d'intrusion en cybersécurité	20 945,00 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	18 057,60 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	3 385,80 $
Maison de la famille des Maskoutains	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	6 000,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	7 692,96 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	3 846,48 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	3 320,00 $
Maître Renard	Services de location de salle et de traiteur	1 093,27 $
Marcoux, Alain	Services de membre externe du comité d'audit du Ministère	6 800,00 $
Medline Canada Corporation	Achat d'un défibrillateur pour les mesures d'urgences	1 899,00 $
Medline Canada Corporation	Achat de défibrillateurs automatiques	3 798,00 $
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Services de soutien pour 4 licences i2 iBase Concurrent User	8 995,92 $
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Achat d'un ordinateur pour la salle de cybersécurité	2 021,12 $
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Services de mise à jour et de soutien de licences VMware Workstation 17 PRO	2 011,66 $
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Abonnement annuel au programme de maintenance de licences Multiposte Antidote 11 de DRUIDE français	18 061,40 $
Mieux-être des immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	7 518,12 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Mieux-être des immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	1 923,24 $
MNP LLP	Services de balayage trimestriel des adresses IP	6 500,00 $
MNP LLP	Services professionnels pour la certification complète PCI -DSS 3.2.1	18 500,00 $
Montagnais Saguenay-Lac-Saint-Jean hôtel et centre de congrès, Le	Services de location de salle et de traiteur	1 875,50 $
Natrix Technologies inc.	Services d'entretien et de mise à jour des équipements Web Security Gateway Barracuda	24 999,94 $
Natrix Technologies inc.	Services d'entretien et de mise à jour des équipements de sécurité Barracuda BYF310 et 410	6 124,90 $
Noranda, Hôtel & Spa, Le	Services de location de salle dans le cadre d'une conférence de presse de la ministre	2 712,80 $
Nunez Gonzalez, Ana	Animation d'une conférence pour la journée internationale des femmes	1 219,33 $
Okiok Data ltée	Solution de transfert et de partage sécurisé de fichier S-Filer Portal SAAS	22 440,00 $
Okiok Data ltée	Services pour des tests d'intrusion et analyse de vulnérabilités	24 650,00 $
Olive orange inc.	Services de traiteur pour le cocktail dînatoire dans le cadre du 20e anniversaire de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles	11 411,89 $
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	Location d'un kiosque au Salon Solutions RH 2023	1 612,50 $
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	Location d'un kiosque au Congrès 2023 de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	1 612,50 $
Panavidéo inc.	Achat de cartes d'accès pour les bureaux du MIFI	6 545,00 $
Panavidéo inc.	Services d'entretien, de réparation, d'installation et de modification du système de sécurité de cartes d'accès et de caméras de surveillance installées dans les bureaux au CSL	10 000,00 $
Perspective carrière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	15 048,00 $
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	3 846,48 $
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	18 057,60 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
PG solutions inc.	Services d'entretien et de soutien SyGED pour des licences illimitées	23 711,00 $
Plateforme Agora inc.	Achat de 20 Cartes-cadeaux dans le cadre des Activités de reconnaissance du MIFI - 25 ans de service	2 000,00 $
Priss Auvray	Services de production vidéo	9 500,00 $
Production J.G. inc.	Services d'impression de différents outils de communication en petit et grand format	24 000,00 $
Professionnels en règlement des différends S.A.	Services d'analyse de recevabilité d'une plainte	7 500,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	21 241,92 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	20 198,79 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	7 751,24 $
Prudent Mesures d'urgence et sécurité civile inc.	Adaptation et production d'un module de formation en ligne « Consignes générales en mesures d'urgences »	23 228,00 $
Refinitiv Canada Holdings Limited	Abonnement à la base de données World Check One	6 600,00 $
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Conférence et séances de formation sur le thème de la sécurité psychologique	12 330,00 $
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Licence d'utilisation de la trousse « Agir avec civilité pour un milieu de travail sain et performant »	3 964,50 $
Réseau Internet Québec inc.	Services de registraire des noms des domaines du MIFI	3 153,00 $
Réseau Internet Québec inc.	Services d'hébergement des sites web du MIFI	19 200,00 $
Réseau RH d'Annie inc.	Conférence lors du Forum des gestionnaires « Prendre soin de soi et de son équipe »	7 000,00 $
Restaurant Bar-Terrasse au Coin de la Baie	Services de location de salle et de traiteur dans le cadre du lac-à-l'épaule de la DRM	1 137,93 $
Schulman, Gwendolyn	Services de traduction, de révision et de relectures d'épreuves de divers documents en français vers l'anglais (canadien)	9 500,00 $
Schulman, Gwendolyn	Services de traduction, de révision et de relecture d'épreuves de divers documents français vers l'anglais	5 000,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 543,66 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	15 800,40 $
Service d'aide aux néo-Canadiens	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	10 471,75 $
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	23 700,60 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	14 103,76 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	7 051,88 $
Services informatiques D. Laflamme inc.	Services d'accompagnement dans la production de documents de gestion et l'organisation du travail d'équipe	18 000,00 $
Services linguistiques Annie Talbot inc.	Services de révision linguistique et de correction d'épreuves de divers documents en français	9 500,00 $
Services linguistiques Véronique Boily (Boily, Véronique)	Services de révision linguistique et de correction d'épreuves de divers documents en français	5 000,00 $
Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ)	Droit de stationnement pour le sous-ministre à Québec	1 439,40 $
Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ)	Droits de stationnement de la ministre à Québec	2 398,67 $
Société Valsoft inc.	Services de soutien et d'entretien pour 4 licences et 1'abonnement Arbortext Editor-monoposte	1 701,00 $
Softchoice LP	Services de soutien et d'entretien de 60 licences Xmind	4 049,05 $
Softchoice LP	Renouvellement de licence Cisco - ISE	1 494,00 $
Softchoice LP	Services de soutien et de mise à jour de la solution de journalisation Splunk	24 192,00 $
Softchoice LP	Services de soutien et de mise à jour de 5 licences ShareGate Desktop	12 320,00 $
Solid Caddgroup inc.	Services de soutien et d'entretien de licences infonuagiques Autocad	12 396,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	5 769,72 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 874,30 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Soluson	Services techniques pour la diffusion d'une conférence virtuelle lors de la Table régionale de concertation en immigration MAMH-MIFI du Saguenay Lac-Sait-Jean	1 629,50 $
Solutia Telecom	Achat de clés internet mobile	1 193,00 $
Solutions IT2GO inc.	Services de soutien pour les équipements de stockage DELL - EMC XT 380	5 299,53 $
Solutions IT2GO inc.	Services de soutien pour les équipements de stockage DELL - EMC 300	6 130,90 $
Solutions LNB inc.	Abonnement à la solution infonuagique de télécopies XMedius Fax	10 865,00 $
Solutions Outsidesoft inc., Les	Abonnement annuel à Simple Sondage	8 301,20 $
Technologia Formation	Inscriptions à la formation « SharePoint : concevoir des portails, des sites et des pages qui facilitent l'accès à l'information »	1 470,00 $
Tessier, Mathieu (bureaux de conseillers en gestion)	Prestation de services en audit interne	4 900,00 $
Tessier, Mathieu (bureaux de conseillers en gestion)	Prestation de services en audit interne	12 900,00 $
Théberge, Isabelle (service de médiation)	Services de médiation	7 340,00 $
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	3 337,84 $
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	3 034,40 $
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	6 827,40 $
Turbide, Johanne	Service-conseil dans le cadre du processus de qualification des organismes communautaires financés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	20 000,00 $
Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada Inc.	Services d'entretien, de réparation, d'installation et de modification du système de sécurité	10 000,00 $
Uline Canada Corporation	Achat de papier bulle pour emballage	1 110,16 $
Uline.ca	Achat de bacs, de roues pneumatiques et de boîtes de carton	2 354,60 $
Valsoft Corporation Inc.	Services de soutien durant la migration de Docuthèque	1 200,00 $
Versalys inc.	Séances de formation en service à la clientèle	11 030,00 $
Vidéotron ltée	Services et installation du câblage intérieur et d'un réseau de distribution	4 752,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants ou suppléments)
Vidéotron ltée	Services d'internet fibre hybride pour la salle de cyberdéfense	3 986,15 $
Virage Sonore inc.	Création d'une série de 8 épisodes de balados internes	12 700,00 $
Wilhelmy, Diane	Services de membre externe du comité d'audit du Ministère	6 800,00 $
Wolters Kluwer Canada Limited	Abonnement annuel « Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale »	3 583,00 $
Zouali, Siham	Collaboration au déploiement de Francisation Québec	9 900,00 $
Zouali, Siham	Collaboration au plan de déploiement des effectifs de Francisation Québec	9 900,00 $

Les sous-questions b), d), f) et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits ou elle sont déjà répondues par d'autres sous-questions de cette même question.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca/. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers.

RG7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
b) la grille d'évaluation des soumissions;
c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

RG8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 :

a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale);
c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
e) une description de son mandat;
f) la date de début de son contrat;
g) la date prévue de fin de son contrat;
h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Ministère (www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers).

RG9. Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
   - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
m) le nombre et la liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2023-2024.

---

m) En 2023-2024, aucune pénalité n'a été appliquée à des sous-traitants dans le domaine des TI.

Les sous-questions c), h), j), k) et l) ne sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les sous-questions a), b), d), e), f) g) et i), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 $ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca.

Note : Est considéré comme un projet informatique celui qui répond aux critères définis dans les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles (http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=77878.pdf).

RG10. Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :
a) les coûts estimés par année :
b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
d) la liste des fournisseurs;
e) une copie du plan de déploiement.

Les sous-questions a) et e) ne sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données :	3 308 943,45 $
c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité :	0 $
d) la liste des fournisseurs :	Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/faireaffaire/Appels_d_offres_et_acquisitions/Courtier_en_infonuagique/LI_prestataires_qualifies_AO_courtier.pdf.

RG11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
   I. a) au Québec;
   II. b) à l'extérieur du Québec.

Selon les données et factures disponibles en date du 31 janvier 2024.

a) Photocopie et impression ..... **3 018,65 $**

Appareils multifonctions et papier

b) Mobilier de bureau ..... **0 $**

c) Ameublement ..... **0 $**

d) Décoration et embellissement ..... **0 $**

e) Distributeur d'eau de source ..... **0 $**

f) Remboursement des frais de transport ..... **34 012,54 $**

g) Remboursement des frais d'hébergement ..... **23 803,54 $**

N.B. : les frais d'hébergement comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

h) Remboursement des frais de repas.....**9 619,64 $**

N.B. : les frais de repas comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

i) Remboursement des frais d'alcool et de fêtes.....**0 $**

j) Ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement

a. Au Québec.....**1 767,65 $**

b. À l'extérieur du Québec.....**0 $**

N.B. : Les dépenses comprennent les frais de transport, d'hébergement, de repas ainsi que le coût des congrès, des colloques et de toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG12. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2023-2024, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le coût des contrats téléphoniques;
b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
e) le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents;
f) le coût d'acquisition des appareils;
g) le coût d'utilisation des appareils;
h) les noms des fournisseurs;
i) les ordinateurs portables;
j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

---

b) Coût des frais d'itinérance	1 083,65 $
c) Coût lié aux dépassements des forfaits de données	0 $
d) Coûts de résiliation, s'il y a lieu	266,00 $

Données au 31 janvier 2024.

Les sous-questions e), i), j) ne sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les sous-questions a), f), g) et h), l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (article 4, paragraphe 25) : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information.

RG13a. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13b. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13c. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13d. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13e. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
   - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13f. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13g. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13h. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1º de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

RG13i. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13j. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13k. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13l. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13m. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
o) le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13n. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13o. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

Aucun poste n'a été aboli pour l'année 2023-2024.

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

RG13p. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG13q. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :
s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Le volume de main-d'œuvre est mesuré en heures rémunérées depuis l'exercice financier 2016-2017. La notion d'effectif régulier autorisé n'est donc plus utilisée rendant non pertinentes les données concernant les postes vacants.

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

RG14a. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de :

a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG14b. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de :

b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;

Le Plan de gestion des ressources humaines n'est plus en vigueur.

RG14c. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2023-2024 et les prévisions pour l'année 2024-2025 de :
d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats est de 46.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Retraités engagés sur un contrat – Données au 31 janvier 2024, extrait le 28 février 2024.

RG15. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2023-2024 en indiquant pour chacun d'eux :

a) l'emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) le coût total de ladite location;
d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
e) la durée du bail;
f) propriétaire de l'espace loué;
g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
h) la superficie totale réellement occupée;
i) la superficie inoccupée;
j) le coût de location au mètre carré;
k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;

Selon la facturation disponible au 31 janvier 2024.

Emplacement Adresse	Coût d'aménagement de 2018-2024	Durée du bail ou entente d'occupation	Résiliation de bail 2023-2024	Coûts de résiliation
Laval 1-5, place Laval	81 610,90 $	Durée de bail : 5 ans	N/A	N/A
Longueuil 101, boulevard Roland-Therrien	28 823,04 $	Durée de bail : 5 ans	N/A	N\A
Montréal 1200, boulevard Saint-Laurent	4 537 542,38 $	Durée de bail : 25 ans	N/A	N\A
Montréal 276, rue Saint-Jacques	155 700,45 $	Durée de bail : 5 ans	2023-2024	44 544,97 $
Montréal 360, rue Saint-Jacques	N/A	Durée de bail : 5 ans	2023-2024	Aucune facture au 31 janvier 2024. La résiliation était en cours de traitement du côté de la SQI
Québec 888, St-Jean	157 270,32 $	Durée de bail : 3 ans	N/A	N\A

Emplacement Adresse	Coût d'aménagement de 2018-2024	Durée du bail ou entente d'occupation	Résiliation de bail 2023-2024	Coûts de résiliation
Saint-Constant 280, voie de la desserte de la Route 132	9 118,50 $	Durée de bail : 10 ans	N/A	N/A

Pour les sous-questions a) l'emplacement de la location, b) la superficie totale pour chaque local loué, c) le coût total de ladite location et f) propriétaire de l'espace loué, l'information est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere.

Les sous-questions h), i), j), et k) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG16. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2023-2024, fournir :
a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
b) la valeur estimée de ceux-ci;
c) les coûts d'entretien annuel;
d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures :

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures :

Le Ministère ne possède aucun actif immobilier excédentaire inoccupé.

RG17. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2023-2024, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés ont été de :

Montréal

1200, boul. Saint-Laurent, 7e étage, Montréal (Québec) H2X 0C9 : 0 $

Québec

700, boul. René-Lévesque Est, 29e étage (Québec) G1R 5H1 : 452,59 $

Les ateliers de l'EDQ

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG18. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2023-2024, en indiquant pour chaque individu :

a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
b) le titre de la fonction;
c) l'adresse du port d'attache;
d) la masse salariale totale par cabinet;
e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
f) la prime de départ versée, le cas échéant;
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
h) la description de tâches;
i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2023-2024;
j) le nombre total d'employés au cabinet;
k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Liste du personnel du cabinet de madame Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Nom	Fonction	Port d'attache
Perreault, Alex	Directeur de cabinet	Québec
Lahaie, Alexandre[1]	Directeur de cabinet	Montréal
Boivin, Pierre-Yves[1]	Directeur de cabinet	Montréal
Duhoux, Amélie	Conseillère politique	Québec
Méthot-Faniel, Maude	Conseillère politique	Montréal
Poiron, Perrine	Conseillère politique	Montréal
Bédard, Julien	Conseiller politique	Saint-Constant
Pelletier, Danièle	Attachée politique	Québec
De Launière, Alexandra	Attachée politique	Québec
Pinel, Mélanie	Attachée politique	Montréal
Demers, William	Attaché politique	Montréal
Lamarche, Carole[1]	Attachée politique	Montréal
Wilson, Catherine[1]	Attachée politique	Montréal

Nom	Fonction	Port d'attache
Duclos-Marotte, Ginette[1]	Attachée politique	Saint-Constant
Courchesne, Vickie[1]	Attachée politique	Saint-Constant

(1) Cet employé a quitté le cabinet ministériel au courant de l'année 2023-2024.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Membres de cabinet – extrait le 28 février 2024.

MASSE SALARIALE PAR CABINET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023-2024

Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Cabinet ministériel de M^{me} Christine Fréchette

- Masse salariale autorisée de 930 000 $ annuellement;
- Masse salariale de 779 769 $ associée à la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

DESCRIPTIONS DE TÂCHES DU PERSONNEL DE CABINET

Directeur de cabinet et directeur adjoint

Chargé de diriger des membres du personnel du cabinet; ils s'acquittent en outre des autres devoirs et tâches que le ministre peut leur assigner.

Conseiller politique

Attaché politique qui assiste le directeur de cabinet ou le directeur adjoint dans l'exercice de ses fonctions.

Il fournit les conseils politiques en regard de questions stratégiques précises à des niveaux de complexité et de responsabilité supérieurs.

Attaché politique

Chargé de remplir des fonctions à caractère professionnel de la compétence du cabinet; il peut notamment remplir les fonctions de responsable des communications, d'attaché de presse, d'agent de liaison, de recherchiste, d'attaché politique régional ou d'attaché politique de comté.

Employé de soutien

Un employé de soutien est chargé de remplir les tâches de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement du cabinet.

Les sous-questions a), e), f), g), h), i), j), k), l) ne sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG19. Liste des sommes d'argent versées en 2023-2024, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
b) la circonscription électorale;
c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26) : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere.

RG20. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2024-2025.

Le Ministère n'a pas de personnel hors structure, rémunéré par le Ministère, et qui n'occupe aucun poste dans le Ministère.

RG21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2023-2024, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) par catégorie d'âge;
c) prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG23. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Liste du personnel rémunéré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres au 31 janvier 2024.

Information demandée	
a) Le nom de la personne :	Cette sous-question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.
b) Le poste occupé et le nom de l'organisme :	Chargé de dossiers, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant :	166 578 $
d) L'assignation initiale :	Cadre, classe 2
e) L'assignation actuelle :	Cadre, classe 2
f) La date de l'assignation hors structure :	2019-02-11
g) La date de fin de l'assignation :	2027-06-24

RG24. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2023-2024, en précisant pour chaque abonnement :
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.
d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégorie.

Données du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

b) Nom des fournisseurs	c) Nature du service	a) Coût
Academic Credentials Evaluation Institute (ACEI)	Infolettre	Gratuit
American Ass. of Collegiate Registrars and Adm. Officers (AACRAO)	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux : portail AACRAO EDGE	163,24 $
Australian Government – Department of Education	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux : portail Australian Education International (AEI) – Country Education Profile (CEP)	1 355,64 $
Club de presse Blitz	Abonnement annuel	945,00 $
CNW group	Abonnement annuel au service Eureka	12 685,21 $
ECCTIS Ltd	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux : portail UK ENIC	3 626,99 $
Educational Credential Evaluators (ECE)	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux : portail The Connection (Advantage)	1 009,94 $
Gestion, revue Internationale de gestion	Abonnements à la Revue Internationale de Gestion aux gestionnaires – HEC Montréal	5 750 $
Groupe entreprise en santé	Accès à la boite à outils, la formation et le centre de documentation	745 $
Lexbase	Abonnement annuel – The International Information Network for Canadian Immigration Practitioners	199 $
Lexis Nexis	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – Immigration Law and Practice	816,95 $

b) Nom des fournisseurs	c) Nature du service	a) Coût
Lexis Nexis	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – JurisClasseur Québec – Droit international privé	202,95 $
PressReader	Journaux électroniques	359,91 $
Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	Abonnement à la plateforme numérique de santé globale LifeSpeak	20 992 $
Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT)	Licence d'utilisation de la trousse « Agir avec civilité pour un milieu de travail sain et performant »	3 964,50 $
REPÈRES	Accès à une banque d'information scolaire et professionnelle – Contient des informations sur les professions, sur les programmes d'études et sur les établissements scolaires – Abonnement à la carte	113,00 $
Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité	Abonnement à l'infolettre *Le Conseiller*	Gratuit
The Association for International Credential Evaluation Professionals (TAICEP)	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux	404,41 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – Législation canadienne en immigration	530,00 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires	316,00 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – Loi sur les sociétés par actions du Québec – Analyse et commentaires	279,00 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – La Charte canadienne des droits et libertés : les grands énoncés de la Cour suprême	244,00 $
University World News	Infolettre	Gratuit
Wilson & Lafleur	Abonnement annuel – La Corporation sans but lucratif au Québec	360,00 $

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

La sous-question d) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

RG25. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, une somme de 254,50 $ a été déboursée pour des activités de formation et des conférences organisées par des chambres de commerce.

RG26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
g) nombre de visiteurs uniques mensuellement
h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
i) la fréquence moyenne de mise à jour;
j) le responsable du contenu sur le site.

Sites www.mifi.gouv.qc.ca et www.immigration-quebec.gouv.qc.ca
(Regroupe les deux sites du Ministère : site ministériel, site Immigration-Québec)

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2023-2024 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts de réservation des noms de domaine inclus) : 19 527,85 $
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte en 2023-2024 :

- Travaux de modernisation effectués par des ressources internes

Microsite Choisir le Québec (anciennement Un bel avenir pour vous au Québec) (www.choisirlequebec.gouv.qc.ca / www.unbelavenir.gouv.qc.ca)

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2023-2024 :

- Hébergement et réservation du nom de domaine par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte en 2023-2024 :

- Travaux de modernisation effectués par des ressources internes

Les sous-questions f), g), i) et j) se sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG27. Pour 2023-2024, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
a) les régions et les villes visitées;
b) les personnes et organismes rencontrés;
c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
d) les raisons du déplacement;
e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
f) les coûts ventilés;
g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Liste des visites dans les régions du Québec du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 inclusivement.

MINISTRE

a) Chaudière-Appalaches	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Rencontres de consultation des régions de la ministre e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 14 avril 2023	3 734,77 $

a) Laval	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Rencontres de consultation des régions de la ministre e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 17 avril 2023	2 423,54 $

a) Côte-Nord	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Rencontres de consultation des régions de la ministre e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 21 avril 2023	14 195,26 $

a) Îles-de-la-Madeleine Rencontre à Québec en virtuel et présentiel	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Dîner dans le cadre des rencontres des régions – Îles-de-la-Madeleine e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 2 juin 2023	190,90 $

a) Saguenay	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Visite de la ministre e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 20 novembre 2023	518,32 $

a) Lévis	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Visite de la ministre e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 13 décembre 2023	40,00 $

a) Rimouski	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Visite de la ministre e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 14 décembre 2023	599,66 $

a) Trois-Rivières	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Visite de la ministre e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 16 janvier 2024	195,62 $

SOUS-MINISTRE

a) Québec	f) Coûts Au 31 janvier 2024
d) les raisons du déplacement : Tournée de la Direction des opérations régionales e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour : 11 et 12 octobre 2023	717,12 $

Les sous-questions b), c) et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits budgétaires.

RG28. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2023-2024 :
a) le détail des mandats;
b) le coût (déplacements, etc.);
c) le nombre de ressources affectées;
d) le nombre de rencontres;
e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
f) l'objet;
g) les dates.

Durant la période 2023-2024, il n'y a pas eu d'adjoint parlementaire.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, une somme de 2 073,90$ a été déboursée pour la réalisation de activités confiées aux adjointes gouvernementales.

Les sous-questions a), c), d), e), f), et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2024-2025.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

RG32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG33. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 et 2025-2026, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif. Elle permet au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, et ce, en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de cet accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1er novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi depuis l'exercice financier 2008-2009, une enveloppe de crédits est versée au budget du MIFI pour l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Des ententes de services conclues entre le MIFI et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

Le montant reçu pour la compensation fédérale pour l'année 2023-2024 est de 775,1 M$.

Les versements du fédéral relativement à cette compensation se font trimestriellement et ces montants ont été consacrés à la francisation et à l'intégration des personnes immigrantes.

RG34. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucune prime au rendement ni aucun boni n'a été versé au personnel pour l'année financière 2023-2024.

RG35. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2023-2024, aucun boni ou autre rémunération variable fondés sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

RG36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2023-2024, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée au personnel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Masse salariale et indemnité – Primes de départs et allocation de transition – Données au 31 janvier 2024, extrait le 28 février 2024.

RG37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2023-2024 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2023-2024 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2024-2025. Pour chacun de ces programmes existants en 2023-2024, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
a) la dépense totale (opération et capital);
b) les grands dossiers en cours;
c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

---

a) Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles

Le budget total de la Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PID) 2023-2024 du MIFI se présente comme suit :

Type d'intervention	Total
Projets	9 149 200 $
Activités	38 127 200 $
Total	**47 276 400 $**

Le bilan des investissements et des dépenses (BID) 2023-2024 au 31 janvier 2024 affiche les résultats suivants :

Type d'intervention	Total
Projets	5 856 522,98 $
Activités	31 508 062,43 $
Total	**37 364 585,41 $**

La réponse à la sous-question b) est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca.

La sous-question c) n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

La réponse aux sous-questions d) et e) sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

RG41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2023-2024 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG42. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

---

a) Dépense totale relative au paiement des cotisations

La dépense totale relative au paiement des cotisations entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 est de : 9 278,12 $.

b) Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation

- American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers
- Association des économistes québécois
- Association des responsables de la gestion des plaintes
- Association of Certified Fraud Examiners
- Conseil des relations internationales de Montreal
- Information Systems Audit And Control Association
- Institut des auditeurs internes
- Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail

c) Nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations

Les cotisations à des associations peuvent être au bénéfice de l'ensemble du personnel ou d'un groupe d'employés.

RG43. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
a) La date;
b) La nature;
c) Les questions posées;
d) Les réponses;
e) La firme retenue;
f) Les coûts.

Les informations suivantes présentent les sondages ou enquêtes d'opinion réalisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en 2023-2024 :

Données du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Sondages sur la satisfaction et l'efficacité à l'égard du Programme de l'expérience québécoise	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondages sur la satisfaction à l'égard du service d'accompagnement des entreprises	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondages sur la satisfaction et l'efficacité des services Accompagnement Québec	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondages biannuels sur l'efficacité des services Accompagnement Québec, axe de la clientèle admissible mais non participante	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction à l'égard du Programme d'aide financière pour la reconnaissance des compétences	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage post-campagne *D'ailleurs et d'ici, nous avons le Québec en commun 2022-2023*	
e) Firme retenue	Léger Marketing
f) Coûts	1 850,00 $

Sondage post-campagne *Fiers de parler français 2022-2023*	
e) Firme retenue	Léger Marketing
f) Coûts	18 205,00 $

Sondage post-campagne *Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2023-2024*	
e) Firme retenue	Léger Marketing
f) Coûts	11 390,00 $

Sondage sur la simplification des formulaires et la captation des demandes des entreprises – Services de francisation – Formations qualifiantes en milieu de travail	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la mobilisation du personnel	
e) Firme retenue	Énergie Mobilisation
f) Coûts	29 050 $

Les questions a), b), c) et d) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG44. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

En 2023-2024, aucun montant n'a été dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère.

RG45. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2023-2024;
b) le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2023-2024 en précisant la région d'origine et la région de destination;
c) le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation.

RG46. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :
g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;

Aucun budget spécifique au PAPH n'était prévu pour 2023-2024. Les sommes investies pour la réalisation du PAPH sont de 14 340 $ et font partie des opérations courantes du Ministère.

L'état d'avancement du PAPH 2023-2027 au 31 décembre 2023[1] est :

- 69 % des cibles étaient en voie de réalisation[2];
- 26 % des cibles étaient réalisées;
- 5 % des cibles n'étaient pas atteintes[3].

Le PAPH 2023-2027 est disponible sur le site Internet Québec.ca :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-2023-2027-personnes-handicapees.

[1] Les données au 31 décembre 2023 sont les plus récentes, puisque la reddition de compte est réalisée trimestriellement. Les données au 31 mars 2024 seront disponibles en mai 2024.
[2] Ces cibles devraient être réalisées au 31 mars 2024.
[3] Ces cibles ne devraient pas être réalisées au 31 mars 2024.

RG47. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :
m) Plan d'action de développement durable 2023-2028.

Aucun budget spécifique n'était prévu pour la réalisation des actions du Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028. Les mesures ont été réalisées à même les opérations courantes des directions impliquées, sans budget particulier.

Un montant de 5 010 $ a été investi pour la réalisation d'activités offertes au personnel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), réalisées dans le cadre des mesures suivantes :

- Augmenter l'utilisation du transport actif et collectif par le personnel du MIFI;
- Positionner le MIFI au niveau avancé de l'indice de maturité numérique responsable.

L'état d'avancement du PADD 2023-2028 au 31 décembre 2023 est de 33 %.

Le PADD 2023-2028 est disponible sur le site Internet Québec.ca : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-developpement-durable-2023-2028.

RG48. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :
ss) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de :

lll) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.

L'information concernant tout autre plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve notamment au Rapport annuel de gestion ainsi qu'aux Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes.

RG50. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2023-2024, au sein du ministère ou de l'organisme :

a) le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme;
b) le nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
c) le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2024;
d) la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
e) le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf

---

RG51. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Le Secrétariat du Conseil du trésor a mis en œuvre une mesure de compensation financière pour les employés en télétravail dans le contexte d'urgence sanitaire ayant commencé le 13 mars 2020. Cette mesure vise à permettre au personnel d'aménager son poste de télétravail en favorisant sa santé et sa sécurité.

Les employés éligibles à cette mesure, soit le personnel nommé suivant la *Loi sur la fonction publique* qui effectue une prestation de travail régulière en télétravail au cours de la période d'urgence sanitaire, en ont été informés le 24 février 2021. En revanche, les employés qui n'ont pas effectué une prestation de travail en télétravail au cours de la période d'urgence sanitaire et les étudiants ne sont pas éligibles à cette mesure.

En 2023-2024, le MIFI a versé **31 157,34 $** en compensation financière.

RG52. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024 :
a) les sommes dépensées;
b) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Concernant toute mesure de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2023-2024 :

a) Les sommes dépensées : 28 934 $

b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière : parmi le montant à la question a), il y a 20 992 $ pour la plateforme en santé mentale et mieux-être LifeSpeak et 7 942 $ pour les remboursements des activités sportives.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG53. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2023-2024 ou ayant cours en 2023-2024 auprès d'une firme de consultation :
a) la firme retenue;
b) la copie du contrat;
c) la date de fin prévue du contrat;
d) la valeur prévue du contrat;
e) les sommes dépensées à ce jour.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère (www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers).

RG54. Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 21) : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere

---

RG55. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2023-2024. Indiquer :

a) le lieu;
b) le coût;
c) la ou les dates de participation;
d) le nombre de participants;
e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
f) le nom de la formation ou de l'activité.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23) : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere.

RG56. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :
a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
d) la liste des concours qui ont pris fin.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a été responsable d'aucun concours.

RG57. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :
a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;
d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2023-2024 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

---

a) Nombre d'employés affectés aux affaires publiques du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 :

- 6 employés

b) Montant des dépenses en affaires publiques du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 :

- 18 630,21 $

d) Total des sommes investies en veille médiatique au sein de la Direction des communications du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 :

- Veuillez vous référer à la fiche RG6 pour les détails.

La sous-question c) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits

---

RG58. Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :
a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information;
b) le type d'incidents;
c) les sommes dépensées en gestion des incidents.

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

RG59. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.
a) Nombre de stagiaires reçus;
b) Heures de stages effectuées;
c) Rémunération totale déboursée.

---

a) Nombre de stagiaires reçus en 2023-2024 : 23

c) Rémunération totale déboursée : 443 092,54 $

La sous-question b) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Sources :

a) Rapport SAGIR – Rapport sur les nominations – extrait le 28 février 2024, couvrant la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

c) Rapport SAGIR – Rapport détaillé de paie par employé – compilation de la paie 1 à 24, couvrant les dépenses pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

RG60. Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones.
a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

Il n'y a pas eu de consultation avec les Autochtones pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

RG61. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans

---

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère (www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers).

RG62. Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère (www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers).

RG63. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entrainées par la pandémie de Covid-19.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG64. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG65. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, un montant de 3 750 $ a été encaissée pour des infractions en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec (RLRQ, c. I-0.2.1).

RG66. Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers.

RG67. Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

RG68. Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures :

La réponse à cette question (valeur des immeubles) sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures :

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne possède aucun actif immobilier.

Acquisition de meubles pour la période de référence du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 :

Meubles	Coûts
Huit fauteuils de travail (besoins ergonomiques spécifiques)	5 240 $
Casiers, vestiaires, bancs pour vestiaire et tables	1 033 292,44 $
Dix tabourets de travail	7 230,50 $
Total :	**1 045 762,94 $**

RG69. Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG70. Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

L'information recherchée est disponible sur le site Internet de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante : https://soquij.qc.ca/a/fr.

RG71. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2023-2024 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
d) le montant accordé;
e) les motifs de la demande;

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

RG72. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2023-2024 :
a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article;
c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2023-2024 des ministères et organismes.

RG73. Pour 2023-2024, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

RG74. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Le Comité d'audit a pour mandat de soutenir le sous-ministre pour qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités en matière d'audit interne, notamment sur la gestion des risques, le contrôle interne et la gouvernance du Ministère.

Liste des personnes	Montant des honoraires versés en 2023-2024*
Blouin, Claude	6 301,47 $
Dicko, Saidatou	2 667,50 $
Grondin, Sylvie	6 485,00 $
Marcoux, Alain	3 060,00 $
Wilhelmy, Diane	3 060,00 $

*Données au 31 janvier 2024.

RG75. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2023-2024 et l'état d'avancement de la mesure :

x) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes;

Les actions du Ministère au sujet de la reconnaissance des compétences sont regroupées sous six principaux services et mesures. Les sommes dépensées sont en date du 31 janvier 2024.

1- La prospection pour trouver de nouveaux bassins de recrutement

Des pays pour lesquels la formation et l'expérience professionnelle des travailleurs et travailleuses s'apparentent à celles offertes au Québec ont été identifiés. Des activités de recrutement dans ces pays ont été initiées en collaboration avec les principaux partenaires pour les secteurs de la santé, de la construction, du génie, de l'éducation et de la petite enfance. Les dépenses pour cette mesure se sont élevées à 459 117,65 $.

2- Le soutien financier et l'accompagnement renforcé des organismes de réglementation et des ordres professionnels et des établissements d'enseignement pour faciliter et accélérer la reconnaissance des compétences

Des dépenses totalisant 1 230 987,03 $ ont été effectuées afin d'offrir un soutien financier et d'accompagner des organismes de réglementation ou des établissements d'enseignement dans leurs démarches visant à favoriser la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes.

Ces dépenses incluent les sommes dépensées dans le cadre du Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) qui s'élevaient à 487 495,50 $ au 31 janvier 2024.

3- L'accompagnement personnalisé des personnes immigrantes

Les dépenses engagées pour l'accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences s'élèvent à 535 755,90 $. Un parcours d'accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences, intégré au service Accompagnement Québec, a été mis en place. Une aide financière a aussi été accordée à l'organisme Qualifications Québec, pour l'offre de services d'accompagnement en reconnaissance des compétences et la poursuite du développement du Portail de la reconnaissance des compétences.

4- Le financement de l'offre de formations d'appoint et de stages

Des dépenses de 8 689 641,91 $ ont été engagées pour le développement et l'offre de formations d'appoint. Ces sommes ont permis de financer plusieurs formations d'appoint dans les secteurs de la santé (infirmières et infirmiers, inhalothérapeutes, technologistes médicaux, hygiénistes dentaires) et du génie.

5- Le soutien financier aux personnes immigrantes en démarche de reconnaissance des compétences

Un programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences a été mis en place afin de soutenir les personnes formées à l'étranger qui doivent suivre une formation d'appoint pour intégrer le marché du travail québécois dans leur domaine. Les coûts du versement des prestations totalisent 19 236 350,51 $.

6- Le soutien des employeurs du Québec pour l'évaluation des études effectuées à l'étranger

Des dépenses de 119 211,06 $ ont été engagées pour déployer l'outil comparatif québécois des diplômes étrangers qui permet aux employeurs et organismes du Québec de rechercher de façon autonome à quels diplômes étrangers peuvent correspondre des diplômes québécois.

RP1. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2023-2024.

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, aucune dépense n'a eu lieu en lien avec un mandat donné à la Société québécoise des infrastructures.

RP2. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2023-2024 :
a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
d) la liste des concours qui ont pris fin.

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, la réponse se trouve à la fiche RG56 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP3. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2023-2024 et pour chacune :
a) le nom de la campagne;
b) les coûts ventilés par poste de dépenses;
c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser;
d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne;
e) les objectifs visés par chaque campagne.

CAMPAGNES DE PROMOTION DIFFUSÉES AU QUÉBEC

1. Campagne de promotion des services aux entreprises

Coût total : 980,00 $

Nom de la firme : Cossette Média via appel d'offres du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

Dates de diffusion : Du 30 janvier au 31 mars 2024*

*Les informations fournies couvrent la période jusqu'au 31 janvier 2024, mais la campagne se poursuit jusqu'au 31 mars 2024 pour l'année financière 2024-2025.

Objectif : Faire la promotion des services aux entreprises du Ministère et inciter les entreprises à faire une demande d'accompagnement.

2. Campagne de promotion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles

Coût total : 170 944,99 $

Nom de la firme : Ogilvy et Cossette Média via appel d'offres du CAG

Dates de diffusion : Du 23 octobre au 12 novembre 2023

Objectif : Promouvoir la Semaine québécoise des rencontres interculturelles auprès de la population québécoise et l'inciter à participer aux diverses rencontres et activités organisées dans le cadre de cet événement.

3. Campagne de promotion de l'immigration francophone (Les définitions)

Coût total : 724 823,71 $

Nom de la firme : Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CAG

Dates de diffusion : Du 26 mai 2023 au 18 juin 2023 et du 20 novembre au 10 décembre 2023

Objectif : Montrer l'importance des nouvelles orientations gouvernementales concernant l'immigration francophone au Québec qui visent à contribuer à la pérennité de la langue française au Québec.

4. Campagne de promotion des *Journées Québec* 2023-2024 auprès des entreprises

Coût total : 24 319,55 $

Nom de la firme : Cossette Média via appel d'offres du CAG

Dates de diffusion : Du 8 au 19 mai 2023, du 7 au 18 septembre 2023 et du 2 au 20 novembre 2023

Objectif : Faire connaître aux entreprises québécoises des régions du Québec la programmation des missions de recrutement international *Journées Québec* en 2023-2024 et l'accompagnement proposé par le Ministère pour ces missions.

CAMPAGNES DE PROMOTION DIFFUSÉES À L'ÉTRANGER

5. Deux campagnes de promotion des Journées Québec, printemps et automne 2023

Coût total : 237 931,08 $

Nom de la firme : Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CAG (printemps 2023)
Ogilvy et Cossette Média via appel d'offres du CAG (automne 2023)

Dates de diffusion : Du 17 avril au 21 mai 2023 (Journées Québec Europe)
Du 10 octobre au 19 novembre 2023 (Journées Québec France)

Objectif : Susciter l'inscription en ligne de candidats francophones pratiquant certains métiers et professions ciblés à l'une des activités de recrutement Journées Québec.

6. Campagne de promotion de la banque de déclaration d'intérêt

Coût total : 174 737,09 $

Nom de la firme : Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CAG (été 2023)
Ogilvy et Cossette Média via appel d'offres du CAG (hiver 2024)

Dates de diffusion : Du 10 juillet au 3 septembre 2023 et du 29 janvier au 24 mars 2024*

*Les informations fournies couvrent la période jusqu'au 31 janvier 2024, mais la campagne se poursuit jusqu'au 31 mars 2024 pour l'année financière 2023-2024.

Objectif : Augmenter le nombre de personnes dans la Banque de déclarations d'intérêt (BDI) ayant à la fois une profession ciblée dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre et le niveau de français recherché.

RP4. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 :
a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
c) le montant qui leur a été accordé;
d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Programmes de subvention

En 2023-2024, les programmes bénéficient des budgets suivants* :

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	60 429,4 K$
Programme d'appui aux collectivités (PAC)	26 313,0 K$
Programme Soutien à la mission (PSM)	6 503,1 K$
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)	3 370,0 K$
Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF)	89 324,6 K$
Programme de soutien à la francisation (PSF)**	0,0 K$
Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC)	23 950,0 K$

*Budget initial au livre des crédits 2023-2024.

** Le PSF est entré en vigueur le 1er juin 2023, aucun budget initial au livre des crédits 2023-2024. Le budget révisé du PSF est de 4,0 K$.

Le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration*

Le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme. Il est destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective par une aide financière aux organismes ou aux personnes immigrantes.

Le *Programme d'appui aux collectivités*

Le *Programme d'appui aux collectivités* (PAC) vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

Le *Programme Soutien à la mission*

Le *Programme Soutien à la mission* (PSM) est destiné à reconnaître la contribution des organismes communautaires autonomes qui s'investissent dans les champs de mission du Ministère, soit l'intégration et la francisation des personnes immigrantes, la cohésion sociale et l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et constructives.

Le *Programme d'aide à la reconnaissance des compétences*

Le *Programme d'aide à la reconnaissance des compétences* (PARC) offre de l'aide financière aux ordres professionnels, aux établissements d'enseignement et autres organismes ayant pour mission de faciliter l'accès des personnes immigrantes formées à l'étranger à une profession ou un métier (réglementé ou non réglementé). Le programme permet ainsi le développement des projets contribuant à la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger afin que les personnes immigrantes contribuent d'une manière rapide et réussie à la prospérité du Québec.

Le *Programme québécois d'apprentissage du français*

Le *Programme québécois d'apprentissage du français* (PQAF) vise à favoriser le développement des compétences en français des personnes domiciliées au Québec ou voulant s'y établir. Le programme offre une aide financière aux personnes immigrantes qui participent aux cours de français et aux entreprises dont les travailleuses et travailleurs suivent des cours de français pendant les heures de travail rémunérées.

Le *Programme de soutien à la francisation*

Le *Programme de soutien à la francisation* (PSF) appuie des projets favorisant l'acquisition et l'amélioration des connaissances en français ainsi que l'éveil à la langue française au Québec. Il vise à favoriser la participation en français de la population québécoise dans les différents domaines de la vie sociale et au marché du travail. Le programme permet d'accorder un soutien financier aux OBNL, aux établissements d'enseignement public, aux entités municipales et autres organismes offrant des services de garde éducatifs à l'enfance ou des haltes-garderies, ainsi qu'à des chaires ou centres de recherche universitaires.

Le *Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences*

Le *Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences* (PAFFARC) a été mis en place le 30 novembre 2021. Il permet d'accorder un soutien financier individuel aux personnes immigrantes qui suivent une formation d'appoint prescrite par un organisme de réglementation.

Listes des bénéficiaires – Voir Annexe – Sommes versées au 31 janvier 2024.

Le Ministère ne détient pas de registre des demandes refusées.

Contrats de Francisation (PILI)	2023-2024
ABC Lotbinière	135 227,58 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	41 382,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	494 543,22 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	342 838,80 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	226 410,54 $
Afrique au Féminin	7 900,20 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	242 416,19 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	2 358,84 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	186 947,22 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	13 042,26 $
Cari St-Laurent	420 131,45 $
Carrefour Accès loisirs inc.	213 305,52 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	70 727,58 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	237 826,80 $
Carrefour le Moutier	58 379,40 $
Carrefour Solidarité Anjou	89 529,54 $
CEGEP de Drummondville	260 795,30 $
Cégep de Granby	144 355,20 $
CÉGEP de Sainte-Foy	54 674,40 $
CÉGEP de Sherbrooke	612 289,20 $
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	1 074 333,64 $
CEGEP du Vieux-Montréal	1 059 598,21 $
CEGEP Marie-Victorin	753 388,20 $
Centr. de services scol.de la Vallée-des-Tisserands (CSS Vallée-des-Tisserands)	340,72 $
Centr. services scol. des Portages-de-l'Outaouais (CSS Portages-de-l'Outaouais)	625,00 $
Centr. services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSS Région-de-Sherbrooke)	2 720,00 $
Centre Alpha le Tracé inc.	30 724,92 $
Centre Alpha Lira inc.	115 218,45 $
Centre communautaire Petit Espoir	9 028,80 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	713 436,06 $
Centre de français L'Insulaire	44 380,44 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	11 794,20 $
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	2 257,20 $
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	69 789,37 $
Centre de serv. scolaire des Grandes-Seigneuries (CSS des Grandes-Seigneuries)	30 194,00 $
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSS de la Beauce-Etchemin)	6 321,61 $
Centre de services scolaire de la Capitale (CSS de la Capitale)	615,00 $
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSS de la Pointe-de-l'Île)	14 685,00 $
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSS de la Rivière-du-Nord)	1 020,00 $
Centre de services scolaire de Laval (CSS de Laval)	34 045,00 $
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSS de l'Or-et-des-Bois)	804,00 $
Centre de services scolaire de Montréal (CSS de Montréal)	82 939,20 $
Centre de services scolaire de Portneuf (CSS de Portneuf)	1 250,00 $
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSS de Saint-Hyacinthe)	1 920,00 $
Centre de services scolaire des Affluents (CSS des Affluents)	5 541,00 $
Centre de services scolaire des Appalaches (CSS des Appalaches)	3 085,90 $
Centre de services scolaire des Bois-Francs (CSS des Bois-Francs)	24 040,38 $
Centre de services scolaire des Découvreurs (CSS des Découvreurs)	14 055,00 $
Centre de services scolaire des Draveurs (CSS des Draveurs)	1 300,43 $

Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSS des Hautes-Laurentides)	542,59 $
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSS des Hautes-Rivières)	780,00 $
Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSS des-Mille-Îles)	20 660,50 $
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSS des Monts-et-Marées)	469,00 $
Centre de services scolaire des Navigateurs (CSS des Navigateurs)	1 225,00 $
Centre de services scolaire des Patriotes (CSS des Patriotes)	3 288,50 $
Centre de services scolaire des Phares (CSS des Phares)	1 000,00 $
Centre de services scolaire des Samares (CSS des Samares)	5 280,00 $
Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSS des Trois-Lacs)	4 980,00 $
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (CSS du Chemin-du-Roy)	2 961,03 $
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean (CSS du Lac-Saint-Jean)	1 235,00 $
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSS du Val-des-Cerfs)	2 586,25 $
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSS Marguerite-Bourgeoys)	95 316,75 $
Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSS Marie-Victorin)	14 670,00 $
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	89 247,27 $
Centre des femmes de Montréal	45 144,00 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	191 327,48 $
Centre R.I.R.E. 2000	56 721,84 $
Centre social d'aide aux immigrants	216 612,66 $
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	158 787,20 $
Collège d'enseignement général et professionnel André-Laurendeau	375 200,40 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Bois-de-Boulogne	563 783,88 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Bois-de-Boulogne (CEGEP)	84 945,60 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de l'Outaouais	553 918,20 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont	371 869,20 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	429 630,77 $
Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent	686 207,40 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Ste-Foy (CEGEP)	1 018 764,30 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe	36 502,80 $
Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières	926 527,48 $
Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	355 353,60 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Gérald-Godin	617 827,80 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	1 183 606,80 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	205 141,02 $
École multiethnique de langues et de cultures du Québec	435 677,94 $
Griffe d'Alpha, La	29 966,28 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	71 558,58 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	369 268,02 $
Maison de la famille des Maskoutains	21 443,40 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	338 949,46 $
Mieux-être des immigrants, Le	101 034,84 $
Perspective carrière	63 350,36 $
Petites-Mains	58 687,20 $
Pouvoir des mots Gaspé	19 724,64 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	71 786,31 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	135 283,04 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	29 343,60 $
Service des Loisirs du Bon Pasteur	267 956,45 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	75 896,48 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	29 432,10 $
Thibeault, Sandra	9 861,80 $

Université de Montréal	554 954,40 $
Université de Sherbrooke	447 918,72 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	358 106,40 $
Université Laval	106 138,56 $
Total Contrats de Francisation (PILI)	**19 882 985,87 $**
Programme d'Accompagnement et de Soutien à l'Intégration (PASI)	**2023-2024**
ABL accès accueil action	191 321,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	234 519,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	1 401 866,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	687 443,00 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	637 396,00 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	332 383,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	433 198,00 $
Action Famille Lavaltrie inc.	177 932,00 $
Action Travail Chaleurs inc.	74 222,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	103 333,00 $
AGIR : Action lesbi, gai, bi, trans et queer immigrants-réfugiés	78 000,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	87 588,00 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	497 655,00 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	60 510,00 $
Alpha Bellechasse	136 353,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	164 673,00 $
AQEPA	60 183,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	505 513,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	330 445,00 $
Cari St-Laurent	1 600 619,00 $
Carrefour Blé	94 095,00 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	530 930,00 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	532 542,00 $
Carrefour Emploi des Collines	42 285,00 $
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	84 031,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	208 208,00 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	94 649,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	59 639,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	32 312,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet	43 998,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	31 601,00 $
Carrefour jeunesse emploi de Laval [C.J.E.L.]	165 805,00 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	41 441,00 $
Carrefour jeunesse emploi Papineau	41 341,00 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	62 929,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	133 222,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	410 485,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de d'Autray-Joliette	69 618,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	66 952,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	63 730,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	85 684,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	82 135,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins	81 329,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-D'Youville	99 413,00 $

Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	47 978,00 $
Carrefour le Moutier	380 065,00 $
Centre Alpha Lira inc.	125 228,00 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	246 584,00 $
Centre communautaire Petit Espoir	36 724,00 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	140 425,00 $
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	121 091,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	2 165 173,00 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	58 290,00 $
Centre des femmes de Montréal	230 277,00 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	327 782,00 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	108 268,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	1 621 790,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	42 820,00 $
Centre S.C.A.M.A. [Ctre Serv. Comm./Aide/Maintien de l'Autonomie]	90 675,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	2 374 973,00 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	252 020,00 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	319 198,00 $
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	81 263,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	427 463,00 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	63 875,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	323 033,00 $
Comquat inc.	25 679,00 $
Concert'Action Lachine	100 000,00 $
Concertation-Femme	20 857,00 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	87 317,00 $
CRESO Centre-conseil en emploi	119 146,00 $
Développement Mauricie inc.	20 700,00 $
Diplôme avant la médaille, Le	112 500,00 $
Droit à l'emploi [D.E.]	313 843,00 $
Entreprendre Sherbrooke	139 882,00 $
Évasion St-Pie X, L'	35 189,00 $
Femmes en emploi	38 006,00 $
Forum des Citoyens Aînés de Montréal	90 675,00 $
Groupe Inclusia	165 019,00 $
Haute-Gaspésie me voici	88 773,00 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	657 869,00 $
Horizon Emploi	40 000,00 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	66 952,00 $
Impact emploi de l'Érable	66 100,00 $
Intégration Compétences	111 752,00 $
Intro Drummondville inc.	646 866,00 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	62 742,00 $
Maison de la famille des Maskoutains	487 419,00 $
Maison des familles de Mékinac	51 322,00 $
Maison d'Haïti	253 891,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	1 245 366,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	119 477,00 $
Motivaction Jeunesse	191 467,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	114 753,00 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	270 532,00 $

Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	216 957,00 $
Perspective carrière	31 028,00 $
Popco inc.	70 826,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	288 977,00 $
Projektion 16-35	55 635,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	174 612,00 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	1 697 250,00 $
Regroupement pour la valorisation de la paternité [R.V.P.]	250 000,00 $
Réseau d'aide aux travailleurs(es) migrants agricoles du Québec [RATTMAQ]	797 252,00 $
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	221 462,00 $
Saint-Hyacinthe technopole	58 995,00 $
SEMO	78 394,00 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc	385 698,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	183 127,00 $
Service Accès-Emploi	25 965,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	545 180,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	145 546,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie - Sanam	114 938,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	216 110,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	159 011,00 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	163 592,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	1 101 372,00 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	946 518,00 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	737 886,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	63 240,00 $
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	238 035,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	522 836,00 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	107 500,00 $
Toxique Trottoir	100 000,00 $
Tremplin travail Vallée de la Matapédia inc.	45 435,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	504 794,00 $
Univers Emploi	34 616,00 $
Vision Compétences	37 271,00 $
YMCA du Québec, Les	60 000,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	111 695,00 $
Total Programme d'Accompagnement et de Soutien à l'Intégration (PASI)	**36 774 368,00 $**
Programme d'Aide à la Reconnaissance des Compétences (PARC)	**2023-2024**
Bureau de Coopération interuniversitaire	3 154,00 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe	87 499,50 $
Ordre des Infirmières et Infirmiers Auxiliaires du Québec	111 098,00 $
Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec	5 061,00 $
Ordre des Psychoéducateurs et des Psychoéducatrices du Québec	102 257,00 $
Ordre des sages-femmes du Québec	59 285,00 $
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec	86 477,00 $
Université de Montréal	32 664,00 $
Total Programme d'Aide à la Reconnaissance des Compétences (PARC)	**487 495,50 $**
Programme d'Appui aux Collectivités (PAC)	**2023-2024**
24H ChronoSports	21 740,00 $
A B C des Hauts Plateaux, L'	39 763,00 $

ABL accès accueil action	52 500,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	28 662,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	58 330,00 $
acte d'Amour !	20 472,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	153 681,00 $
Administration régionale Baie-James	77 638,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	35 826,00 $
Alpha Bellechasse	81 213,00 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	16 942,00 $
Atelier de Travail Jeunesse 01 inc.	30 022,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	77 110,00 $
Café de Quartier Ascot	70 822,00 $
Carrefour de Ressources en Interculturel	70 125,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	92 487,00 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	46 419,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	37 941,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	21 667,00 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	10 100,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	114 200,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	63 143,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi des Pays d'En-Haut	13 628,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	43 225,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins	34 629,00 $
Carrefour Solidarité Anjou	68 397,00 $
Centre communautaire "Bon Courage" de Place Benoît	36 125,00 $
Centre des Jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.	81 500,00 $
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	152 774,00 $
Centre d'organ. mauricien de serv. et d'éduc. pop. [C.O.M.S.E.P.]	9 190,00 $
Centre inter. de doc. et d'inf. Haitienne, Caraibeenne et Afro-Can, Le [CIDIHCA]	129 834,00 $
Centre local de développement Rouyn-Noranda inc.	71 170,00 $
Centre pour l'immigration en région	30 102,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	36 279,00 $
Centre S.C.A.M.A. [Ctre Serv. Comm./Aide/Maintien de l'Autonomie]	60 034,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	124 450,00 $
Chambre de Commerce et d'Industrie Thérèse de Blainville	22 492,00 $
Chez nous média 2007	31 500,00 $
Citoyenneté jeunesse [CJ]	44 550,00 $
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	70 890,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	53 433,00 $
Concertation Montréal	298 265,00 $
Connexion Laurentides	200 000,00 $
Coop. des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs	218 199,00 $
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	44 667,00 $
Créativa productions	124 996,00 $
CRESO Centre-conseil en emploi	5 397,00 $
Culture pour Tous	396 359,00 $
Développement Économique de la Grande Région de Saint-Hyacinthe	37 503,00 $
Développement Mauricie inc.	250 000,00 $
Éduconnexion	121 254,00 $
Ensemble pour le respect de la diversité	47 500,00 $
Entreprendre ici	194 562,00 $

Entreprendre Sherbrooke	78 348,00 $
Équipe R.D.P.	27 882,00 $
Espace Jeunesse en Marche	53 100,00 $
F.A.I.R.E [Familles d'appui et intervention pour un réseau d'entraide]	3 711,00 $
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	232 264,00 $
Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie	79 497,00 $
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales [FQM]	30 250,00 $
Femmes en emploi	118 213,00 $
Groupe d'expertise pour le dével. des cités intercul. au Québec	149 000,00 $
Impulsion-Travail	40 920,00 $
Institut du Nouveau Monde	246 675,00 $
Intégration Compétences	16 741,00 $
Intro Drummondville inc.	48 500,00 $
Jardin Humani-Terre	52 411,00 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	34 499,00 $
Lanaudière Économique	200 000,00 $
Maison d'Haïti	132 399,00 $
Montérégie Économique inc.	40 345,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	33 375,00 $
Motivaction Jeunesse	124 876,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	49 467,00 $
MRC de Memphrémagog	9 300,00 $
Municipalité les Îles-de-la-Madeleine	50 300,00 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	46 563,00 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest	120 918,00 $
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	55 167,00 $
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	115 971,00 $
Municipalité régionale de comté d'Avignon	79 837,00 $
Municipalité régionale de comté de Bécancour (MRC)	87 382,00 $
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	14 617,00 $
Municipalité régionale de comté de Charlevoix	102 938,00 $
Municipalité régionale de comté de Coaticook	8 684,00 $
Municipalité régionale de comté de d'Autray	43 161,00 $
Municipalité régionale de comté de Joliette	107 807,00 $
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	31 885,00 $
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré	9 334,00 $
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	36 200,00 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	172 201,00 $
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	97 434,00 $
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	42 826,00 $
Municipalité régionale de comté de l'Érable	27 380,00 $
Municipalité régionale de comté de l'Islet	65 625,00 $
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	62 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	113 874,00 $
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	33 892,00 $
Municipalité régionale de comté de Matawinie	100 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Mékinac	175 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	22 693,00 $
Municipalité régionale de comté de Pierre-de Saurel	46 123,00 $
Municipalité régionale de comté de Pontiac	77 008,00 $
Municipalité régionale de comté de Portneuf	31 667,00 $

Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	55 518,00 $
Municipalité régionale de comté de Rouville	47 860,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	43 787,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	37 725,00 $
Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	6 038,00 $
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	8 333,00 $
Municipalité régionale de comté des Appalaches	43 229,00 $
Municipalité régionale de comté des Chenaux	21 892,00 $
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	66 322,00 $
Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François (MRC)	7 717,00 $
Municipalité régionale de comté les Basques	45 476,00 $
Municipalité régionale de comté les Etchemins	78 000,00 $
Municipalité régionale de comté les Moulins	107 000,00 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	45 177,00 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	72 000,00 $
Paroles d'Exclues	27 891,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	9 281,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	75 132,00 $
Regroupement des familles congolaises de Lanaudière	8 118,00 $
Relais communautaire de Laval	16 989,00 $
Rés. d'action pour l'égalité des femmes immigrées, racisées du Qc.	79 555,00 $
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	2 168,00 $
Saint-Hyacinthe technopole	174 906,00 $
SANA Shawinigan	87 403,00 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc	32 257,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	62 525,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	125 000,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	8 360,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	42 690,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	17 208,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	76 387,00 $
Société nationale des québécois et québécoises de la région Laval	34 825,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	13 445,00 $
Stratégie Carrière	47 308,00 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	137 103,00 $
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	37 500,00 $
Théâtre Fêlé, Le	50 000,00 $
TQSOI - Table de quartier Sud de l'Ouest de l'Île	24 432,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	97 031,00 $
Union des municipalités du Québec, L'	214 333,00 $
Valcourt 2030	40 833,00 $
Ville de Gatineau	225 000,00 $
Ville de La Tuque	88 750,00 $
Ville de Longueuil	100 000,00 $
Ville de Montréal	2 800 000,00 $
Ville de Québec	805 146,00 $
Ville de Rimouski	47 011,00 $
Ville de Rouyn-Noranda	127 757,00 $
Ville de Saguenay	32 081,00 $
Ville de Shawinigan	192 333,00 $
Ville de Sherbrooke	354 763,00 $

Ville de Trois-Rivières	106 250,00 $
Ville de Val-d'Or	14 065,00 $
Vision attractivité	41 667,00 $
Vision Compétences	40 238,00 $
Vision Inter-Cultures	60 649,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	61 697,00 $
Total Programme d'Appui aux Collectivités (PAC)	**15 380 128,00 $**
Programme Soutien à la Mission (PSM)	**2023-2024**
ABL accès accueil action	50 000,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	65 000,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	77 500,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	80 000,00 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	50 000,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	57 500,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	57 500,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	77 500,00 $
Cari St-Laurent	65 000,00 $
Carrefour d'action interculturelle	65 000,00 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	65 000,00 $
Carrefour de Ressources en Interculturel	57 500,00 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	72 500,00 $
Centre Alpha Lira inc.	41 244,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	65 000,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	92 500,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	72 500,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	80 000,00 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	65 000,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	77 500,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	77 500,00 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	65 000,00 $
Intro Drummondville inc.	80 000,00 $
Maison de la famille des Maskoutains	77 500,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	72 500,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	65 000,00 $
Motivaction Jeunesse	57 500,00 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	50 000,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	57 500,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	57 500,00 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	65 000,00 $
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	73 353,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	77 500,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	57 500,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	57 500,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	57 500,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	92 500,00 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	65 000,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	77 500,00 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	194 038,00 $
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	57 500,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	65 000,00 $

Vision Inter-Cultures	75 000,00 $
Total Programme Soutien à la Mission (PSM)	**3 008 635,00 $**
Subventions non normées - Francisation*	**2023-2024**
Ass. des sociétés de développement commercial de Mtl [ASDCM]	428 000,00 $
Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain	794 440,00 $
Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance	212 610,00 $
Culture pour Tous	37 413,00 $
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	437 865,00 $
Université de Montréal	2 882,35 $
Total Subventions non normées - Francisation	**1 913 210,35 $**

*** Subventions avant l'entrée en vigeur du PSF ont été accordées sous les non-normées.**

RP5. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2023-2024, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas eu de créance et/ou d'amende à recouvrer.

RP6. Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2023-2024, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs.

Nombre d'employés réguliers et occasionnels de la Direction des relations avec la clientèle en 2023-2024

Classe d'emplois	Nombre d'employés
Cadre	1
Agent ou agente de recherche et de planification socioéconomique	2
Technicien ou technicienne en administration	3
Préposé ou préposée aux renseignements	45
Total	51

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 31 janvier 2024 – Extrait le 28 février 2024.

RP7. La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2023-2024, pour chacune :
a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission;
b) les dates;
c) les fonctionnaires/personnel politique présents;
d) le coût total, ventilé par poste de dépense.

Pour l'année financière 2023-2024 (en date du 31 janvier 2024), 10 missions de recrutement international ont été réalisées par le Ministère et ses partenaires, Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED).

Journées Québec Colombie	
Ville visitée	Bogota, Colombie
Dates	29 mars au 3 avril 2023
Fonctionnaires présents	MIFI - Montréal : Marc Ozgoli, Helder Rafael Carvajal Gonczi, Linda Jodoin, Roxanne Bourgault DSI Amérique latine : Fanny Marcoux, Myriam Savard-Lajeunesse, Ximena Carrasco, Briseida Cacho
Coût total	16 358,23 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement et hébergement – Délégation : 10 238,09 $ Frais de promotion : 1 657,01 $ Frais logistiques : 4 463,13 $

Journées Québec Brésil	
Ville visitée	São Paulo, Brésil
Dates	26 avril au 1er mai 2023
Fonctionnaires présents	MIFI – Montréal : Kathleen Bécotte, Elaine Vieira Ramos, Roxanne Bourgault DSI Amérique latine : Fanny Marcoux, Sarah Sanchez, Hércules Kuster, Frederico Chagas, Malika Croteau
Coût total	12 003,31 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement et hébergement – Délégation : 8 728,14 $ Frais logistiques : 222,24 $ Frais de promotion : 3 052,93 $

Journées Québec Tunisie	
Ville visitée	Tunis, Tunisie
Dates	26 avril au 1er mai 2023
Fonctionnaires présents	MIFI – Montréal : Alexandre LeBlanc, Ana Amélia Rondon, Sergey Yashunin DSI Afrique : Hanafi Tessa, Johanne Dion, Marc Laprade, Nawfel Bensalah, Nouhaila Zanouny
Coût total	24 365,64 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement et hébergement – Délégation et DSI : 20 709,10 $ Frais logistiques : 351,40 $ Frais de promotion : 3 305,14 $

Journées Québec Europe	
Ville visitée	La mission s'est tenue en mode virtuel.
Dates	12 au 16 juin 2023
Fonctionnaires présents	DSI Europe : Amaury Luthun, Paul Trottier, Paul Goret, Nathalie Narboni-Isal, Sophie Gagnon
Coût total	210 493,40 $
Coût ventilé par poste de dépense	Contrat – Présélection des candidats : 6 006,26 $[1] Frais de promotion : 112 618,70 $ Frais de promotion : 91 868,44 $

Journées Québec Aéronautique Le Bourget	
Ville visitée	Paris, France
Dates	23 et 24 juin 2023
Fonctionnaires présents	DSI Europe : Nathalie Narboni-Isal, Paul Trottier, conseiller
Coût total	17 328 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de promotion : 17 328 $ La mission était portée par Montréal International (MI). Les dépenses de MI sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt du rapport annuel d'activités.

Journées Québec Afrique subsaharienne	
Ville visitée	La mission s'est tenue en mode virtuel.
Dates	25 au 29 septembre 2023
Fonctionnaires présents	DSI Afrique : Angela Rose Ndiaye, Karim Chouaib, Abdou Bousso, Genia Cishahayo
Coût total	27 987,59 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais logistiques : 987,59 $ Contrat – Présélection des candidatures : 27 000 $

[1] Les montants réels des dépenses de la DSI Europe ont été fournis en euros. La conversion en dollars canadiens a été réalisée à titre indicatif au taux Oanda au moment où les dépenses.

Journées Québec Tunisie	
Ville visitée	Tunis, Tunisie
Dates	18 au 23 octobre 2023 (entretiens les 21 et 22 octobre 2023)
Fonctionnaires présents	MIFI – Montréal : Kathleen Bécotte, Elaine Vieira Ramos, Sara De Luca, Sergey Yashunin, Jean-Nicolas Therrien DSI Afrique : Marie-Claude Lamonde, Johanne Dion, Marc Laprade, Nawfel Bensalah, Caroline Philippeaux, Nouhaila Zanouny
Coût total	50 825,71 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement et hébergement – Délégation et DSI : 28 167,07 $ Contrat de présélection des candidatures : 13 701,60 $ Frais logistiques : 1 007,78 $ Frais de promotion : 7 949,26 $

Journées Québec Brésil	
Ville visitée	São Paulo, Brésil
Dates	11 au 12 novembre 2023
Fonctionnaires présents	DSI Amérique latine : Hercules Kuster, Frederico Chagas, Ximena Carrasco, Malika Croteau
Coût total	25 120,72 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais logistiques : 426,82 $ Frais de promotion : 24 693,90 $ La mission était portée par Montréal International (MI). Les dépenses de MI sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt du rapport annuel d'activités.

Journées Québec Mexique	
Ville visitée	Mexico, Mexique
Dates	22 au 27 novembre 2023
Fonctionnaires présents	MIFI - Montréal : Christine Fréchette, Perrine Poiron, Artur J. Pires, Alexandre LeBlanc, Viviana Valdez, Johanne Dion DSI Amérique latine : Fanny Marcoux, Michèle Dicaire, Audrey-Anne Royer, Malika Croteau, Israel Esquivel, Briseida Cacho
Coût total	68 360,72 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement et hébergement – Délégation : 24 065,85 $ Frais logistiques : 19 280,09 $ Frais de promotion : 25 014,78 $

Journées Québec France	
Ville visitée	Paris, France
Dates	13 au 18 décembre 2023
Fonctionnaires présents	MIFI – Montréal : Benoit Dagenais, Marc Ozgoli, Alexandre LeBlanc, Helder Rafael Carvajal Gonczi, Johanna Bouchard, Julie Poliquin, Mohamed Habbouche DSI Europe : Marie-Pier Beaudoin, Amaury Luthun, Paul Goret, Juan Sun, Francis Gagnon, Benoît Bisson, Hajer Aloui, Sophie Gagnon, Florence Verdeille
Coût total	355 648,75 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement et hébergement – Délégation : 18 436,01 $ Contrat – Présélection des candidats : 9 044,42 $ Frais logistiques : 19 924,38 $ Frais de promotion : 162 181,30 $ Frais de promotion : 146 062,64 $

Pour l'année financière 2023-2024 (en date du 31 janvier 2024), 4 missions de sélection ont été réalisées par la Direction d'immigration d'affaires (DIA) et la Direction de l'immigration des travailleurs qualifiés (DITQ).

Mission de sélection Hong Kong	
Ville visitée	Hong Kong
Dates	13 avril au 2 juin 2023
Fonctionnaires présents	Samy Najhi, Mohamed-Larbi Bennis
Coût total	49 655,70 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais transport : 7 110,49 $ Frais d'hébergement : 27 701,62 $ Autres dépenses : 14 843,59 $

Mission de sélection Hong Kong	
Ville visitée	Hong Kong
Dates	1er juin au 21 juillet 2023
Fonctionnaires présents	Louise Hamel, Isaac Tinajero Castillo
Coût total	46 615,62 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de transport : 7 226,31 $ Frais d'hébergement : 27 701,61 $ Autres dépenses : 11 687,70 $

Mission de sélection Abu Dhabi	
Ville visitée	Abu Dhabi
Dates	4 mai au 23 juin 2023
Fonctionnaires présents	Grégory Ledoux, Saïd Bougaoua, Dana Gabriela Rusu Suciu
Coût total	84 968,05 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais transport : 7 401,92 $ Frais d'hébergement : 25 537,23 $ Frais de location de salles : 31 667,66 $ Autres dépenses : 20 361,24 $

Mission de sélection et d'authentification Cameroun	
Ville visitée	Yaoundé
Dates	16 novembre au 15 décembre 2023
Fonctionnaires présents	Luna Bégin, Samel Saturné, Camille Bourdeau Ginchereau, Edwige-Hélène Sededji, Sadri Mokni, Xavier Biron-Ouellet
Coût total	86 823,53 $
Coût ventilé par poste de dépense	Frais transport : 12 761,61 $ Frais d'hébergement : 45 700,93 $ Frais de location de salles : 12 765,83 $ Autres dépenses : 15 595,16 $

RP8. Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2023-2024. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.

Information du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Direction des services d'immigration du Québec – Europe à Paris et antennes à Rome et Bruxelles

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Formation aux techniques de sourcing et à l'utilisation de différents outils.	Comprendre le fonctionnement du ciblage des candidats dans les opérations de recrutement et utilisation des différents outils (LinkedIn)	Juin 2023	1 396,60 $ CAD	Sophie Gagnon Paul Goret Amaury Luthun Tihana Majcen Nathalie Narboni-Isal Paul Trottier
Forum des DSI	Semaine de formation et d'échange au siège du MIFI à Montréal	Juin 2023	5 503,52 $ CAD	Paul Goret Amaury Luthun

Direction des services d'immigration du Québec - Amérique latine à Mexico et antennes à Bogota et Sao Paulo

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Cours de portugais niveau A1	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires du territoire	Avril – juin 2023	377,66 $ CAD	Michèle Dicaire
Forum des jeunes	Participation au Colloque 2023 du Forum des Jeunes	Avril 2023	175 $ CAD	Israel Esquivel
Cours de portugais, niveau A2	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires du territoire	Juillet – septembre 2023	372,71 $ CAD	Michèle Dicaire
Cours de portugais, niveau A1	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires du territoire	Juin – août 2023	377,66 $ CAD	Briseida Cacho
Cours de portugais, Basic I	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires du territoire	Mai – juillet 2023	226,83 $ CAD	Israel Esquivel

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Forum des DSI	Semaine de formation et d'échange au siège du MIFI à Montréal	Juin 2023	17 908,97 $ CAD	Briseida Cacho Valadez Malika Croteau Israel Esquivel Gomez Frederico Pires Avelar Chagas Hercules Kuster Dos Reis Ximena Carrasco
Cours de portugais, Basic II	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires du territoire	Août – octobre 2023	235,16 $ CAD	Israel Esquivel
Cours d'italien	Cours pour apprendre une langue parmi celles parlées dans les bureaux/antennes de MIFI à l'étranger	Mai – juillet 2023	927,33 $ CAD	Malika Croteau
Cours de portugais	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires du territoire	Septembre 2023 – février 2024	841,13 $ CAD	Audrey-Anne Royer

Direction des services d'immigration du Québec - Afrique à Rabat et antenne à Dakar

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Forum des DSI	Semaine de formation et d'échange au siège du MIFI à Montréal	Juin 2023	15 832,17 $ CAD	Nawfel Bensalah Caroline Philippeaux Nouhaila Zanouny Angela Rose Ndiaye Abdou Boussou
Cabinet Sen Talents	Coaching individuel- Améliorer ses interactions (codes culturels sénégalais)	Mai-Juin 2023	338,26 $ CAD	Genia Cishahayo
5e cohorte de l'Institut de la diplomatie – MRIF	Renforcer les capacités d'action et les connaissances sur différents sujets touchants la diplomatie au Québec	Automne 2023 à hiver 2025	Gratuit	Genia Cishahayo
Lac-à-l'épaule de la Délégation générale du Québec à Dakar	Atelier de construction d'équipe (team-building)	Septembre 2023	Gratuit	Abdou Bousso Karim Chouaib Genia Cishahayo Angela Rose Ndiaye Bakariba Soumah

RP9. Indiquer la somme dépensée en 2023-2024 (et les prévisions pour 2024-2025) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Dépenses pour l'informatique et les TI par catégorie	Dépenses 2023-2024[1]
Rémunération	
Ressources internes[2]	8 074 799,96 $
Acquisition – Services	
Services gouvernementaux (Centre de services partagés du Québec – MCN – Revenu Québec)	1 857 111,40 $
Services gouvernementaux (MTESS, MEQ)	0 $
Services externes[3]	22 753 986,99 $
Acquisitions – Biens et fournitures	
Matériel	177 524,23 $
Logiciels et services infonuagiques[4]	4 501 162,83 $
Projets	0 $
Total	37 364 585,41 $

1) Données au 31 janvier 2024.

2) Rémunération de l'ensemble du personnel de la Direction générale de la transformation numérique et des ressources informationnelles.

3) Comprend les frais connexes.

4) Comprend les achats de logiciels ainsi que les coûts de location des licences.

RP10. Pour toutes les demandes d'immigration au Québec, indiquer pour 2023-2024 :
a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine;
b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration;
c) le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration;
d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaitre le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Pour la réponse fournie, le pays d'origine est le pays de naissance.

En raison du nombre de pays de naissance, les données en réponse aux sous-questions a) et d) sont ventilées selon les principaux pays de naissance (tableaux 1, 2, 4 et 5).

Pour les réponses à la sous-question b), la ventilation est faite selon le pays de naissance (tableau 2).

Par souci d'harmonisation, le tableau 1 de la sous-question a) intègre une ventilation par catégorie d'immigration.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

a) Nombre de demandes d'immigration reçues (ventilation par pays d'origine)

Tableau 1. Nombre de demandes d'immigration reçues en 2023-2024, ventilé selon les catégories d'immigration[1] et les principaux pays de naissance (20 principaux pays de naissance)

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Travailleurs qualifiés	**22 953**
Cameroun	5 688
France	3 872
Algérie	2 199
Tunisie	2 127
Maroc	1 858
Côte d'Ivoire	763
Chine	590
Togo	476
Sénégal	405
Colombie	367
Brésil	320
Haïti	296

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Madagascar	274
Bénin	256
Liban	249
Inde	234
Maurice	214
Philippines	211
Rép. dém. du Congo	198
Iran	196
Autres pays	2 160
Gens d'affaires	**44**
France	26
Vietnam	x
Maroc	x
Burundi	x
Cameroun	x
Chine	x
Belgique	x
Tunisie	x
Portugal	x
Égypte	x
Mexique	x
Madagascar	x
Autres catégories économiques	x
Philippines	**x**
Regroupement familial[1]	**11 129**
Haïti	1 050
Algérie	674
Maroc	646
France	609
Cameroun	595
Inde	460
Chine	424
Mexique	390
États-Unis	375
Tunisie	356
Colombie	318
Liban	318
Philippines	308
Côte d'Ivoire	273
Rép. dém. du Congo	251
Cuba	248
Iran	248

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Sénégal	165
Rép. dominicaine	153
Vietnam	146
Autres pays	3 122
Réfugiés sélectionnés à l'étranger [1]	**707**
Congo (Rép. dém. du)	135
Syrie	111
République centrafricaine	63
Afghanistan	55
Haïti	43
Cameroun	41
Burundi	23
Côte d'Ivoire	20
Colombie	19
Mali	19
Sénégal	19
Guinée	18
Birmanie	17
Rwanda	12
Venezuela	10
Tanzanie	8
Yémen	8
Honduras	7
Iraq	6
Ouganda	5
Autres pays	68
Réfugiés reconnus sur place [1]	**6 013**
Haïti	1079
Mexique	592
Turquie	529
Inde	512
Colombie	406
Iran	202
Congo (Rép. dém. du)	186
Venezuela	143
Burundi	121
Cameroun	101
Rwanda	97
Bangladesh	95
Liban	94
Pakistan	93
Guinée	85

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Tchad	85
Nigeria	82
Algérie	75
Cuba	74
Arabie saoudite	72
Autres pays	1290
Autres immigrants [1]	**x**
Haïti	242
Congo (Rép. dém. du)	47
Mexique	41
Nigeria	33
Inde	29
Syrie	25
Angola	21
Colombie	19
Liban	18
Ukraine	17
Algérie	14
Pakistan	9
Tanzanie	8
Burundi	7
Libye	6
Maroc	6
Venezuela	6
Cameroun	7
France	5
Bangladesh	x
Autres pays	121
Total	**41 534**

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion.

[1] Extraction spéciale faite le 6 février 2024.

b) Le nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Tableau 2. Nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés aux requérants principaux (RP) et personnes à charge par catégorie d'immigration, ventilé par les principaux pays de naissance (20 principaux pays de naissance).

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de CSQ délivrés en 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Travailleurs qualifiés	**34 242**
Cameroun	10 336
France	5 266
Tunisie	3 528
Algérie	2 604
Maroc	2 054
Côte d'Ivoire	1 251
Chine	690
Brésil	664
Togo	573
Colombie	523
Madagascar	479
Maurice	462
Liban	457
Bénin	397
Inde	375
Sénégal	368
Iran	306
Haïti	304
Mexique	250
États-Unis	220
Autres pays	3 135
Gens d'affaires	**875**
Chine	331
Iran	180
Pakistan	66
Vietnam	59
France	55
Bangladesh	51
Inde	28
Corée du Sud	16
États-Unis	11
Émirats arabes unis	10
Oman	6
Bénin	6
Mexique	6

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de CSQ délivrés en 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Soudan	5
Russie	5
Tunisie	5
Panama	x
Algérie	x
Japon	x
Trinité-et-Tobago	x
Autres pays	21
Autres catégories économiques	**7**
Philippines	7
Regroupement familial	**13 161**
Haïti	1 323
Cameroun	906
Algérie	851
Maroc	727
France	615
Chine	572
Inde	542
Mexique	401
Tunisie	389
États-Unis	385
Liban	370
Côte d'Ivoire	367
Colombie	364
Philippines	337
Iran	306
Rép. dém. du Congo	302
Cuba	280
Sénégal	210
Vietnam	191
Rép. dominicaine	177
Autres pays	3 546
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	**2 436**
Syrie	537
Rép. dém. du Congo	415
Afghanistan	308
Burundi	147
Rép. centrafricaine	124
Cameroun	75
Tanzanie	58
Arabie saoudite	58
Rwanda	53

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de CSQ délivrés en 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Émirats arabes unis	47
Colombie	46
Mali	46
Myanmar	40
Côte d'Ivoire	38
Ouganda	38
Sénégal	25
Érythrée	24
Venezuela	24
Turquie	23
Iraq	22
Autres pays	288
Réfugiés reconnus sur place	**9 631**
Haïti	1423
Mexique	952
Inde	942
Colombie	915
Turquie	869
Iran	342
Rép. dém. du Congo	270
Venezuela	248
Burundi	169
Pakistan	160
Bangladesh	160
Nigéria	159
Algérie	146
Liban	139
Cameroun	131
Rwanda	128
Angola	122
Cuba	112
Tchad	111
Syrie	109
Autres pays	2024
Autres immigrants	**1 035**
Haïti	330
Syrie	136
Rép. dém. du Congo	47
Liban	47
Nigéria	46
Mexique	37
Inde	36

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	Nombre de CSQ délivrés en **2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Colombie	34
Libye	26
États-Unis	24
Algérie	23
Pakistan	21
Angola	17
Ukraine	14
Burundi	8
Brésil	8
Venezuela	8
Tanzanie	8
Djibouti	7
Philippines	7
Autres pays	151
Total	**61 387**

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration - Direction de l'information de gestion

[1] Extraction spéciale faite le 6 février 2024.

c) Le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Tableau 3. Personnes admises au Québec selon la catégorie d'immigration, 2023

Catégories d'immigration	2023
Immigration économique	**36 185**
Travailleurs qualifiés	29 826
Gens d'affaires	6 282
Autres économiques	77
Regroupement familial	**10 292**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**5 435**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	2 611
Réfugiés reconnus sur place	2 824
Autres immigrants	**896**
Total	**52 808**

Données préliminaires pour 2023.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 4. Personnes admises au Québec selon les principaux pays de naissance, 2023

Pays de naissance	**2023**
France	6 847
Cameroun	6 239
Chine	5 864
Algérie	2 508
Maroc	2 468
Tunisie	2 226
Haïti	2 221
Côte d'Ivoire	1 641
Inde	1 465
Liban	1 080
Colombie	1 077
République démocratique du Congo	1 076
Iran	1 075
États-Unis	949
Brésil	931
Autres pays	15 141
Total	**52 808**

Données préliminaires pour 2023.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

d) Le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration

Tableau 5. Personnes immigrantes admises au Québec en 2023, déclarant connaître le français à l'admission[1], selon le pays de naissance

Pays de naissance	2023
France	6 770
Cameroun	5 880
Algérie	2 183
Maroc	2 180
Haïti	2 027
Tunisie	1 916
Côte d'Ivoire	1 589
Liban	827
Brésil	773
Chine	770
République démocratique du Congo	756
Colombie	698
Sénégal	561
Mexique	483
Bénin	471
Autres pays	6 473
Total	**34 357**

1. Connaissance linguistique déclarée au cours du processus de sélection ou d'admission. La connaissance du français regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Données préliminaires pour 2023.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 6. Personnes immigrantes admises au Québec déclarant connaître le français à l'admission[1], selon la catégorie d'immigration, 2023

Catégories d'immigration	2023
Immigration économique	**26 126**
Travailleurs qualifiés	25 841
Gens d'affaires et autres économiques	285
Regroupement familial	**5 367**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**2 118**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	483
Réfugiés reconnus sur place	1 635
Autres immigrants	**746**
Total	**34 357**

1. Connaissance linguistique déclarée au cours du processus de sélection ou d'admission. La connaissance du français regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Données préliminaires pour 2023.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP11. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2023, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2024.

Les données sur la présence des personnes immigrantes résultent d'un jumelage des renseignements contenus dans les banques du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). En janvier 2024, 179 807 personnes avaient une région de résidence connue parmi les personnes immigrantes admises de 2018 à 2022.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de prévisions pour 2024.

1. **Répartition des personnes immigrantes admises au Québec selon la région de résidence et le pays de naissance :**

Le découpage retenu est fait selon le regroupement de régions administratives.

Tableau 1*. Principaux pays de naissance[1] des personnes immigrantes admises au Québec et présentes de 2018 à 2022 selon le lieu de résidence en janvier 2024

Capitale-Nationale et Est-du-Québec[2] (12,0 %)	**21 499**	**Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (4,0 %)**	**7 140**	**Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec (5,3 %)**	**9 574**
France	4 429	Cameroun	744	France	1 619
Tunisie	2 164	Philippines	636	Tunisie	629
Côte d'Ivoire	2 126	Côte d'Ivoire	512	Cameroun	511
Cameroun	1 899	France	433	Afghanistan	435
Maroc	1 085	Maroc	346	Maroc	426
Laurentides, Lanaudière et Laval (13,0 %)	**23 386**	**Montérégie (15,5 %)**	**27 945**	**Montréal (50,2 %)**	**90 263**
France	2 184	France	2 774	France	13 861
Syrie	2 027	Chine	2 484	Algérie	8 329
Haïti	1 908	Cameroun	1 729	Chine	5 970
Algérie	1 607	Maroc	1 455	Haïti	5 372
Maroc	1 323	Algérie	1 281	Maroc	4 490

* Les totaux et les proportions n'incluent pas les lieux de résidence non déterminés.

1. La somme des personnes immigrantes par pays de naissance est inférieure au total présenté par région, car seuls les principaux pays sont présentés.

2. Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

2. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon la catégorie d'immigration :

Tableau 2. Personnes immigrantes admises au Québec de 2018 à 2022 selon la catégorie d'immigration et le lieu de résidence connu en janvier 2024

Catégorie d'immigration	Hors région métropolitaine de Montréal		Région métropolitaine de Montréal[2]		Total[1]	
	n	%	n	%	n	%
Immigration économique	34 954	57,0	64 484	54,4	99 438	55,3
Regroupement familial	16 164	26,4	31 428	26,5	47 592	26,5
Réfugiés et personnes en situation semblable	8 928	14,6	18 406	15,5	27 334	15,2
Autres immigrants	1 263	2,1	4 180	3,5	5 443	3,0
Total	61 309	100,0	118 498	100,0	179 807	100,0

1. Les totaux et les proportions n'incluent pas les lieux de résidence non déterminés.

2. La RMM inclut les régions administratives de Montréal et de Laval ainsi que l'agglomération de Longueuil. Ce regroupement a été retenu plutôt que les régions administratives, car il y aurait eu un nombre trop petit de personnes dans certaines catégories d'immigration.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

3. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon leur profession :

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) indiquent qu'en 2023, les professions des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus et présentes au Québec se répartissent, selon la Classification nationale des professions (CNP), comme suit :

Tableau 3. Répartition de la population immigrée en emploi âgée de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle occupée au Québec en 2023

Catégorie professionnelle	Pourcentage
Vente et services	25,5
Affaires, finance et administration	19,2
Sciences naturelles et appliquées et dom.apparentés	13,1
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	12,2
Enseign., droit et serv.sociaux, communautaires et gouv.	11,3
Secteur de la santé	8,5
Fabrication et services d'utilité publique	6,5
Arts, culture, sports et loisirs	3,2
Ressources naturelles, agriculture	0,5
Gestion	X
Total	**100,0**

x : Données manquantes dans l'EPA puisque non significatives en raison d'un échantillon trop petit.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2023.

RP12. Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec — CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec — CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2023, ventilé par mois.

Fournir les cibles de sélection pour l'année 2024.

Les données sont fournies pour l'année financière 2023-2024. Concernant les cibles de sélection pour l'année 2024, les volumes planifiés de sélections pour l'année 2024 figurent au tableau 1 de la page 9 du Plan d'immigration du Québec 2024 (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2024_MIFI.pdf).

Tableau 1. Demandes d'immigration finalisées[1]

	Année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Immigration permanente (demandes de CSQ)[2]	35 119
Immigration temporaire (demandes de CAQ)[3]	173 440

[1] Les demandes finalisées sont comptabilisées lorsqu'une décision finale est rendue, soit : acceptée, refusée, rejetée ou autres décisions (abandon, annulation ou fermeture).

[2] Inclut les programmes liés à l'immigration économique, au regroupement familial, aux réfugiés et personnes dans des situations similaires (réfugiés pris en charge par l'État, réfugiés parrainés, reconnus sur place), ainsi que la catégorie « Autres immigrants », qui comprend les cas humanitaires (anges gardiens et autres cas humanitaires).

[3] Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (volets Traitement simplifié, Traitement régulier, Fournisseurs de soins à domicile et Talents mondiaux) et le Programme des étudiants étrangers sont considérés ici. Les aides familiales résidente et les travailleurs agricoles sont exclus.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Direction de l'information de gestion. Données extraites le 5 février 2024.

Tableau 2. Nombre de certificats de sélection (CSQ) et de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) délivrés[1]

	Année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	**61 387**
Travailleurs qualifiés	34 242
Gens d'affaires	875
Autres catégories économiques[2]	7

	Année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Regroupement familial	13 161
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[3]	2 436
Réfugiés reconnus sur place	9 631
Autres immigrants[4]	1 035
Certificats d'acceptation du Québec (CAQ)	**164 098**
Étudiants étrangers	134 036
Travailleurs étrangers temporaires[5]	30 062

[1] Le nombre de CSQ délivrés est supérieur au nombre de demandes de CSQ finalisées, car chaque demande acceptée peut générer la délivrance de plusieurs CSQ.

[2] Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.

[3] Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.

[4] Comprend diverses catégories particulières sélectionnées pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public, notamment le Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19 (anges gardiens).

[5] Les travailleurs agricoles sont exclus, de même que les aides familiales résidentes (dont le programme n'existe plus).

Source : Direction de l'information de gestion, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Données extraites le 5 février 2024.

Tableau 3. Demandes de sélection rejetées, selon la catégorie d'immigration et selon le programme d'immigration

	Année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Immigration permanente	**1 290**
Travailleurs qualifiés	832
Gens d'affaires	66
Regroupement familial (parrainage)	219
Autres catégories économiques[2]	0
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[3]	x
Réfugiés reconnus sur place	x
Autres immigrants[4]	127
Immigration temporaire	**42**
Étudiants étrangers	x
Travailleurs temporaires	x

Toute cellule contenant un nombre de cas inférieur à cinq doit être caviardée afin d'assurer la protection des renseignements personnels. Il en est de même pour toute autre donnée qui permettrait d'en déduire une autre (ex. : total). Ces données sont remplacées par « x ».

Source : Tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Données extraites le 6 février 2024.

RP13. Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de personnes assignées au suivi et à l'examen des demandes de sélection permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec réparti mensuellement entre les mois de mars 2023 jusqu'à janvier 2024.

Mois	Nombre de personnes
Au 31 mars 2023	9
Au 30 avril 2023	11,5
Au 31 mai 2023	15,5
Au 30 juin 2023	28,5
Au 31 juillet 2023	43,5
Au 31 août 2023	36
Au 30 septembre 2023	27,5
Au 31 octobre 2023	31,5
Au 30 novembre 2023	35
Au 31 décembre 2023	36
Au 31 janvier 2024	27

Source : Direction de l'immigration des travailleurs qualifiés (Direction générale des opérations d'immigration).

RP14. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2023. Fournir les prévisions concernant 2024, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier vs contrat, avec ou sans étude d'impact).

La répartition détaillée par type de travail n'est pas disponible. La répartition détaillée des titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du PTET et du PMI par catégorie professionnelle, région administrative et pays de naissance du travailleur temporaire est présentée ci-dessous.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de prévisions pour 2024.

Ne pas additionner les données du PTET et du PMI puisque certaines personnes peuvent détenir plus d'un permis dans la même année ou dans les deux programmes.

Tableau 1. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, selon la catégorie professionnelle (CNP 2011), le programme et l'année de signature du permis, 2023[1,2,3]

Titulaires de permis de travail émis durant l'année	PTET 2023	PMI 2023
	n	n
Selon la catégorie professionnelle		
Gestion	575	1 470
Affaires, finance et administration	1 565	2 125
Sciences naturelles et appliquées	3 660	4 315
Secteur de la santé	1 890	925
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	1 475	2 900
Arts, culture, sports et loisirs	940	2 050
Vente et services	8 430	1 620
Métiers, transport et machinerie	8 255	735
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	23 115	130
Fabrication et services d'utilité publique	9 070	265
Autres catégories	30	57 635
Non précisé	x	0
Total [4,5]	**58 885**	**73 820**

1. Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

2. Veuillez noter que tous les chiffres entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x », afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

3. Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

4. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

5. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2023. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 2. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, selon la région administrative déclarée de destination, le programme et l'année de signature du permis, 2023[1,2,3]

Titulaire de permis de travail émis durant l'année	PTET 2023	PMI 2023
	n	n
Selon la région administrative déclarée de destination		
Abitibi-Témiscamingue	725	300
Bas-Saint-Laurent	1 035	435
Capitale-Nationale	6 945	2 480
Centre-du-Québec	3 120	670
Chaudière-Appalaches	4 190	1 285
Côte-Nord	475	160
Estrie	3 160	1 955
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	565	95
Lanaudière	3 115	520
Laurentides	3 600	1 470
Laval	1 655	1 725
Mauricie	1 065	845
Montérégie	10 230	4 760
Montréal	8 425	40 755
Nord-du-Québec	170	50
Outaouais	635	1 550
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 180	735
Région non précisée	8 180	14 420
Total [4,5]	**58 885**	**73 820**

1. Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

2. Veuillez noter que tous les chiffres entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x », afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

3. Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

4. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

5. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2023. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 3. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), au Québec, selon les principaux pays de naissance et l'année de signature du permis, 2023[1,2,3]

Titulaires de permis de travail émis durant l'année	PTET 2023
	n
Selon les principaux pays de naissance	
Guatemala	16 020
Mexique	12 165
Philippines	4 635
Tunisie	3 995
Maroc	3 450
France	3 240
Algérie	1 740
Cameroun	1 690
Colombie	1 355
Madagascar	1 345
Autres pays	*9 255*
Total [4,5]	**58 885**

1. Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

2. Veuillez noter que tous les chiffres entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x », afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

3. Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

4. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

5. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2023. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 4. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi du Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, selon les principaux pays de naissance et l'année de signature du permis, 2023[1,2,3]

Permis de travail émis durant l'année	**PMI 2023**
	n
Selon les principaux pays de naissance	
France	15 235
Inde	7 750
Iran	6 015
Ukraine	3 830
Maroc	3 170
Algérie	2 795
Tunisie	2 700
Mexique	2 640
Colombie	2 610
Brésil	2 390
Autres pays	24 685
Total [4,5]	**73 820**

1. Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

2. Veuillez noter que tous les chiffres entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x », afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

3. Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

4. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

5. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2023. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

RP15. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir des prévisions pour 2024-2025.

En 2023, il y a eu 77 960 personnes immigrantes temporaires titulaires d'un ou de plusieurs permis d'études émis en 2023 dans le cadre du Programme des étudiants étrangers.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) n'a pas d'information sur le domaine d'études pour les personnes titulaires d'un permis dans le cadre du Programme des étudiants étrangers.

Le MIFI ne dispose pas de prévisions pour 2024-2025.

Tableau 1. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis d'études au Québec, selon les principaux pays de naissance et l'année de signature du permis, 2023

Principaux pays de naissance	**n**
France	9 870
Algérie	7 675
Maroc	5 210
Inde	4 955
Cameroun	4 255
Côte d'Ivoire	3 810
Chine	3 530
Sénégal	3 410
République de Guinée	3 085
Tunisie	3 055
Autres pays	29 100
Total (personnes uniques)[1,2]	**77 960**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2023. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 2. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis d'études au Québec, selon la région administrative de destination et l'année de signature du permis, 2023

Région de destination	**n**
Montréal	43 560
Capitale-Nationale	8 365
Montérégie	3 260
Mauricie	3 840
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 730
Estrie	3 540
Outaouais	2 860
Bas-Saint-Laurent	1 985
Laval	1 405
Chaudière-Appalaches	1 115
Abitibi-Témiscamingue	980
Centre-du-Québec	770
Laurentides	405
Lanaudière	335
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	265
Côte-Nord	200
Nord-du-Québec	65
Non précisé	1 680
Total (personnes uniques)[1,2]	**77 960**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2023. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

RP16. Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.

Le Ministère ne dispose pas des délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 (période de 10 mois), le délai moyen de traitement des demandes de certificat de sélection du Québec (CSQ) dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) a été de 56,4 jours calendaires.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 (période de 10 mois), le délai moyen de traitement des demandes de CSQ dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – volet Travailleurs a été de 57,5 jours calendaires.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP17. Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2023-2024.

Tableau 1. Personnes requérantes principales admises au Québec en 2023, selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	2023 n
Immigration économique	**16 503**
Travailleurs qualifiés	14 598
Gens d'affaires[1]	1 879
Investisseurs	1 821
Autres économiques	26
Regroupement familial	**8 152**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**2 684**
Autres immigrants[2]	**452**
Total	**27 791**

1. La sous-catégorie des *Gens d'affaires* comprend les trois programmes suivants : Entrepreneurs, Travailleurs autonomes et Investisseurs. Pour la protection des renseignements personnels, seuls les Investisseurs sont présentés dans le tableau pour 2023-2024.

2. Cas humanitaires, demandeurs non reconnus du statut de réfugié, titulaires d'un permis ministériel.

Données préliminaires pour 2023.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille. Banque de données sur les résidents permanents.

RP18. Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession en 2023 et prévisions pour 2024. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.

Les données sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (âgées de 15 ans et plus) admises en 2023 se répartissent comme suit (aucune prévision pour 2024) :

Tableau 1. Personnes immigrantes actives[1] admises au Québec selon le continent de naissance et la catégorie professionnelle projetée[2], 2023

Catégories professionnelles (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres	Total
			n			
Gestion	193	X	1 866	287	X	2 382
Affaires, finances et administration	471	112	114	553	9	1 259
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	721	193	201	731	7	1 853
Secteur de la santé	333	81	153	201	0	768
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	231	X	75	242	X	616
Arts, culture, sports et loisirs	26	44	43	302	5	420
Vente et services	189	80	X	457	X	790
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	219	89	17	255	0	580
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	10	X	X	20	0	37
Fabrication et services d'utilité publique	94	27	9	41	0	171
Entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Investisseurs	0	0	0	0	0	0
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	10 830	3 926	5 746	3 718	86	24 306
Travailleurs non classés ailleurs[3]	13	107	63	8	7	23
Total	**13 330**	**4 659**	**8 287**	**6 815**	**114**	**33 205**

	%					
Gestion	1,4	-	22,5	4,2	-	7,2
Affaires, finances et administration	3,5	2,4	1,4	8,1	7,9	3,8
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	5,4	4,1	2,4	10,7	6,1	5,6
Secteur de la santé	2,5	1,7	1,8	2,9	0,0	2,3
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	1,7	-	0,9	3,6	-	1,9
Arts, culture, sports et loisirs	0,2	0,9	0,5	4,4	4,4	1,3
Vente et services	1,4	1,7	-	6,7	-	2,4
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	1,6	1,9	0,2	3,7	0,0	1,7
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,1	-	-	0,3	0,0	0,1
Fabrication et services d'utilité publique	0,7	0,6	0,1	0,6	0,0	0,5
Entrepreneurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investisseurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	81,2	84,3	69,3	54,6	75,4	73,2
Travailleurs non classés ailleurs[3]	0,1	2,3	0,8	0,1	6,1	0,1
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Données préliminaires pour 2023.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

1. Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus qui ont l'intention de se joindre à la population active.

2. Profession déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission.

3. Cette catégorie inclut des cellules qui ont été remplacées par un « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP19. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine pour 2023 et fournir les prévisions pour 2024.

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises[1] au Québec en 2023 proviennent de plus de 50 pays.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de prévisions pour 2024.

Tableau 1. Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2023 selon les principaux pays de naissance et les principales langues maternelles

Pays de naissance	**n**	**Langues maternelles**	**n**
Afghanistan	511	Arabe	652
Syrie	441	Dari[1]	529
République démocratique du Congo	410	Langues nigéro-congolaises[2]	361
Burundi	160	Français	253
République centrafricaine	106	Swahili	189
Ouganda	94	Kirundi	97
Tanzanie	90	Espagnol	80
Rwanda	75	Kinyarwanda	61
Cameroun	73	Langues créoles	60
Arabie saoudite	68	Anglais	40
Autres pays	583	Autres langues	289
Total	**2 611**	**Total**	**2 611**

Les données sont préliminaires pour 2023.

1. Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan et en Iran.

2. Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

[1] Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes de la catégorie Réfugiés et personnes en situation semblable, qui comprend aussi les demandeurs d'asile reconnus réfugiés au Canada.

RP20. Fournir le nombre total de personnes réfugiées nouvellement arrivées au Québec et en indiquer la provenance pour 2023.

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2023 (année civile) par pays de naissance.

Pays de naissance	**Total**
République démocratique du Congo	**366**
Syrie	**156**
Burundi	**122**
République centrafricaine	**105**
Afghanistan	**80**
Autres pays	**591**
Total	**1 420**

Les données sont préliminaires pour 2023.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données remplacées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2023 (année civile) et par pays de naissance.

Pays de naissance	**Total**
Afghanistan	**431**
Syrie	**285**
Arabie saoudite	**67**
République démocratique du Congo	**44**
Tadjikistan	**43**
Autres pays	**321**
Total	**1 191**

Les données sont préliminaires pour 2023.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP21. Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2023, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2023 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville						
	Montréal	**Rimouski**	**Longueuil**	**Québec**	**Sherbrooke**	**Autres villes**	**Total**
	n						
République démocratique du Congo	6	57	42	48	50	163	**366**
Syrie	17	X	X	33	32	64	**156**
Burundi	8	15	19	6	6	68	**122**
République centrafricaine	5	X	X	18	17	42	**105**
Afghanistan	8	0	12	15	16	29	**80**
Autres pays	49	50	66	66	68	292	**591**
Total	**93**	**137**	**157**	**186**	**189**	**658**	**1 420**

Les données sont préliminaires pour 2023.

1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données remplacées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2023 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville						
	Montréal	Sherbrooke	Laval	Québec	Longueuil	Autres villes	Total
	n						
Afghanistan	45	189	65	11	53	68	**431**
Syrie	174	15	24	7	6	59	**285**
Arabie saoudite	36	0	11	6	0	14	**67**
République démocratique du Congo	X	X	X	12	0	X	**44**
Tadjikistan	X	X	X	0	0	X	**43**
Autres pays	166	13	19	44	9	70	**321**
Total	**439**	**255**	**126**	**80**	**68**	**223**	**1 191**

Les données sont préliminaires pour 2023.

1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP22. Nombre de demandeurs d'asile en 2023-2024, par pays d'origine, leur lieu d'entrée et leur langue parlée.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile selon les principaux pays de naissance, Québec, 2023

Pays de naissance	2023
	n
Mexique	16 060
Haïti	5 150
Inde	4 670
Colombie	3 610
Congo, République démocratique du Congo	2 920
Turquie	2 680
Nigéria	2 440
Venezuela	2 400
Sénégal	1 835
Bangladesh	1 280
Afghanistan	1 250
Cameroun, République fédérale d'	1 095
Algérie	1 075
Ghana	1 025
Pakistan	900
Autres pays de naissance et pays de naissance non précisés	17 145
Total	**65 535**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Dirigeant principal des données, demandeurs d'asile, 31 janvier 2024.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Tableau 2. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile par type de demande reçue au Québec, 2023

Type de demandes reçue	2023
	n
Personnes ayant déposé une demande à la suite d'une entrée irrégulière	14 410
Personnes ayant déposé une demande à la suite d'une entrée régulière	51 125
Total	**65 535**

Les données pourraient être sujettes à révision et être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Dirigeant principal des données, demandeurs d'asile, 31 janvier 2024.

Tableau 3. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile selon les principales langues parlées, Québec, 2023

Langue parlée	2023
Espagnol	22 665
Français	4 940
Créole, Haïti	4 470
Punjabi	2 575
Hindi	2 045
Turc	1 780
Anglais	1 670
Yoruba	1 375
Wolof	1 355
Arabe	1 295
Lingala	1 000
Bengali	970
Kinyarwanda, Rwanda	680
Urdu	680
Dari	555
Autres langues parlées	14 260
Langue parlée non déclarée	3 220
Total	**65 535**

Les données pourraient être sujettes à révision et être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Dirigeant principal des données, demandeurs d'asile, 31 janvier 2024.

RP23. Nombre de demandeurs d'asile parlant le français ayant été envoyés dans une autre province en 2023-2024.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les demandeurs d'asile parlant français ayant été envoyés dans une autre province.

RP24. Nombre de demandeurs d'asile ayant quitté le Québec en 2023-2024.

La réponse à cette question est disponible dans les données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada via le lien suivant : https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/b6cbcf4d-f763-4924-a2fb-8cc4a06e3de4/resource/b87bdd6c-5a6e-4cf0-8402-f8cf6f44c860.

RP25. Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2023-2024.

Investissement Québec ne produisant plus de données sur les investissements économiques provenant du programme des « Immigrants investisseurs », il n'est pas possible de fournir cette information.

Tableau 1. Personnes immigrantes admises au Québec dans le Programme des investisseurs selon le pays de naissance, 2023 et janvier 2024

Pays de naissance	Année d'admission		
	2023	**Janvier 2024**	**Total**
Chine	4 093	439	4 532
Iran	396	25	421
Hong Kong	307	25	332
Inde	165	X	X
Bangladesh	131	X	X
Taïwan	116	9	125
Vietnam	114	7	121
Turquie	103	7	110
Pakistan	100	0	100
États-Unis	83	11	94
Corée du Sud	72	6	78
France	28	0	28
Émirats Arabes Unis	27	0	27
Venezuela	27	X	X
Maroc	25	X	X
Autres pays[1]	302	20	322
Total	**6 089**	**556**	**6 645**

Données préliminaires pour 2023 et provisoires pour 2024.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

1. Inclut les cellules remplacées par un « x ».

Les données d'admission sont fournies uniquement en année civile.

Le montant en attente de placement au 31 janvier 2024 est de 4,8 M$ (4 placements de 1 200 000 $ CA chacun).

RP26. Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2023-2024. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.

Tableau 1. Nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés pour la catégorie d'immigration – Gens d'affaires, selon l'année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Catégorie Gens d'affaires	Nombre de CSQ délivrés
Investisseurs	764
Entrepreneurs	19
Travailleurs autonomes	92
Total	**875**

Source : Direction de l'information de gestion (DIG), ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Extraction en date du 4 février 2024.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés dans la catégorie d'immigration – Gens d'affaires à la suite d'une décision favorable obtenue en révision d'une demande administrative, selon l'année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Catégorie Gens d'affaires	Nombre de CSQ délivrés
Investisseurs	14
Entrepreneurs	0
Travailleurs autonomes	0
Total	**14**

Source : Équipe de la révision administrative, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Données fournies à la Direction de l'information de gestion (DIG) le 4 février 2024.

RP27. Taux de présence pour 2023 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par :

a) immigration économique;
   a. investisseurs
   b. entrepreneurs
   c. travailleurs autonomes
   d. travailleurs qualifiés
      i. Programme régulier
      ii. PEQ
b) Réfugiés
c) Regroupement familial

En janvier 2024, le taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec de 2013 à 2022 est de 74,1 %[1].

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas du taux de présence par programme, mais par catégorie d'immigration.

[1] Pour la population présentée, une personne est considérée présente si elle a une carte d'assurance maladie valide en janvier 2024. Les autres personnes peuvent être décédées, parties du Québec ou y être toujours présentes sans avoir fait la demande de la carte ou de son renouvellement. Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2023 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2023 sont incomplètes en janvier 2024 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission au Québec.

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2013 à 2022 et présente en janvier 2024 (en %), selon la catégorie d'immigration et la connaissance du français et de l'anglais par année d'admission

Catégorie	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**Total**
Immigration économique (Total)	65,0	62,5	62,2	64,9	62,9	66,9	67,7	79,0	85,1	74,8	68,5
Investisseurs	*11,9*	*14,6*	*13,2*	*14,6*	*15,2*	*18,0*	*17,8*	*31,5*	*29,2*	*19,6*	*16,7*
Entrepreneurs	*59,6*	*56,8*	*56,7*	*56,5*	*68,9*	*76,9*	*73,1*	*82,6*	*69,1*	*58,9*	*64,4*
Travailleurs autonomes	*64,8*	*55,3*	*65,5*	*53,9*	*27,8*	*52,6*	*67,7*	*80,0*	*87,5*	*27,6*	*57,5*
Travailleurs qualifiés	*71,3*	*68,1*	*71,6*	*72,4*	*70,2*	*74,0*	*75,1*	*83,2*	*88,7*	*81,6*	*75,4*
Regroupement familial	*79,1*	*80,8*	*82,3*	*83,0*	*84,6*	*86,4*	*86,4*	*87,6*	*87,8*	*80,0*	*83,7*
Réfugiés et personnes en situation semblable	78,8	78,1	82,2	78,0	80,3	77,5	80,0	77,5	84,2	83,2	80,2
Autres immigrants[1]	84,2	83,0	88,0	90,1	88,3	88,8	92,6	88,0	83,1	84,7	86,2
Langues connues[2]	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**Total**
Français seulement	82,5	82,7	84,6	86,0	87,3	89,4	89,6	90,0	91,9	87,9	86,9
Français et anglais	69,0	66,4	71,2	73,0	74,3	79,3	81,3	86,7	88,0	80,2	76,8
Connaissant le français	*75,7*	*74,0*	*77,8*	*79,3*	*80,4*	*84,1*	*85,5*	*88,2*	*89,6*	*83,8*	*81,6*
Anglais seulement	54,7	54,0	57,2	59,9	58,3	60,7	61,1	68,9	74,4	60,1	60,6
Ni français ni anglais	63,5	64,2	62,3	63,9	65,3	66,4	67,4	75,3	81,2	65,8	66,2
Total	**69,7**	**68,4**	**70,2**	**71,5**	**71,4**	**73,8**	**74,7**	**81,6**	**85,6**	**77,1**	**74,1**

1. Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas d'ordre humanitaire.

2. Connaissances linguistiques déclarées au cours du processus d'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

Tableau 2. Population immigrante admise au Québec de 2013 à 2022 et présente en janvier 2024 (en %), selon la région de résidence et la catégorie d'immigration

Région de résidence	Immigration économique	Regroupement familial	Réfugiés et personnes en situation semblable	Autres immigrants	Total
Bas-Saint-Laurent	0,4	0,4	0,4	0,1	0,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,4	0,4	0,0	0,0	0,3
Capitale-Nationale	8,7	5,9	6,3	1,8	7,4
Mauricie	1,2	1,1	1,5	0,9	1,2
Estrie	2,1	2,5	6,6	0,8	2,9
Montréal	49,0	47,8	41,0	61,6	47,8
Outaouais	3,6	3,9	4,0	1,7	3,7
Abitibi-Témiscamingue	0,3	0,4	0,1	0,1	0,3
Côte-Nord	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2
Nord-du-Québec	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Chaudière-Appalaches	2,2	1,5	0,5	0,8	1,7
Laval	6,0	8,9	17,2	9,1	8,6
Lanaudière	3,0	4,1	3,2	7,0	3,4
Laurentides	3,9	4,9	3,7	3,4	4,2
Montérégie	18,0	16,7	13,3	11,3	16,8
Centre-du-Québec	0,7	0,9	2,2	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP28. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2013 et 2023.

Tableau 1. Soldes migratoires international, interprovincial et total[1] pour le Québec, 2013 à 2023[2]

Année	Solde migratoire international	Solde migratoire interprovincial	Solde migratoire total
2013[r]	43 712	-13 346	30 366
2014[r]	40 679	-14 503	26 176
2015[r]	39 164	-14 200	24 964
2016[r]	44 266	-10 592	33 694
2017[r]	45 746	-6 000	39 746
2018[r]	45 727	-6 100	39 627
2019[r]	36 483	-3 062	33 421
2020[r]	23 443	-4 603	18 840
2021[r]	45 438	-4 423	41 015
2022[r]	63 540	-6 817	56 723
2023	N.D.*	N.D.*	N.D.*
Moyenne 2013-2022	**42 822**	**-8 365**	**34 457**

* ND = Non disponible

1. Le solde migratoire international correspond à la différence entre l'immigration (nombre de nouvelles admissions) et l'émigration nette (somme des personnes émigrantes et des personnes temporairement à l'étranger auxquelles sont soustraites les personnes immigrantes de retour). Le solde migratoire interprovincial correspond à la différence entre le nombre de personnes entrantes en provenance d'autres provinces canadiennes et le nombre de personnes sortantes vers d'autres provinces canadiennes. Le solde migratoire total est la somme des soldes international et interprovincial. Il ne tient pas compte des résidents non permanents.

2. Les soldes migratoires portent sur les années civiles, de janvier à décembre. Les données portent sur la période 2012 à 2022, car les estimations de 2023 ne sont pas disponibles dans les tableaux publiés par l'Institut de la statistique du Québec.

r : Données révisées.

Note sur les données : Les estimations provisoires de la migration interprovinciale sont produites à partir des fichiers du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et révisées l'année suivante à partir des dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers, plus précis et exhaustifs. Les écarts avec le cahier explicatif de l'année précédente s'expliquent également par le fait que Statistique Canada ne reçoit les données fiscales qu'après leur traitement annuel, alors que les données de l'ACE sont disponibles sur une base mensuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Migrations internationales et interprovinciales, Québec, 1961-2022*. [En ligne].

[https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internationales-interprovinciales-quebec/tableau/migrations-internationales-et-interprovinciales-quebec]. Consulté le 7 février 2024, compilation du MIFI.

RP29. Le taux de chômage et taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrantes par région administrative. L'EPA fournit les données du taux de chômage et du taux d'emploi sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l'année 2023.

Les données ne sont disponibles que pour l'ensemble de la population immigrante permanente au Québec en fonction de la durée de résidence (voir les tableaux 1 et 2). Les données sont également disponibles pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et en dehors de la RMR de Montréal (voir le tableau 3). Le taux d'emploi et le taux de chômage par pays d'origine ne sont pas disponibles. Les données sont présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent) (voir le tableau 4).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrante permanente âgée de 15 ans et plus selon la durée de résidence au Québec, 2023 (en %)

Taux de chômage (%)	**2023**
Ensemble de la population immigrante	**6,5**
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	9,4
Population immigrante admise depuis plus de 5 ans à 10 ans	7,2
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	5,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2023, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Tableau 2. Taux d'emploi de la population immigrante permanente âgée de 15 ans et plus selon la durée de résidence au Québec, 2023 (en %)

Taux d'emploi (%)	2023
Ensemble de la population immigrante	**64,9**
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	68,0
Population immigrante admise depuis plus de 5 ans à 10 ans	74,6
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	61,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2023, compilation spéciale par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Tableau 3. Taux de chômage et taux d'emploi de la population immigrante permanente âgée de 15 ans et plus selon la durée de résidence au Québec, RMR de Montréal et hors RMR de Montréal, 2023 (en %)

	Taux de chômage		Taux d'emploi	
	RMR Montréal	**Hors RMR Montréal**	**RMR Montréal**	**Hors RMR Montréal**
Ensemble de la population immigrante	**6,8**	**5,2**	**63,5**	**72,5**
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	10,1	6,9	66,0	76,3
Population immigrante admise depuis plus de 5 ans à 10 ans	7,7	5,2	73,7	79,3
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	5,7	4,6	60,7	69,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2023, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Tableau 4. Taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrante âgée de 15 ans et plus selon la région d'origine, Québec, 2023 (en %)

	Taux d'emploi	Taux de chômage
Amérique du Nord	**65,5**	**X**
Amérique latine	**69,4**	**5,4**
Amérique centrale	73,5	6,5
Caraïbes et Bermudes	65,0	5,4
Amérique du Sud	74,6	4,8
Europe	**60,7**	**5,4**
Europe occidentale	74,2	3,4
Europe orientale	65,8	6,7
Europe septentrionale	49,4	X
Europe méridionale	39,4	8,5
Afrique	**70,3**	**7,4**
Afrique occidentale	77,4	5,7
Afrique orientale	72,7	X
Afrique du Nord	66,1	7,9
Afrique centrale	77,3	8,4
Afrique du Sud	X	X
Asie	**60,8**	**7,4**
Asie occidentale et centrale	60,0	8,4
Asie orientale	60,2	7,0
Asie du Sud-Est	62,9	4,6
Asie méridionale	60,5	9,7

x : Données manquantes puisque non significatives en raison d'un échantillon trop petit.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2023, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP30. Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.

Les revenus annuels en 2023-2024 provenant des droits perçus pour les demandes de certificats de sélection du Québec – Immigration permanente relatives à la catégorie immigration économique visant les investisseurs, les travailleurs autonomes, les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés s'élèvent à (données au 31 janvier 2024) :

Catégories	Montant encaissé (K$)
Investisseurs	0,0
Travailleurs autonomes et entrepreneurs	76,9
Travailleurs qualifiés	26 328,2
Total	**26 405,1**

RP31. Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.

Au 31 janvier 2024 :

- Nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles : **9 803**
- Montant total des remboursements effectués : **9 709 028 $**
- Pourcentage de remboursement restant à être effectué : **20,2 %**
  - **3,4 %** - en attente d'information de la part des requérants. Un ou des éléments bloquent la transaction, par exemple : un compte invalide ou le refus de la devise canadienne;
  - **16,8 %** - aucun formulaire de réclamation reçu.

RP32. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le délai de traitement moyen des demandes de sélection temporaire pour études a été de 13,1 jours ouvrables.

RP33. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.

Le Ministère ne dispose pas du délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.

Le délai moyen de traitement pour le Québec des demandes de CAQ dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires en 2023-2024 (au 31 janvier 2024) est de 20,54 jours ouvrables, et ce, pour tous volets confondus.

RP34. Ventilation détaillée des dépenses pour 2023-2024, et prévisions pour 2024-2025 pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice, ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger.

Les dépenses prévues des Directions des services d'immigration du Québec à l'étranger pour l'exercice 2023-2024 sont estimées à 7,15 M$.

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES, EFFECTIF PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL DES DIRECTEUR(-TRICE)S DES DIRECTIONS DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER POUR L'ANNÉE 2023-2024

Bureau/ Antenne	Effectifs						Traitement annuel du (de la) directeur (-trice)[1]	Dépenses[1]
	Fonctionnaires québécois(e)		Employé(e) Recruté(e) localement (ERL)			Total		
	Cadre	Profession-nel(le)	Attaché(e)	Technicien(ne)	Agent(e) de soutien administratif (-ve)			
Paris	1	2	4	1	1	9	**132 000 $**	**1 853 500 $**
Bruxelles		1				**1**		**234 000 $**
Rome		1				**1**		**234 000 $**
Rabat	1	3	2	1		**7**	**98 000 $**	**1 409 000 $**
Dakar		2	2			**4**		**738 500 $**
Los Angeles/ Silicone Valley		1				**1**		**279 000 $**
Mexico	1	2	2	1		**6**	**129 600 $**	**1 169 000 $**
Bogota		1	1			**2**		**592 000 $**
Sao Paulo		1	1	1		**3**		**641 000 $**
Total	**3**	**14**	**12**	**4**	**1**	**34**	**359 600 $**	**7 150 000 $**

[1] Dépenses et traitement annuel estimées au 31 mars 2024 selon la facturation mi-exercice fournie par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie

---

RP35. Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger en 2023-2024, en indiquant, pour chacune :
a) le nom de la personne;
b) la date de l'entrée en fonction;
c) les fonctions antérieures;
d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu;
e) le titre de la fonction.

---

7 nouvelles affectations ont eu lieu au sein des directions des services d'immigration en 2023-2024, soit :

Direction des services d'immigration – Europe à Paris

- Marie-Pier Beaudoin, directrice des services d'immigration Europe, est entrée en fonction en août 2023 pour une durée de 3 ans. Elle occupait auparavant le poste de directrice à la Direction de la prévention et des enquêtes au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

- Juan Sun, conseillère en prospection et en attraction, est entrée en fonction en août 2023 pour une durée de 3 ans. Elle occupait auparavant le poste de conseillère experte Exportations à la Direction des marchés de l'Asie-Pacifique et de l'Océanie chez Investissement Québec International.

- Francis Gagnon, conseiller en prospection et en attraction, est entré en fonction en août 2023 pour une durée de 3 ans. Il occupait auparavant le poste de directeur au Bureau du Québec à Beijing.

Direction des services d'immigration – Europe, antenne à Bruxelles

- Benoit Bisson, conseiller en prospection et en attraction, est entré en fonction en novembre 2023 pour une durée de 3 ans. Il occupait auparavant le poste de conseiller à la prospection et intelligence de marché à la Direction des opérations de prospection, d'attraction et des services d'immigration à l'international du MIFI.

Direction des services d'immigration – Europe, antenne à Rome

- Hajer Aloui, conseillère en prospection et en attraction, est entrée en fonction en décembre 2023 pour une durée de 3 ans. Elle occupait auparavant le poste de conseillère en affaires politiques et publiques et à la coopération à la Délégation générale du Québec à Munich.

Direction des services d'immigration – Afrique à Rabat

- Daniela Geloso, directrice des services d'immigration Afrique, est entrée en fonction en janvier 2024 pour une durée de 2 ans. Elle occupait auparavant le poste de directrice de l'immigration temporaire au MIFI.

Direction des services d'immigration – Amérique latine à Mexico

- Audrey-Anne Royer, conseillère en prospection et en attraction, est entrée en fonction en août 2023 pour une durée de 2 ans. Elle occupait auparavant le poste de conseillère en affaires internationales au ministère de la Culture et des Communications.

RP36. Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.

Dossiers traités* par le réexamen administratif :

Année civile	2023
Demandes reçues	1 708
Décisions maintenues	823
Décisions ayant mené à un renversement	571

*Source : Réexamen administratif

RP37. Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.

La liste des consultants reconnus est disponible en ligne à l'adresse suivante : www.mifi.gouv.qc.ca/fr/reglementation-consultants/index.html.

Au 31 janvier 2024, il y avait un total de 648 consultants reconnus par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le MIFI a reçu 257 demandes dont 78 demandes de reconnaissance à titre de consultant en immigration et 179 demandes de renouvellement de reconnaissance.

Les personnes qui présentent une demande de reconnaissance à titre de consultant doivent réussir l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration. Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, il y a eu 3 séances d'examen auxquelles 126 candidats se sont inscrits, avec un taux de réussite global de 55 %.

Les candidats qui présentent une demande de reconnaissance doivent obligatoirement fournir une attestation qui indique que leur connaissance de la langue française est égale ou supérieure au niveau 7 selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*.

RP38. Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2023-2024.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration s'est abonné au portail Web de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour vérifier la véracité des déclarations relatives aux antécédents des personnes qui demandent la reconnaissance ou le renouvellement de la reconnaissance à titre de consultants en immigration.

La somme de 545,10 $ a été payée pour l'accès à cette source d'information.

Le maintien et la mise à jour du registre des consultants en immigration du Québec sont effectués par des ressources internes à qui ont été délégués les pouvoirs de la ministre en la matière.

RP39. Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2023-2024 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).

Fréquentation des services (en nombre de personnes distinctes)

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes ayant participé aux sessions Objectif intégration dans les organismes communautaires, du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

2023-2024 (au 31 janvier 2024)
6 359 (dans les organismes à but non lucratif)

Source : Direction de l'information de gestion (DIG)

Extraction des données d'INTIMM effectuée par la DMS

Données en date du 14 mars 2024.

Tableau 2. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), première rencontre uniquement, du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023

2023-2024 (au 31 décembre 2023)
43 451*

Source : Direction de l'information de gestion (DIG).

Données CERI-GES et GSI – données CERI-GES extraites le 26 juillet 2023 et données GSI extraites le 6 mars 2024. La reddition de comptes pour ce programme est trimestrielle; la plus récente date de reddition de comptes est au 31 décembre 2023.

* Sur un total de 76 589 personnes immigrantes distinctes ayant reçu des services de soutien à l'installation et à l'intégration par les organismes partenaires du Ministère pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, 43 451 ont eu une première rencontre.

RP40. Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.

Liste des partenaires du gouvernement

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI* en 2023-2024 (31 janvier 2024)
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	94 649 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	49 707 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	52 535 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	119 477 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	69 813 $
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	141 444 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	108 268 $
Projektion 16-35	Bas-Saint-Laurent	39 816 $
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent	21 330 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie - Sanam	Bas-Saint-Laurent	78 375 $
Tremplin travail Vallée de la Matapédia inc.	Bas-Saint-Laurent	17 775 $
Univers Emploi	Bas-Saint-Laurent	17 064 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	50 235 $
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	401 100 $
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	11 820 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	Capitale-Nationale	21 000 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc	Capitale-Nationale	167 764 $
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	82 809 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	Capitale-Nationale	42 000 $
Services de main-d'œuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	169 476 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	Centre-du-Québec	57 591 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI* en 2023-2024 (31 janvier 2024)
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	88 608 $
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec	66 100 $
Intro Drummondville inc.	Centre-du-Québec	182 727 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec	71 279 $
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	97 804 $
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	95 670 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet	Chaudière-Appalaches	43 998 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	133 222 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	267 885 $
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	Chaudière-Appalaches	42 660 $
Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins	Chaudière-Appalaches	56 880 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	54 747 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	57 952 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	334 125 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord	25 147 $
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	122 399 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord	146 371 $
Popco inc.	Côte-Nord	25 050 $
Entreprendre Sherbrooke	Estrie	71 400 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	282 390 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Estrie	161 700 $
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	74 222 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	37 074 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	52 002 $
Haute-Gaspésie me voici	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32 064 $
Action Famille Lavaltrie inc.	Lanaudière	100 432 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière	102 532 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI* en 2023-2024 (31 janvier 2024)
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	17 775 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	56 775 $
ABL accès accueil action	Laurentides	120 210 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	103 050 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides	21 330 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	117 600 $
Carrefour jeunesse emploi de Laval [C.J.E.L.]	Laval	46 620 $
Centre communautaire Petit Espoir	Laval	19 740 $
Femmes en emploi	Laval	31 500 $
Perspective carrière	Laval	31 028 $
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	Mauricie	42 660 $
Développement Mauricie inc.	Mauricie	20 700 $
Maison des familles de Mékinac	Mauricie	21 330 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	204 456 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	101 673 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	91 008 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	Montérégie	46 350 $
Carrefour le Moutier	Montérégie	178 500 $
CRESO Centre-conseil en emploi	Montérégie	91 800 $
Droit à l'emploi [D.E.]	Montérégie	189 744 $
Intégration Compétences	Montérégie	81 720 $
Maison de la famille des Maskoutains	Montérégie	82 431 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	449 520 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montérégie	92 430 $
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	Montérégie	63 690 $
Saint-Hyacinthe technopole	Montérégie	58 995 $
Vision Compétences	Montérégie	9 954 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	995 403 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI* en 2023-2024 (31 janvier 2024)
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	504 000 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	Montréal	315 046 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Montréal	420 155 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	397 013 $
Cari St-Laurent	Montréal	1 194 900 $
Carrefour Blé	Montréal	94 095 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	215 880 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Montréal	151 200 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal	52 500 $
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	Montréal	31 500 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	1 907 473 $
Centre des femmes de Montréal	Montréal	84 000 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	296 782 $
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	854 460 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	Montréal	272 225 $
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	81 263 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	Montréal	36 960 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Montréal	591 255 $
Maison d'Haïti	Montréal	126 000 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	Montréal	105 000 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	1 270 250 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	651 000 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Montréal	609 000 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	29 958 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI* en 2023-2024 (31 janvier 2024)
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Outaouais	186 660 $
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	151 200 $
Carrefour Emploi des Collines	Outaouais	21 015 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	17 064 $
Carrefour jeunesse emploi Papineau	Outaouais	21 078 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais	85 684 $
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais	63 240 $
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	Saguenay–Lac-Saint-Jean	47 978 $
Groupe Inclusia	Saguenay–Lac-Saint-Jean	128 570 $
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay–Lac-Saint-Jean	211 477 $
SEMO	Saguenay–Lac-Saint-Jean	78 394 $

*Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

Mécanisme de référencement

Les personnes immigrantes ayant besoin d'obtenir des services offerts par des organismes sont référées selon les critères généraux de référencement suivants :

- Le lieu de résidence de la personne immigrante;
- L'offre de service de l'organisme;
- La capacité d'accueil des organismes;
- Les langues parlées par les intervenants de l'organisme lorsque requis.

RP41. Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2023-2024.

Depuis 2003, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a conclu 178 ententes portant sur les services de francisation avec différents partenaires basés à l'étranger, essentiellement des Alliances françaises, Instituts et Centres culturels français. Ces ententes, sans engagement financier, n'ont pas de date de fin et sont donc toutes actives à ce jour.

N°	DSI	PAYS	VILLE	PARTENAIRES
1	**Afrique**	Cameroun	Bamenda	Alliance française de Bamenda
2			Dschang	Alliance française de Dschang
3		Égypte	Alexandrie	Institut français d'Égypte - Alexandrie
4			Héliopolis	Institut français d'Égypte - Héliopolis
5			Mounira	Institut français d'Égypte - Mounira
6		Maroc	Safi	Alliance française de Safi
7		Tunisie	Tunis	Alliance française de Tunis
8	**Amérique Latine**	Argentine	Buenos Aires	Centro Universitario de Idiomas
9			Buenos Aires	Alliance française de Buenos Aires
10			Cordoba	Alliance française de Cordoba
11			Mendoza	Alliance française de Mendoza
12		Bolivie	Cochabamba	Alliance française de Cochabamba
13			La Paz	Alliance française de La Paz
14			Santa Cruz de la Sierra	Alliance française de Santa Cruz de la Sierra
15		Brésil	Batista Campos, Belém	Alliance française de Bélem
16			Belo Horizonte	Alliance française de Belo Horizonte
17			Brasilândia	Alliance française São Gonçalo
18			Brasilia	Alliance française de Brasilia

N°	DSI	PAYS	VILLE	PARTENAIRES
19			Campinas	Alliance française de Campinas
20			Campo Grande	Alliance française de Campo Grande
21			Centro, São Carlos	Alliance française de Sao Carlos
22			Curitiba	Alliance française de Curitiba
23			Florianópolis	Alliance française de Florianópolis
24			Fortaleza	Alliance française de Fortaleza
25			João Pessoa	Alliance française de João Pessoa
26			Joinville	Alliance française de Joinville
27			Natal	Alliance française de Natal
28			Niteroi	Alliance française de Niteroi
29			Ouro Preto	Alliance française de Ouro Preto
30			Porto Alègre	Alliance française de Porto Alègre
31			Recife	Alliance française de Recife
32			Ribeirão Preto	Alliance française de Ribeirão Preto
33			Rio de Janeiro	Alliance française de Rio de Janeiro
34			Salvador de Bahia	Alliance française de Salvador de Bahia
35			Santo André	Alliance française de Santo André
36			Sao Jose Dos Campos	Alliance française de Sao Jose Dos Campos
37			Sao Luis	Alliance française de Sao Luis
38			Sao Paulo	Alliance française de Sao Paulo
39			São Paulo	Service national d'apprentissage commercial (SENAC)
40		Chili	Concepción	Alliance française de Concepción
41			Santiago	Institut franco-chilien
42			Viña Del Mar	Alliance française de Valparaiso

N°	DSI	PAYS	VILLE	PARTENAIRES
43		Colombie	Armenia	Alliance française d'Armenia
44			Barranquilla	Alliance française de Barranquilla
45			Bogota	Alliance française de Bogota
46			Bucaramanga	Alliance française de Bucaramanga
47			Cali	Alliance française de Cali
48			Cartagena	Alliance française de Cartagena
49			Cúcuta	Alliance française de Cúcuta
50			Medellín	Alliance française de Medellín
51			Pereira	Alliance française de Pereira
52			Manizales	Alliance française de Manizales
53			Popayán	Alliance française de Popayán
54			Santa Martha	Alliance française de Santa Martha
55		Costa Rica	San José	Alliance française de San José
56		Cuba	La Havane	Alliance française de La Havane
57		El Salvador	San Salvador	Alliance française de San Salvador
58		Équateur	Cuenca	Alliance française de Cuenca
59			Guayaquil	Alliance française de Guayaquil
60			Loja	Alliance française de Loja
61			Portoviejo	Alliance française de Portoviejo
62			Quito	Alliance française de Quito
63		Mexique	Aguascalientes	Alliance française Aguascalientes
64			Cuernavaca	Alliance française de Cuernavaca
65			Del Valle	Alliance française de Del Valle
66			Guadalajara	Alliance française de Guadalajara
67			León	Alliance française de León
68			Mérida	Alliance française de Mérida
69			Mexicali	Alliance française Mexicali
70			Mexico	Alliance française Interlomas

N°	DSI	PAYS	VILLE	PARTENAIRES
71			Mexico	Institut français d'Amérique latine
72			Mexico	Alliance française Mexico
73			Monterrey	Alliance française Monterrey
74			Morelia	Alliance française de Morelia
75			Oaxaca de Juarez	Alliance française de Oaxaca
77			Puebla	Alliance française Puebla
78			Querétaro	Alliance française de Querétaro
79			San Angel	Alliance française de San Angel
80			San Cristobal de las Casas	Alliance française San Cristobal de las Casas
81			San Luis Potosi	Alliance français San Luis Potosi
82			Tampico	Alliance française Tampico
83			Texcoco de Mora	Alliance française de Tex coco
84			Tijuana	Alliance française de Tijuana
85			Tlaxcala	Alliance française Tlaxcala
86			Toluca	Alliance française de Toluca
87			Torréon	Alliance française Torréon
88			Xalapa	Alliance française de Xalapa
89			Zacatecas	Alliance française de Zacatecas
90		Panama	Panama	Alliance française Panama
91		Paraguay	Asunción	Alliance française d'Asunción
92		Pérou	Arequipa	Alliance française d'Arequipa
93			Cuzco	Alliance française de Cuzco
94			Lima	Alliance française de Lima
95			Trujillo	Alliance française de Trujillo
96		République Dominicaine	Saint-Domingue	Alliance française de Saint-Domingue
97			Santiago de los Caballeros	Alliance française de Santiago de los Caballeros
98		Uruguay	Montevideo	Alliance française de Montevideo
99		Venezuela	Caracas	Alliance française de Caracas
100			Maracaibo	Alliance française de Maracaibo
101	**Asie / États-Unis**	Chine	Chaoyang	Alliance française de Pékin

N°	DSI	PAYS	VILLE	PARTENAIRES
102			Chengdu	Alliance française de Chengdu
103			Dalian	Alliance française de Dalian
104			Guangzhou	Alliance française de Canton
105			Hangzhou	Alliance française de Hangzhou
106			Hong Kong	Alliance française de Hong Kong
107			Jinan	Alliance française du Shandong – Jinan
108			Nanjing	Alliance française de Nanjing
109			Shanghai	Alliance française de Shanghai
110			Tianjin	Alliance française de Tianjin
111			Wuhan	Alliance française de Wuhan
112			Xi’an	Alliance française de Xi’an
113		Corée du Sud	Dongnae-gu, Busan	Alliance française de Busan
114			Jung-gu, Séoul	Alliance française de Séoul
115		Émirats Arabes Unis	Abu Dhabi	Alliance française d’Abu Dhabi
116			Oud Metha, Dubaï	Alliance française de Dubaï
117		États-Unis	Nouvelle-Orléans	Alliance Française de Nouvelle-Orléans
118			Berkeley	Alliance Française de Berkeley
119			Dallas	Alliance Française de Dallas
120			Las Vegas	Alliance Française de Las Vegas
121			Atlanta	Alliance française d’Atlanta
122			Boston	Alliance française de Boston
123			Los Angeles	Alliance française de Los Angeles
124			Minneapolis	Alliance française de Mpls/St Paul
125			New-York	Alliance française de New-York
126			Pasadena	Alliance française de Pasadena
127			Philadelphia	Alliance Française de Philadelphia
128			San Francisco	Alliance française de San Francisco
129			Scottsdale	Alliance Française du Grand Phoenix

N°	DSI	PAYS	VILLE	PARTENAIRES
130			Seattle	Alliance Française de Seattle
131			Washington	Alliance française de Washington
132		Inde	Bangalore	Alliance française de Bangalore
133			Chandigarh	Alliance française de Chandigarh
134			Kolkata	Alliance française du Bengale (Calcutta)
135			Mumbai	Alliance française de Bombay (Mumbai)
136			New Delhi	Alliance française de New Delhi
137			Nungambakkam, Chennai	Alliance française de Madras
138			Satellite, Ahmedabad	Alliance française d'Ahmedabad
139		Iran	Téhéran	Centre de langue française de Téhéran
140		Israël	Tel-Aviv	Institut français de Tel-Aviv
141		Liban	Espace des Lettres, Beyrouth	Mission culturelle française de Beyrouth (Institut français)
142		Malaisie	Kuala Lumpur	Alliance française de Kuala Lumpur
143		Philippines	Bel-Air Village Phase II, Manille	Alliance française de Manille
144			Cebu	Alliance française Cebu
145		Qatar	Doha	Centre Culturel français de Doha (Institut français)
146		Singapour	Singapour	Alliance française de Singapour
147	**Europe**	Arménie	Erevan	Alliance française d'Erevan
148		Belgique	Bruxelles	Alliance française de Bruxelles
149		Bulgarie	Blagoevgrad	Alliance française de Blagoevgrad
150			Bourgas	Alliance française de Bourgas
151			Kazanlak	Alliance française de Kazanlak - Saint-Herblain
152			Pleven	Alliance française de Pleven
153			Plovdiv	Alliance française de Plovdiv

N°	DSI	PAYS	VILLE	PARTENAIRES
154			Sofia	Institut français de Sofia
155			Stara Zagora	Alliance française de Stara Zagora
156			Varna	Alliance française de Varna
157			Veliko Tarnovo	Alliance française de Veliko Tarnovo
158		Espagne	Barcelone	Institut français de Barcelone
159			Madrid	Alliance française de Madrid
160		Grande-Bretagne	Londres	Institut français de Londres
161			Manchester	Alliance française de Manchester
162		Italie	Torino TO	Alliance française de Turin
163		Maurice	Bell Village, Îles Maurice	Alliance française de Maurice
164		Moldavie	Chisinau	Alliance française de Chisinau
165		Roumanie	Brasov	Alliance française de Brasov
166			Bucarest	Institut français de Bucarest
167			Cluj Napoca	Centre culturel français de Cluj Napoca
168			Constanta	Alliance française de Constanta
169			Iasi	Centre culturel français d'Iasi
170			Pitesti	Alliance française de Pitesti
171			Ploiesti	Alliance française de Ploiesti
172			Timisoara	Centre culturel français de Timisoara (Institut français)
173		Russie	Kazan	Alliance française de Kazan
174			Moscou	Centre culturel français de Moscou (Institut français)
175			Saint-Pétersbourg	Institut français de Saint-Pétersbourg
177		Ukraine	Dnipro	Alliance française de Dnipro
178			Kiev	Institut français de Kiev

N. B. Une même entente peut couvrir plus d'une ville dans un même pays.

Voici la liste des contrats avec des Alliances françaises pour l'octroi de cours de français aux travailleurs recrutés dans le cadre des missions de recrutement Journées Québec, ainsi que la ventilation des dépenses pour l'année 2023-2024 et crédits alloués :

Liste des contrats	Ventilation des dépenses	Crédits alloués
Contrat Alliance française de Mexico	Dépense : 3 950,00 $CAD Solde à payer[1] : 7 096,00 $CAD Total : 11 046,00 $CAD	**109 605,00 $CAD**
Contrat Alliance française de Puebla	Dépense : 56 101,74$ CAD Solde à payer : 3 120,00 $CAD Total : 59 221,74 $CAD	**94 917,00 $CAD**
Contrat Alliance française de Brasilia	Dépense : 59 101,57 $CAD Solde à payer : 7 324,00 $CAD Total : 66 425,57 $CAD	**94 807,00 $CAD**
Contrat Alliance française de Medellin	Dépense : 43 971,21 $CAD Solde à payer : 9 660,42 $CAD Total : 53 631,63 $CAD	**110 000,00 $CAD**
Contrat Alliance française de Barranquilla	Dépense : 21 765,49 $CAD Solde à payer : 12 922,00 $CAD Total : 34 687,49 $CAD	**110 000,00 $CAD**
Contrat Alliance française de Merida	Dépense : 21 624,56 $CAD Solde à payer : 6 623,76 $CAD Total : 28 248,32 $CAD	**109 467,00 $CAD**
Contrat Alliance française de Florianópolis	Dépense : 4 410,00 $CAD Solde à payer : 1 638,00 $CAD Total : 6 048,00 $CAD	**109 997,00 $CAD**
Total	**259 308,75 $CAD**	**738 793,00 $CAD**

VENTILATION DES DÉPENSES

1- Webographie

Depuis 2015, le fonds documentaire qui était autrefois acheminé aux Alliances françaises au moment de la signature d'une entente a été remplacé par une webographie regroupant des sites Internet culturels et informatifs sur le Québec. Cette webographie permet aux personnes qui ont choisi le Québec ou qui ont été sélectionnées par le Québec d'améliorer leurs compétences langagières et de mieux connaître la société, la culture et le marché du travail québécois avant le départ de leur pays d'origine.

[1] Le « solde à payer » est une estimation des montants à payer en avril 2024 pour des services rendus en 2023-2024. Il sera ainsi comptabilisé dans l'année fiscale 2023-2024.

2- Remboursement des frais de cours

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 25 remboursements ont été accordés en vertu du volet 1 du Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF), pour un montant total de 27 264,80 $. Les candidats à l'immigration acceptés ou sélectionnés par le Québec peuvent, à leur arrivée au Québec, demander le remboursement de leurs cours de français suivis à l'étranger, jusqu'à concurrence de 1 800 $.

RP42. Liste des programmes en vigueur en 2023-2024 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Programme d'appui aux collectivités*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer :

a) crédits accordés en 2023-2024;
b) prévisions pour 2024-2025;
c) nombre de personnes rejointes;
d) frais d'administration pour chaque programme
e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.

Crédits accordés en 2023-2024 – Veuillez vous référer à la réponse dans la fiche RP4.

Nombre de personnes rejointes

Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, 64 132 personnes immigrantes distinctes (Volets 1 et 2 – personnes uniques) ont bénéficié de services individuels de soutien à l'installation et à la pleine participation dans le cadre du *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration*.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 12 197 personnes ont bénéficié d'une évaluation des besoins dans Accompagnement Québec.

Les tableaux suivants présentent le nombre de bénéficiaires de l'aide financière pour les cours de français à temps complet et à temps partiel du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 :

Cours à temps complet	**Nombre**
Nombre total d'élèves	19 646
Nombre de bénéficiaires des allocations de participation	14 404
Nombre de bénéficiaires des allocations de frais de garde	2 702
Nombre de bénéficiaires des allocations de trajet ou de transport	9 025
Cours à temps partiel	**Nombre**
Nombre total d'élèves	39 170
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde	2 185
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de participation	28 868

Le PARC n'est pas un programme qui offre des services directs aux personnes immigrantes. Il soutient les ordres professionnels, les établissements d'enseignement et les autres organismes spécialisés en reconnaissance des compétences dans le développement et la mise en œuvre d'outils,

de services et d'actions visant à améliorer et à accélérer la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes.

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion des frais d'administration est centralisée et l'information à ce sujet n'est pas scindée par programme.

Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures

La reddition de comptes pour chaque programme se fait conformément aux normes en vigueur et aux dispositions des ententes convenues entre les parties.

De plus, pour le Programme québécois d'apprentissage du français, un bilan sur le programme est transmis annuellement au Secrétariat du Conseil du trésor, et des contrôles réguliers par échantillonnage sont réalisés à l'égard de l'aide financière offerte.

RP43. Copie des ententes signées en 2023-2024 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.

Aucune entente signée entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

RP44. Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2023-2024. Préciser l'objectif du transfert.

Conformément à la volonté gouvernementale annoncée en novembre 2007 d'assurer rigueur, transparence et cohérence dans la gestion des sommes allouées par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) conclut des ententes avec les ministères de l'Éducation; de l'Enseignement supérieur; de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de ces ententes, le MIFI effectue un transfert de crédits de son budget vers les budgets des ministères concernés. Le tableau ci-dessous présente les sommes transférées à chacun de ces ministères durant l'exercice budgétaire 2023-2024.

Sommes transférées aux autres ministères pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes

	2023-2024 (000 $)
Éducation	131 730,0
Enseignement supérieur	19 700,0
Emploi et Solidarité sociale	72 200,0
Santé et Services sociaux	12 219,5
Total	235 849,5

RP45. Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2023-2024 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.

	2023-2024
Effectifs, en nombre de conseillers en immigration régionale, pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration	**78**
Effectifs pour la formation linguistique[1]	449
– Professeurs occasionnels[2]	501
Total	**1 028**

[1] Il s'agit des professeurs réguliers et de tout l'effectif régulier, soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation et le personnel de soutien, affecté à la Direction générale des services de Francisation Québec, à la Direction du registraire de Francisation Québec, à la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, à la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, à la Direction de la francisation de Montréal Milieu communautaire – Est de l'Île, à la Direction de la francisation de Montréal Milieu communautaire – Ouest de l'Île, à la Direction des opérations de Francisation Québec, à la Direction des admissions et inscriptions de Francisation Québec et de la Direction de la francisation à distance et dès l'étranger. Il s'agit aussi de l'effectif régulier affecté à la Direction générale des politiques et programmes de francisation, à la Direction des projets pédagogiques et didactiques en francisation, à la Direction de la planification, programmes et partenariats de francisation et de la Direction de la francisation en milieu de travail.

Il est important de noter que la majorité de l'effectif administratif dédié à la francisation est affecté à Montréal. Certaines personnes relevant de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions sont dans les bureaux de Services Québec dans diverses régions. Le personnel enseignant régulier et occasionnel relève de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel et de la Direction de la francisation de Montréal Milieu communautaire – Est de l'Île, de la Direction de la francisation de Montréal Milieu communautaire – Ouest de l'Île tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Sources : Rapport SAGIR EI – Population au 31 janvier 2024 – extrait le 28 février 2024; secteur Intégration pour les données sur le suivi des ententes et secteur Francisation Québec pour les professeurs occasionnels.

[2] Il s'agit des professeurs occasionnels (actifs) qui répondent aux besoins de formation linguistique de la clientèle. Ces professeurs occasionnels relèvent de la région administrative de Montréal tout en étant répartis sur le territoire du Québec.

RP46. Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2022-2023.

TEMPS COMPLET

Tableau 1. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps complet[1]

Année	Nombre total de groupes actifs[2]	Nombre de participants distincts[3]
2023-2024 (au 31 janvier 2024)	1 224	19 646

[1] L'offre de cours à temps complet comprend des cours généraux – la session est de 11 semaines, de classes du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité (FIA) ou de classes du Programme d'intégration sociolinguistique adapté aux personnes immigrantes peu alphabétisées (8 ans de scolarité ou moins) (FIPA). Depuis 2022, l'offre de cours à temps complet s'est enrichie de cours de français généraux avec spécialisation et de cours de français spécialisés (classes FRT – sigle utilisé pour les élèves qui veulent s'intégrer à un secteur d'activité professionnelle ou qui appartiennent à des clientèles particulières de travailleurs). Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle, déjà couverte par les programmes existants, des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques sur les participants au cours de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

[2] Les achats de groupes sont inclus dans le résultat. Les achats de places et les référencements à des centres de services scolaires ne sont pas inclus. Le nombre total de groupes actifs comprend tous les cours ayant commencé avant le 1er avril 2023 et s'étant terminés entre cette date et le 31 janvier 2024, ainsi que tous les groupes ayant commencé entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

[3] Le total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties puisque certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.

Source – Groupes actifs : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 2 février 2024.

Source – Participants distincts : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet et Temps partiel) le 31 janvier 2024.

TEMPS PARTIEL

Tableau 2. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel[1]

Année	Nombre total de groupes actifs[2]	Nombre de participants distincts[3]
2023-2024 (au 31 janvier 2024)	2 823	39 170

[1] L'offre de cours à temps partiel comprend des cours généraux, des cours spécialisés et de la francisation en milieu de travail. Les cours donnés à l'étranger par le personnel du MIFI (les projets pilotes de francisation : Élèves à l'international et Infirmières) sont inclus.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle, déjà couverte par les programmes existants, des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques sur le nombre de participants au cours de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

[2] Les achats de places, les groupes ouverts en milieu de travail et les références de personnes immigrantes à des services de francisation offerts par les centres de services scolaires ne sont pas inclus. Dans la session d'automne 2023, il y avait quatre groupes de projet pilote, mais ils ne sont pas comptés ici puisque le milieu de formation est dans des commissions scolaires. Le nombre total de groupes actifs comprend tous les cours ayant commencé avant le 1er avril 2023 et s'étant terminés entre cette date et le 31 janvier 2024, ainsi que tous les groupes ayant commencé entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

Tous les 2 832 groupes (incluant les quatre groupes de projet pilote) ont été ouverts durant la période. Parmi ceux-ci, cinq ont été ouverts en milieu de travail.

[3] Le total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties puisque certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.

Source – Groupes actifs : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 2 février 2024.

Source – Participants distincts : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet et Temps partiel) le 31 janvier 2024.

RP47. Concernant Francisation Québec fournir :
a) L'organigramme;
b) Le nombre de ETC, ventilé par catégorie d'emploi;
c) Le budget;
d) Le nombre de demandes traitées;
e) Le nombre de demandes non-traitées;
f) Le nombre de personnes ayant débuté la francisation avant et après la création de Francisation Québec;
g) Le nombre de personnes en attente de services;
h) Le nombre de plaintes;
i) La liste des partenaires externes;
j) La liste des lieux de francisations et leur capacité ventilée par région;
k) Le nombre et proportion des personnes qui suivent le programme de francisation dans un Centre de services scolaire;
l) Le nombre des personnes qui suivent le programme de francisation dans un établissement d'enseignement supérieur et le ventiler par établissement;
m) Liste des cours de francisation réalisée en milieu de travail;
n) Nombre de résidents du Québec qui se sont prévalus du service.

---

a) L'organigramme du MIFI est disponible à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/organigramme

b) Nombre d'employés réguliers et occasionnels du secteur Francisation Québec, par catégorie d'emploi[1]

Catégorie d'emploi	Nombre d'employés
Emplois supérieurs	1
Cadres	11
Professionnels	100
Techniciens et assimilés	68
Personnel de bureau	30
Professeurs[2]	754
Total	964

[1] Excluant les étudiants et stagiaires

[2] Incluant les professeurs occasionnels (actifs) qui répondent aux besoins de formation linguistique de la clientèle.

Source : Rapport SAGIR EI-Population au 31 janvier 2024, extrait le 28 février 2024.

c) Le budget 2023-2024 en francisation est de 217 739 800 $.

d) En date du 25 janvier 2024, les demandes dont le dossier est complet est de 66 869.

e) En date du 25 janvier 2024, les demandes dont le traitement n'est pas débuté est de 3 629.

f) Le nombre des personnes distinctes qui se sont prévalus du service de francisation entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 est de 61 167. Entre le 1er juin et le 31 janvier 2024, 52 475 personnes distinctes ont été actives dans un cours à temps complet ou à temps partiel. Parmi ceux-ci, 29 591 étaient de nouveaux élèves.

g) En date du 25 janvier 2024, l'estimation des personnes en attente d'un service de francisation y compris celles prévues pour combler les mouvements d'élèves en début de session est de 28 955.

h) Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 232 plaintes recevables ont été comptabilisées.

i) et j) Liste des 138 partenaires ayant offert des cours de français en 2023-2024 :

ABC Lotbinière
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal (AIEM)
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)
Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal (Centre Prisme)
Afrique au féminin
Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants (ALAC)
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce
Bouclier d'Athéna
CARI St-Laurent
Carrefour Accès Loisirs
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA)
Carrefour d'Intercultures de Laval
Carrefour le Moutier
Carrefour Solidarité Anjou
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Bois-de-Boulogne
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières
Cégep du Vieux-Montréal

Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Gérald-Godin
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu / Centre de Brossard
Centre Alpha Le Tracé Inc.
Centre Alpha Lira
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
Centre communautaire Petit Espoir
Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI)
Centre de français L'Insulaire
Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain
Centre de promotion communautaire Le Phare inc
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes
Centre de services scolaire de Charlevoix
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Centre de services scolaire de la Baie-James
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Centre de services scolaire de la Capitale
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
Centre de services scolaire De La Jonquière
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Centre de services scolaire de la Riveraine
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Centre de services scolaire de Laval
Centre de services scolaire de l'Énergie
Centre de services scolaire de l'Estuaire
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois
Centre de services scolaire de Montréal
Centre de services scolaire de Portneuf
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
Centre de services scolaire des Affluents
Centre de services scolaire des Appalaches
Centre de services scolaire des Bois-Francs
Centre de services scolaire des Chênes
Centre de services scolaire des Découvreurs
Centre de services scolaire des Draveurs
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
Centre de services scolaire des Îles
Centre de services scolaire des Laurentides
Centre de services scolaire des Mille-Îles
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées
Centre de services scolaire des Navigateurs
Centre de services scolaire des Patriotes
Centre de services scolaire des Phares
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
Centre de services scolaire des Samares
Centre de services scolaire des Sommets
Centre de services scolaire des Trois-Lacs
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Centre de services scolaire du Fer
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue
Centre de services scolaire du Littoral
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs
Centre de services scolaire Harricana
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
Centre de services scolaire Marie-Victorin
Centre de services scolaire René-Lévesque
Centre de services scolaire Rouyn-Noranda
Centre d'éducation populaire de l'Estrie
Centre des femmes de Montréal
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (CIMOI)
Centre R.I.R.E. 2000
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)
Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique (CLAM)
Comité d'éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri (CÉDA)
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire Eastern Shores
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire English-Montréal
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier
Commission scolaire Western Québec
École multiethnique de langues et de cultures du Québec

Immersion Baie-des-Chaleurs Inc.
La Griffe d'Alpha
Le Mieux-être des immigrants
Le Pouvoir des mots
Maison Alpha ABC Côte-Nord
Maison de la Famille des Maskoutains
Maison Internationale de la Rive-Sud Inc.
Perspective Carrière
Petites-Mains
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire
PROMIS
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée
Service des loisirs Bon-Pasteur
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska
Université de Montréal
Université de Sherbrooke – Campus Longueuil
Université du Québec à Montréal (UQÀM)
Université Laval

La donnée sur la capacité ventilée par région n'est pas disponible.

k) Parmi les 61 167 personnes distinctes à un cours de français (temps complet, temps partiel et formation en ligne) entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024, 23 249 participants (représentant 38 %) ont suivi le cours dans un Centre de services scolaire.

l) Le nombre des personnes qui suivent le programme de francisation dans un établissement d'enseignement supérieur mandataire du MIFI (avec professeur du MIFI) et le ventiler par établissement :

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur	**Nombre de personnes distinctes par établissement, ayant suivi un cours de français à temps complet ou à temps partiel, entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024**
Cégep de Saint-Hyacinthe	73
Cégep de Saint-Jérôme	857
Cégep de Ste-Foy	797
Cégep André-Laurendeau	448
Cégep de Drummondville	405
Cégep de Granby	188
Cégep de Saint-Laurent	560
Cégep de Sherbrooke	445
Cégep de Trois-Rivières	611

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur	Nombre de personnes distinctes par établissement, ayant suivi un cours de français à temps complet ou à temps partiel, entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024
Cégep du Vieux-Montréal	1 249
Cégep Marie-Victorin	680
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu / Centre de Brossard	1 186
Collège de Bois-de-Boulogne	746
Collège de l'Outaouais	436
Collège de Rosemont	436
Collège Édouard-Montpetit	382
Collège Gérald-Godin	509
Collège Montmorency	958
Université de Montréal	564
Université de Sherbrooke - Campus Longueuil	369
Université du Québec à Montréal	695
Université Laval	295
Nombre de personnes distinctes sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur mandataires du MIFI	**12 324**

Le nombre total de personnes distinctes sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des établissements puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces établissements ciblés par tableau.

m) Francisation Québec a développé et mis en place une offre de services en matière de francisation des personnes au sein d'entreprises. Cette offre bonifiée vise à répondre à l'ensemble des besoins d'apprentissage du français des travailleuses et travailleurs pendant les heures rémunérées. Francisation Québec vise ainsi à contribuer à l'insertion, au maintien et à la progression en emploi en offrant des services répondant aux besoins de francisation des entreprises québécoises. Cette offre se décline en trois paliers :

1. Activités d'initiation au français pour les petites entreprises.
2. Formations courtes pour les travailleuses et les travailleurs.
3. Formations qualifiantes en milieu de travail.

n) Le nombre de résidents du Québec qui se sont prévalus du service de francisation entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 est de 59 243.

RP48. Le nombre de classes de francisation par Commission scolaire ou par Centre de services scolaires en 2023-2024 et les objectifs pour 2024-2025.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information concernant le nombre de classes par Centre de services scolaires (CSS).

Depuis la création de Francisation Québec, le 1er juin 2023, le MIFI est la porte d'entrée unique des services de francisation et réfère des élèves aux CSS. Ces derniers ont la responsabilité de la formation des groupes au sein de leur CSS.

RP49. Nombre d'élèves inscrits dans une classe de francisation par Commission scolaire ou par Centre de services scolaire bénéficiant de mesures des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française (SASAF).

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de données sur le nombre d'élèves inscrits dans une classe de francisation par Commission scolaire ou par Centre de services scolaires bénéficiant de mesures des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française. Il faut s'adresser au ministère de l'Éducation du Québec.

RP50. Nombre de demandeurs d'asile ayant suivi des cours de francisation pour l'année 2023-2024, la répartition régionale de ceux-ci, le taux de réussite moyen.

Tableau 1. Nombre de demandeurs d'asile ayant participé[1] à l'offre de francisation du MIFI, par région, 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Région[2]	Total
01 – Bas-Saint-Laurent	x
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	x
03 – Capitale-Nationale	66
04 – Mauricie	71
05 – Estrie	112
06 – Montréal	2 183
07 – Outaouais	38
08 – Abitibi-Témiscamingue	x
09 – Côte-Nord	7
10 – Nord-du-Québec	x
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x
12 – Chaudière-Appalaches	23
13 – Laval	226
14 – Lanaudière	21
15 – Laurentides	101
16 – Montérégie	191
17 – Centre-du-Québec	70
Région indisponible (francisation en ligne uniquement)	8
Total – Demandeurs d'asile (personnes uniques)	**3 107[3]**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

[1] Le statut d'immigration d'un demandeur d'asile peut évoluer au cours d'une année. La donnée présentée dans ce tableau tient compte du statut d'immigration au moment du début du cours qui est comptabilisé dans cette année financière.

[2] La région administrative associée au lieu de l'établissement offrant le cours de français.

[3] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacune des régions administratives puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'une de ces régions et ayant reçu l'allocation ciblée par tableau.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations TP/TC) le 31 janvier 2024 et rapports Moodle pour la francisation en ligne.

Tableau 2. Taux d'atteinte [réussite] du niveau visé par les cours suivis par des demandeurs d'asile[1] ayant participé à l'offre de francisation[2] et ayant fait l'objet d'une évaluation, selon la compétence langagière[3], 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Compétence langagière évaluée[3] pour les demandeurs d'asile qui suivent un programme de formation destiné aux personnes ayant une scolarité de 9 ans ou plus	**Taux d'atteinte**
Compréhension orale	83,6 %
Production orale	82,9 %
Compréhension écrite	88,4 %
Production écrite	90,2 %

Compétence langagière évaluée[3] pour les demandeurs d'asile qui suivent un programme de formation destiné aux personnes ayant une scolarité de 8 ans ou moins	**Taux d'atteinte[4]**
Interaction orale	66,7 %
Compréhension écrite	100 %
Production écrite	100 %

[1] Le statut d'immigration d'un demandeur d'asile peut évoluer au cours d'une année. La donnée présentée dans ce tableau tient compte du statut d'immigration au moment du début du cours qui est comptabilisé dans cette année financière.

[2] Les cours offerts par le MIFI sont diversifiés et respectent la maîtrise du français par le participant. Chaque niveau de cours détient son propre « niveau visé » et la réussite est mesurée sur l'atteinte ou non de ce niveau, pour chaque compétence langagière. Le niveau visé du cours dans une compétence correspond au niveau de compétence en français associé dans l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes* à chaque cours suivi et comportant une évaluation sommative finale de fin de cours. Dans le calcul, on ne tient pas compte de « Non évalué »;

[3] Pour la clientèle peu scolarisée, l'évaluation de la compétence « Interaction orale » remplace les évaluations des compétences en compréhension et en production à l'oral.

[4] Résultat à interpréter avec prudence – le nombre total des évaluations est inférieur à 7.

Source : Extraction spéciale de la Direction de l'information de gestion. Données à jour au 31 janvier 2024, extraction le 2 février 2024.

RP51. L'ensemble des organismes de francisation ayant bénéficié d'un soutien financier du gouvernement pour l'année 2023-2024 et le nombre.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve dans la fiche RP47 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP52. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2023-2024. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.

Tableau 1. Ventilation des dépenses par type de cours de francisation pour l'année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Temps complet	Temps partiel	Total
125,78 M$	93,25 M$	219,0 M$

Source : Tableau du suivi des dépenses en francisation, au 31 janvier 2024 (Direction de la planification budgétaire et financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration).

Tableau 2. Nombre de groupes dans les cours de francisation à temps complet par session en 2023-2024 (au 31 janvier)

Calendrier de formation[1] Session de formation	**Nombre de groupes actifs**[2]
2023 A	
Hiver 2023	189
Printemps 2023	190
Été 2023	208
Automne 2023	228
2023 B	
Printemps 2023	41
Été 2023	41
Automne 2023	45
Hiver 2024	43
2024 A	
Hiver 2024	239
Nombre total de groupes[2]	**1 224**

[1] L'offre de cours à temps complet comprend des cours généraux – la session est de 11 semaines, de classes du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité (FIA) ou de classes du Programme d'intégration sociolinguistique adapté aux personnes immigrantes peu alphabétisées (8 ans de scolarité ou moins) (FIPA). Depuis 2022, l'offre de cours à temps complet s'est enrichie de cours de français généraux avec spécialisation et de cours de français spécialisés (classes FRT – sigle utilisé pour les élèves qui veulent s'intégrer à un secteur d'activité professionnelle ou qui appartiennent à des clientèles particulières de travailleurs). Les lettres « A » et « B » réfèrent aux calendriers de formation à temps complet établis par Francisation Québec.

[2] Les achats de groupes sont inclus dans le résultat. Les achats de places et les référencements à des centres de services scolaires ne sont pas inclus. Le nombre total de groupes actifs comprend tous les cours ayant commencé avant le 1er avril 2023 et s'étant terminés entre cette date et le 31 janvier 2024, ainsi que tous les groupes ayant commencé entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Banques thématiques de la francisation, données extraites le 2 février 2024.

Tableau 3. Nombre de groupes dans les cours de francisation à temps partiel par session 2023-2024 (au 31 janvier)

Calendrier de formation[1] Session de formation	**Nombre de groupes actifs[2]**
2023	
Printemps	672
Été	598
Automne	763
2024	
Hiver	790
Nombre total de groupes[2]	**2 823**

[1] L'offre de cours à temps partiel comprend des cours généraux et les cours spécialisés. Les cours donnés à l'étranger par le personnel du MIFI (les projets pilotes de francisation : Élèves à l'international et Infirmières) sont inclus, ainsi que les achats de groupes.

[2] Les achats de places, les groupes ouverts en milieu de travail et les références de personnes immigrantes à des services de francisation offerts par les centres de services scolaires ne sont pas inclus. Le nombre total de groupes actifs comprend tous les cours ayant commencé avant le 1er avril 2023 et s'étant terminés entre cette date et le 31 janvier 2024, ainsi que tous les groupes ayant commencé entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Banques thématiques de la francisation, données extraites le 2 février 2024.

Tableau 4. Nombre de participants uniques, incluant la francisation en ligne (FEL), pour 2023-2024 (au 31 janvier)

Type de cours	2023-2024
Temps complet[1]	19 646
Temps partiel[1]	39 170
FEL	4 791
Total (personnes distinctes)[1]	**61 167**

[1] Le total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties puisque certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle, déjà couverte par les programmes existants, des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations TP/TC) le 31 janvier 2024. FEL : rapports Moodle, données transmises par le Registraire de la francisation et traitées par la DIG.

RP53. Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2023-2024 :
a) par centre régional;
b) pour tout le Québec.

Avant la venue de Francisation Québec, il n'était pas possible de calculer le délai moyen d'attente pour les cours à temps partiel, car les personnes ne s'inscrivaient pas au MIFI. Les travaux sont en cours et cette donnée pourra être disponible sur une base annuelle dès 2024-2025.

Le MIFI calcule le délai en comptant le nombre de jours ouvrables entre la date de réception de la demande d'admission et la date de début du premier cours.

Pour l'ensemble du Québec, le délai moyen d'attente pour les personnes ayant commencé le premier cours à temps complet entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 était de **45** jours ouvrables.

Délais moyens d'attente pour les personnes ayant commencé le premier cours à temps complet entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 – ventilation par région administrative

Région administrative	Délai moyen (jours – Ouvrables)
01 – Bas-Saint-Laurent	40,4
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,6
03 – Capitale-Nationale	38,5
04 – Mauricie	41,9
05 – Estrie	50,3
06 – Montréal	42,1
07 – Outaouais	44,3
08 – Abitibi-Témiscamingue	37,7
09 – Côte-Nord[1]	-
10 – Nord-du-Québec[1]	-
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine[1]	-
12 – Chaudière-Appalaches	38,2
13 – Laval	47,3
14 – Lanaudière	41,9
15 – Laurentides	45,0
16 – Montérégie	55,9
17 – Centre-du-Québec	50,4
Non disponible	-
Ensemble du Québec	**45,0**

[1] Pas de cours de francisation à temps complet offert dans la région, durant la période de référence.

Données : les délais moyens pour la période de traitement allant du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 ont été calculés à partir des données s'arrêtant au 12 février 2024 et mises à jour le 15 février 2024.

Source : Rapport Power BI développé par la Direction de l'intelligence d'affaires; ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP54. Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours en 2023-2024.

Cours de français en ligne

Le service de francisation en ligne (FEL) pour le stade avancé comprend 2 blocs et est offert uniquement selon la formule standard (avec tutorat). Des modules d'autoapprentissage du français dans les domaines professionnels du génie et des sciences appliquées, de la santé et des soins infirmiers ainsi que de l'administration, du droit et des affaires sont également accessibles et visent les stades intermédiaire et avancé. La FEL est accessible sur ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents.

Cours de français spécialisé par domaine d'emploi « Administration, droit et affaires »

Le Ministère offre le cours de français spécialisé « Administration, droit et affaires » qui s'adresse aux personnes désirant perfectionner leur français à l'oral et à l'écrit en lien avec ce domaine professionnel. Ces personnes possèdent déjà des qualifications, sont en emploi, suivent ou envisagent de suivre une formation professionnelle de niveau collégial ou universitaire dans une profession de ce domaine.

Dépenses pour les cours de français pour l'année 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Cours	Dépenses (K$)*
Cours en ligne	1 211,3

***** Comprend la rémunération, le fonctionnement, le transfert et les dépenses administratives au 31 janvier 2024.

RP55. Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2023-2024.

Promotion ciblée à l'étranger

- Sensibilisation des candidates et candidats potentiels à l'immigration, et des entreprises qui recrutent à l'étranger, à l'importance d'apprendre le français. Transmission d'information sur les services de francisation dès l'étranger lors des séances d'information qui leur sont offertes, ainsi que sur Québec.ca et sur le site promotionnel Choisir le Québec. Ce site mène d'ailleurs à la campagne du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), faisant la promotion de l'immigration francophone et de la banque de déclaration d'intérêt.

- Présentation des services de francisation offerts aux personnes immigrantes et de l'importance de bien connaitre le français pour une intégration réussie dans la section S'installer et s'intégrer au Québec et Apprendre le français sur Québec.ca.

- Promotion de la Francisation en ligne (FEL) et diffusion d'information sur le remboursement des cours suivis à l'étranger dans la lettre remise à toutes les candidates et candidats à l'immigration lors de l'obtention de leur CSQ ou de leur CAQ. Envoi d'un courriel promotionnel peu de temps après l'envoi de la lettre les invitant à s'inscrire à la FEL.

- Cours de français à distance ou accès à la FEL, en projet pilote ou en programme hors normes, à des travailleuses et travailleurs de divers secteurs d'activité, dont celui de la santé, recrutés à l'étranger.

- Diffusion, sur Québec.ca, d'informations sur les écoles de langues partenaires du MIFI à l'étranger et sur le remboursement par le MIFI des frais de cours de français lors du lancement de Francisation Québec le 1er juin 2023.

- Adaptation d'un dépliant pour les individus présentant les services d'apprentissage du français du gouvernement du Québec, en soutien aux directions des services d'immigration à l'étranger en août 2023.

Promotion ciblée au Québec 2023-2024

- Diffusion de l'information sur les outils, ressources et activités pour faciliter l'apprentissage du français, notamment le français utilisé dans divers domaines d'emploi, gratuitement et en accès libre sur la plateforme *Références francisation*, en collaboration avec les partenaires en francisation et les ordres professionnels. Remise de dépliants aux personnes immigrantes par le Service d'accueil à l'aéroport. Envoi d'affiches Fiers de parler français et de dépliants aux partenaires, sur demande.

- Promotion et organisation de remise de prix : depuis 2023, le prix Solange-Chalvin remplace les Mérites en francisation. Il a été remis, pour la première fois, dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, en novembre 2023. Le nouveau prix comprend trois catégories pour lesquelles quatre récompenses sont offertes :
    - Personne immigrante ayant un parcours d'apprentissage du français au Québec;
    - Personnel du MIFI enseignant le français aux personnes immigrantes;
    - Organismes partenaires du MIFI en apprentissage du français :
        - Organisme à but non lucratif,
        - Établissement d'enseignement.

- Webinaires, présentations et séances d'information sur Francisation Québec offerts à différents organismes, partenaires actuels ou potentiels, parmi lesquels :
    - des centres de services scolaires et commissions scolaires,
    - des organismes à but non lucratif agissant en francisation,
    - des institutions (cégeps et universités) agissant en francisation,
    - la Commission des partenaires du marché du travail et les membres qui y siègent,
    - des organismes d'expression anglaise et des organismes autochtones en employabilité et en éducation.

  Ces activités de promotion ont permis de rejoindre et de mobiliser plusieurs dizaines d'organisations qui ont aussi été sensibilisés à la mission de Francisation Québec.

- Intégration d'un volet francisation en milieu de travail dans les services d'accompagnement du MIFI offerts aux entreprises établies au Québec depuis juin 2023.

- Infolettre aux partenaires de Francisation Québec pour les informer des derniers développements en francisation, notamment les faits saillants par rapport aux volets Individus, Entreprises et Famille.

- Campagne Fiers de parler français : témoignages d'élèves ajoutés sur les réseaux sociaux en 2023-2024.

RP56. État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.

Programme *Soutien à la mission*

En 2023-2024, le Ministère a financé 44 organismes dans le cadre de son Programme *Soutien à la mission* (PSM). Le programme est destiné à reconnaître la contribution des organismes communautaires autonomes qui s'investissent dans les champs de mission du Ministère.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

Le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes afin de favoriser leur intégration à plus long terme. En 2023-2024, le Ministère a financé 111 organismes communautaires dans le cadre du PASI.

Programme d'appui aux collectivités

Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) est conçu pour accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue, avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec. Au total, 172 ententes étaient en vigueur dans le cadre du PAC au 31 janvier 2024, dans les 17 régions du Québec.

Programme d'aide à la reconnaissance des compétences

Le Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) appuie les projets favorisant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de guides d'informations, etc. Au 31 janvier 2024, 15 projets étaient en cours dans le cadre du PARC.

Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences

La mise en place du Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC) permet d'accorder un soutien financier aux personnes immigrantes en démarche de reconnaissance des compétences. Au 31 janvier 2024, le Ministère a versé des allocations à 1 587 bénéficiaires pour l'année 2023-2024.

Parmi les moyens d'action favorisant l'intégration des personnes immigrantes, qui sont en cours de réalisation, on trouve les autres mesures suivantes :

- Mise en place d'un parcours d'accompagnement spécialisé en reconnaissance des compétences afin de soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches de reconnaissance des compétences ou d'évaluation des études effectuées hors Québec (ECEEHQ). Ce service est offert dans le cadre du service Accompagnement Québec et est complémentaire au guichet unique en reconnaissance des compétences de Qualifications Québec.

- Déploiement régional du MIFI, qui prend appui sur 72 antennes régionales et 10 directions régionales, afin de soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes.

- Renforcement de l'offre intégrée de services aux entreprises, afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre, notamment par le déploiement du Portail employeurs sur la plateforme Arrima et la mise en œuvre de missions virtuelles dans le contexte de la crise sanitaire.

- Déploiement d'intervenants communautaires interculturels (ICI) dans les organismes partenaires du Québec, une ressource dont le rôle est de faire le pont entre les personnes immigrantes qui ont des besoins complexes ou qui présentent des facteurs de vulnérabilité et les services spécialisés dont elles ont besoin. En date du 1er avril 2023, on comptait 76 ICI dans le PASI.

- Financement du jumelage interculturel, une initiative porteuse qui fait à la fois participer les personnes immigrantes et les personnes de la société d'accueil afin de favoriser l'inclusion et réduire les préjugés. Le Ministère assure en outre toute la coordination, la formation des nouvelles ressources en matière de jumelage en milieu communautaire et la mise sur pied de communautés de pratique. En date du 1er avril 2023, 66 organismes se sont engagés à offrir des activités de jumelage interculturel.

RP57. Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesure pour 2023-2024.

L'accès à l'emploi relève principalement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN 2023-2024

Recrutement international

- Le Ministère et ses partenaires ont réalisé 11 missions de recrutement à l'étranger en 2023-2024.

- Les conventions d'aide financière triennales du Ministère signées avec les partenaires, Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville ont toujours eu cours pour l'année 2023-2024, et ce, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires pour leurs régions respectives (Montréal, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Mauricie).

Programmes et mesures en reconnaissance des compétences

- Le Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) appuie les projets favorisant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de guides d'informations, etc. Au 31 janvier 2024, 15 projets étaient en cours dans le cadre du PARC.

- Entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024, 3 cohortes de formation d'appoint financées dans le cadre des mesures en reconnaissance des compétences l'ont été en région.

- Le Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC) permet de soutenir les personnes formées à l'étranger qui suivent une formation d'appoint en français ou un stage prescrit par un organisme de réglementation. Au 31 janvier 2024, le Ministère avait versé des allocations à 1 587 bénéficiaires pour l'année 2023-2024.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

- En juillet 2020, le Ministère a mis en œuvre le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), qui permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme. En 2023-2024, ce sont 111 organismes qui ont été financés en vertu du programme. Parmi ceux-ci, 71 organismes sont situés hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

Programme d'appui aux collectivités

- Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) vise à contribuer, par l'engagement collectif de la société, à l'édification des collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

- En 2023-2024, 172 ententes sont en vigueur dans le cadre du PAC dans les 17 régions du Québec.

    - Dans le cadre du volet 1 du PAC le Ministère a financé, en 2023-2024, 58 partenaires municipaux; 52 de ces partenaires municipaux sont situés hors de la RMR de Montréal.

    - Pour l'année 2023-2024, le Ministère a financé 114 projets dans les 17 régions du Québec dans le volet 2 du PAC. De ces projets, 65 se situent hors de la RMR de Montréal.

Accompagnement Québec

- Le service Accompagnement Québec du Ministère permet d'informer les personnes immigrantes dès l'étranger sur les opportunités d'emplois en région et de les accompagner à toutes les étapes du processus d'intégration et de la reconnaissance des compétences. Le service comporte un volet emploi ainsi qu'un volet reconnaissance des compétences et prévoit du référencement de la personne immigrante vers les mesures d'employabilité du MESS.

Francisation Québec – volet aux entreprises – Activités d'initiation au français pour les petites entreprises

- Le 1er juin 2023, Francisation Québec a mis en place un nouveau service visant le français comme langue de services pour les petits commerces via trois projets pilotes.

- Dans le but d'encourager l'usage du français en milieu de travail, selon les données fournies par trois partenaires de Francisation Québec au 21 janvier 2024, un total de 167 petites entreprises ont mis en place des activités d'initiation au français dans le cadre des projets suivants :

    - « J'apprends le français » de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain;

    - « Dialogue » de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal;

    - « Développer des affaires en français » de la Fédération des chambres de commerce du Québec).

- Ces activités visent à favoriser les relations interpersonnelles et à renforcer la confiance des participantes et participants, notamment dans le commerce de détail, l'hébergement ou la restauration, dans la région administrative de Montréal, mais également en Montérégie, en Estrie et en Outaouais.

Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF)

- Le Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF) est entré en vigueur le 1er juin 2023 et vise à favoriser le développement des compétences en français des personnes dans toutes les régions du Québec.

- Dans le cadre de la francisation en milieu de travail, le PQAF permet d'offrir aux travailleuses et travailleurs des cours de français pendant leurs heures rémunérées. Les entreprises participantes peuvent bénéficier d'une aide financière pour les frais de formation et d'une compensation pour une partie du salaire de leur personnel.

- Les formations courtes pour les travailleurs et les travailleurs se sont déployées depuis le 1er juin 2023, grâce à un effort conjoint entre Francisation Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, permettant de financer 632 ententes de services pour des entreprises désirant des formations courtes permettant à leurs travailleuses et travailleurs de réaliser en français les tâches liées à leur emploi.

- Entre le 1er juin 2023 et le 31 janvier 2024, Francisation Québec a financé 44 conventions pour la mise en place de formations qualifiantes en milieu de travail pour des entreprises œuvrant dans sept régions administratives du Québec.

- Depuis le 1er novembre 2023, Francisation Québec a consolidé l'accès, par une porte d'entrée unique, permettant de centraliser les services gouvernementaux d'apprentissage du français en milieu de travail.

- Francisation Québec contribue donc à l'usage du français en milieu de travail, l'insertion, le maintien et la progression en emploi d'entreprise actives dans l'ensemble des 17 régions administratives du Québec.

RP58. État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec. (Q2) Montants investi pour l'année 2023-2024. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2).

État d'avancement des travaux

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, l'organisme Qualifications Québec a :

- continué d'assurer la mise à jour des contenus de l'ensemble du Portail, 223 fiches-professions du Portail ont été mises à jour;

- offert un accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences par un des conseillers de l'organisme à plus de 1 495 utilisateurs par téléphone, courriel et visioconférence;

- effectué 13 752 échanges, via Messenger, WhatsApp et Google, sur la reconnaissance des compétences;

- offert 39 webinaires sur la reconnaissance des compétences, soit 20 au Québec et 19 à l'international;

- mis en place des continuums de service afin de résoudre des obstacles liés à la reconnaissance des compétences dans les domaines de l'électrotechnique, de l'électricité et de l'électronique, dans le domaine de l'électromécanique, ainsi que dans le domaine de l'opération d'équipements de production.

L'organisme continue sa collaboration avec ses partenaires pour établir des liens et consolider leur adhésion et leur participation au projet, notamment avec le milieu de l'éducation, les ordres professionnels et les ministères interpellés.

L'organisme respecte les critères d'analyse du cadre d'évaluation, l'échéancier du projet ainsi que le budget.

Montant investi pour 2023-2024

La dépense en 2023-2024 au 31 janvier 2024 pour l'avancement des travaux de Qualifications Québec a été de 380 000 $ pour la nouvelle convention signée en octobre 2022.

RP59. Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.

Le recrutement à l'international et la régionalisation

En 2023-2024, le Ministère a accompagné les entreprises québécoises ayant de grands besoins de main-d'œuvre dans le cadre de missions de recrutement à l'international. Entre avril 2023 et le 31 janvier 2024, le Ministère et ses partenaires ont réalisé 10 missions de recrutement à l'étranger. Des entreprises provenant de toutes les régions administratives du Québec ont participé aux missions de recrutement et ont ainsi bénéficié d'un accompagnement du Ministère et de ses partenaires.

Les directions des services d'immigration du Ministère à l'étranger jouent un rôle actif en amont dans la promotion du Québec et de ses 17 régions administratives comme destination de choix, notamment en présentant les avantages socio-économiques à s'y établir et en insistant sur les attraits particuliers de chaque région afin d'en accroître leur visibilité lors des webinaires, des séances d'information organisées ou encore en initiant des collaborations avec les médias et relayeurs d'information locaux. Par ailleurs, entre avril 2023 et le 31 janvier 2024, 32 séances portant spécifiquement sur les régions du Québec ont été organisées.

Les conventions d'aide financière triennales du Ministère signées avec ses partenaires Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville étaient toujours en cours pour l'année 2023-2024, et ce, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires pour leurs régions respectives (Grand Montréal, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Mauricie). Ces organismes possèdent une expertise en matière de développement économique et contribuent au rayonnement international de leurs régions respectives. Le soutien financier octroyé par les ententes conclues avec le Ministère leur permet d'accompagner des entreprises dans leurs activités de recrutement de travailleurs étrangers ainsi que d'attirer et de retenir des étudiants étrangers.

Initiatives favorisant la régionalisation de l'immigration et la migration secondaire

Le Ministère assume un rôle de coordination par la mise en place d'initiatives qui permettront d'aborder diverses problématiques qui entravent l'établissement des personnes immigrantes en région, par exemple la non-disponibilité de logements ou de services publics.

Le MIFI a notamment mis en œuvre un projet avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), auquel quatre conférences administratives régionales (CAR) participent pour expérimenter des initiatives concertées répondant aux besoins régionaux ou locaux. Les CAR ont établi le portrait des problématiques de leur région, identifier certaines pistes de solutions et utiliser l'ensemble des leviers possibles afin de résoudre divers problèmes. Quatre régions administratives ont été ciblées, soit la Chaudière-Appalaches, le Nord-du-Québec, l'Outaouais et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le Ministère a diffusé, le 9 mai 2022, le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration qui vise les trois objectifs suivants :

- Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Le MIFI s'engage à mettre en œuvre les 17 leviers inscrits dans le Plan en invitant ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux à agir de façon concertée pour proposer des solutions innovantes.

Le MIFI invite à présenter une demande de sélection permanente toutes les personnes qui déposent une déclaration d'intérêt, qui ont une offre d'emploi validée (OEV) à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal et qui connaissent le français. Depuis janvier 2024, les personnes qui détiennent des OEV à l'extérieur de la CMM doivent avoir minimalement une connaissance du français à l'oral de niveau 7 selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétences en français* afin d'être invitées. Auparavant, toutes les personnes ayant une offre d'emploi validée étaient invitées, sans égard à leur connaissance du français. Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 2 141 personnes avec une OEV hors CMM ont été invitées à présenter une demande de sélection permanente.

Programme d'appui aux collectivités

Le *Programme d'appui aux collectivités* (PAC) vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

Au 31 janvier 2024, 172 ententes étaient en vigueur dans le cadre du PAC dans les 17 régions du Québec.

- Dans le cadre du volet 1 du PAC, le Ministère a financé, en 2023-2024, 58 partenaires municipaux; 52 de ces partenaires municipaux sont situés hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.
- Pour l'année 2023-2024, le Ministère a également financé 114 projets dans les 17 régions du Québec dans le cadre du volet 2 du PAC à l'intention des OBNL et des coopératives. 65 de ces projets se situent hors de la RMR de Montréal.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

Le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser

leur intégration à plus long terme. Ce sont 111 organismes avec qui le ministère a signé des ententes en vertu du programme. Parmi ceux-ci, 71 organismes sont situés hors de la RMR de Montréal.

En date du 31 janvier 2024, le Programme permettait aussi de financer 28 organismes pour offrir des services de régionalisation soit présenter les opportunités d'établissement en région aux personnes immigrantes et les accompagner dans leur projet de régionalisation.

Le Ministère finance aussi le regroupement Emplois en régions, qui comprend les organismes PROMIS, INICI (anciennement Accueil liaison pour arrivants) et le Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ), pour offrir des services de régionalisation et ainsi favoriser la migration secondaire en région des personnes immigrantes installées dans la RMR de Montréal. Afin de répondre à son mandat, Emplois en régions entretient et développe des liens collaboratifs avec les partenaires du Ministère dans 17 régions administratives.

Un projet pilote proposant des mesures incitatives pour une expérience en région a été lancé le 1er septembre 2022 dans le cadre du PASI afin de faire découvrir aux personnes immigrantes les avantages de vivre en région lors d'un séjour unique. Le projet pilote auquel participent cinq organismes, situés dans cinq régions administratives différentes, se poursuivra jusqu'au 31 août 2024. En date du 1er août 2023, 17 expériences en régions ont été organisées par les organismes dans le cadre du projet pilote et 197 personnes immigrantes y ont participées. Parmi celles-ci, 18 ont quitté la RMR de Montréal pour s'établir définitivement en région.

Accompagnement Québec

Accompagnement Québec est un service offert aux personnes immigrantes dès l'étranger et dans toutes les régions du Québec. Avec ce service, les personnes immigrantes bénéficient du soutien d'une agente ou d'un agent d'aide à l'intégration pour établir un plan d'action individualisé dans différents domaines qui touchent à l'installation et l'intégration. L'agent d'aide à l'intégration réfère, au besoin, la personne immigrante vers des ressources ou services pour lui fournir de l'aide dans ses démarches.

Des services en pré-départ sont offerts aux personnes immigrantes à l'étranger afin de les accompagner dans leur projet de régionalisation, notamment en leur fournissant des informations sur les régions et les possibilités d'établissement.

Les personnes immigrantes qui souhaitent s'établir en région ou explorer les opportunités d'installation en région sont orientées vers des ressources et services disponibles pour obtenir les services en installation et intégration dont elles ont besoin dans la région de leur choix.

Également, si elles ont des besoins en reconnaissance des compétences, elles pourront être référées vers un conseiller en reconnaissance des compétences qui les accompagnera dans n'importe quelle région du Québec.

Projet de reconnaissance des compétences des infirmiers et infirmières recrutés à l'international (PRCIIRI)

Ce projet vise à recruter 1 000 infirmières et infirmiers en diversifiant les bassins francophones. Une fois arrivées au Québec, les personnes sélectionnées par les établissements de santé effectuent une formation d'appoint prescrite par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), soit une attestation d'études collégiales (AEC), offerte par des cégeps en région.

Durant leurs études, elles peuvent, selon leur disponibilité et leur capacité, travailler à temps partiel comme préposées aux bénéficiaires.

Afin de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour l'accueil, l'installation, l'intégration et l'établissement durable des candidates et candidats et leur famille, des comités régionaux ont été mis sur pied dans chacune des régions (17). Ces comités, sous le leadership des directions régionales du Ministère, ont pour mandat de mobiliser la collectivité d'accueil et impliquer les partenaires du milieu dans l'identification de solutions répondant aux enjeux d'installation et d'intégration afin de préparer l'arrivée des participantes et participants et les accompagner dans leurs démarches.

Afin de répondre aux besoins d'installation et d'hébergement temporaire des personnes participantes et de leur famille, un financement a été accordé aux organismes partenaires sur le territoire dans le cadre du volet 5 du Programme d'accompagnement et de soutien à l'installation (PASI). Pour les phases 1, 2, 3 et 4 du projet, 31 conventions d'aide financières ont été signées, totalisant un engagement financier d'environ 1,97 M$ pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

De plus, toutes les personnes participantes au projet bénéficient des services d'Accompagnement Québec dès l'étranger et une fois à leur arrivée afin de s'assurer du succès de leur installation et favoriser leur établissement durable en région.

Autres mesures d'accélération du processus de régionalisation de l'immigration

Le réseau régional du Ministère, dont le déploiement s'est amorcé en 2018-2019, est actuellement composé de 10 directions régionales et de 72 antennes. Le Ministère est présent dans toutes les régions.

Une mesure d'attraction des personnes étudiantes étrangères en région a été annoncée en mai 2022 et a pris effet en septembre 2023. Une exemption des droits de scolarité supplémentaires sera offerte à plus de 2 300 personnes étudiantes étrangères qui étudieront en français, hors Communauté métropolitaine de Montréal, dans un programme d'études collégial technique ou universitaire visé par l'Opération main-d'œuvre.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 3 des 13 cohortes de formation d'appoint financées dans le cadre des mesures en reconnaissance des compétences l'ont été en région.

RP60. Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2023-2024, ainsi que le délai de traitement et la proportion de celles-ci réalisée avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 17 579 avis ont été rendus.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le délai de traitement moyen d'une évaluation comparative a été de 81 jours ouvrables.

Le Ministère ne dispose pas de l'information sur la proportion d'évaluations comparatives délivrées avant la délivrance de certificat de sélection du Québec (CSQ).

RP61. Pour 2023-2024, veuillez fournir les informations suivantes :
a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence);
b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée;
c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année;
d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).

Le niveau de connaissance du français, selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*, n'est pas disponible dans les formulaires d'admission.

a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence);

Tableau 1. Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français[1] au cours du processus d'admission au Québec, selon la catégorie d'immigration, 2023 et janvier 2024

Catégories d'immigration	2023	Janvier 2024
Immigration économique	20 153	1 591
Regroupement familial	4 573	212
Réfugiés et personnes en situation semblable	1 498	267
Autres immigrants	548	27
Total	**26 772**	**2 097**

Données préliminaires pour 2023 et provisoires pour janvier 2024.

[1] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

b) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée.

Tableau 2. Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec et ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Année d'admission au Québec	Nombre de personnes distinctes ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne (FEL) avant leur arrivée (cours suivi depuis l'étranger) **
2023	219
2024 (au 31 janvier 2024)	16

* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré le français seulement ou le français et l'anglais.

** Les personnes ayant été inscrites à des cours FEL hors Québec, entre le 1er avril 2013 et le 31 janvier 2024.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion (DIG), données extraites le 2 février 2024.

c) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant participé à un cours de francisation dans la première année, la deuxième, la troisième, ou la quatrième.

Tableau 3. Participation à un cours de français au MIFI des personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec, admises en 2023 ou en 2024 (au 31 janvier 2024)

Période d'admission	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français[3]	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français, participant au temps complet et/ou temps partiel pendant la 1re année suivant l'admission ou avant l'admission[1]
2023 et 2024 (janvier)[2]	**28 869**	**1 015**

* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission.

[1] La première année suivant l'admission correspond aux mois de l'année civile dans laquelle les personnes ont été admises, soit dans ce cas-ci 2023 ou 2024.

[2] Données préliminaires.

[3] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 2 février 2024.

d) Le nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge.

Tableau 4a. Nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître le français[1] au cours du processus d'admission au Québec, selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge, année civile 2023

	Immigration économique		**Regroupement familial**		**Réfugiés et personnes en situation semblable**		**Autres immigrants**		**Total**
	n	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**
0 - 5 ans	1 850	31,0	118	14,9	32	5,2	11	5,6	2 011
6 - 10 ans	2 470	41,4	277	34,9	245	39,5	106	53,5	3 098
11 - 16 ans	1 653	27,7	399	50,3	343	55,3	81	40,9	2 476
Total	**5 973**	**100,0**	**794**	**100,0**	**620**	**100,0**	**198**	**100,0**	**7 585**

Données préliminaires pour 2023.

1. Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Tableau 4b. Nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître le français[1] au cours du processus d'admission au Québec, selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge, année civile 2024 (au 31 janvier 2024)

	Immigration économique		**Regroupement familial**		**Réfugiés et personnes en situation semblable**		**Autres immigrants**		**Total**
	n	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**
0 - 5 ans	137	30,9	x	n.d.	x	n.d.	x	n.d.	141
6 - 10 ans	196	44,1	x	n.d.	x	n.d.	x	n.d.	240
11 - 16 ans	111	25,0	x	n.d.	x	n.d.	x	n.d.	219
Total	**444**	100,0	**20**	100,0	**130**	100,0	**6**	**100,0**	**600**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

Données provisoires pour janvier 2024.

1. Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

RP62. La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenues financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2023-2024.

Francisation Québec conduit et gère l'action gouvernementale des services d'apprentissage du français, notamment en matière de francisation des personnes au sein d'entreprises. En réponse à cette nouvelle obligation, une offre bonifiée de services pour répondre à l'ensemble des besoins d'apprentissage du français des travailleuses et travailleurs pendant les heures rémunérées a été développée. Francisation Québec vise ainsi à contribuer à l'insertion, au maintien et à la progression en emploi en offrant des services répondant aux besoins de francisation des entreprises québécoises. Cette offre se décline en trois paliers :

- Activités d'initiation au français pour les petites entreprises;
- Formations courtes pour les travailleuses et les travailleurs;
- Formations qualifiantes en milieu de travail.

2023-2024 représente une année de transition. Les paliers 1 et 3 ont été annoncés le 1er juin 2023. La prise en charge du palier 2 a démarré le 1er novembre. Les formations courtes pour les travailleuses et les travailleurs ont été offertes par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale jusqu'au 31 octobre 2023. Depuis le 1er novembre 2023, Francisation Québec a consolidé l'accès, par une porte d'entrée unique, permettant de centraliser les services gouvernementaux d'apprentissage du français en milieu de travail.

Liste des entreprises distinctes soutenues financièrement pour mettre en place des cours de français en milieu de travail

1. 3595650 Canada Inc.
2. 7015313 Canada Inc.
3. 8394687 Canada Inc.
4. 9026-7139 Québec Inc.
5. 9151-6584 Québec Inc.
6. 9193-0941 Québec Inc.
7. 9308-7930 Québec Inc.
8. 9388-9988 Québec Inc.
9. 9389-8179 Québec Inc.
10. 9435964 Canada Inc.
11. 9448-2510 Québec Inc.
12. Accuratech Machining Inc./Usinage Accuratech Inc.
13. Acier Bouchard Inc.
14. Acier Picard Inc.
15. Assurart Inc.
16. Avril Super marché Santé

17. B2C International Inc.
18. Blikle Canada Inc.
19. Brasseur de Montréal
20. Cadres Verbec Inc.
21. Camions A & R Dubois Inc.
22. Carrières Bernier Limitée
23. CB3 Inc.
24. Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM)
25. Club de Golf Rawdon
26. Club Roue du Roi
27. Constructions Deric Inc.
28. CPE le Jardin des rêves Inc.
29. Croisières Navark Inc.
30. Divex Marine Inc.
31. Éditions de téléphone rouge Inc.
32. Engrenages Sherbrooke
33. Espace Symbiose Architecture
34. Garage Tardif Limitée
35. Giard CPA
36. Gilles Ferron Inc.
37. GLT Inc.
38. Groupe Colabor Inc.
39. Hydrosage
40. Idenco Canada Limitée
41. Inter-Boucherville Inc.
42. Laboratoire développement Réal Inc.
43. Leadon Opérations (Montréal)
44. Les Accessoires Géo-Roc-For Inc.
45. Les éditions Goélette Inc.
46. Les entreprises Michel Marchants Inc.
47. Les entreprises Paul Claessens
48. Les promotions Rodel Inc.
49. Les Usinages Mallette Inc.
50. Liard Industries Inc.
51. LJL Mécanique Inc.
52. Mark3ting Digital Marketing solutions
53. Matritech Inc.
54. Michel St-Arneault Inc.
55. Mission communautaire de Montréal
56. Mitjavila Canada Inc.
57. Mount Royal Walsh Inc.
58. Nétur Inc.
59. Paralem Architectures Inc.
60. Plastiques Berri Canada Inc.
61. Productions La Fayette Inc.

62. Produits métalliques Bussières Inc.
63. Rampes Katena Inc.
64. STC Acoustique 2015 Inc.

Par ailleurs, s'ajoute à cette liste les projets qui ont été expérimentés dans le but d'impliquer les entreprises dans la mise de place de cours pour leurs travailleuses et travailleurs, dont les formations sont offertes dans les locaux des entreprises en dehors des heures de travail.

Voici la liste des entreprises où un projet a été expérimenté :

1. IKEA
2. Peerless Inc.
3. Tata Consultancy Services

RP63. Taux de décrochage des cours de francisation en 2023-2024 par région administrative :

Le taux de décrochage repose ici sur le calcul du ratio des élèves ayant débuté et quitté un cours avant la fin par rapport au nombre total de participations.

TEMPS COMPLET

Tableau 1. Taux de décrochage des élèves dans les cours à temps complet

Région	Taux (%) 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
01. Bas-Saint-Laurent	4,8
02. Saguenay–Lac-Saint-Jean	22,2
03. Capitale-Nationale	9,8
04. Mauricie	11,7
05. Estrie	9,2
06. Montréal	8,7
07. Outaouais	10,7
08. Abitibi-Témiscamingue	21,4
09. Côte-Nord[1]	-
10. Nord-du-Québec[1]	-
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine[1]	-
12. Chaudière-Appalaches	13,1
13. Laval	11,3
14. Lanaudière	10,6
15. Laurentides	9,4
16. Montérégie	10,2
17. Centre-du-Québec	9,3
Total	**9,8**

[1] Pas de cours de francisation à temps complet offert dans la région, durant la période de référence.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 2 février 2024.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

TEMPS PARTIEL

Tableau 2. Taux de décrochage des élèves dans les cours à temps partiel

Région	Taux (%) 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
01. Bas-Saint-Laurent	7,8
02. Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,5
03. Capitale-Nationale	11,3
04. Mauricie	15,7
05. Estrie	13,4
06. Montréal	15,2
07. Outaouais	11,8
08. Abitibi-Témiscamingue	7,8
09. Côte-Nord	5,1
10. Nord-du-Québec [1]	-
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,1
12. Chaudière-Appalaches	9,9
13. Laval	15,6
14. Lanaudière	15,1
15. Laurentides	14,7
16. Montérégie	13,8
17. Centre-du-Québec	13,3
Total	**14,2**

[1] Pas de cours de francisation à temps partiel offert dans la région, durant la période de référence.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 2 février 2024.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

RP64. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2023-2024, ventilation des crédits alloués en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Fournir une ventilation mensuelle.

Seules les données de l'année financière 2023-2024 sont présentées ici. Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes. En outre, le Ministère ne dispose pas des prévisions pour 2024-2025.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés aux requérants principaux et aux personnes à charge dans le PEQ selon les volets Diplômés du Québec et Travailleurs étrangers temporaires, ventilé par mois, 2023-2024

PEQ	**Année financière de délivrance du CSQ**
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
PEQ volet Diplômés	**3 316**
Avril	215
Mai	308
Juin	385
Juillet	375
Août	310
Septembre	387
Octobre	344
Novembre	415
Décembre	270
Janvier	307
PEQ volet Travailleurs	**5 404**
Avril	217
Mai	573
Juin	687
Juillet	405
Août	562
Septembre	554
Octobre	661
Novembre	736
Décembre	488
Janvier	521
Total	**8 720**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion, données au 31 janvier 2024, date d'extraction : 4 février 2024.

Tableau 2. Nombre de demandes refusées dans le PEQ selon les volets Diplômés du Québec et Travailleurs étrangers temporaires, ventilé par mois, 2023-2024 (sont ici considérés les requérants principaux et les personnes à charge)

PEQ	Année financière de complétion du dossier
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
PEQ volet Diplômés	**384**
Avril	23
Mai	14
Juin	23
Juillet	36
Août	31
Septembre	44
Octobre	49
Novembre	47
Décembre	48
Janvier	69
PEQ volet Travailleurs	**293**
Avril	16
Mai	22
Juin	21
Juillet	21
Août	39
Septembre	32
Octobre	41
Novembre	35
Décembre	30
Janvier	36
Total	**677**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion (DIG), données au 31 janvier 2024. Date d'extraction : 4 février 2024.

RP65. Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ou à l'encontre du Ministère en 2023-2024. Coûts liés à ces actions.

3 demandes de pourvoi en contrôle judiciaire ont été déposées à l'encontre du Ministère entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 à la Cour supérieure. Les coûts liés à ces actions sont de **386 $**.

Toutefois, des coûts de **3 724,02 $** sont liés à un recours, déposé en 2022, qui était en cours entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

54 recours ont été déposés à l'encontre du Ministère devant le Tribunal administratif du Québec entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024. Il n'y a aucun coût lié à ces recours.

Bien qu'aucun dossier n'ait été ouvert en 2023-2024 devant la Cour fédérale, des coûts de **767,18 $** sont liés à un dossier, déposé en 2022, qui était en cours entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

Aucun dossier n'a été ouvert à la Commission d'accès à l'information (CAI) en 2023-2024, toutefois, des coûts de **14 726,40 $** sont liés à 1 dossier, déposé en 2019 présentement en cours devant la CAI et déboursés entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

Entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024, des accusations ont été portées par le Directeur des poursuites criminelles et pénales à l'encontre de 3 contrevenants pour avoir agi comme consultant en immigration sans être reconnus par la ministre et 1 contrevenant pour avoir communiqué à la ministre un renseignement faux ou trompeur. Il n'y a aucun coût lié à ces recours.

2 plaintes ont été déposées à l'encontre du Ministère devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024. Il n'y a aucun coût lié à ces plaintes.

RP66. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune :
a) le coût;
b) le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction;
c) le nom des employés participants;
d) le nombre de candidats rencontrés;
e) le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité; et qui ont été admis au Québec;
f) le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité;
g) les organismes accompagnateurs;
h) les pays visités.

Au 31 janvier 2024, 10 missions de recrutement international ont été réalisées en 2023-2024 par le Ministère et ses partenaires, Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED).

Pour l'année 2023, les réponses aux sous-questions a), b) et h) se trouvent à la fiche RP7 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

Journées Québec Colombie – 29 mars au 3 avril 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Viviana Valdez (non présente physiquement), Linda Jodoin, Roxanne Bourgault DSI Amérique latine : Briseida Cacho Valadez, Ximena Carrazco, Laurence Pépin-Lafond et Myriam Savard-Lajeunesse
d. le nombre de candidats rencontrés	1 195
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	206 embauches ont été confirmées par les entreprises participantes, ce qui signifie un nombre potentiel de 206 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	SDED, QI

Journées Québec Brésil – 26 avril au 1er mai 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Kathleen Bécotte, Elaine Ramos, Richère Lefebvre (non présente physiquement), Roxanne Bourgault DSI Amérique latine : Fanny Marcoux, Frederico Pires Avelar Chagas, Hercules Kuster dos Reis, Sarah Sanchez, Malika Croteau
d. le nombre de candidats rencontrés	689
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	129 embauches ont été confirmées ce qui signifie un nombre potentiel de 129 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	QI

Journées Québec Tunisie – 26 avril au 1er mai 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Ana Amélia Rondon, Daniel Lantin (non présent physiquement), Sergey Yashunin DSI Afrique : Nawfel Bensalah , Hanafi Tessa, Johanne Dion, Marc Laprade, Nouhaila Zanouny
d. le nombre de candidats rencontrés	901 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	158 embauches ont été confirmées ce qui signifie un nombre potentiel de 158 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	MI

Journées Québec Europe en virtuel – 12 au 16 juin 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Johanna Bouchard, Manina Lucas, Julie Poliquin DSI Europe : Amaury Luthun, Paul Trottier, Paul Goret, Nathalie Narboni-Isal, Sophie Gagnon
d. le nombre de candidats rencontrés	749 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	177 embauches ont été confirmées par les entreprises, ce qui signifie un nombre potentiel de 177 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	QI, MI, SDED

Journées Québec Aéronautique Paris, Le Bourget – 23 au 24 juin 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Elaine Vieira Ramos, Julie Poliquin DSI Europe : Nathalie Narboni-Isal, Paul Trottier
d. le nombre de candidats rencontrés	135 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	13 embauches ont été confirmées par les entreprises, ce qui signifie un nombre potentiel de 13 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	MI, IQI

Journées Québec Afrique subsaharienne en virtuel – 25 au 29 septembre 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Timothy Weynerowski, Linda Jodoin, Yanick Bonny, Sergey Yashunin DSI Afrique : Angela Rose Ndiaye, Karim Chouaib, Abdou Bousso, Genia Cishahayo
d. le nombre de candidats rencontrés	487 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	121 embauches ont été confirmées par les entreprises, ce qui signifie un nombre potentiel de 121 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	SDED, QI, MI

Journées Québec Tunisie – 18 au 23 octobre 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Kathleen, Bécotte, Ana Amélia Rondon (non présente physiquement), Elaine Vieira Ramos, Sara De Luca, Sergey Yashunin, Jean-Nicolas Therrien DSI Afrique : Marie-Claude Lamonde, Johanne Dion, Nawfel Bensalah, Marc Laprade, Caroline Philippeaux, Nouhaila Zanouny
d. le nombre de candidats rencontrés	1 442 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	188 embauches ont été confirmées par les entreprises, ce qui signifie un nombre potentiel de 188 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	SDED, QI, MI

Journées Québec Brésil – 11 et 12 novembre 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Yannick Bonny, Roxanne Bourgault (non présents physiquement) DSI Amérique latine : Hercules Kuster, Frederico Chagas et Malika Croteau
d. le nombre de candidats rencontrés	1 844 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	43 embauches ont été confirmées par les entreprises, ce qui signifie un nombre potentiel de 43 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	MI

Journées Québec Mexique – 22 au 27 novembre 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Artur J. Pires, Viviana Valdez, conseillère, Daniel Lantin (non présent physiquement), Roxanne Bourgault (non présente physiquement) DSI Amérique latine : Fanny Marcoux, Michèle Dicaire, Audrey-Anne Royer, Briseida Cacho, Israel Esquivel Gomez, Malika Croteau, Johanne Dion
d. le nombre de candidats rencontrés	1 341 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	159 embauches ont été confirmées par les entreprises, ce qui signifie un nombre potentiel de 159 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
g. les organismes accompagnateurs	QI, SDED

Journées Québec France – 13 au 18 décembre 2023

c. le nom des employés participants	MIFI – Montréal : Benoit Dagenais, Johanna Bouchard, Richère Lefebvre (non présente physiquement), Mohamed Qasimi (non présent physiquement), Julie Poliquin, Mohamed Habbouche, Ana Amelia Rondon DSI Europe : Marie-Pier Beaudoin, Amaury Luthun, Paul Goret, Juan Sun, Francis Gagnon, Benoit Bisson, Hajer Aloui, Sophie Gagnon, Florence Verdeille
d. le nombre de candidats rencontrés	1 724 candidats
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Non disponible
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	199 embauches ont été confirmées par les entreprises, ce qui signifie un nombre potentiel de 199 personnes pouvant déposer une demande d'autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire
g. les organismes accompagnateurs	SDED, QI, MI

RP67. Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail.

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement du portail informatique Mon Projet Québec pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 totalisent 1 172 182,37 $.

RP68. Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement de la plateforme Arrima pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 totalisent **6 101 717,4 $.**

Il y a **35,8** ressources dédiées à l'opération de la plateforme Arrima. Cependant, selon certains travaux, l'effectif peut varier.

RP69. Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et le compte-rendu le cas échéant.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP70. Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP71. Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la migration irrégulière. Pour chacune des rencontres, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP72. Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.

Il n'y a eu aucune erreur technique, donc aucun coût de remboursement, au cours de l'année 2023-2024.

RP73. Le nombre de problèmes techniques/, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.

Au cours de l’année 2023-2024, il y a eu un arrêt de service non-planifié de la plateforme Arrima.

RP74. Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région; connaissance du français; par profession; niveau de scolarité; par sexe; par pays d'origine; toute autre ventilation pertinente.

En 2023-2024 (au 31 janvier 2024), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a délivré 24 074 certificats de sélection du Québec (CSQ) (requérants principaux et personnes à charge) dans le cadre de dossiers ayant fait l'objet d'une déclaration d'intérêt par l'entremise de la plateforme ARRIMA. Les tableaux suivants présentent la ventilation du nombre de CSQ délivrés en fonction des caractéristiques demandées.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la région de destination déclarée dans la demande de sélection permanente, 2023-2024 (requérants principaux et personnes à charge)

Région de destination	**Année financière de délivrance du CSQ par ARRIMA**
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Montréal, Laval, Montérégie	10 886
Autres régions	11 514
Non disponible	1 674
Total	**24 074**

Ces données comprennent les requérants principaux, les conjoints et enfants à charge.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion (DIG), données au 31 janvier 2024, extraction le 4 février 2024.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la connaissance du français du requérant principal, 2023-2024 (requérants principaux seulement)

Niveau du français	**Année financière de délivrance du CSQ par ARRIMA**
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Niveau 7 (Compréhension et expression orale 5 points et plus)	8 666
Niveau 6 et moins	1 456
Non disponible	1
Total	**10 123**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données au 31 janvier 2024, extraction le 4 février 2024.

Tableau 3. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le niveau de compétence dans la Classification nationale des professions (CNP) de l'emploi occupé par le requérant principal, 2023-2024 (requérants principaux seulement)

Niveau de compétence de la CNP	**Année financière de délivrance du CSQ par ARRIMA**
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Niveau 0 - Gestion	592
Niveau A - Postes professionnels	5 815
Niveau B - Postes techniques. Para-professionnels et spécialisés	3 128
Niveau C - Postes intermédiaires	523
Niveau D - Postes élémentaires et manœuvres	55
Non disponible	10
Total[1]	**10 123**

[1] La ventilation selon le niveau de compétence de l'emploi dans la Classification nationale des professions est disponible uniquement pour les requérants principaux.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion (DIG), données au 31 janvier 2024, extraction le 4 février 2024.

Tableau 4. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le niveau de scolarité du requérant principal, 2023-2024 (requérants principaux seulement)

Niveau de scolarité	**Année financière de délivrance du CSQ par ARRIMA**
	20222023 (au 31 janvier 2024)
Secondaire	490
Collégial	2 458
Universitaire	6 958
Autres*	217
Total	**10 123**

[1] La ventilation selon le niveau de scolarité est présentée uniquement pour les requérants principaux.

* La catégorie *Autres* regroupe les requérants dont la formation a été jugée inconciliable avec le système québécois ainsi que ceux sans formation reconnue.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données au 31 janvier 2024, extraction le 4 février 2024.

Tableau 5. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le genre, 2023-2024 (requérants principaux et personnes à charge)

Genre	**Année financière de délivrance du CSQ par ARRIMA**
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Femmes	11 576
Hommes	12 498
Total	**24 074**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion (DIG), données au 31 janvier 2024, extraction le 4 février 2024.

Tableau 6. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le pays de naissance (10 principaux pays), 2023-2024 (requérants principaux et personnes à charge)

Pays de naissance	**Année financière de délivrance du CSQ par ARRIMA**
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Cameroun	9761
Tunisie	2567
France	2312
Algérie	1964
Maroc	1298
Côte d'Ivoire	1089
Togo	523
Chine	394
Brésil	332
Liban	326
Autres pays	3 508
Total	**24 074**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion (DIG), données au 31 janvier 2024, extraction le 4 février 2024.

RP75. Sommes versées au Québec en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2023-2024. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme. Fournir la prévision pour 2024-2025.

La compensation versée au Québec par le gouvernement fédéral en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* pour 2023-2024 est de 775,1 M$.

Ventilation des fonds par ministère et organisme

Pour 2023-2024, les budgets alloués dans les crédits du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ont été de 698,3 M$, dont 235,8 M$ pour les autres ministères et se répartissent comme suit :

	2023-2024 (000 $)	**Total**
Immigration, Francisation et Intégration (MIFI)	462 458,4	462 458,4
Éducation (MEQ)	131 730,0	
Enseignement supérieur (MES)	19 700,0	
Emploi et Solidarité sociale (MESS)	72 200,0	
Santé et Services sociaux (MSSS)	12 219,5	235 849,5
Total		698 307,9

Toutefois, il s'agit de budgets alloués au MIFI au début de l'exercice financier 2023-2024 auxquels peuvent s'additionner des crédits supplémentaires obtenus en cours d'année financière. Les autres ministères qui offrent des services d'intégration et de francisation dépensent à même leurs crédits d'autres montants pour des personnes immigrantes. Ainsi, chaque année, les dépenses réelles du Gouvernement du Québec sont supérieures aux budgets initiaux alloués. Les sommes obtenues dans le cadre de l'Accord Canada-Québec doivent donc être comparées aux dépenses réelles plutôt qu'aux budgets alloués.

RP76. La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaire d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2023-2024.

PROGRAMMES DE TRANSFERT

En 2023-2024, les dépenses pour chacun des programmes, au 31 janvier 2024, sont les suivantes :

Programmes	Dépenses au 31 janvier 2024
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	41,8 M$
Programme d'appui aux collectivités (PAC)	15,4 M$
Programme Soutien à la mission (PSM)	3,0 M$
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)	0,5 M$
Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC)	19,2 M$
Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF)	97,5 M$
Programme de soutien à la francisation (PSF)	1,9 M$

Crédits des programmes 2023-2024 : veuillez vous référer à la fiche RP4 (crédits inscrits dans le Budget de dépenses initial 2023-2024 du Secrétariat du Conseil du trésor).

RP77. Concernant le cours Objectif intégration en 2023-2024 :
a) coût total;
b) nombre total de participants;
c) organismes qui ont donné le cours, nombre de séances et nombre de participants pour chacun;
d) montant total des allocations de présence versées aux participants.

Coût total

Les sessions *Objectif Intégration* sont offertes en vertu du *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration*. Des ententes ont été conclues avec les organismes du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. La dépense réalisée pour les ententes entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 pour les sessions *Objectif Intégration* est de 1 075 883,00 $.

Nombre de personnes participantes total

Pour la période allant du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le nombre total de personnes distinctes ayant participé aux sessions *Objectif intégration* dans les organismes communautaires est de 6 359.

Tableau 1. Nombre de sessions et nombre total de personnes participantes par organisme pour les sessions *Objectif Intégration* du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides	71	5
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais	147	11
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	382	27
Accueil et intégration B.S.L. inc.	71	6
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	8	1
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants)	72	4
Alliance Carrière Travail	67	7
Alpha Bellechasse	66	5
AMINATE Accueil Multiethnique et Intégration de Nouveaux Arrivants à Terrebonne et Env.	55	4
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles	60	5
Carrefour Jeunesse-Emploi d'Abitibi-Est	37	3
Carrefour Jeunesse-Emploi d'Abitibi-Ouest	20	1

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais	194	13
Carrefour Jeunesse-Emploi de Beauce-Sud	59	5
Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue	28	2
Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	10	1
Centre Alpha Lira Inc.	38	3
Centre d'appui aux Communautés Immigrantes - CACI	1145	74
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	434	26
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)	202	18
Centre R.I.R.E. 2000	118	7
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)	137	9
Centre-Émersion (Manicouagan) inc.	41	3
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	597	41
Collectif des femmes immigrantes du Québec	697	44
Comité d'accueil international des Bois-Francs	41	3
Droit à l'emploi (D.E.)	62	5
Groupe Inclusia	76	5
Intégration communautaire des immigrants (ICI)	41	4
Intégration Compétences	60	5
Intro Drummondville	17	1
La Mosaïque : Association interculturelle et d'accueil des immigrants inc.	54	4
Le Tremplin-Centre pour personnes immigrantes et leurs familles	61	5
L'Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants	196	15
L'Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'œuvre	24	2
Les Services de main-d'œuvre L'Appui inc.	42	4
Maison de la Famille des Maskoutains	91	6
Maison Internationale de la Rive-Sud Inc.	69	5
Mouvement de la relève d'Amos-Région	27	2
Perspective Carrière	223	17
Portes ouvertes sur le Lac	11	1
Pouvoir des mots Gaspé Inc.	13	1
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	64	5
SAFIMA	41	4

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
SEMO	0	0
Service Accès Travail de Portneuf	39	3
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	99	6
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie – SANAM	21	2
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc.	124	9
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	107	7
Nombre total	**6 359**	**446**

Source : Direction des mesures et services (DMSE). Données extraites en date du 11 mars 2024.

Montant total des allocations de participation versées aux personnes participantes

Le montant total des allocations de participation pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 est de : 1 227 541,00 $.

RP78. Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.

Le tableau présente le nombre d'employés par bureau ainsi que le nombre de personnes immigrantes qui ont eu une entrevue d'évaluation des besoins par les agents d'aide à l'intégration dans le cadre d'Accompagnement Québec du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024. Il est à noter que certains agents d'aide à l'intégration offrent le service Accompagnement Québec dans plus d'un point de service. Les points de services sans employé sont ainsi couverts par un agent d'aide à l'intégration dont le port d'attache est situé à proximité. La mention « n/a » est indiquée pour les points de services où il n'y a pas de comptoir d'accueil. Aucune entrevue avec les personnes immigrantes n'a donc lieu à ces adresses.

Les services régionaux comprennent aussi les services aux entreprises, la concertation régionale, le développement du partenariat ainsi que le suivi des organismes partenaire

DR Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordon-nateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Québec **(DR du MIFI)**	Bureau de La Cité 400, boulevard Jean-Lesage, hall ouest, bureau 40, Québec (Québec) G1K 8W1	1	2	2	1		5	2		1	1	1	105	248
Sainte-Foy	BSQ de Sainte-Foy 1020, route de l'Église, 4e étage, Québec (Québec) G1V 3V9			1			2						57	72
Donnacona	BSQ de Donnacona 100, route 138, bureau 220, Donnacona (Qc) G3M 1B6			1										
Baie-Saint-Paul	BSQ de Baie Saint-Paul 915, boul. Monseig.-De Laval, Baie-Saint-Paul			1									69	158
Lévis	BSQ Lévis 1205, boulevard Guillaume-Couture, bureau 300 Lévis (Québec) G6W 0K9			1		1	1					1	97	148
Saint-Georges de Beauce	11400, 1er Avenue Est bureau 30, Saint-Georges (Qc) G5Y 5S4			1			1						104	55
Lac-Etchemin	BSQ de Lac-Etchemin 1554, route 277, bureau 1, Lac-Etchemin (Qc) G0R 1S0	1												
Sainte-Marie	CLE de Sainte-Marie 1037, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie.			1										
Montmagny	CLE de Montmagny 116, rue St-Jean-Baptiste O., Montmagny			1			1						85	66
Thetford Mines	CLE de Thetford Mines 693, rue Saint-Alphonse Nord			1									156	97

DR Bas-Saint-Laurent - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	Personnel en place												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Rimouski **(DR du MIFI)**	DR du Bas-Saint-Laurent 287, rue Pierre-Saindon, bur. 103, Rimouski (Qc) G5L 9A7	1			1	1	1						n/a	n/a
Rimouski (BSQ)	BSQ de Rimouski 337, rue Moreault, 1er étage, Rimouski (Qc) G5L 1P4			1									107	186
La Pocatière	BSQ de La Pocatière 161, route 230 Ouest, bureau 600, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0												44	126
Rivière-du-Loup	Services Québec 385A, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 3B5		1	1			1				1			
Matane	Bureau de SQ de Matane 750, avenue du Phare Ouest, Matane			1			1						79	102
Carleton-sur-Mer	Bureau de SQ de Carleton-sur-Mer 314, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer			1									2	13
Gaspé (DR)	11, rue de la Cathédrale Gaspé (Québec), G4X 2V9						1						n/a	n/a
Gaspé (CLE de La Côte-de-Gaspé)	CLE de La Côte-de-Gaspé 96, montée de Sandy Beach, bureau 2.11, Gaspé (Québec) G4X 2V5			1									94	86

DR Estrie													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordon-nateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Sherbrooke **(DR du MIFI)**	70, rue King Ouest bureau 400, Sherbrooke (Qc) J1H 0G6	2	1	1	1	1	3	1	2	1	1		67	95
Granby	77, rue Principale, RC, bureau 02, Granby (Québec) J2G 9B3			1			1						40	69
Lac-Mégantic	BSQ de Lac-Mégantic 5535, rue Papineau, local C6, Lac-Mégantic, G0Y 1G0												79	76
East Angus	120 rue Angus Nord, East Angus, QC, JOB 1R0			1										
Windsor	5, rue des Sources, bureau 110, Windsor (Québec) J1S 2X3			1										
Magog	Bureau SQ de Magog 1700, rue Sherbrooke, Magog J1X 2T3			1									67	102

DR Mauricie et Centre-du-Québec													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	Personnel en place												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordon-nateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Trois-Rivières (DR du MIFI)	100 rue Laviolette, Trois-Rivières, bureau 219	1				1	3		1		1		n/a	n/a
Trois-Rivières (BSQ)	225, rue des Forges, 3e étage, Trois-Rivières (Qc) G9A 6N4			2									57	126
Louiseville	BSQ de Louiseville 511, rue Marcel, Louiseville (Qc) J5V 1N1													
La Tuque	Bureau SQ de La Tuque 655, rue Desbiens			1									112	151
Shawinigan	212, 6e rue de la Pointe bureau 1.1, Shawinigan (Québec), G9N 8M5			1			1						41	73
Drummondville (DR)	Direction régionale du Centre-du-Québec 1680, boulevard St-Joseph, bureau RC 07, Drummondville (Qc) , J2C 2G3						2						n/a	n/a
Drummondville (CLE)	CLE de Drummondville 270, rue Lindsay, RC, Drummondville (Qc) J2B 1G3			1									47	79
Victoriaville	CLE de Victoriaville 62, rue Saint-Jean-Baptiste, RC Victoriaville (Qc) G6P 4E3		1	1	1		1						6	23
Plessisville	BSQ de Plessisville 1971, rue Bilodeau, bureau 350, Plessisville (Qc) G6L 3J1													
Bécancour	Bureau SQ de Bécancour 1300, boulevard de Port-Royal, Bécancour			1									14	32

DR Montérégie													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordon-nateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues a Québec
Beloeil **(DR du MIFI)**	BSQ de Beloeil, 515 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 201 Beloeil (Québec) J3G 6R7	1	2		1	1	4		1				80	181
St-Jean-sur-Richelieu	CLE du Haut-Richelieu 315, rue Macdonald, bur. 128 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8J3		2	1			1							
Brossard	BSQ Brossard, 1 place du Commerce, bureau 200, Brossard (Qc) J4W 2Z7			2									89	255
Longueuil	CLE de Longueuil 2877, chemin de Chambly, bureau 40 Longueuil (Qc) J4L 1M8			3									165	301
Châteauguay	CLE de Châteauguay 180, boulevard d'Anjou, Châteauguay			1									17	26
Saint-Constant	280, suite 115, desserte de la route 132, St-Constant, Qc, J5A 2C9			1									91	119
Saint-Hyacinthe	Bureau SQ de Saint-Hyacinthe 3100, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe										1		24	96
Sorel-Tracy	CLE de Sorel 375, boulevard Fiset, Sorel			1										
Salaberry-de-Valleyfield	CLE de Valleyfield 63, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield			1			1						32	66
Vaudreuil-Dorion	CLE de Vaudreuil-Soulanges 430, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion													

DR Laval, Laurentides, Lanaudière													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	Personnel en place												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordon-nateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Saint-Eustache **(DR du MIFI)**	BSQ de Saint-Eustache 367, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 247, Saint-Eustache (Québec) J7P 2B1	1	1			1	1						59	141
Sainte-Thérèse	CLE de Sainte-Thérèse 100, boulevard Ducharme, Sainte-Thérèse			1										
Lachute	CLE de Lachute 505, avenue Béthany, bureau 303, Lachute (Québec) J8H 4A6													
Saint-Jérôme	275, rue Latour RC, bureau 02, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7			1			1				1		34	81
Sainte-Agathe-des-Monts	Bureau de SQ de Sainte-Agathe-des-Monts 1, rue Raymond, Sainte-Agathe-des-Monts			1			1						61	116
Mont-Laurier	BSQ de Mont-Laurier 585, rue Hébert, Mont-Laurier			1	1								19	11
Laval (Chomedey)	BSQ Chomedey 1438, boulevard Daniel-Johnson, Laval (Qc) H7V 4B5			2			4		1				112	270
Laval (Laval-des-Rapides)	CLE de Laval-des-Rapides 3, Place-Laval, bur. 430, Laval (Québec) H7N 1A2			1									117	122
Joliette	409, rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3H5			1			1						54	114
Repentigny	Bureau SQ de Repentigny 155, rue Notre-Dame, Repentigny			1			1							
Rawdon	BSQ de Rawdon 3486, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0													
Terrebonne	CLE de Terrebonne 1590, chemin Gascon, Terrebonne (Qc) J6X 3A2			1			1						121	175

DR Montréal													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Direction régionale de Montréal **(DR dans les bureaux du MIFI)**	1200 boul.Saint-Laurent, Montréal	2	2			1	12			2	1		n/a	n/a
BSQ du nord-ouest de Montréal (Ahuntsic)	10520, boulevard de l'Acadie Montréal (Québec) H4N 1L9			5									302	706
BSQ du centre-ville de Montréal (Sainte-Marie–Centre-Sud)	1260, rue Sainte-Catherine Est, 3e étage Montréal (Québec) H2L 2H2			4	1								83	879
Bureau de Services Québec du centre-ouest de Montréal	Bureau de Services Québec du centre-ouest de Montréal 6900, boulevard Décarie, bureau 3700 Côte-Saint-Luc (QC) H3X 2T8			5									223	724
Bureau de Services Québec du nord-est de Montréal (CLÉ de Saint-Léonard)	BSQ du nord-est de Montréal 8257, boulevard Langelier Saint-Léonard (Québec) H1P 2B7			4	1								238	596

DR Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	Personnel en place												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordon-nateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Saguenay (DR)	210, des Oblats Ouest Saguenay (Qc), G7J 2B1	1	1		1		2				1	1	n/a	n/a
Saguenay (Chicoutimi)	Bureau SQ de Chicoutimi 237, rue Riverin Chicoutimi (Québec) G7H 7W7			1									44	76
Saguenay (Jonquière)	Bureau de SQ de Jonquière 3885, boulevard Harvey, Saguenay			1									119	127
Roberval	755, boulevard Saint-Joseph 1er étage, bureau 2.13-A Roberval (Qc) G8H 2L4						1						33	21
Dolbeau-Mistassini	BSQ de Dolbeau-Mistassini 1500, rue des Érables Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2W7					1								
Alma	Bureau SQ d'Alma 725, rue Harvey Ouest, Alma			1										
Sept-Îles	456, rue Arnaud, bureau RC-11 Sept-Îles (Qc), G4R 3B1			1			1						69	78
Baie-Comeau	CLE de Baie-Comeau 625, boulevard Laflèche Baie-Comeau			1			1							

DR Outaouais													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Gatineau (CLE de Hull) **DR du MIFI**	170, rue de l'hôtel-de-ville, RC-120 Gatineau (Québec) J8Y 4C4	1	1	1	1	1	3	3	1	1			17	32
Gatineau (BSQ de Gatineau)	456, Boulevard de l'Hôpital, bureau 300, Gatineau (QC), J8T 3F1			1									41	65
Papineauville	BSQ de Papineauville 365, rue Papineau Papineauville (Qc) J0V 1R0						1				1		42	64
Maniwaki	Bureau SQ de Maniwaki 100, rue Principale Sud, Maniwaki			1										

DR Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec													Accompagnement Québec 1er avril 2023 au 31 janvier 2024	
Points de services	Adresse	Personnel en place												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordon-nateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogique	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Rouyn-Noranda (DR)	DR de l'Abitibi-Témiscamingue 180, boul. Rideau, RC, bur. 01 Rouyn-Noranda (QC) J9X 1N9	1	1			1	1			1	1		n/a	n/a
Rouyn-Noranda (BSQ)	189, avenue Murdoch 1er étage Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1E3			1									86	168
Amos	CLE d'Amos 262, 1re Avenue Est, Amos (Qc) J9T 1H3													
La Sarre	Bureau SQ de La Sarre 655, 2e rue Est			1									42	50
Val d'Or	186, avenue Perrault Val-d'Or (Québec) J9P 2H5			1			2						34	87
Ville-Marie	CLE de Ville-Marie 1B, rue Notre-Dame Nord, Ville-Marie			1	1		1						76	105
Lebel-sur-Quévillon (BSQ)	107, rue Principale Sud, C.P. 1779 Lebel-sur-Quévillon (Qc) J0Y 1X0						1						35	73
Chibougamau (CLE de la Baie-James)	333, 3e Rue Chibougamau (Québec) G8P 1N4			1										
Chibougamau (DR)	129, rue des Forces-Armées Chibougamau (Québec) G8P 3A1						1						n/a	n/a

---

RP79. Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir :
a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen;
b) le pourcentage de réussite;
c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, etc.);
d) les coûts totaux de mise en place du test;
e) les coûts totaux d'administration du test;
f) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC);
g) le nombre de ressources humaines nécessaires à son administration.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 28 571 personnes ont fait l'évaluation en ligne, dont 28 510 (soit 99,79 %) l'ont réussie. Le tableau ci-après présente la répartition des personnes ayant obtenu une attestation des valeurs en ligne par programme d'immigration :

Programme d'immigration	Nombre de personnes ayant obtenu une attestation
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	9 073
Programme régulier des travailleurs (PRTQ)	18 128
Programme des investisseurs	7
Programme des entrepreneurs	18
Programme des travailleurs autonomes	78
Programmes pilotes d'immigration permanente	1 206
TOTAL	**28 510**

En 2019-2020, les coûts des travaux qui ont mené à l'évaluation en ligne et son développement technologique se chiffrent à 508 034 $. 10 ETC ont été nécessaires pour sa mise en place entre juin 2019 et mars 2020.

Les coûts récurrents annuels sont de 151 504,48 $ pour l'exploitation, l'évolution et le soutien technique de l'évaluation en ligne.

L'administration de l'évaluation, incluant le développement et le maintien de la solution en ligne, est assurée au moyen des ressources en place au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (0,57 ETC pour les ressources internes).

RP80. Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, note ou document, ainsi que la date de livraison de celles-ci.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a produit aucun document, analyse ou note concernant la performance du Programme de l'expérience québécoise en 2023-2024.

RP81. Dans le cadre du PEQ, fournir le taux de chômage des personnes ayant obtenu un CSQ grâce à ce programme, en spécifiant la catégorie et le type d'emplois. Spécifier également si la personne immigrante a profité du PEQ travailleur étranger ou celui pour les étudiants étrangers. Finalement, spécifier l'année d'obtention du CSQ et le cas échéant la résidence permanente.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur la situation des personnes immigrantes sur le marché du travail ventilées par programme d'immigration.

RP82. Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Aucun montant n'a été accordé au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM).

Néanmoins, une subvention de 12 M$ a été accordée à la Ville de Montréal pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2024 dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) afin de financer, notamment, différentes initiatives du BINAM.

RP83. Nombre d'enquêtes menées par le MIFI sur des « allégations sérieuses » de fraude dans le programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus. Fournir le nombre d'organisations visées, la valeur monétaire des fraudes alléguées, et les correctifs recommandés s'il y a lieu.

Pour des raisons de confidentialité, les conclusions des enquêtes ne peuvent être rendues publiques.

RP84. Quelles mesures additionnelles le MIFI entend-il mettre en place en 2024 pour répondre à la demande de réfugiés ukrainiens? Quelles ressources humaines et financières additionnelles seront déployées en matière d'accueil et de traitement des dossiers de réunification familiale? Quelles sont les cibles pour 2024 à l'égard des plafonds d'admission des différentes sous-catégories de réfugiés, des délais de traitement des dossiers pour l'admission et pour la réunification familiale?

En collaboration avec les ministères concernés et les organismes partenaires, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a mis en place une structure d'accueil, notamment un kiosque d'accueil à l'aéroport de Montréal et une offre d'hébergement temporaire d'urgence. Les personnes ressortissantes ukrainiennes qui arrivent avec l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) et qui ont, pour la presque totalité, un permis de travail ouvert, ont accès aux mêmes services que les travailleurs étrangers temporaires.

Le MIFI collabore avec le gouvernement fédéral dans la mise en œuvre d'une politique d'intérêt public, en vigueur du 23 octobre 2023 au 22 octobre 2024, permettant à certaines personnes ressortissantes ukrainiennes ayant des liens familiaux au Canada de présenter une demande de résidence permanente. Les personnes ressortissantes ukrainiennes résidant au Québec, qui ont présenté une demande au gouvernement fédéral dans le cadre de cette politique d'intérêt public et y sont admissibles, peuvent présenter au MIFI une demande de sélection dans le cadre du Programme des personnes sélectionnées pour considérations humanitaires.

Les objectifs d'admission pour 2024 figurent au Plan d'immigration du Québec pour l'année 2024. Le MIFI ne fixe pas d'objectifs eu égard au délai de traitement des demandes. Toutefois, dans sa Déclaration de services à la clientèle, le MIFI prend des engagements sur les normes de service.

RP85. Combien de personnes ont été sélectionnées en 2023-2024 dans le cadre des trois projets-pilotes pour travailleurs qualifiés (préposés, intelligence artificielle, transformation alimentaire), et quelles sont les cibles pour 2024-2025?

Il est ici question de *programmes* pilotes destinés aux préposés aux bénéficiaires, au secteur de la transformation alimentaire ainsi qu'à celui de l'intelligence artificielle et des effets visuels. Il ne s'agit pas de *projets* pilotes.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés par volet des trois programmes pilotes, aux requérants principaux (RP) et personnes à charge, 2023-2024.

PROGRAMMES PILOTES	**Nombre de CSQ délivrés selon l'année financière de délivrance**		
	2023-2024 (au 31 janvier 2024)		
	Requérant principal	**Personnes à charge**	**Total**
Transformation alimentaire	191	270	**461**
Préposé aux bénéficiaires	151	217	**368**
Intelligence artificielle, technologies de l'information et effets visuels	197	182	**379**
Total	**539**	**669**	**1 208**

Source : Tableaux croisés dynamiques de la Direction de l'information de gestion, données au 31 janvier 2024, extraites le 4 février 2024.

RP86. Pour 2023-2024, bilan détaillé sur les mesures et dépenses prises concernant l'image du Québec à l'étranger en matière d'immigration et de laïcité.

Les missions de recrutement à l'étranger représentent la majorité des mesures et des dépenses qui permettent de faire rayonner le Québec à l'étranger en matière d'immigration. Des dépenses sont également engendrées par les campagnes de promotion à l'étranger. Ces campagnes sont détaillées dans la fiche RP3.

En réponse à la pénurie de main-d'œuvre au Québec, une des priorités du Ministère est d'attirer et de recruter des personnes candidates correspondant aux besoins du Québec. Le Ministère assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec et la prospection et le recrutement de travailleuses et travailleurs à l'étranger, tel que prévu par sa Loi. Ce rôle permet d'assurer la cohérence des actions et d'offrir un service uniformisé aux entreprises.

Le Ministère, en collaboration avec ses partenaires non gouvernementaux, organise des missions de recrutement international, les Journées Québec, qui permettent de recruter des personnes candidates afin de pourvoir les postes n'ayant pu être pourvus localement. Le recrutement s'effectue dans les territoires francophones et francotropes, et ce, afin de faciliter leur intégration, en français, à la société québécoise et au marché de l'emploi. Les activités des Journées Québec et d'autres activités d'attraction et de prospection menées à l'étranger ont permis de prospecter 81 728[1] candidats potentiels, de recruter 2 246 personnes et d'accompagner 326 entreprises en 2023[2]. Les dépenses liées aux missions de recrutement sont détaillées dans la fiche RP7.

Les projets de francisation dès l'étranger se poursuivent pour les travailleurs et travailleuses temporaires recrutés lors des Journées Québec, permettant à ces personnes d'accroître leur niveau de connaissances en français avant leur arrivée au Québec.

Le Québec cherche également à attirer et à retenir des étudiants étrangers dans des programmes courts menant à des emplois dans des domaines en pénurie de main-d'œuvre, dont ceux de la construction et de la santé. Ainsi, des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement collégiaux peuvent participer aux Journées Québec.

Pour ce qui est de l'image du Québec à l'étranger en matière de laïcité, le Ministère n'a entrepris aucune mesure ni engendré de dépenses concernant cette question durant l'année 2023-2024.

[1] Résultats préliminaires.
[2] Ces résultats sont préliminaires et couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

RP87. Fournir la liste d'initiatives telles que la Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances ou la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en précisant les crédits rattachés ainsi que leur bilan.

Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances (SACR) édition 2023 :

- 65 événements différents inscrits dans la programmation dont deux expositions, un lancement, un colloque, un panel de discussion, un spectacle de concert, deux séances de ciné-rencontres, une table ronde et plusieurs émissions de radio;
- Plus de 2 000 personnes ont assisté à une ou plusieurs activités de la SACR;
- 6 288 visiteurs différents sur le site web durant le mois de mars 2023;
- 19 624 visites sur le site web, tout au long de l'année.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a versé en 2023-2024 un montant de 70 000 $ au Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA), partenaire responsable de l'organisation de la Semaine d'actions contre le racisme.

RP88. Bilan du projet La Décennie, proclamé par l'Assemblée générale des Nations Unies.

À travers son Programme d'appui aux collectivités, le Ministère a lancé le 16 juin 2021 un appel de propositions visant à répondre aux objectifs de la Décennie notamment :

- promouvoir les contributions notamment à travers des conférences/débats, campagnes de sensibilisation, expositions de portraits de personnalités marquantes, rencontres avec des personnes inspirantes, œuvres d'art visuelles conçues par des étudiantes et étudiants, semaine thématique sur l'héritage des communautés noires, archives pour retracer l'évolution des communautés noires, fresque coconstruite par une centaine de personnes, festivals;

- lutter contre le racisme par des brigades ou escouades de sensibilisation, pièces de théâtre, forums de discussion, ateliers et tournées de sensibilisation en milieu scolaire, capsules vidéo à diffuser sur les médias sociaux, webinaires pour démystifier les préjugés;

- renforcer les capacités entre autres par des démarches de mobilisation et de consultation, la rédaction et la mise en œuvre de plan stratégique ainsi que des initiatives d'engagement citoyen.

Le Ministère a financé vingt-deux (22) projets pour un montant total de 4 635 704 $ dans 10 régions administratives du Québec (Abitibi-Témiscamingue, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie, Montréal). Ces projets s'échelonnent sur une période de 1 an, 2 ans ou 3 ans soit jusqu'en 2024.

En 2023-2024, le montant des versements s'élève à 1 390 623 $.

RP89. Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande dans le cadre du programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.

La réponse à cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

RP90. Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'aide financière de dernier recours et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP91. Pour 2023-2024, le nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'hébergement temporaire d'urgence par région. Indiquer aussi le nombre de places d'hébergement régulières et d'urgence et la durée moyenne du séjour dans chacune d'elles.

- Dans le cadre du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA), le gouvernement du Québec offre des services d'hébergement d'urgence. Il a une capacité d'accueil de 1 150 places (dont 50 sont réservées aux demandeurs d'asile arrivés par l'aéroport (ajoutées depuis juin 2022)). Le PRAIDA gère deux sites d'hébergement à Montréal.

- Le tableau ci-dessous présente le nombre total de demandeurs d'asile hébergés mensuellement d'avril 2023 à janvier 2024. (Une même personne peut être hébergée sur une période couvrant deux mois différents.) La durée moyenne de séjour est d'environ 30 jours.

Nombre d'usagers hébergés au PRAIDA, par mois, d'avril 2023 à janvier 2024

Mois 2023 et 2024	Nombre d'usagers hébergés[1]
Avril	2 209
Mai	2 076
Juin	1 909
Juillet	2 000
Août	1 995
Septembre	1 804
Octobre	1 976
Novembre	1 758
Décembre[2]	1 864
Janvier	1 681

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données du PRAIDA.

- Le gouvernement fédéral prend en charge l'hébergement temporaire au Québec lorsque la capacité d'accueil du PRAIDA est dépassée.

[1] Ce compte représente la somme des personnes hébergées au PRAIDA au premier jour du mois et les personnes nouvellement arrivées les jours subséquents de ce même mois. Certains usagers sont hébergés sur plusieurs mois. Par conséquent, ces derniers peuvent être comptabilisés dans les données de différents mois. Ainsi, il ne faut pas additionner les mois pour faire un nombre total.
[2] Les données pour le 21 décembre 2023 n'ont pas été reçues. Elles ne sont donc pas incluses.

RP92. Le nombre de demandeurs d'asile accueillis par le Québec ayant quitté vers une autre province en 2023-2024.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP24 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP93. Le 21 novembre dernier, la ministre annonçait la mise en place de la transmission électronique des demandes pour la validation des offres d'emploi pour les programmes PRTQ et PTET. Veuillez fournir le coût de la mise en place de cette mesure et le nombre de dossiers traités par la plateforme en 2023-2024.

- Coût de la mise en place de la transmission électronique des demandes pour la validation des offres d'emploi pour les programmes PRTQ et PTET : **858 291 $**

- Nombre de dossiers traités par la plateforme au 31 janvier 2024 : **283**

RP94. Pour 2023-2024, ventiler les sommes versées à Québec International, Drummond économique et Montréal International. Ajouter les objectifs et les retombées du partenariat et les prévisions pour 2024-2025.

Les sommes versées en 2023-2024 pour la réalisation d'activités d'attraction et de rétention d'étudiants étrangers s'élèvent à 762 600 $ pour Québec International (QI), à 1 829 000 $ pour Montréal International (MI) et à 508 400 $ pour la Société de développement économique de Drummondville (SDED).

Les sommes versées en 2023-2024 pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires s'élèvent à 1 844 000 $ pour QI, à 1 578 000 $ pour MI et à 797 000 $ pour la SDED.

RP95. Fournir les sommes engagées pour les services aux demandeurs d’asile pour 2021-2022, 2022-2023 et pour 2023-2024. En décrire la nature et quelles sommes ont été remboursées par le gouvernement fédéral.

Chaque année, le gouvernement du Québec engage des sommes importantes pour offrir des services aux demandeurs d'asile. Les dépenses les plus importantes sont l'aide financière de dernier recours, l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire ainsi que l'accueil et l'hébergement temporaire. Pour 2023, il a dépensé 576,9 M$.

RP96. Le nombre de demandes de CAQ pour études reçues de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) ne dispose pas de l'information relative au niveau d'enseignement dans les demandes reçues.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour études reçues par mois et par établissement d'enseignement en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Cent principaux établissements par nombre de demandes reçues pendant l'année.

Établissements	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Collège Supérieur de Montréal (C.S.M.) Inc.	603	796	1135	1093	1821	2231	2400	2328	2085	326	**14818**
Université du Québec en Outaouais	941	1471	1076	931	633	759	1072	666	675	657	**8881**
Université Laval	1780	1565	1016	773	672	457	648	538	422	487	**8358**
Université de Montréal	1069	1074	898	600	465	449	674	631	542	548	**6950**
Collège Ellis campus de Trois-Rivières	719	774	670	750	855	671	749	617	512	512	**6829**
Université du Québec à Chicoutimi	770	1231	919	729	451	324	324	464	495	383	**6090**
Université du Québec à Montréal	656	795	583	453	374	370	807	529	455	505	**5527**
Université du Québec à Trois-Rivières	1033	993	654	496	479	388	532	361	309	246	**5491**
Université Concordia	765	899	694	527	599	399	385	294	294	342	**5198**
Université du Québec à Rimouski	559	577	498	384	333	531	490	456	547	557	**4932**
École Technologie Supérieure	771	736	396	390	401	282	256	275	266	303	**4076**
Université McGill	974	973	635	451	267	130	144	134	86	247	**4041**
Université de Sherbrooke	713	588	330	278	302	404	443	300	224	246	**3828**
Collège LaSalle	180	210	208	196	266	347	467	442	391	339	**3046**
Collège Supérieur de Sherbrooke	68	92	130	152	260	386	583	651	577	55	**2954**
Collège Universel	183	195	179	154	228	260	496	428	374	348	**2845**
Institut Teccart	1015	517	282	157	129	52	52	38	38	50	**2330**

Établissements	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Institut Trebas	135	191	196	228	228	255	283	265	210	169	**2160**
Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys	148	187	177	189	178	232	219	313	261	48	**1952**
École Polytechnique de Montréal	357	276	217	197	157	139	134	71	76	134	**1758**
Centre de services scolaire de Montréal	69	109	119	92	115	188	232	305	285	60	**1574**
École Nationale d'Administration Publique (ENAP)	182	216	105	110	129	138	119	82	72	91	**1244**
HEC Montréal	261	242	160	98	89	42	89	64	56	83	**1184**
Collège Ellis - Campus de Longueuil	82	78	76	148	166	123	196	170	107	20	**1166**
École supérieure internationale de Montréal	37	32	47	69	85	179	225	249	197	20	**1140**
Cégep de la Gaspésie et des Iles (Campus Montréal)	161	175	115	109	82	75	80	79	78	52	**1006**
Collège Canada	89	77	65	87	82	83	115	138	128	138	**1002**
École des métiers du Sud-Ouest de Montréal	52	63	68	79	68	69	159	203	175	42	**978**
EMICA	50	58	66	52	80	122	181	191	114	12	**926**
Collège CDI	56	82	80	61	105	116	111	111	109	87	**918**
Centre de services scolaires René-Lévesque	31	36	28	45	51	107	153	163	158	11	**783**
École EMICA	28	49	36	38	56	96	153	152	108	18	**734**
École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration	33	45	32	43	53	101	139	134	113	27	**720**
Cégep de Trois-Rivières	163	134	101	66	40	51	35	18	18	26	**652**
Cégep de Drummondville	86	69	34	35	15	50	98	64	76	120	**647**
Commission Scolaire Lester B. Pearson	60	60	74	46	43	65	85	65	96	12	**606**
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	152	125	48	50	45	36	29	24	32	58	**599**
Collège Cumberland	39	36	47	37	72	106	95	90	62		**584**

Établissements	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	39	54	46	64	70	90	58	67	56	23	**567**
CEGEP de Granby	77	59	45	33	17	98	85	36	43	32	**525**
Université Bishop's	67	124	74	57	45	36	36	23	20	31	**513**
Collège St-Michel	28	34	27	44	70	87	89	73	50	8	**510**
English Montreal School Board	57	82	82	53	58	43	29	43	39	8	**494**
Collège Kensley	176	141	54	32	14	9	19	14	5	18	**482**
Cégep de Sherbrooke	94	64	20	28	26	48	38	44	42	76	**480**
Centre de services scolaire de Laval	34	36	38	25	39	46	49	93	66	17	**443**
École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal	33	30	31	31	33	52	77	72	59	13	**431**
Institut Technique Aviron	29	37	38	33	56	56	70	57	42	12	**430**
College Supérieur De Montréal	17	56	36	78	23	41	57	61	58		**427**
Centre de services scolaire des Appalaches	50	47	43	76	34	61	37	42	28		**418**
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	123	67	32	25	26	12	24	21	57	27	**414**
Collège TAV	40	55	62	19	36	28	26	40	46	57	**409**
Centre de services scolaire Marie-Victorin	71	70	44	20	48	24	36	44	24	11	**392**
Centre de services scolaire de la Capitale	39	40	40	25	46	35	45	56	33	13	**372**
Collège Vanier	51	59	34	35	42	30	28	30	31	30	**370**
Cégep de Shawinigan	54	54	29	26	13	42	70	25	14	35	**362**
Cégep de Chicoutimi	46	45	46	25	21	21	29	22	26	32	**313**
Centre NAD-Cégep de Jonquière	101	45	29	23	11	28	18	10	18	23	**306**
Institut national de la recherche scientifique	29	50	28	39	21	22	27	33	25	21	**295**
Centre de services scolaire de l'Estuaire	13	8	13	14	23	63	72	52	21		**279**
Cégep de Limoilou	66	39	29	41	x	30	x	14	19	26	**271**
Collège Avalon	21	13	23	10	10	14	24	40	41	75	**271**
Collège O'Sullivan	18	31	14	18	21	31	27	33	41	25	**259**
Collège Ahuntsic	36	23	38	23	17	26	30	22	25	16	**256**

Établissements	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Collège Ellis	40	55	29	35	19	15	23	18	14		**248**
C.É.G.E.P. de Saint-Hyacinthe	55	24	8	11	6	9	9	17	45	48	**232**
C.É.G.E.P. de Thetford	45	24	6	x	x		19	58	44	35	**231**
Collège Cestar	x	5	x	x	x	18	36	42	39	88	**228**
Collège O'Sullivan de Québec	22	20	14	17	21	22	24	23	31	30	**224**
Collège de Maisonneuve	37	17	26	26	11	31	12	13	22	25	**220**
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	12	15	25	25	18	18	34	36	32		**215**
CEGEP André-Laurendeau	33	31	17	15	17	16	15	21	32	16	**213**
Centre de services scolaire des Découvreurs	25	27	25	14	21	27	18	22	16		**195**
CEGEP du Vieux-Montréal	30	33	12	32	15	x	x	17	27	22	**193**
Collège National de Science et Technologie Inc.	18	16	14	10	20	17	39	27	29		**190**
Cégep de Saint-Laurent	17	14	17	31	12	43	11	21	11	11	**188**
Collège Édouard-Montpetit	15	8	33	14	29	21	10	24	11	9	**174**
École EMICA	x	9	10	x	7	15	30	39	53		**169**
Collège de Comptabilité et de Secrétariat du Québec	7	20	29	26	18	20	18	10	16		**164**
Collège de Rosemont	20	12	9	29	10	24	27	9	13	9	**162**
CEGEP St-Félicien	45	26	9	5	5	x	x	5	19	47	**161**
Collège François-Xavier-Garneau	49	20	13	19	8	6	8	9	7	17	**156**
CEGEP Marie-Victorin	41	27	15	14	10	x	x	x	14	29	**150**
Cégep de l'Outaouais	10	15	7	7	6	7	17	24	22	31	**146**
Cégep de La Pocatière	32	11	9	x	x		7	22	37	26	**144**
Cégep St-Jean sur Richelieu	30	17	16	14	8	7	25	10	7	9	**143**
Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay	17	13	13	16	19	15	9	14	24		**140**

Établissements	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Centre de formation professionnelle de La Côte-de-Gaspé	26	24	18	20	5	7	14	10	15		**139**
Institut Élite de Montréal	14	13	11	6	13	17	19	14	12	13	**132**
Centre de services scolaire De La Jonquière	11	x	x	x	11	19	30	39	20		**130**
CEGEP RIVIERE-DU-LOUP	36	17	10	x	5	6	5	9	x	21	**115**
Collège d'Alma	46	27	20	5	x	x	x	x	5	11	**114**
Centre De Formation Professionnelle Val-d'Or	22	18	9	x	13	x	11	16	14		**112**
Collège Greystone	10	12	13	13	15	9	16	11	9		**108**
Cégep de Victoriaville	39	18	6	9	x		6	7	x	10	**95**
Cégep de Rimouski	34	22	15	6	x	x	x	x	5		**82**
Cégep de Sorel-Tracy										36	**36**
Campus Notre-Dame-de-Foy										24	**24**
Institut Supérieur d'informatique	12	6	5	x	x		x				**23**
Collège Technique de Montréal										22	**22**
École inconnue[1]	606	610	544	665	591	427	483	489	464	129	**5008**
Autres	1501	1414	1220	960	877	921	988	1115	1051	518	**10565**
(vide)[2]	x	x			x		x	x	1074	5915	**6989**
Total	**19443**	**19835**	**15421**	**13368**	**13120**	**13639**	**16538**	**15371**	**14996**	**15159**	**156890**

[1] Les CAQ sont délivrés aux enfants mineurs (au primaire ou au secondaire) qui accompagnent leurs parents même s'ils ne sont pas inscrits ou admis à l'école. Le libellé « École inconnue » sera donc inscrit comme établissement dans le dossier.

[2] Le nom de l'établissement n'est pas nécessairement connu lors du dépôt de la demande. Le champ peut donc rester « vide » jusqu'au traitement de la demande.

Source : Direction de l'information de gestion. Tableaux croisés dynamiques.

RP97. Le nombre de CAQ pour études émis de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) – Études délivrés en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par niveau de formation, par établissement et par mois (maximum dix établissements par niveau).

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Primaire	**504**	**597**	**545**	**624**	**604**	**268**	**340**	**338**	**404**	**561**	**4785**
Centre de services scolaire Marie-Victorin	23	42	19	10	17	x	x	8	19	18	164
Commission Scolaire Lester B. Pearson	11	11	12	15	x	x		6	x	10	76
Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys	11	12	8	20	11	5	x	x	12	9	96
Centre de services scolaire de Montréal	7	6	7	14	x		x	7	11	12	73
Centre de services scolaire de Laval	7	8	12	10	5	7	x	6		x	58
Centre de services scolaire des Découvreurs	7	10	9	7	x	x	x		9	5	54
Centre de services scolaire de la Capitale	x	x	7	x	x	6	x	6	x	x	42
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	x	x	8	x	x	x	x	x	x	10	35
Académie Marie-Claire	7	5	6	5	x	x			x	x	29
École inconnue*	338	391	354	427	466	175	233	240	248	351	3223
Autres	88	108	103	110	85	60	86	58	98	139	935
Secondaire	**461**	**603**	**514**	**542**	**433**	**169**	**225**	**237**	**278**	**329**	**3791**
English Montreal School Board	14	33	34	35	22	9	6	x	x	x	162
Centre de services scolaire Marie-Victorin	20	23	13	15	13	9	9	6	9	12	129
Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys	17	x	11	30	13	x	6	6	6	8	102
Commission Scolaire Lester B. Pearson	13	22	x	17	11	x	x	7	6	7	98
Centre de services scolaire de Montréal	x	x	13	10	9	x	11	7	7	13	81
Bishop's College School	10	22	13	x	x	x		x	5	21	79
Stanstead College	16	23	19	x					x		63
Centre de services scolaire des Découvreurs	x	6	12	x	8		x	x	8	6	58
Académie Kuper inc.	25	17	x	5	x				x	x	56
École inconnue*	142	182	162	201	188	70	92	111	128	143	1419
Autres	193	267	223	218	165	72	95	92	105	114	1544

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Collégial	**2803**	**3288**	**1977**	**1474**	**1419**	**745**	**1071**	**1801**	**1395**	**1640**	**17613**
Collège Ellis - Campus de Trois-Rivières	368	624	508	449	534	353	288	483	378	355	4340
Institut Teccart	689	544	232	117	109	26	23	22	x	x	1793
Collège LaSalle	53	85	136	82	121	74	105	217	174	170	1217
Collège Universel	54	113	74	62	81	43	73	244	155	165	1064
Cégep de Trois-Rivières	130	158	93	73	45	13	43	34	x	x	600
Collège Ellis - Campus de Longueuil	30	37	34	47	71	27	50	93	66	61	516
Cégep de Drummondville	73	91	43	30	16	5	40	82	71	50	501
CEGEP de Granby	60	76	47	38	16	10	89	76	36	43	491
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	102	100	36	25	19	11	10	22	8	48	381
Cégep de Sherbrooke	87	74	22	22	23	6	35	41	27	32	369
Autres	1157	1386	752	529	384	177	315	487	457	697	6341
Attestation d'études collégiales	**1178**	**1606**	**1217**	**1206**	**1201**	**795**	**988**	**1286**	**1349**	**1354**	**12180**
Institut Trebas	95	177	149	195	219	100	180	227	244	191	1777
Collège Ellis - Campus de Trois-Rivières	189	225	163	201	231	178	124	130	170	135	1746
Collège LaSalle	70	100	97	72	103	88	128	175	174	226	1233
Collège Universel	63	111	105	79	95	64	120	178	202	204	1221
Collège Ellis - Campus de Longueuil	42	45	39	73	87	31	42	87	90	68	604
Institut Teccart	201	184	79	39	31	8	6	11	13	18	590
Collège Canada	60	69	39	52	46	27	39	51	75	74	532
Collège CDI	32	56	60	34	70	35	52	61	66	65	531
Collège Cumberland	20	34	34	14	47	42	72	75	60	76	474
Collège Kensley	109	169	53	20	16	5	6	14	12	11	415
Autres	297	436	399	427	256	217	219	277	243	286	3057
Diplôme d'études professionnelles	**1422**	**1991**	**2157**	**2005**	**2766**	**2178**	**3090**	**4363**	**4563**	**5291**	**29826**
Collège Supérieur de Montréal (C.S.M.) Inc.	405	686	865	806	1367	1012	1403	1782	1680	2063	12069
Collège Supérieur de Sherbrooke	48	80	98	121	180	201	242	471	501	637	2579
École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration (EMICA)	87	124	113	108	109	127	199	339	401	309	1916
Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys	85	129	129	104	125	92	150	160	194	264	1432
Centre de services scolaire de Montréal	41	65	73	68	70	62	105	142	205	226	1057
École supérieure internationale de Montréal	24	15	44	43	56	59	103	183	190	220	937
Centre de services scolaire René-Lévesque	26	21	32	37	42	42	75	116	148	170	709

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
École des métiers du Sud-Ouest de Montréal	31	46	47	45	54	33	37	127	130	133	683
Autres	675	825	756	673	763	550	776	1043	1114	1269	8444
Programme de formation	**185**	**351**	**368**	**x**	**289**	**x**	**171**	**264**	**223**	**317**	**2582**
Collège Supérieur de Montréal (C.S.M.) Inc.	13	64	108	90	69	20	34	57	39	59	553
Cégep de la Gaspésie et des Iles (Campus Montréal)	35	55	41	37	67	28	45	43	43	51	445
Collège Supérieur de Sherbrooke	x	6	7	6	5	x	5	12	11	30	88
Collège Vanier	10	10	16	5	11	7	5	5	12	6	87
Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys	7	10	5	x	8	6	8	x	10	19	83
Cégep de la Gaspésie et des Iles	12	6	x	5	x	x	8	7	9	8	63
Collège Cumberland	x	7	7	7	7	x	x	7	x	x	52
Collège LaSalle	x	6	x	x	6		x	6	7	x	39
Centre de formation professionnelle de La Côte-de-Gaspé	x	6	5	9	x			x		x	30
Autres	96	181	172	130	112	48	61	119	88	135	1142
Études libres	**9**	**17**	**17**	**x**	**x**	**x**	**x**	**x**	**6**		**73**
Université Laval	x	x	x	x	x		x	x	x		18
Université de Montréal	x	x	x			x			x		10
Université du Québec à Trois-Rivières	x				x	x		x	x		6
Cégep de la Gaspésie et des Iles (Campus Montréal)	x	x	x		x						5
Université McGill - Royal Institute for the Advancement of Learning	x	x	x	x							x
Centre de services scolaire des Découvreurs		x									x
Université Concordia		x	x								x
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		x	x								x
Collège Canada	x			x							x
Autres	x	x	x	x				x	x		16
Programme d'échange	**x**	**27**	**34**	**x**	**x**		**x**	**x**			**68**
Université de Montréal		9	10								20
Université Concordia		x	x		x						7
Université de Sherbrooke		x	x								6
Université du Québec à Montréal			6								6
Université Laval		x	x								6
Université McGill - Royal Institute for the Advancement of Learning	x	x	x		x			x			x
Université du Québec en Outaouais		x	x								x
HEC Montréal		x					x				x

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Université Bishop's		x		x							x
Université du Québec à Rimouski			x								x
Autres			x								x
Université-premier cycle	**4758**	**7814**	**5777**	**3772**	**3223**	**1277**	**2105**	**3459**	**2538**	**2761**	**37484**
Université du Québec en Outaouais	598	1439	1097	742	595	296	481	845	523	560	7176
Université du Québec à Chicoutimi	359	986	781	606	411	170	184	216	283	480	4476
Université Laval	855	1168	634	428	391	138	142	257	214	169	4396
Université du Québec à Trois-Rivières	695	865	599	362	429	132	239	417	249	212	4199
Université du Québec à Rimouski	346	494	436	315	255	154	339	372	333	490	3534
Université de Montréal	457	636	509	304	217	49	177	361	318	282	3310
Université du Québec à Montréal	288	408	359	196	170	74	142	448	261	251	2597
Université McGill - Royal Institute for the Advancement of Learning	321	727	511	264	190	21	35	30	27	33	2159
Université Concordia	244	373	390	249	248	95	94	145	106	99	2043
Université de Sherbrooke	223	247	127	104	138	102	203	281	145	116	1686
Autres	372	471	334	202	179	46	69	87	79	69	1908
Université-deuxième cycle	**3097**	**4544**	**3097**	**2024**	**2091**	**880**	**1151**	**1745**	**1418**	**1601**	**21648**
École Technologie Supérieure	454	804	410	243	391	187	205	193	193	267	3347
Université Laval	413	549	399	252	245	86	114	252	187	175	2672
Université Concordia	305	453	322	211	283	147	143	171	114	157	2306
Université de Montréal	293	408	366	259	219	71	115	168	174	186	2259
Université du Québec à Montréal	242	285	283	211	196	46	68	275	204	183	1993
Université de Sherbrooke	258	416	238	127	115	47	77	98	93	101	1570
École Nationale d'Administration Publique (ENAP)	120	241	123	79	122	84	86	114	80	71	1120
Université du Québec à Chicoutimi	122	272	163	115	82	25	37	57	54	50	977
Université McGill - Royal Institute for the Advancement of Learning	270	239	150	111	77	13	24	29	19	30	962
Université du Québec à Trois-Rivières	112	194	139	67	52	31	27	46	58	63	789
Autres	508	683	504	349	309	143	255	342	242	318	3653
Université-troisième cycle	**507**	**598**	**558**	**462**	**458**	**143**	**212**	**354**	**327**	**367**	**3986**
Université McGill - Royal Institute for the Advancement of Learning	127	113	102	77	79	21	37	54	57	44	711
Université Laval	74	104	90	69	83	21	40	66	57	82	686
Université de Montréal	73	89	80	68	70	28	25	53	44	45	575
Université Concordia	60	61	51	43	46	16	23	23	31	34	388
Université de Sherbrooke	25	51	42	38	31	6	21	31	33	35	313

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
École Polytechnique de Montréal (Corporation de l'École Polytechnique)	27	36	40	32	33	16	16	20	14	24	258
Université du Québec à Montréal	30	41	36	33	28	7	13	27	16	19	250
École Technologie Supérieure	20	21	24	18	22	5	10	21	20	23	184
Institut national de la recherche scientifique	15	21	18	24	18	6	9	16	20	13	160
Université du Québec à Trois-Rivières	17	11	20	20	14	7	8	19	15	19	150
Autres	39	50	55	40	34	10	10	24	20	29	311
Total	**14926**	**21436**	**16261**	**12413**	**12492**	**6576**	**9355**	**13855**	**12501**	**14221**	**134036**

[*] Les CAQ sont délivrés aux enfants mineurs (au primaire ou au secondaire) qui accompagnent leurs parents même s'ils ne sont pas inscrits ou admis à l'école. Le libellé « École inconnue » sera donc inscrit comme établissement dans le dossier.

Source : Direction de l'information de gestion, rapport Power BI. Données au 31 janvier 2024.

RP98. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour études ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement, par niveau d'enseignement et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.

RP99. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour études ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement, par niveau d'enseignement et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour études ayant reçu un refus ou un rejet en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement (maximum dix principaux établissements par niveau)[1]

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Primaire		**8**	**13**	**15**	**27**	**19**	**13**	**20**	**13**	**19**	**147**
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE BOURGEOYS		x	x	x	x	x		x	x		10
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL					x		x	x	x		6
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHENES					x	x			x		6
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE VICTORIN		x		x		x	x	x			5
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE DE LILE						x	x				x
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LOR ET DES BOIS					x					x	x
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES AFFLUENTS					x			x		x	x
COMMISSION SCOLAIRE LESTER B PEARSON			x	x							x
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE CHEMIN DU ROY				x		x					x
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE				x				x			x
ECOLE INCONNUE		x	8	7	17	11	x	11	5	10	76
Autres	0	x	x	x	x	x	x	x	x	7	27
Secondaire	**x**	**x**	**13**	**19**	**35**	**29**	**26**	**28**	**30**	**35**	**219**
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE VICTORIN			x	x	x	x	x	x		x	11
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE DE LILE					x	x	x		x	x	10
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL					x		x	x	x	x	10
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE BOURGEOYS				x	x			x		x	9
ENGLISH MONTREAL SCHOOL BOARD				x			5		x		8

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHENES					x				x	x	5
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS				x	x		x			x	5
SEMINAIRE STE MARIE		x	x					x			5
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE						x		x			x
ECOLE INCONNUE			x	x	10	6	7	10	8	10	55
Autres	x	x	9	9	15	16	10	7	12	16	97
Collégial	**x**	**20**	**x**	**74**	**124**	**65**	**56**	**88**	**81**	**114**	**664**
COLLEGE ELLIS CAMPUS DE TROIS RIVIERES		x	x	15	17	16	12	18	20	27	134
COLLEGE LASALLE		x	x	7	10	x	5	13	13	11	65
INSTITUT TECCART		x	x	7	14	6	x	11	5	9	61
COLLEGE UNIVERSEL				x	x	5	x	6	8	13	42
CEGEP TROIS RIVIERES		x	6	x	6	x	x	x	x	x	24
COLLEGE ELLIS CAMPUS DE LONGUEUIL			x		x	x	x	5	x	6	21
CEGEP SHERBROOKE		x	x	x	5	x	x	x		x	14
COLLEGE FRANCOIS XAVIER GARNEAU		x		x	x	x	x	x		x	12
COLLEGE OSULLIVAN			x	x					x	7	12
CEGEP CHICOUTIMI		x	x	x			x		x	x	10
Autres	x	x	21	36	61	27	23	32	27	32	269
Attestation d'études collégiales		**9**	**31**	**42**	**53**	**42**	**48**	**58**	**53**	**78**	**414**
INSTITUT TREBAS		x	x	x	8	x	9	10	5	14	57
COLLEGE UNIVERSEL			x	x	x	x	x	11	8	17	50
COLLEGE CDI		x	5	5	x	x	x	10	8	5	44
COLLEGE ELLIS CAMPUS DE TROIS RIVIERES			x	7	x	x	x	5	7	7	39
COLLEGE LASALLE		x		x	x	x	x	6	7	6	30
COLLEGE CUMBERLAND		x	x	x	x	5	x	x	x	x	19
INSTITUT TECCART		x	x		x	7	x	x	x		18
COLLEGE ELLIS CAMPUS DE LONGUEUIL			x	x	x	x	x	x	x	x	16
COLLEGE CANADA				x	x		5	x		x	15
CEGEP LA GASPESIE ET DES ILES ET DES ILES (CAMPUS MONTREAL)		x	x		5	x					13
Autres	0	x	x	17	13	11	18	10	11	23	113
Diplôme d'études professionnelles	**x**	**x**	**111**	**172**	**303**	**273**	**328**	**463**	**508**	**642**	**2847**
COLLEGE SUPERIEUR DE MONTREAL (CSM) INC		16	39	74	119	135	160	247	240	301	1331
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL		x	x	9	11	12	18	18	36	47	161
ECOLE DES METIERS DU SUD OUEST DE MONTREAL		6	11	11	15	6	17	16	33	36	151
COLLEGE SUPERIEUR DE SHERBROOKE			x	x	15	14	13	18	29	41	139

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE BOURGEOYS	x	x	6	11	13	14	11	24	23	16	122
EMICA		x	x	7	18	10	15	24	17	24	120
ECOLE SUPERIEURE INTERNATIONALE DE MONTREAL		x	8	x	8	7	13	19	19	18	97
COLLEGE ST MICHEL		x	x	x	13	13	15	16	16	15	95
ECOLE DES METIERS DE LEQUIPEMENT MOTORISE DE MONTREAL		x	5	11	5	5	x	7	10	16	65
ECOLE DES METIERS DE LINFORMATIQUE DU COMMERCE ET DE LADMI			x	x	7	6	x	8	9	14	54
Autres	0	12	23	34	79	51	57	66	76	114	512
Programme de formation		**x**	**x**	**11**	**25**	**22**	**10**	**25**	**18**	**31**	**152**
COLLEGE SUPERIEUR DE MONTREAL (CSM) INC				x	x	x		11	5	13	38
CEGEP LA GASPESIE ET DES ILES ET DES ILES (CAMPUS MONTREAL)			x	x	x	x	x	x		x	21
COLLEGE VANIER		x	x		x	x	x		x		6
ECOLE DES METIERS DE LINFORMATIQUE DU COMMERCE ET DE LADMI					x				x	x	x
ECOLE DU BARREAU DU QUEBEC			x						x	x	x
COLLEGE LASALLE						x				x	x
COLLEGE DAERONAUTIQUE DE MONTREAL				x		x		x			x
COLLEGE ST MICHEL						x			x	x	x
EMICA					x				x		x
ECOLE INCONNUE							x	x		x	6
Autres	0	x	x	x	14	11	5	9	6	7	61
Études libres					**x**	**x**		**x**	**x**		**9**
UNIVERSITE DE MONTREAL					x	x					x
UNIVERSITE LAVAL					x				x		x
UNIVERSITE MCGILL						x					x
CENTRE LESTER B PEARSON								x			x
Programme d'échange							**x**				**x**
UNIVERSITE MCGILL							x				x
Université-premier cycle	**x**	**41**	**71**	**106**	**220**	**153**	**112**	**117**	**128**	**126**	**1075**
UNIVERSITE LAVAL		11	8	25	36	26	13	13	18	20	170
UNIVERSITE DE MONTREAL		5	11	12	23	25	19	23	16	15	149
UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS RIVIERES		x	x	6	27	18	13	19	15	19	126
UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL		x	x	12	20	15	19	17	12	8	116
UNIVERSITE CONCORDIA	x	x	11	9	22	14	13	11	14	11	108
UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI		x	x	16	18	17	7	6	15	8	95

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
UNIVERSITE DU QUEBEC EN OUTAOUAIS		5	6	6	17	15	6	7	11	18	91
UNIVERSITE MCGILL		x	x	7	15	9	x	7	x	5	56
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI			5	x	10	x	7	6	9	9	54
HEC MONTREAL		x	x	x	10	5	x	x	x	x	29
Autres	0	5	5	6	22	x	9	x	13	x	81
Université-deuxième cycle	**x**	**x**	**49**	**48**	**92**	**49**	**40**	**59**	**49**	**55**	**456**
UNIVERSITE LAVAL		x	x	9	18	7	x	7	5	11	64
UNIVERSITE DE MONTREAL		x	7	x	7	8	7	11	7	7	58
UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL	x	x	10	x	8	7	x	7	9	9	58
ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE		x	x	6	12	x	x	5	10	x	47
UNIVERSITE CONCORDIA		x	6	x	7	x	x	6	x		33
UNIVERSITE DE SHERBROOKE		x	6	x	5	x	x	5	x	x	31
ECOLE NATIONALE DADMINISTRATION PUBLIQUE (ENAP)			x	x	x	x	x	6	x	x	28
HEC MONTREAL		x	x	7	6	x	x	x	x	x	23
UNIVERSITE MCGILL	x		5	x	5	x	x	x		x	22
UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS RIVIERES		x	x		x	x	x		x	5	19
Autres	0	x	x	8	16	10	8	10	5	12	73
Université-troisième cycle	**x**	**x**	**7**	**6**	**x**	**x**	**x**	**6**	**6**	**11**	**72**
UNIVERSITE DE MONTREAL		x		x	x	x	x	x	x	x	18
UNIVERSITE LAVAL		x	x		x	x	x	x	x	x	13
UNIVERSITE MCGILL	x	x		x	x	x				x	11
UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL			x	x	x	x		x	x	x	8
UNIVERSITE DE SHERBROOKE			x		x				x	x	5
ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE					x		x				x
UNIVERSITE CONCORDIA			x	x	x		x				x
UNIVERSITE DU QUEBEC EN OUTAOUAIS			x		x	x					x
ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL (CORPORATION DE LECOLE POLY								x	x		x
UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI			x								x
Autres					x		x				x
Total	**7**	**146**	**344**	**493**	**901**	**662**	**640**	**865**	**887**	**1111**	**6056**

[1] Il existe certains dossiers dans lesquels les notions de niveau d'études et d'établissement d'enseignement ne semblent pas concorder. Pour les fins du présent exercice, il n'a pas été possible de régulariser la situation.

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Direction de l'information de gestion. Données au 31 janvier 2024.

Tableau 2. Taux de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour études ayant reçu un refus ou un rejet en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par niveau d'enseignement seulement[1].

Niveau/Établissement	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Primaire		5,4%	8,8%	10,2%	18,4%	12,9%	8,8%	13,6%	8,8%	12,9%	**100,0%**
Secondaire	x	x	5,9%	8,7%	16,0%	13,2%	11,9%	12,8%	13,7%	16,0%	**100,0%**
Collégial	x	3,0%	x	11,1%	18,7%	9,8%	8,4%	13,3%	12,2%	17,2%	**100,0%**
Attestation d'études collégiales		2,2%	7,5%	10,1%	12,8%	10,1%	11,6%	14,0%	12,8%	18,8%	**100,0%**
Diplôme d'études professionnelles	x	x	3,9%	6,0%	10,6%	9,6%	11,5%	16,3%	17,8%	22,6%	**100,0%**
Programme de formation		x	x	7,2%	16,4%	14,5%	6,6%	16,4%	11,8%	20,4%	**100,0%**
Études libres				0,0%	x	x		x	x		**100,0%**
Programme d'échange							x				**100,0%**
Université-premier cycle	x	3,8%	6,6%	9,9%	20,5%	14,2%	10,4%	10,9%	11,9%	11,7%	**100,0%**
Université-deuxième cycle	x	x	10,7%	10,5%	20,2%	10,7%	8,8%	12,9%	10,7%	12,1%	**100,0%**
Université-troisième cycle	x	x	9,7%	8,3%	x	x	x	8,3%	8,3%	15,3%	**100,0%**
Total	**0,1%**	**2,4%**	**5,7%**	**8,1%**	**14,9%**	**10,9%**	**10,6%**	**14,3%**	**14,6%**	**18,3%**	**100,0%**

[1] Les données ventilées par établissement d'enseignement, en raison de la protection des renseignements personnels, sont trop peu probantes.

Note : Le taux mensuel est calculé sur le total de la période, par programme.

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Direction de l'information de gestion. Données au 31 janvier 2024.

Lorsqu'une décision de rejet est rendue, quelle que soit la demande, l'article 57 de la Loi sur l'immigration au Québec (LIQ) s'applique. Dans les cas de refus de demandes, l'article de la LIQ qui s'applique varie selon la demande qui fait l'objet de la décision : articles 13, 22, 15, 19, 29, 37 ou 38 de la LIQ.

RP100. Le nombre de demandes de CAQ pour travail reçues de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) par région de destination (lieu d'emploi);

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) ne dispose pas de l'information relative à la ventilation selon la Classification nationale des professions (CNP) ni à la ventilation par région de destination.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) reçues en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par mois et par volet.

Volets	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Traitement régulier	781	751	896	830	909	906	1 114	1 130	1 220	794	9 331
Traitement simplifié	1 910	2 207	1 778	1 855	2 282	2 065	2 460	2 653	2 544	1 877	21 631
Fournisseurs de soins à domicile	44	70	63	67	68	54	67	76	63	58	630
Volet des Talents Mondiaux	170	184	168	154	174	134	136	130	122	106	1 478
Total	**2 905**	**3 212**	**2 905**	**2 906**	**3 433**	**3 159**	**3 777**	**3 989**	**3 949**	**2 835**	**33 070**

Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Direction de l'information de gestion (TCD).

RP101. Le nombre de CAQ pour travail émis de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) et par région de destination (lieu d'emploi);

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) ne dispose pas de l'information relative à la ventilation selon la Classification nationale des professions (CNP) ni à la ventilation par région de destination. Il ne dispose que de l'information relative à la demande d'offres d'emploi déposées par l'employeur, ce qui ne permet pas de présumer de la région de destination du demandeur.

Tableau 1. Nombre de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) délivrés pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par mois et par volet.

Volet	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Traitement régulier	792	1079	657	763	1087	694	833	929	570	918	8322
Traitement simplifié	1634	2617	2237	2353	2202	1870	1680	2032	1226	1780	19631
Fournisseurs de soins à domicile	52	86	74	64	72	53	43	40	36	59	579
Volet des Talents Mondiaux	157	287	197	146	166	127	143	102	118	87	1530
Total	**2635**	**4069**	**3165**	**3326**	**3527**	**2744**	**2699**	**3103**	**1950**	**2844**	**30062**

Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Direction de l'information de gestion (TCD).

RP102. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour travail ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC), par région de destination (lieu d'emploi) et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois);

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.

RP103. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour travail ayant reçu un refus ou un rejet, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC), par région de destination (lieu d'emploi) et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information relative à la ventilation selon la Classification nationale des professions (CNP) ni à la ventilation par région de destination.

Lorsqu'une décision de rejet est rendue, quel que soit la demande, l'article 57 de la Loi sur l'immigration au Québec (LIQ) s'applique. Dans les cas de refus de demandes, l'article de la LIQ qui s'applique varie selon la demande qui fait l'objet de la décision : articles 13, 22, 15, 19, 29, 37 ou 38 de la LIQ.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) ayant reçu un refus ou un rejet en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par mois et par volet.

Volet	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Traitement régulier	x	x		x	x	x	x		x	x	21
Traitement simplifié	x	x	6	12	x	14	7	x	8	x	80
Fournisseurs de soins à domicile				x		x	x	x			x
Volet des Talents Mondiaux									x		x
Total	**6**	**10**	**6**	**15**	**10**	**22**	**11**	**8**	**11**	**7**	**106**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Direction de l'information de gestion, rapport Power BI intitulé « CAQ délivrés à titre temporaire ». Données au 31 janvier 2024.

Tableau 2. Taux de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) ayant reçu un refus ou un rejet en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par mois et par volet.

Volet	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Janv. 2024	Total
Traitement régulier	x	x		x	x	x	x		x	x	100%
Traitement simplifié	x	x	7,5%	15,0%	x	17,5%	8,8%	x	10,0%	x	100%
Fournisseurs de soins à domicile				x		x	x	x			100%
Volet des Talents Mondiaux									x		100%
Total	**5,7%**	**9,4%**	**5,7%**	**14,2%**	**9,4%**	**20,8%**	**10,4%**	**7,5%**	**10,4%**	**6,6%**	**100%**

Note : Le taux mensuel est calculé sur le total de la période, par programme.

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Compilation. Direction de l'information de gestion, rapport Power BI intitulé « CAQ délivrés à titre temporaire ». Données au 31 janvier 2024.

RP104. Le nombre de demandes de CAQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;

Tableau 1. Nombre de dossiers en inventaires au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), par programmes d'immigration temporaire, au 31 janvier 2024.

	Inventaires MIFI (au 31 janvier 2024)
Programme des étudiants étrangers	**18 870**
Programme des travailleurs étrangers temporaires	**2 693**
Traitement régulier	473
Traitement simplifié	1727
Fournisseurs de soins à domicile	67
Travailleurs agricoles (demandes spécifiques)	361
Talents mondiaux	65
Total	**21 563**

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion.

RP105. Le délai de traitement moyen actuel des demandes de CAQ, par catégorie;

La réponse à cette question se trouve aux fiches RP32 et RP33 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP106. Le nombre de demandes de CSQ reçues, par catégorie, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois);
a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés
b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information relative au lien de parenté et au lieu de résidence de la personne parrainée dans les demandes reçues.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats de sélection du Québec (CSQ) reçues pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (Diplômés et Travailleurs) et le Regroupement familial en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par mois.

Programmes	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	1 163	1 014	879	1 579	1 861	1 965	1 346	1 246	1 169	587	**12 809**
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	278	339	338	390	368	388	431	1 477	2 185	130	**6 324**
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	280	278	338	315	375	381	478	485	360	50	**3 340**
Regroupement familial	1 241	1 277	1 258	1 254	1 194	984	1 110	1 228	839	744	**11 129**
Total	**2 962**	**2 908**	**2 813**	**3 538**	**3 798**	**3 718**	**3 365**	**4 436**	**4 553**	**1 511**	**33 602**

Source : Direction de l'information de gestion. Tableaux croisés dynamiques.

RP107. Le nombre de CSQ émis, par catégorie, de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois);
a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés
b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information relative au lieu de résidence de la personne parrainée.

Tableau 1. Nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (Diplômés et Travailleurs) et le Regroupement familial en 2023-2024 (au 31 janvier 2024). Données ventilées par mois.

Regroupement familial : données ventilées selon le lien de parenté.

Programmes	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Travailleurs qualifiés	**1491**	**3014**	**4016**	**4689**	**4151**	**2653**	**3388**	**3741**	**2517**	**3374**	**33034**
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	1059	2133	2944	3909	3279	1712	2383	2590	1759	2546	24314
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	215	308	385	375	310	387	344	415	270	307	3316
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	217	573	687	405	562	554	661	736	488	521	5404
Regroupement familial	**1182**	**2141**	**1606**	**1600**	**1521**	**876**	**1169**	**1051**	**980**	**1035**	**13161**
Conjoints	851	1489	1099	1060	1015	546	787	715	721	772	9055
Enfants	81	186	117	115	90	38	59	73	71	50	880
Adoption		x	x	x		x	x			x	8
Ascendants (parents et grands-parents)	241	451	381	410	402	276	309	241	176	199	3086
Autre lien familial	9	x	x	x	14	x	x	22	12	x	132
Total	**2673**	**5155**	**5622**	**6289**	**5672**	**3529**	**4557**	**4792**	**3497**	**4409**	**46195**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Direction de l'information de gestion, TCD « CSQ depuis 5 ans ».

RP108. Le nombre de demandes de CSQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;

Tableau 1. Nombre de dossiers en inventaires au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, par catégories d'immigration permanente, au 31 janvier 2024

	Inventaires MIFI (au 31 janvier 2024)
Immigration économique	**10 996**
Travailleurs qualifiés	**10 927**
Programme de l'expérience québécoise	5 186
PEQ-Diplômés	4 100
PEQ-Travailleurs	1 086
Programme régulier des travailleurs qualifiés	5 611
Trois Programmes Pilotes	130
Gens d'affaires	**69**
Investisseurs	40
Entrepreneurs	12
Travailleurs autonomes	17
Autres catégories économiques	**0**
Regroupement familial	**2 273**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**1 954**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	1 297
Réfugiés pris en charge par l'État	9
Réfugiés parrainés 3	1 288
Réfugiés reconnus sur place	657
Autres immigrants	**527**
Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19 (PSDAPC) 6	2
Autres immigrants excluant le PSDAPC	525
Total	**15 750**

Autres catégories économiques : comprend les personnes admises en vertu du Programme des aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.

Autres immigrants : Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public ou dans le PSDAPC.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion.

RP109. Le délai de traitement moyen à jour des demandes de CSQ, par catégorie;

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP16 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP110. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), par catégorie et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.

RP111. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2021 à aujourd'hui (par mois), par catégorie et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;
a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés
b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas, pour le regroupement familial, de l'information relative à une ventilation du lien de parenté pour les demandes ayant reçu un refus ou un rejet. Il ne dispose pas non plus de l'information relative au lieu de résidence de la personne parrainée.

Lorsqu'une décision de rejet est rendue, quelle que soit la demande, l'article 57 de la Loi sur l'immigration au Québec (LIQ) s'applique. Dans les cas de refus de demandes, l'article de la LIQ qui s'applique varie selon la demande qui fait l'objet de la décision : articles 13, 22, 15, 19, 29, 37 ou 38 de la LIQ.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats de sélection du Québec (CSQ) ayant fait l'objet d'un refus ou d'un rejet, pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (Diplômés et Travailleurs) et le Regroupement familial par mois en 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Programmes	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	11	11	12	27	28	44	30	23	29	23	**238**
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	23	14	23	36	31	44	49	47	48	69	**384**
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	16	22	21	23	39	32	41	35	30	36	**295**
Regroupement familial	22	45	23	33	34	39	78	40	27	16	**357**
Total	**72**	**92**	**79**	**119**	**132**	**159**	**198**	**145**	**134**	**144**	**1274**

Source : Direction de l'information de gestion. Tableaux croisés dynamiques.

Tableau 2. Taux de demandes de certificats de sélection du Québec (CSQ) ayant fait l'objet d'un refus ou d'un rejet, pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (Diplômés et Travailleurs) et le Regroupement familial par mois en 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Programmes	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Total
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	4,6%	4,6%	5,0%	11,3%	11,8%	18,5%	12,6%	9,7%	12,2%	9,7%	**100,0%**
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	6,0%	3,6%	6,0%	9,4%	8,1%	11,5%	12,8%	12,2%	12,5%	18,0%	**100,0%**
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	5,4%	7,5%	7,1%	7,8%	13,2%	10,8%	13,9%	11,9%	10,2%	12,2%	**100,0%**
Regroupement familial	6,2%	12,6%	6,4%	9,2%	9,5%	10,9%	21,8%	11,2%	7,6%	4,5%	**100,0%**
Total	5,7%	7,2%	6,2%	9,3%	10,4%	12,5%	15,5%	11,4%	10,5%	11,3%	**100,0%**

Note : Le taux mensuel est calculé sur le total de la période, par programme.

Source : Direction de l'information de gestion. Tableaux croisés dynamiques.

RP112. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ dans la catégorie PEQ-Diplômés ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet, par mois de réception de la demande de CSQ et par article de loi invoqué, de janvier 2023 à aujourd'hui (par mois);

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.

RP113. Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant les changements apportés aux programmes d'immigration permanente en 2023;

Les documents publics afférents aux modifications réglementaires apportées aux programmes d'immigration permanente en 2023 sont regroupés en trois catégories, soit celle qui réunit les documents publiés dans le cadre de la publication préalable du Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec, celle visant les mémoires reçus dans le cadre de la consultation publique sur la planification de l'immigration où plusieurs mémoires ont également servis dans le cadre des travaux entourant la réforme des programmes d'immigration permanente et celle comportant les documents publiés dans le cadre de l'édiction du Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec.

Les documents publiés dans le cadre de la publication préalable sont disponibles dans les hyperliens suivants :

- Projet de règlement Loi sur l'immigration au Québec (chapitre I-0.2.1) Immigration au Québec (page 2177) (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/gaz_entiere/2323-F.pdf)

- Règlement modifiant diverses dispositions en matière d'immigration (page 20178) (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/gaz_entiere/2323-F.pdf)

- Projet de règlement Loi sur l'immigration au Québec (chapitre I-0.2.1) Immigration au Québec (page 2181) (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/gaz_entiere/2323-F.pdf)

- Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec (page 20182) (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/gaz_entiere/2323-F.pdf)

- Mémoire au conseil des ministres du Gouvernement du Québec, avril 2023 – Projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec – Modifications aux programmes d'immigration économique et à la catégorie du regroupement familial et autres modifications réglementaires (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2023-0043_memoire.pdf)

- Analyse de l'impact règlementaire – Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec Modifications aux programmes d'immigration économique, à la catégorie du regroupement familial et autres modifications règlementaires Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 2023-04-14 (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2023-0043_air.pdf)

Dans le cadre de la consultation générale sur la planification de l'immigration du Québec pour la période 2024-2027, les mémoires ont été déposés à l'Assemblée nationale du Québec :

- https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/mandats/Mandat-49371/memoires-deposes.html

Les documents publiés dans le cadre de l'édiction du Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec sont disponibles dans les hyperliens suivants :

- Décret 1570-2023, 25 octobre 2023, Loi sur l'immigration au Québec (chapitre I-0.2.1) - Concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec (page 4957) (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/gaz_entiere/2345-F.pdf)

- Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec (page 4958) (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/gaz_entiere/2345-F.pdf)

- Arrêté numéro 2023-002 de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en date du 27 octobre 2023 - Loi sur l'immigration au Québec (chapitre I-0.2.1) Concernant le Règlement modifiant diverses dispositions en matière d'immigration (page 4990) (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/gaz_entiere/2345-F.pdf)

- Analyse d'impact réglementaire – Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec Modifications aux programmes d'immigration économique, à la catégorie du regroupement familial et autres modifications réglementaires Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 2023-09-08 (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2023-2159_memoire.pdf)

RP114. Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant la capacité d'accueil du Québec en matière d'immigration de janvier 2023 à aujourd'hui;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP115. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation, pour les cinq dernières années financières Nombre de bénéficiaires uniques, et de classes, incluant la ventilation du nombre des bénéficiaires par :

a. Sexe
b. Groupe d'âge
c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen
d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile)
e. Arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans
f. Lieu du cours (organisme communautaire, cégep, université, travail, en ligne)
g. Par région administrative

Il n'est pas possible de ventiler les dépenses par sous-questions.

	2023-2024 (du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024)	
Type de cours	**Participations** (personnes distinctes)[1]	**Coûts en francisation**
Temps complet (TC)	19 646	125 783 505 $
Temps partiel (TP)	39 170	93 225 347 $
Francisation en ligne (FEL)	4 791	1 211 315 $
Total	**61 167**	**220 220 166 $**

[1] Le total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties puisque certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet et Temps partiel) le 31 janvier 2024. FEL : rapports Moodle, données transmises par le Registraire de la francisation et traitées par la DIG.

RP116. Le nombre de demandes d'inscription et le nombre d'inscrits auprès de Francisation Québec, par statut d'immigration, de juin 2023 à aujourd'hui (par mois);

Le nombre de demandes d'inscriptions complètes déposées entre le 1er juin 2023 et le 25 janvier 2024 est de plus de 66 869.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de cette information par statut d'immigration. De plus, la fréquence de production des résultats n'est pas disponible mensuellement.

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes ayant participé à un cours de français par statut d'immigration, au cours de la période du 1er juin 2023 au 31 janvier 2024.

Statut	Total (personnes uniques)
Citoyen Canadien de naissance, incluant les Autochtones	573
Citoyen Canadien naturalisé	1 973
Demandeur d'asile	2 795
Étudiant étranger	5 527
Membre du corps consulaire	5
Refugié	438
Requérant au Canada	1 615
Résident permanent	13 859
Temporaire Permis Ministériel	7
Travailleur temporaire	25 856
Autre statut	886
Non disponible	520
Total (personnes uniques)	**52 475**

Il s'agit du statut de la personne immigrante au début de la session de formation. Considérant qu'une personne peut participer à des cours de français échelonnés sur plusieurs sessions de formation et que le statut, pour les personnes immigrantes, peut évoluer durant la période ciblée, il n'est pas opportun de faire la somme des personnes distinctes par statut.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024.

RP117. Le financement en francisation du MIFI, par programme, pour l'année écoulée.

2023-2024	Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF)	Programme de soutien à la francisation (PSF)
Financement (budget initial)	89 324 600 $	0 $*

* Dans le livre des crédits des budgets initiaux 2023-2024, aucun montant n'est octroyé au PSF puisque ce programme n'est entré en vigueur qu'au 1er juin 2023. Toutefois, le budget révisé 2023-2024 est de 4 000 000 $ (et 102 224 600 $ pour le PQAF).

RP118. Le pourcentage d'individus en francisation qui a au moins atteint le niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*.

Tableau 1. Pourcentage des élèves ayant atteint au moins le niveau 7 selon les quatre compétences langagières au cours de la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, parmi les élèves qui ont participé et qui ont été évalués à un cours à temps complet ou à temps partiel qui visent l'atteinte d'un niveau 7 ou plus.

	Compréhension écrite	**Compréhension orale**	**Production orale**	**Production écrite**
Temps complet	82,85 %	91,70 %	90,05 %	69,50 %
Temps partiel[1]	92,43 %	98,06 %	96,70 %	89,66 %

[1] Pour les sigles de cours au temps partiel (Français – réalité de travail [FRT] et Français pour immigrants adultes [FIA]), seul le résultat d'évaluation pour le dernier cours du bloc est conservé.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Banques thématiques de la francisation, données extraites le 2 février 2024.

RP119. Liste des programmes de francisation.

1. Programme québécois d'apprentissage du français – PQAF 2023-2024

2. Programme de soutien à la francisation – PSF 2023-2024

RP120. Nombre et pourcentage des TET agricoles suivant des activités de francisation, ventiler par région.

Nombre et proportion des TET agricoles admis en ayant suivi des cours de francisation du MIFI, ventilés selon la région administrative de l'employeur[1]

Régions administratives	TET agricoles admis en 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024 (au 31 janvier 2024) ayant suivi des cours de francisation du MIFI	
	Actifs au cours de la francisation	Proportion[2]
01 – Bas-Saint-Laurent	21	6,9 %
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	39	17,3 %
03 – Capitale-Nationale	72	4,3 %
04 – Mauricie	54	5,9 %
05 – Estrie	68	11,1 %
06 – Montréal	106	5,0 %
07 – Outaouais	x	4,8 %
08 – Abitibi-Témiscamingue	x	7,5 %
09 – Côte-Nord	x	12,5 %
10 – Nord-du-Québec	0	0,0 %
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	100 %
12 – Chaudière-Appalaches	239	7,9 %
13 – Laval	38	15,8 %
14 – Lanaudière	7	0,4 %
15 – Laurentides	26	2,0 %
16 – Montérégie	54	1,1 %
17 – Centre-du-Québec	113	9,9 %
Région non disponible	0	ND
Total Québec[3]	**822**	**4,5 %**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

[1] La région présentée est celle de l'employeur associé au dossier du travailleur temporaire dans les bases de données du MIFI. Certains employeurs ont une adresse de siège social hors-Québec et, le cas échéant, sont classés dans les régions non disponibles.

[2] Les données présentent le nombre de TET agricoles admis en 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 (au 31 janvier 2024) ayant suivi des cours de francisation du MIFI dans chaque région. La proportion, elle, représente le pourcentage des TET agricoles dans une région ayant suivi des cours de francisation du MIFI parmi tous les TET agricoles de la même région. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une ventilation par région des 822 TET agricoles admis en 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 (au 31 janvier 2024) ayant suivi des cours de francisation du MIFI.

[3] Le Total Québec est inférieur à la somme du dénombrement par région, car quelques personnes ont suivi des cours de francisation dans plusieurs régions durant les années financières 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 (au 31 janvier 2024).

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024 – pour les actifs en francisation d'avril 2023 au janvier 2024, le 23 avril 2023 – pour les actifs en francisation d'avril 2022 au mars 2023, le 9 avril 2022 – pour les actifs en francisation d'avril 2021 au mars 2022.

RP121. Nombre de personnes en attente d'un cours de francisation. Temps d'attente moyen.

En date du 25 janvier 2024, l'estimation des personnes en attente d'un service de francisation y compris celles prévues pour combler les mouvements d'élèves en début de session est de 28 955.

Pour le temps d'attente moyen, veuillez vous référer à la fiche RP53 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP122. Rapports en lien avec le montant investi et des dépenses effectuées par Québec pour la mise en place de Francisation Québec;

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, les dépenses effectuées par Québec pour la mise en place de Francisation Québec sont de **4 014 k$** et sont intégrées au budget du secteur Francisation Québec.

RP123. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires reçu au Québec pour l'année écoulée, ventilé par région, par programme et par type de permis (ouvert ou fermé).

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP14 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP124. Le nombre de permis octroyé à des travailleurs étrangers temporaires pour l'année écoulée, ventilé par type de permis et par entreprise.

Pour l'année 2023, se référer à la fiche RP14 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

L'information concernant les entreprises auxquelles sont liés les permis relève de la compétence du gouvernement fédéral. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de cette information.

RP125. La durée de séjour moyen d'un TET au Québec.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur la durée moyenne de présence des travailleurs étrangers temporaires.

RP126. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant obtenu leur certificat CSQ et qui demeurent au Québec. Ventiler par catégorie de travailleurs et par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas du nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant obtenu leur certificat de sélection du Québec (CSQ) et qui demeurent au Québec.

Pour connaître le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant obtenu leur CSQ, veuillez vous référer aux fiches RP64 et RP171 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP127. La liste des programmes de TET avec leurs objectifs.

Il existe deux programmes d'immigration temporaire permettant la venue de travailleurs étrangers temporaires au Québec :

1- Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

- L'objectif de ce programme est de permettre la venue de travailleurs étrangers temporaires afin de répondre aux besoins temporaires de main-d'œuvre des employeurs lorsqu'il n'y a pas de citoyens ou résidents permanents canadiens disponibles pour occuper les postes vacants.

2- Programme de mobilité internationale (PMI)

- L'objectif de ce programme est de permettre la venue de travailleurs étrangers temporaires lorsque celle-ci apporte des avantages concurrentiels importants pour le Canada sur les plans économique ou culturel, ou des avantages mutuels réciproques à l'étranger pour des citoyens et des résidents permanents canadiens.

RP128. Le nombre de cas de maltraitance et le nombre de plainte déposés par des travailleurs étrangers temporaires pour l'année écoulée, ventilé par région et par entreprise.

Le traitement de ces cas ne fait pas partie des mandats du Ministère et ne relève pas de sa compétence.

RP129. Le nombre d'étudiants collégiaux de la communauté internationale ayant reçu un CSQ par le biais du PEQ, par établissement.

Établissements	**Nombre de CSQ délivrés à des requérants principaux 2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Collégial	**334**
Collège LaSalle	49
Institut Teccart	22
Cégep de Limoilou	20
CEGEP du Vieux-Montréal	13
Cégep de Trois-Rivières	12
CEGEP St-Félicien	12
Centre NAD-Cégep de Jonquière	10
Cégep de Chicoutimi	9
Cégep de Matane	9
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	8
Collège Ahuntsic	8
Collège André Grasset	8
Collège d'Alma	8
Collège de Maisonneuve	8
Cégep de Baie-Comeau	7
CEGEP Marie-Victorin	7
CEGEP André-Laurendeau	6
CEGEP Beauce-Appalaches	6
CEGEP Lévis	6
CEGEP Rivière-Du-Loup	6
Cégep de Rimouski	5
Collège de Rosemont	5
Collège Édouard-Montpetit	5
Collège O'Sullivan de Québec	5
Collège Vanier	5
Institut de Technologie Agroalimentaire	5
C.É.G.E.P. de Thetford	x
Collège Dawson	x
C.E.G.E.P. de Ste-Foy	x
Cégep de La Pocatière	x
Cégep de Sept-Îles	x

Établissements	Nombre de CSQ délivrés à des requérants principaux 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Cégep de Sherbrooke	x
Collège François-Xavier-Garneau	x
Collège Mérici	x
Collège Montmorency	x
Collège O'Sullivan	x
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)	x
Air Richelieu Inc.	x
C.É.G.E.P. de Saint-Hyacinthe	x
C.É.G.E.P. de Saint-Jérôme	x
Cégep de l'Outaouais	x
Cégep de Saint-Laurent	x
Cégep de Shawinigan	x
Cégep de Victoriaville	x
Cégep St-Jean sur Richelieu	x
CEGEP Valleyfield	x
Collège de Bois-de-Boulogne	x
Collège Ellis campus de Trois-Rivières	x
École nationale de cirque	x
Inst. de technologie agroalimentaire St-Hyacinthe	x
Cégep de Jonquière	x
Cégep de la Gaspésie et des Iles	x
Cegep Joliette de Lanaudière	x
Collège Bart	x
Collège Gérald-Godin	x
Collège Lionel-Groulx	x
Collège TAV	x
École nationale d'aérotechnique	x
John Abbott Cégep/Collège	x

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Direction de l'information de gestion, variable « niveau de diplôme reconnu », données au 31 janvier 2024. Date d'extraction : le 4 février 2024.

La période couverte : 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

RP130. Statistiques sur la rétention de la population étudiante internationale par région administrative.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de statistiques sur la rétention de la population étudiante internationale par région administrative.

RP131. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui sont restés au Québec après leurs études pour l'année écoulée, ventilé par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données qui permettent de déterminer le nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers qui restent au Québec à l'échéance de leur permis d'études.

RP132. Le nombre de réfugiés au Québec pour l'année écoulée et leur lieu de résidence, ventilé par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information sur le lieu de résidence des personnes admises pour l'année écoulée. Le MIFI identifie le lieu de résidence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce jumelage est effectué pour une cohorte de dix ans, précédant de deux ans l'année de référence. Les données relatives à la prochaine cohorte allant de 2014 à 2023, seront disponibles en mars 2025.

RP133. Les statistiques d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) et les réfugiés parrainés (RPSP) admis selon leur lieu d'établissement et leur origine, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2023-2024.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP21 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP134. Le nombre de demandeurs d'asile au Québec pour l'année écoulée, ventilé par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données ventilées par région pour l'ensemble des 65 535 personnes ayant déposé une demande d'asile au Québec en 2023.

RP135. Rapport(s) détaillé(s) des dépenses effectuées par Québec en matière d'accueil et d'installation des demandeurs d'asile, depuis 2021 (par année);

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP95 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP136. Description des critères d'admissibilité pour chaque type de service d'intégration offert dans les cinq dernières années financières (Service d'accueil à l'aéroport, Accompagnement Québec, SIEL, Premières démarches d'installation, Objectif Intégration, service individuel – mettre à jour la liste de services, si le nom de certains services a changé)

Service d'Accueil à l'Aéroport

Toute personne ayant un statut d'immigration arrivant à l'Aéroport International Montréal-Trudeau peut utiliser le Service d'accueil du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Accompagnement Québec

Accompagnement Québec s'adresse aux personnes qui ont déjà un statut d'immigration au Québec. Pour s'inscrire, la personne doit détenir un des éléments suivants :

- Un Certificat de sélection du Québec (CSQ);
- Un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ);
- Un numéro de client auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Le service Accompagnement Québec est offert aux personnes réfugiées parrainées dans une version adaptée à leurs besoins.

Un projet pilote de régionalisation dans la Ville de Québec pour les demandeurs d'asile est en place depuis novembre 2023 permettant aux demandeurs d'asile du projet pilote de bénéficier du service Accompagnement Québec dans une version adaptée à leurs besoins.

Service d'intégration en ligne (SIEL)

Ce service n'existe plus depuis 2018. L'information contenue dans ce service se retrouve dans Quebec.ca.

Premières démarches d'installation, Objectif Intégration, service individuel

Ces volets sont pris en charge dans le *Programme d'aide et de soutien à l'intégration* (PASI – 2023-2026).

Liste des services offerts et clientèle admissible :

- **Volet 1 – Soutien au service Accompagnement Québec** (Premières démarches d'installation et démarches d'immigration, Régionalisation, Vie collective (Objectif Intégration-OI) et Soutien direct aux personnes (allocation de participation à la session OI). Toutes les personnes immigrantes sont admissibles (résidents permanents, travailleurs

temporaires et étudiants étrangers) sauf les personnes ayant demandé l'asile, et ce, sans limite de temps pour l'accès aux services, à partir de 14 ans (18 ans pour Objectif intégration et son allocation);

- **Volet 2 – Soutien à la pleine participation** (Services individuels post-installation, Activités de groupe, Intervenantes et intervenants communautaires interculturels, Jumelage interculturel et Espace Parents). Toutes les personnes immigrantes sont admissibles (résidents permanents, travailleurs temporaires et étudiants étrangers) sauf les personnes ayant demandé l'asile, et ce, sans limite de temps pour l'accès aux services, à partir de 14 ans;

- **Volet 3 – Accueil et installation des personnes réfugiées et des personnes protégées à titre humanitaire outre-frontière et prises en charge par l'État** (Installation et intégration et Soutien direct aux personnes). Les personnes réfugiées prises en charge par l'État sont admissibles pour les douze premiers mois suivant l'arrivée au Québec;

- **Volet 4 – Soutien aux personnes ayant demandé l'asile** (Recherche de logement et Séances d'information, à partir de 18 ans).

RP137. Le nombre de personnes admissibles à chaque type de service chaque année financière depuis 2018-2019 et le nombre de bénéficiaires distincts chaque année financière depuis 2018-2019, par

a. Sexe
b. Groupe d'âge
c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen
d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile)
e. Par arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans
f. Avant arrivée
g. Par région administrative

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information demandée sur les personnes admissibles, ni sur les ventilations par sexe (a), par groupe d'âge (b) et avant l'arrivée (f).

Il est à noter que le Programme *Réussir l'Intégration* (PRINT) a été remplacé le 1er juillet 2020 par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI, par catégorie d'immigration, du 1er avril 2023 au 30 juin 2023[1]

Catégorie d'immigration	**2023-2024** (au 30 juin 2023)
Immigration économique	5 972
Regroupement familial	2 478
Réfugiés et personnes en situation semblable	5 886
Ne s'applique pas[2]	25 145
Autres immigrants[3]	260
Non disponible	201
Total de personnes distinctes	**39 652**

[1] Les données relatives à la catégorie d'immigration ne sont pas disponibles pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2023.

[2] Ne s'applique pas : concerne les résidents temporaires et les personnes en pré-départ.

[3] Inclut des personnes dont le statut était parmi l'un des statuts suivants : Citoyen canadien, résident permanent ou travailleur temporaire.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG). Données CERI-GES extraites le 26 juillet 2023.

Tableau 2. Nombre de personnes distinctes qui ont un statut permanent et qui ont bénéficié des services du PASI, du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023

Statut lors de l'intervention	**2023-2024** (au 31 décembre 2023)
Citoyen canadien	3 381
Résident permanent	24 976
Total de personnes distinctes[1]	**28 225**

[1] Le statut considéré est celui en vigueur au moment de chaque intervention. Le nombre total de personnes uniques (ou distinctes) par statut ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des statuts puisque certaines personnes ont pu voir leur statut évoluer, au fil des interventions.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG). Données CERI-GES extraites le 26 juillet 2023 et données GSI extraites le 6 mars 2024.

Tableau 3. Nombre de personnes distinctes qui ont un statut temporaire et qui ont bénéficié des services du PASI, du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023

Statut lors de l'intervention	**2023-2024** (au 31 décembre 2023)
Demandeur d'asile	12 302
Demandeur d'asile reconnu	7 103
Étudiant étranger	5 380
Travailleur étranger temporaire	23 548
Total de personnes distinctes[1]	**47 956**

[1] Le statut considéré est celui en vigueur au moment de chaque intervention. Le nombre total de personnes uniques (ou distinctes) par statut ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des statuts puisque certaines personnes ont pu voir leur statut évoluer, au fil des interventions.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG). Données CERI-GES extraites le 26 juillet 2023 et données GSI extraites le 6 mars 2024.

Tableau 4. Nombre de personnes distinctes qui n'ont ni un statut temporaire ni un statut permanent et qui ont bénéficié des services du PASI, du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023

Situation lors de l'intervention	**2023-2024** (au 31 décembre 2023)
Demande de résidence à l'étude	618
Personne autorisée à présenter sur place une demande de résidence permanente	123
Autre[1]	107
Total de personnes distinctes[2]	**830**

[1] Personnes en pré-départ et erreurs de situation.

[2] La situation considérée est celle en vigueur au moment de chaque intervention. Le nombre total de personnes uniques (ou distinctes) par situation ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des situations puisque certaines personnes ont pu voir leur situation évoluer, au fil des interventions.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG). Données CERI-GES extraites le 26 juillet 2023 et données GSI extraites le 6 mars 2024.

Tableau 5. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI, du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 ventilé par date d'arrivée

Durée de séjour lors de l'intervention	**2023-2024** (au 31 décembre 2023)
Arrivée depuis moins de 5 ans	62 800
Arrivée depuis plus de 5 ans	14 496
Total de personnes distinctes[1,2]	**76 589**

[1] Le nombre total de personnes uniques (ou distinctes) par date d'arrivée ne correspond pas à la somme des personnes de chacune des deux ventilations (moins de cinq ans et plus de cinq ans) puisque certaines personnes peuvent se retrouver dans les deux ventilations. Une personne (avec une date d'arrivée unique) peut se retrouver dans les deux ventilations si elle a reçu des services à deux dates différentes qui font que la personne passe de la catégorie « arrivée depuis moins de cinq ans » à la catégorie « arrivée depuis plus de cinq ans ». Les personnes en pré-départ (ayant bénéficié des services d'intégration à l'étranger) sont regroupées avec les personnes arrivées depuis moins de cinq ans.

[2] Recensement de 114 personnes distinctes qui avaient au moins deux dates d'arrivée différentes au Canada.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG). Données CERI-GES extraites le 26 juillet 2023 et données GSI extraites le 6 mars 2024.

Tableau 6. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI, par région administrative du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023

Région administrative	**2023-2024** (au 31 décembre 2023)
01 – Bas-Saint-Laurent	1 065
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 142
03 – Capitale-Nationale	3 393
04 – Mauricie	1 867
05 – Estrie	2 665
06 – Montréal	50 497
07 – Outaouais	1 683
08 – Abitibi-Témiscamingue	846
09 – Côte-Nord	427
10 – Nord-du-Québec	48
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	380
12 – Chaudière-Appalaches	3 336
13 – Laval	1 427
14 – Lanaudière	964
15 – Laurentides	757
16 – Montérégie	6 122
17 – Centre-du-Québec	1 886
Total de personnes distinctes[1]	**76 589**

[1] Une seule personne peut recevoir les services dans deux régions administratives durant une période. La somme de chacune des régions peut ne pas concorder avec le nombre total de personnes distinctes.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) Données CERI-GES extraites le 26 juillet 2023 et données GSI extraites le 6 mars 2024.

RP138. Documents, notes de réunion, rapports, mémos, procès-verbal des réunions du Comité mixte institué par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains entre janvier 2021 et aujourd'hui;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP139. Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant une modification ou renégociation de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* au cours des 5 dernières années;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP140. Les études comparatives quant aux services d'établissement et d'intégration offerts par le Québec, menées conjointement par le MIFI et IRCC, depuis 2014;

Il n'y a pas d'études comparatives de services d'établissement et d'intégration offerts par le Québec visant la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

RP141. Liste des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas réalisé de rapport ou d'étude en 2023-2024 portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.

RP142. Listes des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur la régionalisation de l'immigration.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas réalisé de rapport ou d'étude en 2023-2024 portant sur la régionalisation de l'immigration.

RP143. Dans le cadre du Programme de parrainage collectif :

a. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2023-2024.

À la suite de la période de transmission des demandes d'engagement de la part de personnes morales (organismes) et des groupes de 2 à 5 personnes physiques (GR 2 à 5) entre le 9 mai et le 6 juin 2023, un tirage au sort a été réalisé le 24 août 2023 parmi les demandes transmises et admissibles pour les groupes de 2 à 5 personnes physiques.

Aucun tirage au sort n'a été réalisé pour les sous-catégories de personnes morales de catégories expérimentés (E) et réguliers (R) (situées dans la Communauté métropolitaine de Montréal) et de personnes morales expérimentées spécifiques (ES) et réguliers spécifiques (RS) (situées hors de la Communauté métropolitaine de Montréal) puisque le nombre de demandes admissibles était inférieur au maximum de demandes à recevoir pour ces catégories. La ministre a reçu un total de 1 626 demandes à l'issue du processus de réception des demandes, dont 1 365 étaient admissibles.

Tableau 1. Résultats de la transmission des demandes du 9 mai au 6 juin 2023.

DEMANDES					
Catégories	**Maximum recevable**	**Étape 1 – Recevabilité**		**Étape 2 – Examen**	
		Admissibles au tirage au sort	**Tirées au sort[1] (24 août 2023)**	**Présentées après le tirage au sort et recevables**	**Inventaire au 31 janvier 2024**
Gr 2 à 5	425	1 028	425	346	264
E et R	200	180	s/o	317	312
ES et RS	200	157	s/o		
Total	825	1 365	425	663	576

Des 825 demandes à recevoir pour la période de réception de 2022-2023 (demandes transmises entre le 9 mai et le 6 juin 2023), 663 étaient recevables. L'examen de ces demandes a débuté en décembre 2023.

[1] Lorsqu'une demande est tirée au sort, le demandeur reçoit un courriel l'invitant à transmettre le formulaire de demande étape 2 ainsi que les documents l'accompagnant.

Tableau 2. Programme des personnes réfugiées à l'étranger (Parrainage collectif) – résultat de l'examen des demandes selon le type de décision rendue en 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Décisions rendues	Engagements	Sélection Nombre de demandes
Acceptation	874	362
Rejets/refus	260	108
Annulation	22	5
Fermetures*	897	322
Total	2 053	797
Nombre de CSQ délivrés	s/o	1 078

* Fermeture administrative d'un dossier au MIFI, fermeture en raison de la fermeture d'une demande de résidence permanente par IRCC, fermeture en raison d'une décision de résidence permanente négative d'IRCC.

Au 31 janvier 2024, le délai moyen de traitement des demandes d'engagement était de 629 jours ouvrables pour toutes les demandes d'engagement dans l'inventaire (incluant les dépôts avant 2023-2024 et les demandes de renouvellement).

L'inventaire des demandes en attente d'une décision était de 833.

RP144. Dans le cadre du programme Arrima :

a. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2023-2024.

Arrima n'est pas un programme du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), mais plutôt une plateforme numérique qui permet au MIFI d'offrir des services en libre-service à ses clientèles.

RP145. Demandes d'immigration reçues à la suite d'une invitation.

a. Le nombre de demandes d'immigration reçues à la suite des invitations depuis l'ouverture d'Arrima ventilé par :
   i. Année
   ii. Groupes d'âge
   iii. Sexe
   iv. Langue maternelle
   v. Connaissance du français
   vi. Pays d'origine
   vii. Niveau de scolarité
   viii. Domaine de formation
   ix. Classification d'occupation (0, A, B, C, D)
   x. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger
   xi. Région/ville de destination
   xii. Requérant/dépendants
   xiii. Conjoints
   xiv. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire)
   xv. Avec une offre d'emploi validée

Le Ministère ne dispose pas des données sur les caractéristiques des personnes ayant déposé une demande d'immigration permanente à la suite d'une invitation.

Nombre de demandes de sélection permanente (DSP) déposées [soumises] à la suite d'une invitation réalisée en 2023 et 2024, par l'intermédiaire d'Arrima (au 31 janvier 2024)

Nombre de « DSP déposées [soumises] »	Année d'invitation		Total
	2023	2024 (au 31 janvier 2024)	
	15 312	356	15 668

Précision : ces données présentent les périodes d'ouverture ayant débuté après le 1er janvier 2022 et qui étaient fermées ou actives au plus tard le 31 janvier 2024.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, sur la base des données extraites par le Service de l'évolution des systèmes pour le bénéfice de la Direction de la planification de l'immigration.

RP146. Dresser la liste des organismes communautaires qui reçoivent du financement du ministère et le montant de ces subventions dans le cadre des programmes PRINT, PMD, PSM et PILI pour l'année écoulée.

Pour l'année 2023, la réponse concernant le Programme *Soutien à la Mission* (PSM) et le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) se trouve à la fiche RP4 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

Le Programme *Réussir l'intégration* (PRINT) et le Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD) n'existent plus.

RP147. Nombre de fonctionnaires affecté au traitement des dossiers d'immigration pour l'année écoulée.

	Nombre de fonctionnaires affectés au traitement des dossiers d'immigration
2023-2024	237

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 31 janvier 2024, extrait le 28 février 2024.

Les données incluent l'ensemble du personnel des unités visées à l'exclusion du personnel étudiant et stagiaire.

RP148. Déclarations d'intérêt actives (tous les programmes permanents confondus)

a. Le nombre et les caractéristiques des personnes avec une déclaration d'intérêt active, ventilé par :
   i. Groupes d'âge
   ii. Sexe
   iii. Langue maternelle
   iv. Connaissance du français
   v. Pays d'origine
   vi. Niveau de scolarité
   vii. Domaine de formation
   viii. Classification d'occupation (0, A, B, C, D)
   ix. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger
   x. Région/ville de destination
   xi. Requérant/dépendants
   xii. Conjoints
   xiii. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire)
   xiv. Avec une offre d'emploi validée
b. Le nombre de déclarations d'intérêt actives qui datent de plus d'un an
c. Le nombre de déclarations d'intérêt reçues annuellement depuis l'ouverture d'Arrima, ventilé par le PEQ et le PRTQ.
d. Le nombre de déclarations d'intérêt expirées et retirées depuis l'ouverture d'Arrima, par année.
e. Le nombre d'invitations de soumettre une demande d'immigration émises par année depuis l'ouverture d'Arrima et le nombre et pourcentage des invitation visant des personnes résidant déjà au Québec

Les déclarations d'intérêt (DI) sont déposées dans Arrima uniquement pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ).

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024 :
Source : Direction de la planification de l'immigration (DPI).

a. i. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par groupe d'âge

Catégorie d'âge du requérant	Nombre de DI	% des DI
18 à 35 ans	78 829	62,4
36 ans et plus	47 497	37,6
Total	**126 326**	**100,0**

a. ii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par sexe

Sexe du requérant	Nombre de DI	% des DI
Féminin	36 714	29,1
Masculin	89 612	70,9
Total	**126 326**	**100**

a. iii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par langue maternelle

L'information sur la langue maternelle n'est pas disponible dans la déclaration d'intérêt.

a. iv. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par la connaissance du français

Le requérant a une connaissance du français de niveau 7 ou plus	Nombre de DI	% des DI
Non	99 087	78,4
Oui[(1)]	27 239	21,6
Total	**126 326**	**100,0**

[(1)] Inclut les personnes qui ont le niveau 7 ou plus dans un test de connaissance du français ainsi que les personnes qui ont obtenu l'un des diplômes d'études secondaires pris en compte par le Ministère pour l'obtention de points à la connaissance du français.

a. v. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par pays d'origine

Pays de naissance	Nombre de DI	% des DI
Algérie	17 611	13,9
Cameroun	15 429	12,2
Maroc	11 797	9,3
Sénégal	9 752	7,7
Égypte	9 155	7,2
Syrie	7 915	6,3
Tunisie	6 601	5,2
France	5 426	4,3
Côte d'Ivoire	5 059	4,0
Inde	4 773	3,8
Togo	2 060	1,6
Haïti	2 057	1,6

Pays de naissance	Nombre de DI	% des DI
Bénin	1 588	1,3
Congo (Rép. dém. du)	1 537	1,2
Soudan	1 507	1,2
Pakistan	1 488	1,2
Yémen	1 260	1,0
Jordanie	1 176	0,9
Afghanistan	1 174	0,9
Arabie saoudite	1 098	0,9
Colombie	932	0,7
Turquie	903	0,7
Iraq	875	0,7
Guinée	810	0,6
Liban	797	0,6
Burkina Faso	752	0,6
Burundi	641	0,5
Rwanda	620	0,5
Congo	602	0,5
Brésil	545	0,4
Madagascar	484	0,4
Tchad	473	0,4
Mali	441	0,3
Nigeria	432	0,3
Sri Lanka	430	0,3
Mexique	423	0,3
Mauritanie	408	0,3
Philippines	399	0,3
Autorités palestiniennes	360	0,3
Belgique	347	0,3
Gabon	341	0,3
Iran	316	0,3
Émirats arabes unis	258	0,2
Maurice	247	0,2
Djibouti	232	0,2
Chine	226	0,2
Niger	224	0,2
Libye	222	0,2

Pays de naissance	Nombre de DI	% des DI
Bangladesh	196	0,2
Koweït	186	0,1
Ghana	184	0,1
Venezuela	184	0,1
États-Unis	184	0,1
Pérou	147	0,1
Chili	126	0,1
République centrafricaine	117	0,1
Cuba	116	0,1
Kenya	101	0,1
Autres pays	2 582	2,0
Total	**126 326**	**100,0**

a. vi. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par niveau de scolarité

Niveau de scolarité du requérant	Nombre de DI	% des DI
Aucun diplôme, diplôme non déclaré ou diplôme supérieur non reconnu	31 441	24,9
Secondaire	13 309	10,5
Postsecondaire	4 042	3,2
Postsecondaire technique	14 427	11,4
Universitaire 1er cycle (3 ans ou +)	38 135	30,2
Diplôme supérieur	24 972	19,8
Total	**126 326**	**100,0**

a. vii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par domaine de formation

Les DI contiennent des informations sur le diplôme obtenu, mais celles-ci ne sont pas classées par domaine de formation.

a. viii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par la classification d'occupation (niveau de compétence 0, A, B, C, D)

Niveau de compétence	Nombre de DI	% des DI
Pas de niveau de compétence déclaré	8 932	7,1
0 - Cadres supérieurs et intermédiaires	12 003	9,5
A - Les professions qui requièrent un diplôme universitaire	41 679	33,0
B – Les professions qui requièrent un diplôme collégial, une formation d'apprenti ou une combinaison d'études secondaires/ formation en cours d'emploi/ expérience de travail	41 627	33,0
C – Les professions qui requièrent un diplôme d'études secondaires et une formation en cours d'emploi	18 693	14,8
D – Les professions qui requièrent une formation en cours d'emploi seulement; aucune scolarité requise	3 392	2,7
Total	**126 326**	**100,0**

a. ix. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par résidence au Québec ou à l'étranger

Lieu de résidence	Nombre de DI	% des DI
À l'extérieur du Québec	118 567	93,9
Au Québec	7 759	6,1
Total	**126 326**	**100,0**

a. x. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par région/ville de destination

L'information sur la région/ville de destination n'est pas disponible dans la déclaration d'intérêt.

a. xi. Nombre de dépendants qui vont accompagner le requérant principal avec une déclaration d'intérêt active

Le nombre de dépendants qui vont accompagner les requérants principaux selon la déclaration est de 53 909 conjoints et de 110 608 enfants.

a. xii. Nombre de conjoints qui vont accompagner le requérant principal au projet de l'immigration selon la déclaration d'intérêt active

Le nombre de conjoints qui vont accompagner les requérants principaux selon la déclaration est de 53 909 (42,7 % des requérants dans la banque de déclaration d'intérêt sont accompagnés de conjoints).

a. xiii. Nombre d'enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire) qui vont accompagner le requérant principal avec une déclaration d'intérêt active

Sur les 110 608 enfants qui vont accompagner les requérants principaux selon la déclaration d'intérêt, 57 895 sont d'âge scolaire (primaire ou secondaire).

a. xiv. Nombre de ressortissants avec une déclaration d'intérêt active qui possèdent une offre d'emploi validée

Il y avait 667 ressortissants ayant une déclaration d'intérêt active qui détenaient une offre d'emploi validée entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024.

b. Nombre de déclarations d'intérêt actives qui datent de plus d'un an

Il n'y a aucune déclaration d'intérêt active qui date de plus d'un an. En vertu de l'article 27 du Règlement sur l'immigration au Québec, une DI est active si sa durée dans la banque de déclaration d'intérêt est d'un an ou moins.

c. Nombre de déclarations d'intérêt reçues annuellement depuis l'ouverture d'Arrima, ventilé par le PEQ et le PRTQ

Conformément à l'article 25 du Règlement sur l'immigration au Québec, les déclarations d'intérêt déposées dans Arrima ne s'appliquent pas au PEQ, mais uniquement au PRTQ.

Année du dépôt de la déclaration d'intérêt (DI)	Nombre de DI déposées
2023-2024 (du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024)	141 681 (*)

(*) L'écart entre le nombre de DI déposées et le nombre de DI actives dans la BDI est dû au retrait des DI des ressortissants déjà invités et au retrait de DI effectué par les répondants eux-mêmes.

d. Nombre de déclarations d'intérêt expirées et retirées pour les DI déposées entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024

L'année en cours ne contient pas de DI expirées puisqu'une DI a une durée de validité de 12 mois après la date de dépôt si elle n'a pas fait l'objet d'une invitation

Année	Nombre de DI retirées
2023-2024 (du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024)	3 846

e. Nombre d'invitations de soumettre une demande de sélection permanente émises par année depuis l'ouverture d'Arrima et le nombre et pourcentage des invitations visant des personnes résidant déjà au Québec

Nombre total d'invitations par année

Année	Nombre d'invitations
2023-2024 (Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024)	15 154(1)

(1) Une partie des invitations effectuées en 2023-2024 étaient pour des DI qui ont été déposées en 2022-2023.

Nombre d'invitations concernant des personnes résidant au Québec par année

Année	Nombre d'invitations	% d'invitations
2023-2024 (Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024)	4 679	30,9

RP149. Portail employeurs (depuis sa mise en application)

f. Le nombre de personnes invitées à faire une demande d'immigration, et le nombre ayant obtenu un CSQ à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs (requérant principal et dépendants)
g. Le nombre de personnes avec une Déclaration d'intérêt active qui ont obtenu un permis de séjour temporaire à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs
h. Le nombre d'employeurs qui se sont inscrits du Portail

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information sur les éléments suivants :

- Le nombre de personnes invitées à faire une demande d'immigration, et le nombre ayant obtenu un CSQ à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs;

- Le nombre de personnes avec une Déclaration d'intérêt active qui ont obtenu un permis de séjour temporaire à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs.

Le moteur de recherche du Portail employeurs ne sert pas à déclencher le processus d'invitation à déposer une demande d'immigration permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Cet outil de référencement permet plutôt aux employeurs d'accélérer l'identification et la prise de contact avec des travailleuses et travailleurs étrangers ayant déclaré leur intérêt à immigrer au Québec.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, **116** entreprises ont eu recours au moteur de recherche du Portail employeurs.

RP150. Indiquer la somme dépensée en 2023-2024 (et les prévisions pour 2024-2025) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Pour 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP9 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP151. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au à la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels a reçu 131 demandes d'accès formulées en vertu des articles 9, 83 et 89 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Concernant les quatre années précédentes, les statistiques sont disponibles dans les rapports annuels de gestion respectifs de ces années, qui peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications#c11575.

RP152. Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), Incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2023-2024 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2024.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP12 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP153. La ventilation détaillée provenant du transfert fédéral en matière d'immigration, d'intégration et de francisation en 2023-2024, et prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RG33 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP154. Le nombre d'employés du ministère de l'Immigration, ventilé par régions, depuis les cinq dernières années, et prévisions pour 2024-2025.

La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP155. La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.

Dans le système Arrima, lorsqu'un ressortissant étranger crée sa déclaration d'intérêt, la question portant sur sa participation à une activité de promotion et d'attraction est facultative.

Parmi les ressortissants étrangers invités dans le système de déclaration d'intérêt entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024 et ayant répondu à la question sur leur participation à une activité de promotion et d'attraction, 23,6 % ont pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.

RP156. La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025.

Le tableau ci-après résume les sommes dépensées dans la conception et l'implantation des systèmes des programmes d'immigration, de francisation et d'intégration en 2023-2024.

Projet	Coûts $
Guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation à temps complet	575 899,95 $
Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)	173 486,62 $
Francisation Québec (FQ)	2 422 468,74 $
Outil de rétroaction (Intégration de Francisation Québec et des services aux entreprises)	114 821,00 $
Gestion des services d'intégration (GSI)	2 116 291,44 $
Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET – OEP)	201 161,14 $
Outil comparatif des diplômes obtenus à l'étranger pour les employeurs	12 895,50 $
Journées Québec (Présélection automatique)	168 690,76 $
TOTAL	**5 785 715,15 $**

RP157. Le nombre de problèmes techniques survenus depuis l'implantation du système Arrima ainsi que la ventilation détaillée des sommes injectées pour résoudre ces problèmes en 2023-2024.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP73 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP158. Le nombre de personnes dans la file d'attente virtuelle du système Arrima, mensuellement, en 2023-2024.

Mois	Nombre de personnes qui ont transité dans la file d'attente virtuelle Arrima
Avril 2023	1 215 225
Mai 2023	1 237 543

Une personne peut effectuer plusieurs connexions dans un même mois ainsi qu'au courant de l'année. Considérant que la file d'attente virtuelle n'était plus nécessaire au bon fonctionnement de la plateforme Arrima, elle a été retirée le 24 mai 2023.

Pour la période du 1er avril 2023 au 24 mai 2023, le temps d'attente moyen dans la file d'attente virtuelle du système Arrima est inférieur à 4 secondes.

RP159. Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2023-2024.

Mois	Nombre d'accès à la file d'attente virtuelle Arrima	Nombre de connexions infructueuses	% de connexions infructueuses
Avril 2023	1 278 260	63 035	4,93 %
Mai 2023	1 309 452	72 099	5,51 %

Considérant que la file d'attente virtuelle n'était plus nécessaire au bon fonctionnement de la plateforme Arrima, elle a été retirée le 24 mai 2023.

RP160. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2024.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP14 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de prévisions pour 2024.

RP161. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP14 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP162. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP14 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP163. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2024.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information sur le domaine d'études des personnes titulaires de permis de la catégorie des Étudiants internationaux. Pour le total des étudiants étrangers, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP15.

RP164. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP15 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP165. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP15 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP166. Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP16 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP167. Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2023-2024 et pour les trois années précédentes.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP32 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP168. La liste des seuils d'immigration pour chaque programme depuis 2000, et les prévisions pour 2024-2025.

Les niveaux d'immigration planifiés pour chaque catégorie d'immigration pour 2023 et 2024 sont présentés dans le Tableau 1. Les niveaux pour 2025 seront présentés dans le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2025 qui sera déposé à l'Assemblée nationale avant le 1er novembre 2024.

Tableau 1. Niveaux d'immigration planifiés pour 2023 et 2024 [a]

		Plan 2023		Plan 2024	
		Min.	**Max.**	**Min.**	**Max.**
Admissions régulières	**Immigration économique**	**32 000**	**33 900**	**31 000**	**32 900**
	Travailleurs qualifiés [1]	28 000	29 500	29 800	31 500
	Gens d'affaires	4 000	4 300	1 200	1 300
	Autres catégories économiques [2]	0	100	0	100
	Regroupement familial	**10 200**	**10 600**	**10 200**	**10 600**
	Réfugiés et personnes en situation semblable	**6 900**	**7 500**	**6 900**	**7 500**
	Réfugiés sélectionnés à l'étranger	4 400	4 700	3 500	3 800
	Réfugiés pris en charge par l'État	1 650	1 700	1 650	1 700
	Réfugiés parrainés	2 750	3 000	1 850	2 100
	Réfugiés reconnus sur place [3]	2 500	2 800	3 400	3 700
	Autres immigrants [4]	**400**	**500**	**400**	**500**
	Total	**49 500**	**52 500**	**48 500**	**51 500**
Statistiques	Part de la sélection québécoise [5]	74 %	74 %	72 %	72 %
	Part de l'immigration économique	65 %	65 %	64 %	64 %
	Proportion d'immigrants connaissant le français [6]	66 %[8]	66 %[8]	67 %[8]	67 %[8]
	Proportion d'immigrants adultes connaissant le français [6]	-	-	71 %[8]	71 %[8]
	Proportion de la connaissance du français dans l'immigration économique (requérants principaux)	-	-	89 %[8]	89 %[8]
	Proportion des personnes sur place [7]	-	-	47 %[8]	47 %[8]
Admissions hors cibles régulières (estimation)	**Travailleurs qualifiés sélectionnés dans le Programme de l'expérience québécoise, volet « Diplômés du Québec »**	-	-	**6 500**	
	Écoulement des demandes en traitement des gens d'affaires	-	-	**5 400**	**6 600**

a. Les nombres ont été arrondis à la centaine près, sauf dans le cas des réfugiés sélectionnés à l'étranger où les nombres ont été arrondis à la cinquantaine près.

1. Pour 2023, comprend l'ensemble des travailleurs qualifiés du Québec. Pour 2024, comprend les personnes sélectionnées dans le volet « Travailleurs étrangers temporaires » du Programme de l'expérience québécoise, dans le Programme régulier des travailleurs qualifiés et dans les programmes pilotes d'immigration permanente.

2. Comprend les personnes du Programme des aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.

3. Comprend leurs personnes à charge à l'étranger.

4. Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires, d'intérêt public ou dans le Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19.

5. Immigration économique, réfugiés sélectionnés à l'étranger et autres immigrants.

6. À l'exclusion des cas dont l'information sur la connaissance du français n'est pas disponible.

7. Il s'agit principalement des étudiants étrangers, des travailleurs étrangers temporaires et des personnes reconnues comme réfugiées ou comme personnes protégées à la suite d'une demande d'asile acceptée.

8. Il s'agit de projections réalisées au moment de l'élaboration des Plans d'immigration.

Source : Plan d'immigration du Québec pour l'année 2024, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration.

RP169. Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024 » ainsi que le nom des experts consultés.

Une consultation publique a eu lieu en 2023 dans le contexte de l'élaboration de la Planification de l'immigration au Québec pour la période 2024 et 2025.

Plusieurs individus et organismes avaient alors déposé des mémoires qui peuvent être consultés à l'adresse : https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/crc/mandats/Mandat-49371/index.html

---

RP170. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ, selon les volets « étudiants » et « travailleurs », ayant des enfants d'âge scolaire pendant leur séjour préalable au Québec à statut temporaire.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de ces informations.

RP171. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année :

A. Étudiants étrangers;
B. Programme de mobilité internationale (PMI);
C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET);
    I. Agriculture;
    II. Aides familiaux résidants;
    III. Autres titulaires du PTET;
        i. Autres professions spécialisées;
        ii. Autres professions peu spécialisées;
        iii. Autres occupations.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas des données lui permettant d'identifier les programmes fédéraux (Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires) dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet « travailleurs » du Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Il n'est donc pas possible de fournir les ventilations demandées. Les données sont présentées pour les volets « étudiants » et « travailleurs » du PEQ, sans ventilation et pour l'année financière en cours.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Nombre total de CSQ délivrés dans le PEQ et nombre et proportion de CSQ délivrés dans le volet « Diplômés » (requérants principaux et personnes à charge), 2023-2024

	Année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Nombre de CSQ délivrés – PEQ (total)	8 720
Nombre de CSQ délivrés – PEQ volet « Diplômés »	3 316
Proportion de CSQ délivrés dans le PEQ volet « Diplômés »	38,03 %

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion (DIG), tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 6 février 2024.

Tableau 2. Nombre total de CSQ délivrés dans le PEQ et nombre et proportion de CSQ délivrés dans le volet « travailleurs » (requérants principaux et personnes à charge), 2023-2024

	Année financière 2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Nombre de CSQ délivrés – PEQ	8 720
Nombre de CSQ délivrés – PEQ volet « Travailleurs »	5 404
Proportion de CSQ délivrés dans le PEQ volet « Travailleurs »	61,97 %

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion (DIG), tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 6 février 2024.

RP172. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas des données sur les programmes – Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) – dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet des travailleurs étrangers du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

L'information est donc présentée pour l'ensemble des personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – Travailleurs.

Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Travailleurs, selon le niveau d'emploi, 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

PEQ – Travailleurs, par niveau d'emploi	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Niveau 0 - Gestion	213
Niveau A - Postes professionnels	949
Niveau B - Postes techniques, para professionnels et spécialisés	1 266
Niveau C - Postes intermédiaires	54
Niveau D - Postes élémentaires et manœuvres	23
Non disponible	2
Total	**2 507**

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Extraction en date du 4 février 2024.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Travailleurs, selon la région de destination, 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

PEQ – Travailleurs, par région de destination	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
01 - Bas-Saint-Laurent	22
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	45
03 - Capitale-Nationale	346
04 - Mauricie	40
05 - Estrie	100
06 - Montréal	1 251
07 - Outaouais	28
08 - Abitibi-Témiscamingue	40
09 - Côte-Nord	11
10 - Nord-du-Québec	6
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6
12 - Chaudière-Appalaches	131
13 - Laval	34
14 - Lanaudière	34
15 - Laurentides	41
16 - Montérégie	254
17 - Centre-du-Québec	72
99 - Non disponible	46
Total	**2 507**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « * ».

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Extraction en date du 4 février 2024.

RP173. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.

Vu le grand nombre de programmes d'études et d'institutions d'enseignement, les tableaux 1 et 3 présentent le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ-Diplômés, respectivement pour les 20 programmes d'études et pour les 20 établissements qui accueillent le plus d'étudiants étrangers.

Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Diplômés pour les 20 principaux programmes d'études, en 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Programme	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Sciences appliquées	564
Administration, commerce et informatique	458
Sciences de l'administration	449
Sciences humaines	142
Sciences pures	142
Électrotechnique	85
Arts	68
Santé	67
Communications et documentation	56
Bâtiment et travaux publics	53
Fabrication mécanique	49
Sciences de la santé	48
Métallurgie	47
Alimentation et tourisme	36
Études plurisectorielles	33
Entretien d'équipement motorisé	31
Services sociaux, éducatifs et juridiques	30
Aucune formation	25
Droit	21
Lettres	18
Autres	71
Total général	**2 493**

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Extraction en date du 4 février 2024.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Diplômés selon le niveau de diplôme obtenu, en 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Niveau de diplôme obtenu***	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Secondaire	650
Collégial	334
Universitaire	1 509
Total	**2 493**

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Extraction en date du 4 février 2024.

*** Il est important de noter que la variable du « niveau de diplôme reconnu » a été ici considérée afin de définir les niveaux de formation. Une ventilation basée sur le niveau de l'établissement d'enseignement n'est pas disponible / Ce niveau de formation n'est pas lié à l'établissement lui-même.

Tableau 3. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Diplômés pour les 20 principaux établissements d'enseignement (tous niveaux confondus), en 2023-2024 (au 31 janvier 2024)

Établissement d'enseignement	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Université Laval	204
Université de Montréal	191
École Technologie Supérieure	150
Université du Québec à Montréal	150
Institut Teccart	132
École Polytechnique de Montréal (Corporation de l'École Poly)	123
Université McGill	119
HEC Montréal	110
Université Concordia	110
Collège Supérieur de Montréal (C.S.M.) Inc.	98
Université de Sherbrooke	91
Université du Québec à Trois-Rivières	79
Université du Québec à Chicoutimi	75
Collège LaSalle	55
École des métiers du Sud-Ouest de Montréal	38
Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys	37
Institut Technique Aviron	37
Institut national de la recherche scientifique	35
English Montreal School Board	30
Université du Québec à Rimouski	25
Autres	604
Total	**2 493**

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Extraction en date du 4 février 2024.

RP174. Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.

Notes :

1. Les informations par programmes d'études ne sont pas disponibles, elles sont donc présentées par niveau de formation. Par ailleurs, vu le grand nombre d'institutions d'enseignement, le tableau 2 présente le nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 institutions d'enseignement qui accueillent le plus d'étudiants.

2. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers ventilé par région et par niveau de formation[1], 2023-2024

Région administrative et niveau de formation	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
01 – Bas-Saint-Laurent	**4 869**
Primaire	16
Secondaire	38
Diplôme d'études professionnelles	43
Collégial	453
Université	4 309
Autres études	10
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	**6 609**
Primaire	50
Secondaire	40
Diplôme d'études professionnelles	347
Collégial	552
Université	5574
Autres études	46
03 – Capitale-Nationale	**11 221**
Primaire	137
Secondaire	204
Diplôme d'études professionnelles	732
Collégial	1 092

Région administrative et niveau de formation	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Université	8 912
Autres études	144
04 – Mauricie	**12 501**
Primaire	40
Secondaire	66
Diplôme d'études professionnelles	117
Collégial	7 067
Université	5 143
Autres études	68
05 – Estrie	**7 715**
Primaire	109
Secondaire	253
Diplôme d'études professionnelles	2781
Collégial	415
Université	4 040
Autres études	117
06 – Montréal	**64 731**
Primaire	478
Secondaire	940
Diplôme d'études professionnelles	22 025
Collégial	12 843
Université	26 472
Autres études	1 973
07 – Outaouais	**10 767**
Primaire	57
Secondaire	76
Diplôme d'études professionnelles	119
Collégial	2381
Université	8 097
Autres études	37
08 – Abitibi-Témiscamingue	**1 479**
Primaire	46
Secondaire	30
Diplôme d'études professionnelles	403
Collégial	383
Université	564
Autres études	53

Région administrative et niveau de formation	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
09 – Côte-Nord	**543**
Primaire	17
Secondaire	16
Diplôme d'études professionnelles	346
Collégial	154
Université	x
Autres études	x
10 – Nord-du-Québec	**46**
Primaire	6
Secondaire	x
Diplôme d'études professionnelles	34
Collégial	-
Université	-
Autres études	x
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**1 018**
Primaire	9
Secondaire	x
Diplôme d'études professionnelles	859
Collégial	18
Université	x
Autres études	125
12 – Chaudière-Appalaches	**1 300**
Primaire	141
Secondaire	126
Diplôme d'études professionnelles	717
Collégial	276
Université	-
Autres études	40
13 – Laval	**1 308**
Primaire	78
Secondaire	99
Diplôme d'études professionnelles	434
Collégial	673
Université	-
Autres études	24
14 – Lanaudière	**249**
Primaire	13
Secondaire	47

Région administrative et niveau de formation	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Diplôme d'études professionnelles	80
Collégial	98
Université	0
Autres études	11
15 – Laurentides	**280**
Primaire	28
Secondaire	55
Diplôme d'études professionnelles	111
Collégial	74
Université	-
Autres études	12
16 – Montérégie	**3 222**
Primaire	252
Secondaire	273
Diplôme d'études professionnelles	399
Collégial	2 278
Université	x
Autres études	x
17 – Centre-du-Québec	**1 481**
Primaire	79
Secondaire	92
Diplôme d'études professionnelles	246
Collégial	1 033
Université	x
Autres études	x
Non disponible	**4 697**
Primaire	3227
Secondaire	1425
Diplôme d'études professionnelles	33
Collégial	x
Université	-
Autres études	x
Total	**134 036**

[1] Les CAQ sont ventilés par niveau de formation et non par programme, car le CAQ d'un niveau de formation peut être utilisé pour tous les programmes du même niveau.

À noter qu'il existe certains dossiers dans lesquels les notions de niveau de formation et d'établissement d'enseignement ne semblent pas concorder. Pour les fins du présent exercice, il n'a pas été possible de régulariser la situation.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, données au 31 janvier 2024. Extraction en date du 4 février 2024.

Tableau 2. Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 principales institutions d'enseignement, 2023-2024

Institution d'enseignement	2023-2024 (au 31 janvier 2024)
Collège Supérieur de Montréal (C.S.M.) Inc.	12 567
Université du Québec en Outaouais	8 115
Université Laval	7 794
Université de Montréal	6 195
Collège Ellis campus de Trois-Rivières	6 129
Université du Québec à Chicoutimi	5 586
Université du Québec à Trois-Rivières	5 174
Université du Québec à Montréal	4 855
Université Concordia	4 765
École inconnue	4 652
Université du Québec à Rimouski	4 318
Université McGill - Royal Institute for the Advancement of Learning	3 855
École Technologie Supérieure	3 806
Université de Sherbrooke	3 587
Collège Supérieur de Sherbrooke	2 679
Collège LaSalle	2 514
Institut Teccart	2 413
Collège Universel	2 315
Institut Trebas	1 876
Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys	1 714
Autres	39 127
Total	**134 036**

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, données au 31 janvier 2024. Extraction en date du 4 février 2024.

RP175. Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région :
- à statut temporaire;
- arrivées depuis moins de 5 ans;
- arrivées depuis plus de 5 ans;
- par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire);
- ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.

Concernant les services de francisation, le Ministère ne dispose pas de l'information sur l'obtention de la citoyenneté canadienne.

1. Nombre de personnes ayant participé à un cours de français à temps complet

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes ayant participé à un cours de français à temps complet

Situation	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Immigration temporaire	
Personnes en séjour temporaire	9 066
Travailleurs temporaires	*7 395*
Étudiants étrangers	*1 079*
Autre statut-permis de séjour temporaire[1]	*592*
Immigration permanente	
Personnes admises[2] au pays depuis 5 ans et moins	6 864
Personnes admises[2] au pays depuis plus de 5 ans	1 013
Autres personnes admissibles[3]	2 703
Ensemble des personnes admissibles	**19 646**

[1] Inclut les titulaires d'un permis de séjour temporaire, les demandeurs de résidence permanente via les programmes PEQ et les demandeurs d'asile.

[2] L'admission au Canada de personnes qui avaient déclaré se destiner au Québec lors de leur demande de résidence permanente.

[3] Inclut les réfugiés, les requérants au Canada (ressortissant étranger ayant fait une demande de résidence permanente à partir du Canada et qui est en attente de la décision), les citoyens canadiens naturalisés, les personnes canadiennes de naissance incluant les Autochtones et les résidents permanents dont la date d'arrivée n'est pas disponible.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024.

Tableau 2. Nombre de personnes distinctes ayant participé à un cours à temps complet, par catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Immigration économique	2 818
Regroupement familial	3 944
Réfugiés et personnes en situation semblable	3 630
Autres immigrants[1]	8 128
Citoyens canadiens naturalisés	456
Citoyens canadiens de naissance incluant les autochtones	192
Non disponible	478
Total de personnes distinctes	**19 646**

[1] Inclut les demandeurs de résidence permanente via les programmes PEQ, les étudiants étrangers, les titulaires d'un permis de séjour temporaire, les travailleurs étrangers temporaires et les demandeurs d'asile.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024.

Tableau 3. Nombre de personnes distinctes ayant participé à un cours de français à temps complet, par région administrative

Région administrative	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Abitibi-Témiscamingue	17
Bas-Saint-Laurent	82
Capitale-Nationale	1 370
Centre-du-Québec	393
Chaudière-Appalaches	361
Côte-Nord	x
Estrie	1 048
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x
Lanaudière	325
Laurentides	481
Laval	1 754
Mauricie	292
Montérégie	3 268
Montréal	9 718
Nord-du-Québec	x
Outaouais	726
Saguenay–Lac-Saint-Jean	97
Total de personnes distinctes[1]	**19 646**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x », car le nombre est inférieur à 5.

[1] Certains élèves ayant suivi des cours dans plus d'une région, le nombre total d'élèves ne correspond pas à la somme des élèves de toutes les régions.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle, déjà couverte par les programmes existants, des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024.

2. Nombre de personnes ayant participé à des cours de français à temps partiel

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes ayant participé à des cours de français à temps partiel

Situation	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Immigration temporaire	
Personnes en séjour temporaire	29 190
Travailleurs temporaires	*20 662*
Étudiants étrangers	*5 047*
Autre statut-permis de séjour temporaire[1]	*3 481*
Immigration permanente	
Personnes admises[2] au pays depuis 5 ans et moins	4 893
Personnes admises[2] au pays depuis plus de 5 ans	2 089
Autres personnes admissibles[3]	2 998
Ensemble des personnes admissibles	**39 170**

[1] Inclut les titulaires d'un permis de séjour temporaire, les demandeurs de résidence permanente via les programmes PEQ et les demandeurs d'asile.

[2] L'admission au Canada de personnes qui avaient déclaré se destiner au Québec lors de leur demande de résidence permanente.

[3] Inclut les réfugiés, les requérants au Canada (ressortissant étranger ayant fait une demande de résidence permanente à partir du Canada et qui est en attente de la décision), les citoyens canadiens naturalisés, les personnes canadiennes de naissance incluant les Autochtones et les résidents permanents dont la date d'arrivée n'est pas disponible.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024.

Tableau 2. Nombre de personnes distinctes ayant participé à des cours de français à temps partiel, par catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Immigration économique	3 675
Regroupement familial	3 456
Réfugiés et personnes en situation semblable	2 916
Autres immigrants[1]	27 016
Citoyens canadiens naturalisés	798
Citoyens canadiens de naissance incluant les autochtones	385
Non disponible	924
Total de personnes distinctes	**39 170**

[1] Inclut les demandeurs de résidence permanente via les programmes PEQ, les étudiants étrangers, les titulaires d'un permis de séjour temporaire et les travailleurs étrangers temporaires.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024.

Tableau 3. Nombre de personnes distinctes ayant suivi des cours de français à temps partiel, par région administrative

Région administrative	**2023-2024** (au 31 janvier 2024)
Abitibi-Témiscamingue	344
Bas-Saint-Laurent	194
Capitale-Nationale	2 637
Centre-du-Québec	795
Chaudière-Appalaches	2 543
Côte-Nord	433
Estrie	2 075
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	243
Lanaudière	257
Laurentides	805
Laval	1 872
Mauricie	689
Montérégie	2 460
Montréal	23 314
Nord-du-Québec	x
Outaouais	331
Saguenay–Lac-Saint-Jean	664
Total de personnes distinctes[1]	**39 170**

[1] Certains élèves ayant suivi des cours dans plus d'une région, le nombre total d'élèves ne correspond pas à la somme des élèves de toutes les régions.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x », car le nombre est inférieur à 5.

Francisation Québec, lancé officiellement le 1er juin 2023, a élargi l'offre de francisation à toute personne âgée de 16 ans et plus, canadienne de naissance et domiciliée au Québec, qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire, ainsi que les entreprises et leur personnel. Cette clientèle s'ajoute à celle, déjà couverte par les programmes existants, des personnes immigrantes et des personnes qui envisagent de s'établir au Québec. Les statistiques de l'année financière 2023-2024 incluent cette clientèle additionnelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, données extraites de l'information de gestion de la francisation (participations Temps complet / Temps partiel) le 31 janvier 2024.

3. Nombre de personnes qui ont bénéficié des services d'intégration

Pour l'année 2023-2024, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP137 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP176. Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2023-2024.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en 2023-2024.

RP177. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), soumis à une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2023-2024.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne peut pas confirmer si des cas de fraude sont en cours d'analyse par d'autres organisations et/ou des corps policiers.

RP178. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

RP179. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

RP180. Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), et montant, ventilé par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Parmi les mesures mises en place pour détecter et rejeter les demandes qui contiennent des représentations fausses ou trompeuses dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, les conseillers procèdent à des entrevues de vérification, notamment des déclarations faites par les ressortissants étrangers relativement à leur connaissance du français oral.

Les personnes responsables de l'examen des demandes procèdent également à des vérifications par l'entremise de la Direction des enquêtes et de la prévention du Ministère. L'ensemble des représentations (renseignements et documents contenus dans les demandes) peuvent ainsi faire l'objet de vérifications.

Des demandes de vérification peuvent également être adressées aux fournisseurs de tests linguistiques lorsqu'un ressortissant étranger a présenté un test de langue à l'appui du niveau de connaissance du français déclaré dans sa demande.

Le Ministère n'est pas en mesure d'isoler la partie des coûts d'examen des demandes qui est spécifique à chacune des mesures de vérification. Ces mesures sont prises dans le cours normal du processus d'examen des demandes qui lui sont soumises.

RP181. Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Compte tenu qu'une ventilation par catégorie d'immigration et par pays fait en sorte que de nombreuses données ne respectent pas les normes de confidentialité statistique (moins de cinq observations), les données sont présentées par continent de naissance.

Tableau 1. Nombre de requérants principaux ayant été convoqués en entrevue de sélection et nombre de CSQ délivrés, par programme d'immigration de la catégorie de l'immigration économique et par continent de naissance, du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

	Nombre de requérants principaux convoqués en entrevue	**Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux ayant été convoqués en entrevue**
Travailleurs qualifiés	**801**	**657**
Programme régulier des travailleurs qualifiées (PRTQ)	**366**	**253**
Afrique	347	237
Amérique	x	x
Asie	10	7
Europe	x	x
Océanie	0	0
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	**435**	**404**
Afrique	102	97
Amérique	142	139
Asie	159	136
Europe	32	32
Océanie	0	0
Programmes pilotes	Non applicable	Non applicable
Gens d'affaires	**95**	**33**
Investisseurs	**87**	**27**
Afrique	x	x

Amérique	x	0
Asie	75	x
Europe	0	0
Océanie	0	0
Entrepreneurs	**x**	**x**
Afrique	0	0
Amérique	0	0
Asie	x	x
Europe	0	0
Océanie	0	0
Travailleurs autonomes	**x**	**x**
Afrique	0	0
Amérique	0	0
Asie	x	0
Europe	x	x
Océanie	0	0
Autres catégories économiques	**Non applicable**	**Non applicable**
Total	**896**	**690**

Note: Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, en date du 5 février 2024.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux sélectionnés sur dossier, par programme d'immigration de la catégorie de l'immigration économique, par continent de naissance, du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

	Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux (sélection sur dossier)
Travailleurs qualifiés	**15 057**
Programme régulier des travailleurs qualifiées (PRTQ)	**9 922**
Afrique	7 526
Amérique	402
Asie	810
Europe	1 180
Océanie	x
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	**4 596**
Afrique	2 009
Amérique	477

Asie	271
Europe	1 817
Océanie	22
Programmes pilotes	**539**
Afrique	343
Amérique	29
Asie	93
Europe	74
Océanie	0
Gens d'affaires	**72**
Investisseurs	**43**
Afrique	0
Amérique	x
Asie	x
Europe	0
Océanie	0
Entrepreneurs	**5**
Afrique	0
Amérique	0
Asie	x
Europe	x
Océanie	**0**
Travailleurs autonomes	**24**
Afrique	5
Amérique	x
Asie	x
Europe	14
Océanie	0
Autres catégories économiques	**5**
Afrique	0
Amérique	0
Asie	5
Europe	0
Océanie	0

Note: Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, en date du 5 février 2024.

RP182. Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2023-2024.

Pendant la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a complété le traitement de 10 582 dossiers dans le programme du Regroupement familial dans un délai moyen de 31,8 jours calendaires.

En date du 31 janvier 2024, 2 273 demandes de la catégorie du Regroupement familial étaient en attente de traitement au MIFI.

RP183. Ventilation détaillée des dépenses pour 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025, pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve dans la fiche RP34 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP184. Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2021-2022, en 2022-2023, et 2023-2024 en indiquant, pour chacune :
a. le nom de la personne;
b. la date de l'entrée en fonction;
c. les fonctions antérieures;
d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu;
e. le titre de la fonction.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP35 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP185. Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les cinq dernières années civiles.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP36 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP186. Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIFI au titre de son nouveau règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-2024 et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP37 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP187. Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-204 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2021-2022, en 2022-2023, en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIFI en 2023-2024 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.

Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

LISTE DES CONTRATS ACCORDÉS EN 2023-2024 (AU 31 JANVIER 2024)

Direction des services d'immigration du Québec - Afrique à Rabat et antenne à Dakar

- Contrat de services professionnels accordé à la firme Human Link d'un montant de 122 579,53 Dirhams (MAD)[1] pour la présélection des candidatures des JQ Maroc Février 2024 (Afr_2023_1).
- Contrat de services professionnels accordé à la firme RMO SOUS TRAITANCE d'un montant de 12 000 000 XOF[2] pour la présélection des candidatures des JQ Afrique subsaharienne de septembre 2023 (Afr_2023_2).

Direction des services d'immigration du Québec - Amérique latine à Mexico, et antennes à Bogota et à Sao Paulo

- Contrat de services professionnels accordé à la firme Selecta d'un montant de 74 820 MXN[3], pour réaliser le versement des offres d'emploi des JQ Mexique 2023 sur la plateforme du Service national de l'emploi (SNE) (Aml_2023_1).
- Contrat de services professionnels accordé à l'Alliance française de Mexico d'un montant de 81 600 MXN, pour la prestation des services d'interprétariat lors des JQ Mexique 2023 (Aml_2023_2).

[1] Dirham, monnaie du Maroc.
[2] Franc, monnaie du Sénégal.
[3] Peso, monnaie du Mexique.

Direction des services d'immigration du Québec - Europe à Paris, et antennes à Rome et à Bruxelles

- Contrat d'un montant de 4 750 EUR accordé à Clément PICHERIT pour 50 heures de *sourcing* de professionnels des Technologies de l'information pour les JQ Europe édition printemps 2023 (EU_2023_1).
- Contrat d'un montant de 4 750 EUR accordé à Clément PICHERIT pour 50 heures de *sourcing* de professionnels de l'éducation, de la santé et des services sociaux pour les JQ Europe édition printemps 2023 (EU_2023_2).
- Contrat d'un montant de 5 700 EUR accordé à Clément PICHERIT pour 60 heures de *sourcing* de professionnels en Génie pour les JQ Europe édition printemps 2023 (EU_2023_3).
- Contrat d'un montant de 3 950 EUR accordé à Clément PICHERIT pour l'envoi d'*inmail* Linkedin pour promotion des JQ Europe édition printemps 2023 (EU_2023_4).
- Contrat d'un montant de 6 000 EUR accordé à Clément PICHERIT pour *sourcing* de professionnels en Espagne pour la promotion des JQ Europe édition printemps 2023 (EU_2023_5).
- Contrat d'un montant de 10 000 EUR accordé à l'entreprise Développez LTD pour envoi d'un *emailing* à 22 000 professionnels des technologies de l'information pour promotion des JQ Europe édition printemps 2023 (EU_2023_6).
- Contrat d'un montant de 7 500 EUR accordé à l'entreprise Développez LTD pour la mise en ligne d'une campagne promotionnelle sur le site Développez.com pour la promotion des JQ Europe édition printemps 2023 (EU_2023_7).
- Contrat d'un montant de 15 210 EUR accordé à Groupe Profession Santé pour l'envoi d'un *emailing* à 8 500 préposés(e)s aux bénéficiaires et infirmiers et mise en place d'une campagne promotionnelle pour la promotion des JQ Europe édition Printemps 2023 (EU_2023_8).
- Contrat d'un montant de 1 200 EUR accordé au groupe Tour du monde de l'emploi pour la mise en place d'une campagne promotionnelle sur tous les réseaux du site du Journal des Français à l'étranger, pour la promotion des JQ Europe édition Printemps 2023 (EU_2023_9).
- Contrat d'un montant de 46 713,26 MAD accordé à l'entreprise TECTRA pour la présélection des candidats dans le cadre des Journées Québec Europe édition Printemps 2023 (EU_2023_10).
- Contrat d'un montant de 1 553 EUR accordé à IONEL BARBALAU Inc. pour l'appui à l'organisation d'une mission de prospection et de promotion en Roumanie en mai 2023 (EU_2023_11).
- Contrat d'un montant de 2 380 EUR accordé à S.C. EJOBS GROUP S.R.L. pour la mise en place d'une campagne promotionnelle sur différents sites d'emploi en Roumanie, pour la promotion des JQ Europe édition Printemps 2023 (EU_2023_12).
- Contrat d'un montant de 350,90 EUR accordé à CARMA TRADUCCIÓN E INTERPRETACIÓN S.L. pour assurer la traduction en espagnol lors d'une séance

d'information promotionnelle des JQ Europe édition Printemps 2023 organisée le 24 avril 2023 (EU_2023_13).

- Contrat d'un montant de 4 750 EUR accordé à Clément PICHERIT pour 50 heures de *sourcing* de professionnels de l'éducation, de la santé et des services sociaux pour les JQ France édition automne 2023 (EU_2023_14).
- Contrat d'un montant de 4 750 EUR accordé à Clément PICHERIT pour 50 heures de *sourcing* de professionnels des Technologies de l'information pour les JQ France édition automne 2023 (EU_2023_15).
- Contrat d'un montant de 4 750 EUR accordé à Clément PICHERIT pour 50 heures de *sourcing* de professionnels en Génie pour les JQ France édition automne 2023 (EU_2023_16).
- Contrat d'un montant de 4 750 EUR accordé à Clément PICHERIT pour 50 heures de *sourcing* de professionnels du transport terrestre et du transport maritime pour les JQ France édition automne 2023 (EU_2023_17).
- Contrat d'un montant de 6 000 EUR accordé à Clément PICHERIT pour l'envoi d'*inmail* LinkedIn pour la promotion des JQ France édition automne 2023 (EU_2023_18).
- Contrat d'un montant de 10 000 EUR accordé à l'entreprise Développez LTD pour envoi d'un *emailing* à 22 000 professionnels des technologies de l'information pour la promotion des JQ France édition automne 2023 (EU_2023_19).
- Contrat d'un montant de 7 500 EUR accordé à l'entreprise Développez LTD pour la mise en ligne d'une campagne promotionnelle sur le site Développez.com pour la promotion des JQ France édition automne 2023 (EU_2023_20).
- Contrat d'un montant de 1 500 EUR accordé au Groupe Jeune Marine pour un forfait en communication auprès des professionnels du secteur maritime sur le site Jeune Marine pour la promotion des JQ France édition Automne 2023 (EU_2023_21).
- Contrat d'un montant de 13 200 EUR accordé au Groupe Emploi Pro pour un forfait en communication sur tous les sites emploi du groupe et l'envoi d'un *emailing* à 30 000 professionnels des secteurs identifiés pour la promotion des JQ France édition Automne 2023 (EU_2023_22).
- Contrat d'un montant de 15 084 EUR accordé au Groupe Profession Santé pour l'envoi d'un *emailing* à 8 500 préposés(e)s aux bénéficiaires et infirmiers et la mise en place d'une campagne promotionnelle pour la promotion des JQ France édition Automne 2023 (EU_2023_23).
- Contrat d'un montant de 3 000 EUR accordé au Groupe M Publicité pour la mise en ligne d'une campagne promotionnelle des Journées Québec France Automne 2023 (EU_2023_24).
- Contrat d'un montant de 15 000 EUR accordé à l'agence 2ème Acte pour la réalisation d'une campagne de relations de presse pour les JQ France Automne 2023 (EU_2023_25).
- Contrat d'un montant de 68 920,42 MAD accordé à l'entreprise TECTRA pour la présélection des candidats dans le cadre des JQ France édition Automne 2023 (EU_2023_26).

- Contrat d'un montant de 7 024,80 EUR accordé à l'entreprise La Belle Équipe pour la gestion de l'accueil des JQ France édition Automne 2023 et la mise à disposition d'hôtes et d'hôtesses d'accueil (EU_2023_27).
- Contrat d'un montant de 12 000 EUR accordé au Groupe Emploi Pro pour un forfait en communication sur le site Usine Nouvelle et l'envoi d'un *emailing* à 20 000 professionnels du secteur aéronautique pour la promotion des JQ Aéronautique – Le Bourget de Juin 2023 (EU_2023_28).

Direction des services d'immigration du Québec - Amérique du Nord à Silicon Valley

- Renouvellement de l'abonnement mensuel à la plateforme de recrutement Nicoka, pour la période du 1er avril 2023 au 28 février 2024, au montant de 75 euros par mois. Aucun contrat ne lie la DSI Los Angeles au fournisseur (ETATS UNIS_1_2023).

VENTILATION DES CRÉDITS D'OPÉRATIONS (PROMOTION) EN DOLLARS CANADIENS EN 2023-2024

Direction des services d'immigration (DSI) du Québec à l'étranger	Crédits budgétés	Crédits dépensés*
DSI-Europe	580 000 $	403 306 $
DSI-Amérique latine	445 000 $	379 927 $
DSI-Afrique	225 000 $	141 656 $
DSI-Amérique du Nord	20 000 $	4 166 $
Total	**1 270 000 $**	**929 055 $**

* Dépenses au 31 janvier 2024, selon les données fournies par le MRIF.

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS
(ADDENDUM)

1. DÉSIGNATION DES PARTIES

LA MINISTRE

Nom :	LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE
Adresse :	Bureau du Québec à Rabat, 50, Place Abou Bakr Assedik 3e étage, Agdal - RABAT
Ici représenté par :	Myriam Paquette côté
Fonction :	Chef de poste, Bureau du Québec à Rabat

LE PRESTATAIRE DE SERVICES

Nom :	HUMAN LINK MAROC
Adresse :	Imm, Le Matignon, La Coline 2, Sidi Maarouf, Casablanca
Ici représenté par :	Jean Pierre RONGIER
Fonction :	Directeur Général

1. MODIFICATION AU CONTRAT

Le contrat de service professionnels, conclu entre les parties le 28 novembre 2023, relativement à la présélection de candidatures sur une plateforme accessible en ligne, dans le cadre des Journées Québec Maroc, est modifié selon les dispositions ci-après :

a) par le remplacement de la clause 4 par la clause suivante :

> « La ministre s'engage à verser au prestataire de services, pour la réalisation complète et entière du mandat, la somme totale de **Cent vingt-deux mille cinq-cents soixante-dix-neuf dirhams et cinquante-trois centimes** (122 579,53 DH), toutes taxes comprises, le montant des taxes incluses étant de Vingt mille quatre cent vingt-neuf dirhams et quatre-vingt-douze centimes (20 429,92 DH). Aucuns autres frais, coûts ou dépenses que ce soit ne pourra être réclamé par le prestataire de services.

b) Par l'ajout, au cinquième paragraphe de l'annexe 2,

« D'autres ressources pourront s'ajouter. ».

2. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent avenant entre en vigueur le 11 janvier 2024 et se termine le 19 janvier 2024.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à la date indiquée ci-dessous, le présent contrat en double exemplaire, en langue française.

LA MINISTRE,

Bureau du Québec à Rabat ~ Québec ~ Gouvernement du Québec

11/01/2024
Date

Myriam Paquette côté, Directrice

LE PRESTATAIRE DE SERVICES,

11/01/2024
Date

Jean Pierre RONGIER, Directeur général

HUMAN LINK MAROC
Immeuble Le Matignon 4ème étage
Colline 2, SIDI MAAROUF
- CASABLANCA -
R.C: 502649 - ICE: 002793243000036

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

AVENANT #1

Numéro du contrat : SP1903485-2023-001

1. DÉSIGNATION DES PARTIES

LA MINISTRE

Nom :	LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE
Adresse :	525 boulevard René Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5R9
Ici représenté par :	Madame Hélène Drainville
Fonction :	Sous-ministre adjointe, Relations Afrique, Francophonie et Affaires multilatérales

LE PRESTATAIRE DE SERVICES

Nom :	RMO SOUS TRAITANCE
Adresse :	Rue Docteur Blanchard, Zone 4C, Abidjan
Ici représenté par :	Christophe Devanlay
Fonction :	Directeur général

ATTENDU QUE les parties ont signé un contrat de services professionnels le 25 août 2023.

ATTENDU QUE la ministre a retenu les services de la prestataire de services pour réaliser des travaux de présélection de candidatures sur une plateforme accessible en ligne, et ce, conformément à la description jointe à l'annexe du contrat de services professionnels ;

ATTENDU QUE les parties conviennent de modifier la date de signature prévue à cette offre ;

ATTENDU QU'il y a lieu, en conséquence, de modifier l'offre,

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

- **DATE DE SIGNATURE DES PARTIES**

Le 17 juillet 2023.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent avenant entre en vigueur à la signature des présentes et fait partie intégrante de l'offre de services en vigueur le 17 juillet 2023.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat en double exemplaire à la date indiquée ci-dessous :

LA MINISTRE

14 septembre 2023
Date

Hélène Drainville, sous-ministre adjointe, Relations Afrique, Francophonie et Affaires multilatérales

LE PRESTATAIRE DE SERVICES

13/09/23
Date

16 B.P. 1808 ABIDJAN 16
CÔTE D'IVOIRE
Tél.: (+225) 21 21 83 83
Fax: (+225) 21 35 53 13
www.rmo.ci

Christophe Devanlay, Directeur général

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

Numéro du contrat :

1. DÉSIGNATION DES PARTIES

LA MINISTRE

Nom :	LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE
Adresse :	Bureau du Québec à Rabat, 50, Place Abou Bakr Assedik 3e étage, Agdal - RABAT
Ici représenté par :	Myriam Paquette Côté
Fonction :	Chef de poste, Bureau du Québec à Rabat

LE PRESTATAIRE DE SERVICES

Nom :	HUMAN LINK MAROC
Adresse :	Imm. Le Matignon, la Coline 2, Sidi Maarouf, Casablanca
Ici représenté par :	Jean Pierre RONGIER
Fonction :	Directeur Général

2. OBJET DU CONTRAT

La ministre retient les services du prestataire de services pour la réalisation du mandat suivant :

Réaliser des travaux de présélection de candidatures sur une plateforme accessible en ligne et ce, conformément à la description jointe en annexe 2.

3. DURÉE DU CONTRAT

Les services faisant l'objet du présent contrat débuteront le 4 décembre 2023 et devront être terminés pour le 15 janvier 2024

4. RÉMUNÉRATION

La ministre s'engage à, la somme totale de Cent seize mille deux cent quatre-vingt-seize dirhams et quatorze centimes toutes taxes comprises verser au prestataire de services, pour la réalisation complète et entière du mandat, le montant des taxes incluses étant de Dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux dirhams et soixante-neuf centimes
Aucun autre frais, coûts ou dépenses que ce soit ne pourra être réclamé par le prestataire de services.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant total dû pour l'entière réalisation du contrat sera versé au prestataire de service sur réception de la facture après que la totalité des services auront été rendus à la satisfaction pleine et entière de la ministre. Celle-ci devra indiquer clairement le montant hors taxes (HT) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

La facture devra être acheminée au représentant de la ministre désigné ci-après, à l'adresse suivante :

Sanae Zouhairi pour Myriam Paquette-Côté
Bureau du Québec à Rabat
50, Place Abou Bakr Assedik, 3e étage
Agdal, Rabat
MAROC
Téléphone : +212 5 37 77 70 66
Courriel : sanae.zouhairi@mri.gouv.qc.ca

6. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-annexés font partie intégrante du présent contrat comme s'ils y étaient au long récités. Le prestataire de services reconnaît en avoir reçu une copie, les avoir lus et consent aux normes et aux conditions qui y sont énoncées.

Le présent contrat constitue la seule entente intervenue entre les parties et toute autre entente non reproduite au présent contrat est réputée nulle et sans effet.

7. LIEN D'EMPLOI

Le Prestataire de services est la seule partie patronale à l'égard de l'ensemble du personnel qu'il affecte à l'exécution du présent contrat et il doit en assumer toutes les charges, obligations et responsabilités.

8. REPRÉSENTANTS DES PARTIES

La ministre, aux fins de l'application du présent contrat, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne **Myriam Paquette-Côté**, pour la représenter. Si un remplacement était nécessaire, la ministre en avisera le prestataire de services dans les meilleurs délais.

De même, le prestataire de services désigne Mohamed Amine RAOUH pour le représenter. Si un remplacement était nécessaire, le prestataire de services en avisera la ministre dans les meilleurs délais.

9. RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE

Sauf en cas de faute intentionnelle de la part de la ministre, cette dernière n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tous dommages matériels subis par le prestataire de services, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.

10. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le prestataire de services s'engage envers la ministre à :

a) Exécuter les travaux ou rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat, ce qui inclut les travaux ou services qui, bien que non spécifiquement énumérés dans ce document, sont requis suivant la nature du présent contrat;

b) Collaborer entièrement avec la ministre dans l'exécution du contrat et à tenir compte de toutes les instructions et recommandations de la ministre relativement à la façon de préparer et d'exécuter le travail confié.

11. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

Le prestaire de services s'engage envers la ministre à respecter chacune des dispositions applicables aux renseignements personnels et confidentiels ci-dessous énumérés ; que ces renseignements lui soient communiqués dans le cadre de la réalisation du présent contrat ou générés à l'occasion de sa réalisation.

1) Informer son personnel des obligations stipulées aux présentes dispositions et diffuser à cet égard toute l'information pertinente.

2) Rendre accessibles les renseignements personnels, au sein des membres de son personnel, uniquement à ceux qui ont qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

3) Faire signer aux membres de son personnel appelé à collaborer au présent contrat, préalablement à l'accès à des renseignements personnels et confidentiels, un *Engagement de confidentialité* (Annexe 3), et le transmettre à la ministre.

4) Ne recueillir aucun renseignement personnel au nom de la ministre, hormis les seuls cas où cela est nécessaire à la réalisation du présent contrat.

5) Ne pas communiquer les renseignements personnels à un tiers.

6) Utiliser ou permettre que soient utilisés les renseignements personnels uniquement pour la réalisation du présent contrat.

7) Prendre toutes mesures de sécurité propres à assurer la confidentialité et l'intégrité des renseignements personnels et confidentiels à toutes les étapes de la réalisation du présent contrat.

8) Fournir, à la demande de la ministre, toute l'information pertinente au sujet de la protection des renseignements personnels et confidentiels et donner accès à toute personne désignée par la ministre, à la documentation, aux systèmes, aux données et aux lieux physiques relatifs au présent contrat afin de s'assurer du respect des présentes dispositions.

9) Se conformer aux objectifs et aux exigences de sécurité de l'information définis par la ministre.

10) Informer la ministre, dans les plus brefs délais, de tout manquement aux obligations prévues aux présentes dispositions ou de tout événement pouvant risquer de porter atteinte à la sécurité ou à la confidentialité des renseignements personnels ou confidentiels.

11) Procéder, à ses frais, à la destruction des renseignements personnels et confidentiels en se conformant aux directives que lui remettra le Ministre.

La fin du présent contrat ne dégage aucunement le prestataire de services et le sous-contractant de leurs obligations et engagements relatifs à la protection des renseignements personnels et confidentiels. Les principales dispositions applicables se retrouvent notamment, mais non limitativement, aux articles 1, 9, 18 à 41.3, 53 à 60.1, 62, 64 à 67.2, 83, 89, 158 à 164 de la Loi sur.

La Loi sur l'accès peut être consultée à l'adresse suivante :
www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca.

12. REMISE DES DOCUMENTS ET DU MATÉRIEL

À l'expiration du présent contrat, le prestataire de services devra remettre à la ministre tous les documents, matériaux, outils et équipements que ces derniers lui auront fournis relativement à l'exécution du présent contrat, ceux-ci étant et demeurant la propriété entière et exclusive de la ministre.

Ces documents, matériaux, outils et équipements devront être remis dans les mêmes conditions qu'ils étaient lors de leur réception par le prestataire de services, sauf pour l'usure normale résultant de l'exécution du présent contrat.

Le prestataire de services s'engage à indemniser la ministre pour toutes pertes ou tous dommages causés à ces biens lors de l'exécution du contrat. Le montant des dommages correspondra à la valeur de remplacement du bien ou, en cas de dommages mineurs, au coût des réparations. Ce montant sera déterminé par la ministre et pourra, le cas échéant, être retenu sur le solde dû au prestataire de services.

13. MODIFICATION DU CONTRAT

Toute modification au contenu du présent contrat devra faire l'objet d'une entente écrite entre les parties. Cette entente ne peut changer la nature du contrat et elle en fera partie intégrante.

14. COMMUNICATIONS

Les communications et avis devant être transmis en vertu du présent contrat pour être valides et lier les parties, doivent être donnés par écrit et être remis en mains propres ou transmis par courriel, par messager ou par courrier ou courrier recommandé à l'adresse de la partie concernée telle qu'indiquée ci-après.

Pour la ministre :

Mme. Myriam Paquette-Côté
Bureau du Québec à Rabat
50, Place Abou Bakr Assedik, 3e étage, Agdal-Rabat, Maroc
Téléphone : +212 5 37 77 70 66
Courriel : Myriam.paquette-cote@mri.gouv.qc.ca

Pour le prestataire de services :

/
Nom et prénom : Mohamed Amine RAOUH
Fonction : Responsable Développement Réseau
Adresse : Appt 9, Étage 4, 48 place Abou Baker Essaddik, Agdal, Rabat
Téléphone : +212 6 62 72 47 72
Courriel : amine.raouh@proman.ma

Tout changement d'adresse de l'une des parties doit faire l'objet d'un avis à l'autre partie.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à la date indiquée ci-dessous, le présent contrat en double exemplaire, en langue française.

LA MINISTRE,

2023.11.28
Date

Myriam Paquette-Côté, directrice

Gouvernement du Québec – Bureau du Québec à Rabat –

LE PRESTATAIRE DE SERVICES,

Date

Mr Jean Pierre RONGIER, Directeur Général

ANNEXE 1 – CONDITIONS ADDITIONNELLES

1. LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Le présent contrat est soumis au droit marocain, en cas de contestation survenant à l'occasion du présent contrat et à défaut d'accord amiable compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Rabat.

2. RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le prestataire de services sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants dans le cours ou à l'occasion de l'exécution du présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.

Le prestataire de services s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

3. RÉSILIATION

3.1 La ministre se réserve le droit de résilier ce contrat pour l'un des motifs suivants :

a) le prestataire de services fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat;
b) le prestataire de services cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, liquidation ou cession de ses biens;
c) le prestataire de services lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;

Pour ce faire, la ministre adresse un avis écrit de résiliation au prestataire de services énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe a), le prestataire de services devra remédier au défaut énoncé dans le délai prescrit à cet avis, à défaut de quoi ce contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe b), au paragraphe c) ou au paragraphe d), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le prestataire de services.

Le prestataire de services aura alors droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de la résiliation du contrat, conformément au présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et ce, à la condition qu'il remette au ministre tous les travaux déjà effectués au moment de la résiliation. Si le prestataire de services avait obtenu une avance monétaire, il devra la restituer dans son entier.

Le prestataire de services sera, par ailleurs, responsable de tous les dommages subis par la ministre du fait de la résiliation du contrat.

3.2 La ministre se réserve également le droit de résilier ce contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.

Pour ce faire, la ministre doit adresser un avis écrit de résiliation au prestataire de services. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par le prestataire de services.

Le prestataire de services aura alors droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation du contrat, conformément au présent contrat, sans autre compensation ou indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tous profits escomptés.

4. CESSION DE CONTRAT

Les droits et obligations contenus au présent contrat ne peuvent, sous peine de nullité, être cédés, en tout ou en partie, sans l'autorisation de la ministre.

5. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE ET DROITS D'AUTEUR

5.1 Propriété matérielle

Les travaux réalisés par le prestataire de services en vertu du présent contrat, y compris tous les accessoires tels les rapports de recherche et autres, deviendront la propriété entière et exclusive de la ministre qui pourra en disposer à son gré.

5.2 Droits d'auteur

Le prestataire de services cède et transporte à la ministre qui accepte tous les droits d'auteur qui peuvent lui échoir sur tous les travaux réalisés en vertu du présent contrat.

Cette cession de droits d'auteur est consentie sans limite territoriale et sans limite de temps. Toute considération pour la cession de droits d'auteur consentie en vertu du présent contrat est incluse dans la rémunération prévue.

6. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le prestataire de services doit éviter toute situation qui mettrait en conflit soit son intérêt propre, soit d'autres intérêts, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, l'intérêt d'une de ses ressources, d'une de ses filiales ou d'une personne liée; dans le cas d'un consortium, l'intérêt d'une des constituantes versus l'intérêt de la ministre. Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, le prestataire de services doit immédiatement en informer la ministre qui pourra, à sa seule discrétion, émettre une directive indiquant au prestataire de services comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le contrat.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application du contrat.

7. CONFIDENTIALITÉ

Le prestataire de services s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés ne divulgue, sans y être dûment autorisé par la ministre, les données, analyses ou résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu du contrat ou, généralement, quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans l'exécution du contrat. Le prestataire de services doit signer l'engagement de confidentialité joint en annexe 3.

ANNEXE 2 – DESCRIPTION DU MANDAT

Le mandat consiste à effectuer la présélection de candidatures à des offres d'emploi sur la plateforme Journées Québec. Le contrat doit être exécuté durant la période du **4 décembre** au **15 janvier**.

Les Journées Québec Maroc est un évènement organisé par le gouvernement du Québec et ses partenaires visant le recrutement de travailleurs temporaires marocains pour combler les besoins de main d'œuvre des entreprises québécoises. Du 5 décembre, les candidats ont postulé sur la plateforme Journées Québec aux emplois offerts (plus de 500 offres) par plus de 40 entreprises. Les candidatures sont d'abord présélectionnées par l'agence nationale d'emploi au Maroc et les employés du gouvernement du Québec, puis chaque entreprise à son tour sélectionne des candidats qui seront rencontrés en entrevue présentiel.

Vu le nombre élevé de candidatures, il s'agit donc ici de faire le premier tri des candidatures (présélection), comme le font l'agence nationale d'emploi et les employés du gouvernement du Québec.

Le travail consiste essentiellement à accéder sur la plateforme aux dossiers d'un candidat et de comparer les exigences de l'offre d'emploi avec les caractéristiques du candidat afin de déterminer si celui-ci satisfait aux exigences : Code Classification nationale des professions (CNP), formation (diplôme exigé), nombre d'années d'expérience de travail, niveau de français. Il peut y avoir d'autres caractéristiques à vérifier, à l'occasion. Des directives seront données en ce qui concerne la marge d'appréciation des candidatures compte tenu des exigences de l'offre d'emploi. Lorsqu'un CV accompagne une candidature, le document doit normalement être examiné pour faciliter la prise de décision, sauf si à l'évidence le candidat ne se qualifie pas. Une fois la comparaison effectuée, la décision est prise et il est alors impossible de revenir en arrière pour modifier la décision.

Il est exigé que soit traité un minimum de 70 000 candidatures pendant la durée du contrat.

À titre indicatif, la présélection d'une candidature nécessite en moyenne 2 minutes. On peut donc estimer la présélection de **30** candidatures à l'heure. Sur une base de 40 heures par semaine, chaque personne assignée peut donc présélectionner 1200 candidatures. 5 personnes peuvent donc totaliser 6 000 candidatures par semaine, soit 24 000 en 4 semaines. Il est impératif que la présélection des candidatures respecte le minimum de 1200 par semaine par personne.

Pour réaliser la tâche, les personnes disposeront d'un code d'accès. La présélection ne peut être effectuée que sur un ordinateur (aucune tablette ou téléphone), avec une connexion sécurisée et un bon débit internet. L'équipement n'est pas fourni. Les codes d'accès seront désactivés à la fin du contrat.

Le prestataire de service s'engage à mettre à la disposition des personnes affectées à la mission un espace de travail au sein de son local à RABAT. L'espace sera accessible chaque jour durant toute la durée de la mission de 9h à 17h30.

Les personnes affectées à la réalisation de ces tâches doivent avoir une formation universitaire et une excellente connaissance de la langue française.

Une formation sera offerte le 4 décembre aux personnes affectées à la réalisation du contrat.

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Jean Pierre RONGIER,

Exerçant mes fonctions au sein de Directeur Général,

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Rabat le.

_____

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

Numéro du contrat : SP1903485-2023-001

1. DÉSIGNATION DES PARTIES

LA MINISTRE

Nom :	LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE
Adresse :	Bureau du Québec à Abidjan, Plateau Tour SAMA, Avenue Delafosse prolongée, 24 BP90 Abidjan 24 Côte d'Ivoire
Ici représenté par :	Mme Hélène Drainville
Fonction :	Sous-ministre adjointe Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales

LE PRESTATAIRE DE SERVICES

Nom :	RMO SOUS TRAITANCE
Adresse :	Rue du Docteur Blanchard Zone 4C, Abidjan*
Ici représenté par :	Christophe Devanlay, Directeur Général
Interlocuteur :	Diane OULAI
Fonction :	Responsable Régionale

2. OBJET DU CONTRAT

La ministre retient les services du prestataire de services pour la réalisation du mandat suivant :

Réaliser des travaux de présélection de candidatures sur une plateforme accessible en ligne et ce, conformément à la description jointe en annexe 2.

3. DURÉE DU CONTRAT

Les services faisant l'objet du présent contrat ont débuté rétroactivement **le 25 juillet 2023** et devront être terminés pour le **28 août 2023.**

4. RÉMUNÉRATION

La ministre s'engage à verser la somme totale de 12 millions de francs CFA (12 000 000 FCFA) au prestataire de services, pour la réalisation complète et entière du mandat. Le montant n'inclut pas de taxes, le Bureau du Québec à Abidjan étant exempté.).

Aucun autre frais, coûts ou dépenses que ce soit ne pourra être réclamé par le prestataire de services.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant total dû pour l'entière réalisation du contrat sera versé en deux paiements :

- 50 % à la signature du contrat, soit 6 000 000 FCFA
- 50 % à la fin du mandat, soit 6 000 000 FCFA.

La facture devra être acheminée au représentant de la ministre désigné ci-après, à l'adresse suivante :

Edwige Dihameu Gbailly pour Roger Ménard
Bureau du Québec à Abidjan
Plateau Tour SAMA, Avenue Delafosse prolongée, 24 BP90
Abidjan
CÔTE D'IVOIRE
Téléphone : +225 07.88.83.56.83
Courriel : dihameuedwige.gbailly@mri.gouv.qc.ca

6. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-annexés font partie intégrante du présent contrat comme s'ils y étaient au long récités. Le prestataire de services reconnaît en avoir reçu une copie, les avoir lus et consent aux normes et aux conditions qui y sont énoncées.

Le présent contrat constitue la seule entente intervenue entre les parties et toute autre entente non reproduite au présent contrat est réputée nulle et sans effet.

7. LIEN D'EMPLOI

Le Prestataire de services est la seule partie patronale à l'égard de l'ensemble du personnel qu'il affecte à l'exécution du présent contrat et il doit en assumer toutes les charges, obligations et responsabilités.

8. REPRÉSENTANTS DES PARTIES

La ministre, aux fins de l'application du présent contrat, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne Roger Ménard, pour la représenter. Si un remplacement était nécessaire, la ministre en avisera le prestataire de services dans les meilleurs délais.

De même, le prestataire de services désigne Mme Diane Oulaï pour le représenter. Si un remplacement était nécessaire, le prestataire de services en avisera la ministre dans les meilleurs délais.

9. RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE

En cas de faute intentionnelle ou de tout autre manquement dûment établi dans le cadre du présent contrat de la part de la ministre, cette dernière assumera sa responsabilité à l'égard de tous dommages subis par le prestataire de services, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.

La ministre n'assumera aucune responsabilité dans le cas contraire.

10. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le prestataire de services s'engage envers la ministre à :

a) Exécuter les travaux ou rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat, ce qui inclut les travaux ou services qui, bien que non spécifiquement énumérés dans ce document, sont requis suivant la nature du présent contrat;

b) Collaborer entièrement avec la ministre dans l'exécution du contrat et à tenir compte de toutes les instructions et recommandations de la ministre relativement à la façon de préparer et d'exécuter le travail confié.

11. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

Le prestaire de services s'engage envers la ministre à respecter chacune des dispositions applicables aux renseignements personnels et confidentiels ci-dessous énumérés ; que ces renseignements lui soient communiqués dans le cadre de la réalisation du présent contrat ou générés à l'occasion de sa réalisation.

1) Informer son personnel des obligations stipulées aux présentes dispositions et diffuser à cet égard toute l'information pertinente.

2) Rendre accessibles les renseignements personnels, au sein des membres de son personnel, uniquement à ceux qui ont qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

3) Faire signer aux membres de son personnel appelé à collaborer au présent contrat, préalablement à l'accès à des renseignements personnels et confidentiels, un *Engagement de confidentialité* (Annexe 3), et le transmettre à la ministre.

4) Ne recueillir aucun renseignement personnel au nom de la ministre, hormis les seuls cas où cela est nécessaire à la réalisation du présent contrat.

5) Ne pas communiquer les renseignements personnels à un tiers.

6) Utiliser ou permettre que soient utilisés les renseignements personnels uniquement pour la rèalisation du présent contrat.

7) Prendre toutes mesures de sécurité propres à assurer la confidentialité et l'intégrité des renseignements personnels et confidentiels à toutes les étapes de la réalisation du présent contrat.

8) Fournir, à la demande de la ministre, toute l'information pertinente au sujet de la protection des renseignements personnels et confidentiels et donner accès à toute personne désignée par la ministre, à la documentation, aux systèmes, aux données et aux lieux physiques relatifs au présent contrat afin de s'assurer du respect des présentes dispositions.

9) Se conformer aux objectifs et aux exigences de sécurité de l'information définis par la ministre.

10) Informer la ministre, dans les plus brefs délais, de tout manquement aux obligations prévues aux présentes dispositions ou de tout événement pouvant risquer de porter atteinte à la sécurité ou à la confidentialité des renseignements personnels ou confidentiels.

11) Procéder, à ses frais, à la destruction des renseignements personnels et confidentiels en se conformant aux directives que lui remettra le Ministre.

La fin du présent contrat ne dégage aucunement le prestataire de services et le sous-contractant de leurs obligations et engagements relatifs à la protection des renseignements personnels et confidentiels. Les principales dispositions applicables se retrouvent notamment, mais non limitativement, aux articles 1, 9, 18 à 41.3, 53 à 60.1, 62, 64 à 67.2, 83, 89, 158 à 164 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

La Loi sur l'accès peut être consultée à l'adresse suivante :
https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-2.1.

12. REMISE DES DOCUMENTS ET DU MATÉRIEL

À l'expiration du présent contrat, le prestataire de services devra remettre à la ministre tous les documents, matériaux, outils et équipements que ces derniers lui auront fournis relativement à l'exécution du présent contrat, ceux-ci étant et demeurant la propriété entière et exclusive de la ministre.

Ces documents, matériaux, outils et équipements devront être remis dans les mêmes conditions qu'ils étaient lors de leur réception par le prestataire de services, sauf pour l'usure normale résultant de l'exécution du présent contrat.

Le prestataire de services s'engage à indemniser la ministre pour toutes pertes ou tous dommages causés à ces biens lors de l'exécution du contrat. Le montant des dommages correspondra à la valeur résiduelle du bien ou, en cas de dommages mineurs, au coût des réparations. Ce montant sera déterminé par expertise et pourra, le cas échéant, être retenu sur le solde dû au prestataire de services en cas d'accord écrit préalable du prestataire.

13. MODIFICATION DU CONTRAT

Toute modification au contenu du présent contrat devra faire l'objet d'une entente écrite entre les parties. Cette entente ne peut changer la nature du contrat et elle en fera partie intégrante.

14. COMMUNICATIONS

Les communications et avis devant être transmis en vertu du présent contrat pour être valides et lier les parties, doivent être donnés par écrit et être remis en mains propres ou transmis par courriel, par messager ou par courrier ou courrier recommandé à l'adresse de la partie concernée telle qu'indiquée ci-après.

Pour la ministre :

Mme Hélène Drainville, Sous-ministre adjointe Relations Afrique Francophonie et affaires multilatérales
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec
525, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : 418 646-2400, poste 57876
Courriel : helene.drainville@mri.gouv.qc.ca

Pour le prestataire de services :

Mme Diane Oulaï, Responsable Régionale
Rue du Docteur Blanchard Zone 4C,
Abidjan
Téléphone : +215 27 21 21 53 53 /
+215 (0) 5 04 43 97 35
Courriel : diane.oulai@rmo.ci

Tout changement d'adresse de l'une des parties doit faire l'objet d'un avis à l'autre partie.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à la date indiquée ci-dessous, le présent contrat en double exemplaire, en langue française.

LA MINISTRE,

25 août 2023
Date

Mme Hélène Drainville, Sous-ministre adjointe Relations Afrique Francophonie et affaires multilatérales

LE PRESTATAIRE DE SERVICES,

24/08/23
Date

M. Christophe Devanlay, Directeur Général

ANNEXE 1 – CONDITIONS ADDITIONNELLES

1. LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Le présent contrat est soumis au droit ivoirien, en cas de contestation survenant à l'occasion du présent contrat et à défaut d'accord amiable compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Abidjan.

2. RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le prestataire de services s'engage à accompagner la ministre dans le cadre de recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne en raison de dommages causés dans le cadre du contrat à condition que sa responsabilité ne soit pas établie et que les recours interviennent pendant la réalisation de la prestation.

3. RÉSILIATION

La partie qui souhaite résilier ce contrat pourra le faire pour l'un des motifs suivants :

a) L'autre partie fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat;
b) L'autre partie cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, liquidation ou cession de ses biens;
c) L'autre partie lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;

Pour ce faire, la partie lésée adresse un avis écrit de résiliation à l'autre énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe a), la partie défaillante devra remédier au défaut énoncé dans le délai prescrit à cet avis, à défaut de quoi ce contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe b) ou au paragraphe c), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par la partie défaillante.

Le prestataire de services aura alors droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de la résiliation du contrat, conformément au présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et ce, à la condition qu'il remette au ministre tous les travaux déjà effectués au moment de la résiliation.

4. CESSION DE CONTRAT

Les droits et obligations contenus au présent contrat ne peuvent, sous peine de nullité, être cédés, en tout ou en partie, sans l'autorisation de la ministre.

5. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE

Les travaux réalisés par le prestataire de services en vertu du présent contrat, y compris tous les accessoires tels les rapports de recherche et autres, deviendront la propriété entière et exclusive de la ministre qui pourra en disposer à son gré.

6. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le prestataire de services doit éviter toute situation qui mettrait en conflit soit son intérêt propre, soit d'autres intérêts, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, l'intérêt d'une de ses ressources, d'une de ses filiales ou d'une personne liée; dans le cas d'un consortium, l'intérêt d'une des constituantes versus l'intérêt de la ministre. Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, le prestataire de services doit immédiatement en informer la ministre qui pourra, à sa seule discrétion, émettre une directive indiquant au prestataire de services comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le contrat.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application du contrat.

7. CONFIDENTIALITÉ

Le prestataire de services s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés ne divulgue, sans y être dûment autorisé par la ministre, les données, analyses ou résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu du contrat ou, généralement, quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans l'exécution du contrat. Le prestataire de services doit signer l'engagement de confidentialité joint en annexe 3.

ANNEXE 2 – DESCRIPTION DU MANDAT

Le mandat consiste à effectuer la présélection de candidatures à des offres d'emploi sur la plateforme Journées Québec. Le contrat doit être exécuté durant la période du 25 juillet au 28 août 2023.

Les Journées Québec Afrique subsaharienne est un évènement organisé par le gouvernement du Québec et ses partenaires visant le recrutement de travailleurs temporaires béninois, camerounais, ivoirien et togolais pour combler les besoins de main d'œuvre des entreprises québécoises.

Vu le nombre élevé de candidatures qu'il y aura, il s'agit donc ici de faire le premier tri des candidatures (présélection), puis chaque entreprise à son tour sélectionne des candidats qui seront rencontrés en entrevue virtuel.

Le travail consiste essentiellement à accéder sur la plateforme aux dossiers d'un candidat et de comparer les exigences de l'offre d'emploi avec les caractéristiques du candidat afin de déterminer si celui-ci satisfait aux exigences : Code Classification nationale des professions (CNP), formation (diplôme exigé), nombre d'années d'expérience de travail, niveau de français. Il peut y avoir d'autres caractéristiques à vérifier, à l'occasion. Des directives seront données en ce qui concerne la marge d'appréciation des candidatures compte tenu des exigences de l'offre d'emploi. Lorsqu'un CV accompagne une candidature, le document doit normalement être examiné pour faciliter la prise de décision, sauf si à l'évidence le candidat ne se qualifie pas. Une fois la comparaison effectuée, la décision est prise et il est alors impossible de revenir en arrière pour modifier la décision.

Il est exigé que soit traité un minimum de 150 000 candidatures pendant la durée du contrat.

Il est impératif que la présélection des candidatures respecte le minimum de 37 500 par semaine pour l'équipe affectée au projet.
Dans le cas où le nombre de candidatures globales dépasse 150 000, après autorisation du Ministre, le prestataire traitera les candidatures aux prix suivants :

- Entre 151 000 et 200 000 candidatures : 4 000 000 FCFA
- Entre 201 000 et 250 000 candidatures : 8 000 000 FCFA
- Entre 251 000 et 300 000 candidatures : 12 000 000 FCFA

Pour réaliser la tâche, les personnes disposeront d'un code d'accès. La présélection ne peut être effectuée que sur un ordinateur (aucune tablette ou téléphone), avec une connexion sécurisée et un bon débit internet. L'équipement n'est pas fourni. Les codes d'accès seront désactivés à la fin du contrat.

Les personnes affectées à la réalisation de ces tâches doivent avoir une formation universitaire et une excellente connaissance de la langue française.

Une formation sera offerte le **17 juillet 2023** aux personnes affectées à la réalisation du contrat.

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), DJAKPA Christ Armel

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), DJE KOUASSI KOUASSI HUGUES

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), KONAN KOUAME AZER

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Flora ATSE

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Priscille TANOH

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Diane OULAI

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), DIARRA Awa Dikou

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.
2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

DAD

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Dabiré Sanin Lucrèce

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), HORTENSE KOUADIO

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), AHUA KOUACOU VICTORIEN

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), N'Goran Ao Bertille

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ANNEXE 3 – ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), ANGE-MOKONBA Claud'Aimé Loïck

Exerçant mes fonctions au sein de RMO SOUS TRAITANCE

Déclare formellement ce qui suit :

1. Je suis affecté (e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant la présélection de candidatures sur la plateforme Journées Québec.

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé à ce faire par la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ou par l'un de ses représentants autorisés;

3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre moi-même, mon employeur, le cas échéant, et la ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

4. J'ai été informé que le défaut par le (la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose et expose mon employeur, le cas échéant, à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ, à Abidjan le 24/08/2023

(Signature du déclarant ou de la déclarante)

TÍTULO DEL CONTRATO:
Apoyo para registro de formularios de vacantes laborales para las Journées Québec México 2023

Número de contrato: DSIAL20230817A

PARTES CONTRATANTES ENTRE

Contratista Nombre: **Corporativo Selecta** RFC: **CSE060303NNA**	**LA MINISTRA DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION**, por y en nombre del Gobierno de Quebec, representada por la persona autorizada abajo firmante de conformidad con las Modalidades de firma de determinados actos, documentos o escritos del *Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* (RLRQ, c. M-16.1, r.2). Unidad Administrativa: **Dirección de Servicios de Inmigración América Latina**
Dirección: **Calle Mario Pani 750** **Colonia Santa Fe** **Cuajimalpa 05109, Ciudad de México** **México**	Dirección: **Delegación General de Québec en México** **Avenida Taine 411,** **Colonia Bosques de Chapultepec,** **11580, Ciudad de México** **México**
Encargado del proyecto: Arleth Leal Metlich, Directora Asociada Teléfono: (55) 52 92 89 19 Fax: N/A	Encargados del proyecto: Israel Esquivel Gómez, Agregado en prospección y promoción Michèle Dicaire, Consejera en prospección y atracción Teléfono: (55) 7868-2714 Fax: N/A
Correo electrónico: arleth.leal@red-ring.com.mx	Correo electrónico: israel.esquivelgomez@mri.gouv.qc.ca michele.dicaire@mri.gouv.qc.ca

TEMA DEL CONTRATO

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

Corporativo Selecta apoyara para el registro de formularios de vacantes de las empresas de Québec participantes en las Journées Québec México en el portal del Servicio Nacional de Empleo para su correcta validación y publicación. La Dirección de Servicios de Inmigración para América Latina del Gobierno de Québec compartirá toda la información relevante a cada vacante con el objetivo de llenar correctamente los espacios requeridos para cada una.

Anexo	Especificar: Propuesta presentada por el proveedor

CONDICIONES	**DURACIÓN**
Los ejecutivos se comprometen a realizar un trabajo de verificación El apoyo consistirá en: • Un ejecutivo del 25 de agosto al 19 de septiembre • Un segundo ejecutivo de apoyo del 1ero al 19 de septiembre Se realizará una capacitación para la correcta interpretación del formulario respectivo y se brindaran los parámetros para llenar cada campo y espacio requerido para el mismo. El ejecutivo realizará un trabajo de calidad para asegurarse de la correcta información de las empresas, vacantes e informaciones a completar transmitiendo cualquier duda con respecto a las vacantes y los espacios. Los ejecutivos se comprometen a finalizar satisfactoriamente la publicación de todas las vacantes compartidas en los formularios. El número máximo de vacantes publicadas por cada ejecutivo será de 150 considerando que podría haber más vacantes a publicar en las últimas dos semanas del proyecto. El Contratista se compromete a realizar los trabajos o a prestar todos los servicios descritos en su oferta y a cooperar plenamente con el Representante de la Ministra en la ejecución del contrato, así como a tener en cuenta todas las instrucciones y recomendaciones del representante de la Ministra con respecto a la forma de preparar y ejecutar el trabajo confiado. La transferencia del monto será realizada en dos exhibiciones, una posterior a la recepción de la factura correspondiente, la constancia de situación fiscal en vigor y la firma del presente contrato. El segundo pago será efectuado la semana de conclusión del contrato. Nota: El importe de los impuestos debe de figurar por separado.	Inicio **2023 08 25** Fin **2023 09 19** **COSTOS** **Subtotal** **$64 500MXN** **IVA** **$10 320 MXN** **TOTAL** **$74 820 MXN**

El monto deberá desglosarse por subtotal y total después del impuesto al valor agregado.
Las cláusulas estipuladas al reverso forman parte integrante de este contrato.

FIRMAS

Contratista – Persona autorizada	Fecha	**Ministra** – Persona autorizada	Fecha
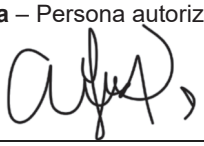	2023/08/23 Año Mes Día	Fanny Marcoux	2023-08-23 Año Mes Día
Nombre: **Arleth Leal Metlich, Directora Asociada**		Nombre: **Fanny Marcoux, Directora**	

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

1. MANDATO

El CONTRATISTA se compromete a prestar los servicios descritos en el apartado OBJETO DEL CONTRATO en la página 1. El presente contrato y sus anexos prevalecerán.

2. POLÍTICA LINGÜÍSTICA DEL MINISTERIO DE INMIGRACIÓN, FRANCIZACIÓN E INTEGRACIÓN

Los documentos de adquisición y los que acompañan a los bienes adquiridos y a los servicios prestados, así como la facturación, estarán en francés. Asimismo, cuando el uso de un producto o aparato requiera el uso de una lengua, esta será el francés.

3. OBLIGACIONES DEL CONTRATISTA

La PARTE CONTRATANTE se compromete a los siguiente:

3.1. Llevar a cabo su mandato de acuerdo con las normas del oficio y de conformidad con las instrucciones y recomendaciones del representante del Ministro;

3.2. mantener una estrecha colaboración con el representante del Ministro;

3.3. devolver intactos al Ministro, antes de la facturación, todos los materiales, incluyendo los manuscritos, los soportes magnéticos, los materiales listos para fotografiar y la película final, entregados al Contratista;

3.4. si el presente Contrato requiere la presencia de un recurso en los espacios del Ministerio, informar a sus expertos de que deben firmar y cumplir con las obligaciones establecidas en el Compromiso relativo a la identificación de un consultor

3.5. si el objeto del presente es la recolección de datos, cumplir con la Directriz departamental sobre la calidad de las encuestas, la cual se adjunta como anexo, concretamente con los puntos 6.1, 6.2, 7.1 y 7.2 de dicha directriz.
La Directriz está disponible en la siguiente dirección:
https://www.intranet.immq.gouv.qc.ca/index.php?id=2348.

3.6. si el objeto de este contrato es la recolección de datos, el *Formulario de aprobación del proyecto de encuesta* deberá estar debidamente firmado por las personas autorizadas.

4. OBLIGACIONES DEL MINISTRO

4.1. El Ministro se compromete a pagar al **Contratista** la cantidad adeudada por el cumplimiento íntegro de las obligaciones derivadas del presente Contrato, sin ningún otro tipo de honorarios, costos o gastos.

4.2. Dicha cantidad podrá ser reclamada tras la aceptación por parte del Ministro de los servicios prestados o de cada uno de los productos identificados en el plan de trabajo acordado por las partes, y será pagadera por el Ministro dentro de los 30 días siguientes a partir de la recepción de las facturas y justificantes correspondientes.

4.3. Normalmente, el Ministro resuelve las reclamaciones de pago de conformidad con las disposiciones del Reglamento relativo al pago de intereses a los proveedores del Estado (RLRQ, c. C-65.1, r. 8).

5. RESPONSABILIDAD

5.1. Salvo en caso de dolo o negligencia grave por parte del Ministro, el **Contratista**, sus empleados, agentes, representantes o subcontratistas.

5.2. El **Contratista** será responsable de los daños causados por él, sus empleados, agentes, representantes o subcontratistas en virtud del presente.

5.3. El **Contratista** indemnizará al Ministro por todas las reclamaciones, demandas, juicios u otros procedimientos iniciados por cualquier persona como consecuencia del daño así causado.

6. FUERZA MAYOR

En caso de que se produzcan retrasos en la ejecución del presente contrato por causas de fuerza mayor, la Ministra podrá, a su discreción, aplicar cualquiera de las siguientes soluciones:

a) extender los plazos previstos en este contrato;

b) rescindir por derecho propio este contrato mediante notificación por escrito al CONTRATISTA, al que se le pagarán todos los servicios prestados hasta la fecha de rescisión del presente, sin más compensación o indemnización alguna, incluyendo, sin limitación, la compensación o indemnización por la pérdida de todos los beneficios previstos.

7. SUBCONTRATACIÓN O CESIÓN

El **Contratista** no podrá subcontratar la totalidad o parte de las obligaciones que se deriven del presente documento sin la aprobación previa por escrito del Ministro, y el Contratista reconoce que seguirá siendo el único responsable ante el Ministro de la ejecución de los trabajos o servicios.

El **Contratista**, antes de celebrar cualquier subcontrato necesario para la ejecución del Contrato, se asegurará de que cada uno de sus subcontratistas no esté inscrito en el registro de empresas no elegibles para contratos pública (RENA) o, en caso de estar inscrito, que su periodo de inhabilitación para contratos públicos ha finalizado.

El **Contratista** no podrá ceder total o parcialmente ninguno de los derechos y obligaciones derivados del presente sin el consentimiento previo por escrito del Ministro. Cualquier incumplimiento de esta cláusula puede, a discreción del Ministro, dar lugar a la terminación inmediata de este Contrato.

8. DESARROLLO SOSTENIBLE Y MEDIO AMBIENTE

El Ministro animará a sus proveedores y prestadores de servicios a adoptar prácticas respetuosas con el medio ambiente y la comunidad.

9. PROPIEDAD DEL TRABAJO Y CONFIDENCIALIDAD

Todos los documentos y trabajos realizados por el **Contratista** en virtud del presente contrato pasarán a ser propiedad única y exclusiva del Ministro y podrán ser eliminados a discreción del mismo, comprometiéndose el Contratista a mantener su confidencialidad.

10. PROPIEDAD MATERIAL Y DERECHOS DE AUTOR

El Ministro conservará íntegramente los derechos de propiedad que pueda tener sobre cualquier cosa, de manera enunciativa, mas no limitativa, los escritos, datos, equipos informáticos, modelos, diseños, métodos, procesos, incluyendo las copias de seguridad, que comunique al Contratista o ponga a su disposición. El Contratista no podrá, sin la autorización del Ministro, utilizar dicho material para ningún otro fin que no sea el cumplimiento del mandato en virtud del presente.

El **Contratista** otorgará al Ministro, y este aceptará, una licencia para el trabajo realizado para cualquier propósito que el Ministro considere apropiado. Esta licencia no es exclusiva, irrevocable ni transferible. Esta licencia permite al Ministerio conceder sublicencias.

Esta licencia se concede sin limitaciones territoriales ni temporales, y sin más limitaciones de ningún otro tipo. Toda contraprestación por esta licencia de derechos de autor concedida en virtud del presente Contrato está incluida en la remuneración prevista en el mismo.

El **Contratista** garantizará al Ministro que posee todos los derechos necesarios para ejecutar este Contrato, incluyendo la concesión de la licencia de derechos de autor prevista en esta cláusula, e indemnizará al Ministro contra todas las reclamaciones, demandas, juicios y otros procedimientos de cualquier persona en relación con el objeto de estas garantías.

El **Contratista** se compromete a indemnizar y eximir de responsabilidad alguna al Ministro frente a todas las reclamaciones, demandas, juicios y otros procedimientos de cualquier persona en relación con el objeto de estas garantías.

11. ACEPTACIÓN DE ENTREGABLES

Sin perjuicio de su derecho a rescindir el presente contrato, el Ministro se reserva el derecho de rechazar total o parcialmente cualquier trabajo o servicio que considere insatisfactorio y podrá entonces, a su discreción y sin perjuicio de sus otros derechos, hacer que el **Contratista** vuelva a realizar el trabajo, a expensas de este último, a su completa satisfacción o que un tercero complete el trabajo a su satisfacción, a expensas del **Contratista**.

12. CONFLICTOS DE INTERESES

El Contratista se compromete a evitar cualquier situación que pudiera entrar en conflicto con los intereses del Ministro. En caso de que se produzca tal situación, deberá informar inmediatamente al Ministro, quien podrá, a su discreción, rescindir el presente Contrato. Esta cláusula no se aplica a disputas que pudieran surgir de la interpretación o aplicación de este Contrato.

13. RESCISIÓN DEL CONTRATO

a) El Ministro se reserva el derecho de rescindir el presente Contrato por cualquiera de las siguientes razones:

i. el incumplimiento por parte del CONTRATISTA de cualquiera de sus términos, condiciones u obligaciones en virtud de este Contrato y de sus Anexos;

ii. el CONTRATISTA cesa su actividad de cualquier forma, incluso por razón de quiebra, liquidación o cesión de sus bienes;

iii. el CONTRATISTA presentó información falsa o engañosa o hizo declaraciones falsas.

iv. el CONTRATISTA es declarado culpable de una infracción en virtud de la Ley de Competencia (LRC 1985, c. C-34) en relación con una licitación pública o un contrato con un gobierno de Canadá que aún no se ha inscrito en el Registro de Empresas No Elegibles para Contratos Públicos (RENA).

Para ello, el Ministro notificará por escrito al CONTRATISTA sobre la rescisión. Si el motivo de la rescisión es el previsto en el apartado i), el CONTRATISTA dispondrá de diez (10) días hábiles para subsanar el incumplimiento señalado en la notificación, en cuyo caso contrario, el presente contrato quedará automáticamente rescindido, surtiendo la rescisión efecto de pleno derecho a la expiración de estos diez días. Si el motivo de la rescisión es el previsto en el apartado ii), iii), o iv), la rescisión será efectiva a partir de la fecha de recepción de la notificación por parte del CONTRATISTA.

El CONTRATISTA también será responsable de todos los daños y perjuicios causados al Ministro como consecuencia de la rescisión de este Contrato.

En caso de continuación de este Contrato por parte de un tercero, el CONTRATISTA será responsable de todo aumento para el Ministro relativo al costo del presente.

b) Asimismo, el Ministro se reserva el derecho, de conformidad con el artículo 2125 del Código Civil de Quebec, de rescindir el presente contrato sin necesidad de justificarse.
Para ello, el Ministro deberá notificar por escrito al CONTRATISTA sobre la rescisión. La rescisión será efectiva a partir de la fecha de recepción de dicha notificación por parte del CONTRATISTA.
En caso de rescisión por alguna de las causas previstas en los apartados a) y b), el CONTRATISTA deberá aportar los documentos que ya estén en su poder y los resultados de los trabajos realizados hasta la fecha efectiva de rescisión. Todos los datos deberán ser devueltos al Ministro en un plazo de quince (15) días a partir de la fecha efectiva de rescisión para que disponga de ellos como considere oportuno.
Siempre que el CONTRATISTA entregue al Ministro todos los trabajos ya realizados al momento de la rescisión, el CONTRATISTA tendrá derecho a recibir el valor real de los servicios prestados hasta la fecha de la misma, sin más compensación o indemnización alguna, incluyendo, sin limitación, la compensación o indemnización por la pérdida de cualquier beneficio anticipado u otros daños causados por la rescisión de este Contrato.
Ninguna rescisión del presente Contrato rescinde la cesión o renuncia a los derechos de autor aquí contenidos o las garantías resultantes del mismo.

14. AUTORIZACIÓN PARA CONTRATAR POR PARTE DE LA AUTORIDAD DE CONTRATACIÓN PÚBLICA

Durante la ejecución de este contrato, la Administración podrá exigir al Contratista y a las empresas que participen en un subcontrato relacionado directa o indirectamente con el presente que obtengan una autorización de contratación por parte de la autoridad de contratación pública.

15. AVISOS Y NOTIFICACIONES

Salvo que se disponga lo contrario, toda notificación efectuada en virtud del presente contrato, para que sea válida y vinculante para las partes, deberá realizarse por escrito y enviarse al domicilio del destinatario por correo certificado, por agente judicial, por fax o por correo electrónico.se hará por escrito y se transmitirá a la dirección del destinatario por correo certificado, por oficial de juzgado, por fax o por correo electrónico.

16. COMPROMISO FINANCIERO

Todo compromiso financiero del Gobierno de Québec, incluyendo cualquier pago de dinero acordado en este contrato, solo será válido si existe un saldo disponible suficiente en un crédito para imputar el gasto derivado de este compromiso en el año fiscal en el que se realiza, de conformidad con las disposiciones del artículo 21 de la Ley de Administración Financiera (RLRQ c. A-6.001).

17. PAGO DE LA DEUDA TRIBUTARIA

De conformidad con el artículo 31.1.1. de la Ley de Administración Tributaria (LRQ, c. A-6.002) y el artículo 53 de la Ley para facilitar el pago de la manutención (RLRQ, c. P-2,2), cuando el CONTRATISTA sea responsable de una cantidad exigible en virtud de una ley fiscal o de apoyo, el Ministro podrá, a petición del Ministro de Hacienda, transmitir al CONTRATISTA la totalidad o parte de la cantidad exigible en virtud del presente para el pago de dicha deuda.

18. DECLARACIÓN SOBRE LAS ACTIVIDADES DE CABILDEO ANTE EL MINISTERIO DE INMIGRACIÓN, FRANCIZACIÓN E INTEGRACIÓN

Antes de firmar el contrato de mutuo acuerdo, todas las Partes Contratantes deberán presentar el formulario “Declaración sobre las actividades de cabildeo realizadas ante el Ministro en relación con la adjudicación de un contrato de mutuo acuerdo” adjunto al Anexo 1 y debidamente firmado para que se le adjudique el contrato. En este formulario, el Contratista declara, entre otras cosas, que en el sentido de la Ley de Transparencia y Ética en materia de cabildeo (capítulo T-11.011) y de las notificaciones emitidas por el Comisionado de Grupos de Presión:

- que nadie ha realizado actividades de cabildeo en su nombre, ni como grupo de presión de empresa ni como grupo de presión asesor, antes de la presentación de la declaración;
- o que se han llevado a cabo actividades de cabildeo en su nombre y que se han realizado de conformidad con esta Ley, con estos avisos y con el Código de Conducta para los Grupos de presión (capítulo T-11.011, r.2).

Asimismo, el Contratista reconoce que, si el Ministro tiene motivos razonables para creer que se han producido comunicaciones de influencia no conformes con la Ley de Transparencia y Ética de los Grupos de Presión y el Código de Conducta para los Grupos de Presión con el fin de obtener el Contrato, el organismo público podrá remitir una copia de la declaración al Comisionado de Grupos de Presión.
Este formulario debe ser el del Ministro o contener las mismas disposiciones. La falta de esta declaración puede resultar en que no se celebre el contrato.

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

Aml_2023_2

CONTRAT DE SERVICES

TITRE : INTERPRÉTATION JOURNÉES QUÉBEC MEXIQUE

No de contrat : DSIM20231114A

PARTIES AU CONTRAT	
ENTRE	
Contractant Nom: **Alianza Francesa de México, A.C.** RFC : **AFM650423PZ0** Adresse : Sócrates 156 Col. Los Morales Polanco 11510, Ciudad de México MEXIQUE	**LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTEGRATION**, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par la personne autorisée soussignée en vertu des *Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* (RLRQ, c. M-16.1, r.2). U. A : **Direction des services d'immigration à Mexico** Adresse : Délégation générale du Québec à Mexico Avenida Taine 411, Colonia Bosques de Chapultepec, 11580, Ciudad de México MEXIQUE
Chargé de projet : César Montealegre Représentante légale : Chantal Durand Téléphone : +(52) 55 1084 4190 Poste : 2007 - 1000 Télécopieur :	Chargée de projet : Briseida Beli Cacho Valadez Téléphone : +(52) 55 7999 4331 Postes : Attachée en prospection et promotion Télécopieur : s/o
Courrier électronique : chantal.durand@alianzafrancesamx.edu.mx	Courrier électronique : Briseida.CachoValadez@mri.gouv.qc.ca

OBJET DU CONTRAT

Prestation de services d'interprétation de l'Alliance française de Mexico pour mettre à disposition de la Direction des services d'immigration à Mexico, six enseignants de niveau de langue C1/C2 afin de faire de l'interprétariat français-espagnol-français lors des entretiens de sélection entre les entreprises québécoises et les candidats mexicains, à la Ville de Mexico, les 25 et 26 novembre 2023, sur un rythme de 8 heures par jour chacun, soit 6 interventions le samedi 25 novembre 2023 et 6 interventions le dimanche 26 novembre 2023.

En cas de changement par rapport au programme établi, les deux parties se contacteront pour discuter des cas spécifiques.

Annexe Transmission anticipée des entretiens envisagés et approbation. Les interprètes auront une expérience préalable de l'interprétation.	Préciser : Soumission déposée par le fournisseur

CONDITIONS	**DURÉE**
Le paiement sera effectué en deux parties : 50% d'avance et 50% comme paiement final après la conclusion de la prestation des services. Le prix sera payé par virement bancaire, en deux versements égaux au montant de $40 800 MXN (quarante mille huit cents pesos mexicains), le premier paiement sera effectué le jeudi 23 novembre et le second le jeudi 30 novembre, sur la présentation d'une facture de la part du fournisseur. Le contractant s'engage à exécuter les travaux ou rendre l'ensemble des services décrits à sa soumission et à collaborer entièrement avec les représentants de la ministre dans l'exécution du contrat et à tenir compte de toutes les instructions et recommandations de ces représentants relativement à la façon de préparer et d'exécuter le travail confié.	Début Année Mois Jour **2023-11-25** Fin Année Mois Jour **2023-11-26** **COÛTS**

N.B. Le numéro du contrat doit être indiqué sur toutes les factures. Les montants des taxes devront aussi apparaître séparément.	**SOUS-TOTAL** **70 344.83 MXN** **TVA 16%** **11 255.17 MXN** **TOTAL** **$81 600 MXN**
Le montant doit être subdivisé en sous-total et en total après taxe sur la valeur ajoutée TVA mexicaine (16%)	
Les clauses stipulées au verso ou en annexe font partie intégrante du présent contrat.	

SIGNATURES

Contractant – Personne autorisée	Date	**Ministre** – Personne autorisée	Date
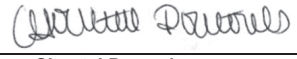	Année Mois Jour **2023 11 14**	Fanny Marcoux 2023-11-14	Année Mois Jour
Nom: **Chantal Durand**		Nom : **Fanny Marcoux**	

1. MANDAT

Le **CONTRACTANT** consent à fournir les services décrits à la section OBJET DU CONTRAT de la page 1. Le présent contrat ainsi que les annexes constituent l'entente entre les parties à toutes fins que de droit. En cas d'incompatibilité, les stipulations du présent contrat auront préséance.

2. POLITIQUELINGUISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Les documents d'acquisition et ceux qui accompagnent les biens acquis et les services fournis ainsi que la facturation doivent être en français; de plus, lorsque l'utilisation d'un produit ou d'un appareil nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français.

3. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** s'engage à :

3.1 exécuter son mandat selon les règles de l'art et conformément aux instructions et recommandations du représentant de la Ministre;

3.2 maintenir une étroite collaboration avec le représentant de la Ministre;

3.3 retourner intact à la Ministre, avant la facturation, tout matériel, notamment les manuscrits, les supports magnétiques, les prêts-à-photographier et les films finaux, remis au **Contractant** aux fins de l'exécution du présent contrat;

3.4 informer, si le présent contrat nécessite la présence de ressource dans les locaux du Ministère, ses ressources qu'ils doivent signer et respecter les obligations stipulées à l'Engagement concernant l'identification d'un consultant

3.5 se conformer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, à la *Directive ministérielle régissant la qualité des sondages*, jointe en annexe, et plus particulièrement aux points 6.1, 6.2, 7.1 et 7.2 de cette directive. La directive est disponible à l'adresse : https://www.intranet.immq.gouv.qc.ca/index.php?id=2348.

3.6 s'assurer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, d'avoir en sa possession, préalablement à la collecte de données, le *Formulaire d'approbation du projet de sondage* dûment signé par les personnes autorisées.

4. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

4.1 La Ministre s'engage à verser au **Contractant** la somme due pour l'exécution complète et entière des obligations prévues au présent contrat, sans autres frais, coûts ou dépenses que ce soit.

4.2 Ladite somme pourra être réclamée après acceptation par la Ministre des services rendus ou de chacun des biens livrables identifiés dans le plan de travail convenu par les parties et sera payable par la Ministre dans les 30 jours suivant la réception des factures et pièces justificatives pertinentes.

4.3 La Ministre règle normalement les demandes de paiement conformément aux dispositions prévues au Règlement sur le paiement d'intérêts aux fournisseurs du gouvernement (RLRQ, c. C-65.1, r. 8).

5. RESPONSABILITÉ

5.1 Sauf le cas de faute intentionnelle ou lourde de la part de la Ministre, celle-ci n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tous dommages matériels subis par le **Contractant**, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.

5.2 Le **Contractant** sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants au cours ou à l'occasion de l'exécution de ce présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.

5.3 Le **Contractant** s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites ou autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

6. FORCE MAJEURE

En cas de délais ou retards dans l'exécution du présent contrat occasionnés par une force majeure, la Ministre pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes :

a) prolonger les délais prévus au présent contrat ;

b) résilier de plein droit le présent contrat par avis écrit au **CONTRACTANT** qui est alors rémunéré pour l'ensemble des services rendus à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tous les profits anticipés.

7. SOUS-TRAITANCE OU CESSION

Le **Contractant** ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministre et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministre.

Le **Contractant** doit, avant de conclure tout sous-contrat requis pour l'exécution du contrat, s'assurer que chacun de ses sous-traitants n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou, s'il y est inscrit, que sa période d'inadmissibilité aux contrats publics est terminée.

Le **Contractant** ne peut céder en tout ou en partie les droits et obligations prévus au présent contrat sans l'autorisation préalable et écrite de la Ministre. Toute contravention à la présente clause peut entraîner, à la discrétion de la Ministre, la résiliation immédiate du présent contrat.

8. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

La Ministre encourage ses fournisseurs et ses prestataires de services à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la communauté.

9. PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX ET CONFIDENTIALITÉ

Les documents et travaux réalisés par le **Contractant** en vertu du présent contrat deviendront la propriété entière et exclusive de la Ministre qui pourra en disposer à son gré et le **Contractant** s'engage à en assurer le caractère confidentiel.

10. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE ET DROITS D'AUTEUR

La Ministre conserve en entier tout droit de propriété qu'elle détient sur toute chose, et notamment, sur tout écrit, données, matériel informatique, modèle, concept, méthode, procédé, incluant les copies de sauvegarde, qu'elle communique au **Contractant** ou qu'elle met à sa disposition. Ce dernier ne doit pas, sans l'autorisation de la Ministre, se servir de ces éléments à des fins autres que l'exécution du mandat faisant l'objet du présent contrat.

Le **Contractant** octroie à la Ministre**,** qui accepte, **une licence** sur les travaux réalisés en vertu du présent contrat lui permettant d'exercer tous les droits d'auteurs, et ce, à toute fin jugée utile par la Ministre. Cette licence est non exclusive, irrévocable et transférable. Cette licence permet à la Ministre d'octroyer des sous-licences.

Cette licence est octroyée sans limite de territoire ni de temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit. Toute considération pour cette licence de droits d'auteur octroyée en vertu du présent contrat est incluse dans la rémunération qui y est prévue.

Le **Contractant** garantit à la Ministre qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à la présente clause et se porte garant envers la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autre procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le **Contractant** s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la Ministre de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

11. ACCEPTATION DES BIENS LIVRABLES

Sans préjudice à son droit de résilier ce présent contrat, la Ministre se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les travaux ou les services qu'elle jugera insatisfaisants et pourra alors, à sa discrétion et sans préjudice à ses autres droits, faire reprendre les travaux par le **Contractant**, aux frais de ce dernier, jusqu'à entière satisfaction ou faire compléter lesdits travaux à sa satisfaction par un tiers, aux frais du **Contractant**.

12. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le **Contractant** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Ministre. Si une pareille situation se présente, il doit aussitôt en informer la Ministre qui peut, à sa discrétion, résilier le présent contrat. La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application du présent contrat.

13. RÉSILIATION CONTRAT

a) La Ministre se réserve le droit de résilier le présent contrat pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

i. le défaut du CONTRACTANT de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat et de ses annexes ;

ii. le CONTRACTANT cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens ;

iii. le CONTRACTANT lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations.

iv. le CONTRACTANT est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence (LRC 1985, c. C-34) relativement à un appel d'offres public ou à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Pour ce faire, la Ministre adresse au CONTRACTANT un avis écrit de résiliation énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe i), le CONTRACTANT aura dix (10) jours ouvrables pour remédier au défaut énoncé dans l'avis, à défaut de quoi le présent contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ces dix jours. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe ii) ou au paragraphe iii) ou au paragraphe iv), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le CONTRACTANT.

Le CONTRACTANT sera par ailleurs responsable de tous les dommages occasionnés à la Ministre du fait de la résiliation du présent contrat.

En cas de continuation du présent contrat par un tiers, le CONTRACTANT devra notamment assumer toute augmentation du coût du présent contrat pour la Ministre.

b) La Ministre se réserve également le droit, conformément à l'article 2125 du Code civil du Québec, de résilier le présent contrat sans qu'il lui soit nécessaire de motiver la résiliation.

Pour ce faire, la Ministre doit adresser un avis écrit de résiliation au CONTRACTANT. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par le CONTRACTANT.

En cas de résiliation pour un des motifs prévus en a) et b), le CONTRACTANT devra fournir les documents déjà en sa possession et les résultats des travaux effectués jusqu'à la date effective de la résiliation. L'ensemble des données devra, dans les quinze (15) jours de la date effective de la résiliation, être remis à la Ministre qui en disposera à sa guise.

À la condition qu'il remette à la Ministre tous les travaux déjà effectués au moment de la résiliation, le CONTRACTANT aura alors droit aux sommes, frais et débours correspondant à la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tout profit anticipé ou autre dommage occasionné du fait de la résiliation du présent contrat.

Toute résiliation du présent contrat ne met pas fin à la cession ni à la renonciation aux droits d'auteur contenus au présent contrat non plus qu'aux garanties qui en découlent

14. AUTORISATION DE CONTRACTER DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

En cours d'exécution du présent contrat, le gouvernement peut obliger le **Contractant** ainsi que les entreprises parties à un sous-contrat rattaché directement ou indirectement à ce contrat à obtenir une autorisation de contracter de l'Autorité des marchés publics.

15. AVIS

À moins d'une disposition à l'effet contraire, tout avis prévu en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis à l'adresse du destinataire par poste recommandée, par huissier, par télécopieur ou par courrier électronique.

16. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec, dont tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement dans l'année financière au cours de laquelle il est pris, conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, c. A-6.001).

17. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

Conformément à l'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (LRQ, c. A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (RLRQ, c. P-2.2), lorsque le CONTRACTANT est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la Ministre pourra, à la demande de la Ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

18. DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Avant la signature du contrat de gré à gré, tout Contractant doit produire le formulaire « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès de la Ministre relativement à l'attribution d'un contrat de gré à gré » joint à l'annexe 1 et dûment signé pour se voir octroyer le contrat. Dans ce formulaire, le Contractant déclare notamment qu'au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme :

- soit que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprises ou de lobbyiste-conseil, des activités de lobbyisme, préalablement à la déclaration;
- ou que des activités de lobbyisme ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le Code de déontologie des lobbyistes (chapitre T-11.011, r.2).

De plus, le Contractant reconnait que, si la Ministre a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et au Code de déontologie des lobbyistes ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par l'organisme public.

Ce formulaire doit être celui de la Ministre ou contenir les mêmes dispositions. Le défaut de produire cette déclaration pourra entraîner la non-conclusion du contrat.

AllianceFrançaise
Fédération Mexique

Proposition 3 de services d'interprètes

Délégation générale du Québec à Mexico

Contact :

Fédération des Alliances Françaises au Mexique

Direction pédagogique

pedagogiafaf@alianzafr.mx

AllianceFrançaise
Fédération Mexique

1. Commande

Commanditaire : Délégation Générale du Québec à Mexico

Commande : Mise à disposition de 6 interprètes français-espagnol-français à l'occasion des Journées Québec au Mexique.

Prestataires du service :

- Alliance Française de Mexico / 6 interprètes

Dates : 25 et 26 novembre 2023

Lieu : Ville de Mexico, Mexique (Hôtel Marqués Reforma)

Conditions :

- Mettre à disposition préalable la nomenclature de base des termes techniques nécessaires lors des entretiens
- Fixer des temps de pause
- Prévoir une collation pour les interprètes

Alliance Française
Fédération Mexique

2. Devis

AF Mexico

Tarif horaire par interprète	$ 850 MXN – TVA incluse
16 heures de service par interprète	$ 13,600 MXN – TVA incluse
6 interprètes	$ 81,600 MXN – TVA incluse
Sous-total 1	**$ 81,600 MXN – TVA incluse**

Total général

Total général	**$ 81,600 MXN – TVA incluse**

Clément Picherit

FACTURE

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° FACTURE	DATE
6A	20/03/2023

FACTURER À

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	Paiement à reception

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Sourcing IT	50	95,00	4 750,00
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.		TOTAL HT en Euros	4 750,00

Montant à régler :4750Euros - (Quatre Mille Sept Cent Cinquante Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Clément Picherit

FACTURE

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° FACTURE	DATE
6B	20/03/2023

FACTURER À

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	Paiement à reception

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Education & Social	50	95,00	4 750,00
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		4 750,00

Montant à régler :4750Euros - (Quatre Mille Sept Cent Cinquante Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Clément Picherit

FACTURE

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° FACTURE	DATE
6C	20/03/2023

FACTURER À

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	Paiement à reception

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Génie	60	95,00	5 700,00
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		5 700,00

Montant à régler :5700 Euros - (Cinq Mille Sept Cent Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Clément Picherit

FACTURE

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° FACTURE	DATE
6D	20/03/2023

FACTURER À

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	Paiement à reception

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Option Inmails	1000	3,00	3 000,00
Formation Sourcing	10	95,00	950,00
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		3 950,00

Montant à régler :3950 Euros - (Trois Mille Neuf Cent Cinquante Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Voicu

Clément Picherit

FACTURE

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

EU_2023_5

N° FACTURE	DATE
6E	17/04/2023

FACTURER À

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	Paiement à reception

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Option Inmails - Espagne	2000	3,00	6 000,00
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.		TOTAL HT en Euros	6 000,00

Montant à régler :6000 Euros - (Six Mille Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

DEVELOPPEZ LTD
67 Eastover Road High Littleton
BRISTOL,BS39 6HZ,GB
England
Telephone : +44 11 7230 3750
FR 938 5386 77

EU_2023_6

INVOICE n° 1437
of 14-may-2023

Mandatary Billing	Client
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France
Mandatary Order	**Advertiser**
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France

Subject: Sale of advertising space on Developpez.com
Advertising Order N° : **DVP 1331**
Product : **Recrutement**
Client VAT N° :

Sections	Volume	formats	GROSS € excl tax
Développeurs + IT Pro	22,000	☑ 728x90 ☑ 160x600 ☑ 300x600	10,000.00

Duration	
Start	5-Apr-23
End	21-May-23
N° of days	46

Total GROSS excl tax	
€ excl tax	10,000.00

TOTAL NET excl tax	
€ excl tax	10,000.00

VAT	
€ excl tax 20%	0.00

TOTAL NET incl tax	
€	10,000.00

The payment of this invoice 30 days end of month must be received no later than 14-Jun-23, by transfer to the following account : **67152201**
Domiciliation : HSBC Bank, 60 Fenchurch Street, London, EC3M 4BA, United Kingdom
IBAN : **GB78HBUK40127667152201**
BIC : **HBUKGB4B**
No discount for early settlement

Paul Trottier pour E. Voicu 22-05-2023

Statutory interest (Annual Interest on late commercial payments) : 8% if payement is made after 14-Jun-23

DEVELOPPEZ LTD
67 Eastover Road High Littleton
BRISTOL,BS39 6HZ,GB
England
Telephone : +44 11 7230 3750
FR 938 5386 77

INVOICE n° 1436
of 14-may-2023

Mandatary Billing	Client
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France
Mandatary Order	**Advertiser**
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France

Subject: Sale of advertising space on Developpez.com
Advertising Order N° : **DVP 1330**
Product : **Recrutement**
Client VAT N° :

Sections	Volume	formats	GROSS € excl tax
RG	937,500	☑ 728x90 ☑ 160x600 ☑ 300x600	7,500.00

Duration	
Start	5-Apr-23
End	21-May-23
N° of days	46

Total GROSS excl tax	
€ excl tax	7,500.00

TOTAL NET excl tax	
€ excl tax	7,500.00

VAT	
€ excl tax 20%	0.00

TOTAL NET incl tax	
€	7,500.00

The payment of this invoice 30 days end of month must be received no later than 14-Jun-23, by transfer to the following account : **67152201**

Domiciliation : HSBC Bank, 60 Fenchurch Street, London, EC3M 4BA, United Kingdom

IBAN : **GB78HBUK40127667152201**

BIC : **HBUKGB4B**

No discount for early settlement

Statutory interest (Annual Interest on late commercial payments) : 8% if payement is made after 14-Jun-23

Paul Trottier pour E. Voicu 22-05-2023

Groupe Profession Santé
1 rue Augustine Variot
92240 Malakoff
Tél : 01.78.09.83.12
Fax : 01.78.09.83.19
Email: emploi@emploisoignant.com

Facture n°23519
Emission le 19/04/2023 **| Echéance le** 19/05/2023
N° client : 47584
ID Devis : 53511
Ordre d'insertion : DEVIS 53511

A l'attention de Mr VOICU
Délégation générale du Québec à Paris
Direction des services d'immigration
75116 Paris
France

Réference	Désignation	Quantité	P.U. HT	Durée	Remise	Total HT
	E-MAILING DÉDIÉ Envoyez un Emailing dédié, directement aux professionnels que vous recherchez.					
MAILINGSPEINF	Envoi d'un mailing spécifique à une base de : **8 500 contacts adresses** **CIBLE** :INFIRMIERS / AIDE-SOIGNANTS H/F Secteur Géorgaphique : - Nombre d'envoi : 1 envoi + 1 relance J+7 - Date d'envoi : A convenir	2	7550.00 €	1 mois	-25%	11325.00 €
DISPINF	BANNIERE sur 1 newsletter de infirmiers.com • Envoyée à + de 38 000 • 728x 90 px	1	1350.00 €	1 mois	0.00%	1350.00 €
					Sous Total HT	12675.00 €
					Total HT	12675.00 €
					TVA (20.00%)	2535.00 €
					Montant TTC	15210.00 €

Pas d'escompte pour règlement anticipé.
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 €.

Nos coordonnées bancaires
Titulaire du compte : GROUPE PROFESSION SANTÉ
Domiciliation : SOCIETE GENERALE MALAKOFF (04260)
RIB : 30003 03392 00020336008 23
IBAN : FR76 3000 3033 9200 0203 3600 823
BIC - SWIFT : SOGEFRPP

T D M E

EU_2023_9

Elena Voicu
Directrice du service de l'Immigration
Délégation générale du Québec en Europe
66 rue Pergolèse
75116 Paris

Bon de commande : 2023-0315-001

Paris le 15.03.2023

Objet: Magazine d'avril 2023
françaisaletranger.fr
Journal des Français à l'étranger #15

OFFRE « PUBLICITÉ »

PRINT :
• Une demi-page de publicité A5 148x210 mm, 300 dpi, 5mm de fonds perdus

WEB :
• Bannières display en rotation générale pendant un mois, 300x250 et 728x90, lien UTM

TOTAL HT: 1 000 €
TVA : 200 €
TOTAL TTC : 1 200 €

Bon pour Accord : lu et approuvé

EVoicu 15.03.2023

TECTRA PERFORMANCE

FACTURE DATE: 31-05-2023 No FACT:PR1000024 No CL:0001
I.C.E.:002294442000086 PAGE:001

SOCIETE
DELEGATION GENERALE DU QU
PARIS DIRECTION DES SERVICES
D'IMMIGRATION 39 AV VICTOR HUG
O 75166 PARIS FRANCE

Passée la date d'échéance ci-dessous, une amende au taux légal sera appliquée (loi no 69-21) relative aux délais de paiement modifiant la loi no 15-95 formant code de commerce.

V/REF. 24/05/23 CONDITION DE PAIEMENT RECEPTION FACTURE A REC

REF.	PERIODE NOM QUALIFICATION N° CONTRAT	NBRE D'HEURES OU JOURS	TAUX	MONTANT	TOTAL
	DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PARIS				
	PRESTATION DE PRESELCTION POUR LA MISSION JQ MAI 2023 PARIS			38,927.72	
	SOUS-TOTAL ---------- ----------		38,927.72		

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE POUR LA SOMME (TOUTES TAXES COMPRISES) DE :
QUARANTE SIX MILLE SEPT CENT TREIZE DIRHAMS ET 26 CTS

NBRES. H.	NET H.T	Taux T.V.A.	T.V.A.	NET A PAYER
0.00	38927.72	20.00	7785.54	46,713.26

T.V.A. ACQUITTEE SUR ENCAISSEMENTS

N.B. : Toutes les contestations qui pourront naitre pour l'exécution ou l'interprétation des présentes, seront réglées à l'amiable. A défaut de règlement amiable, elles seront de la compétence exclusive des tribunaux de Casablanca.

Tectra Performance
47, Angle Bd d'Anfa Bd Moulay Youssef
Résidence Roia 20070 Casablanca (Ma)
Tel : 05 22 27 01 02

TECTRA

51 BOULEVARD D'ANFA CASABLANCA

Délégation Générale du Québec à Paris

Direction des services d'immigration

39 avenue Victor Hugo, 75116 Paris, France

31/05/2023 PR1000024

FACTURE TECTRA	MAD	EURO
Délégation générale du Québec a paris : prestation de présélection pour la mission JQ paris 2023	38927,72	3.510,89
TVA 20%	7785,54	702,18
TOTAL TTC	46713,26	4.213,07

31/05/2023

ONDA ROE 0,09019

Tectra Performance

OK REH 30 août 2023.

FACTURE

F 0001
Date: 11.05.2023

Services de consultation en communication

IONEL BARBALAU Inc.
Représentant: Ionel BARBALAU
CIF:
Address: Bucarest, 15 rue St. Ana, 023745, Roumanie
Banque: REVOLUT UAB
IBAN: RO69BREL0005512065360100

Délégation Générale du Québec en Europe
Représentant: Elena VOICU
Code TVA: 775 687 973 00054
Address: Paris, 39 Av. Victor Hugo, 75116, France

E Voicu

Mission:

1. Campagne de promovation des Journées Québec en Europe
2. Organisation des séances d'information du Service d'immigration du Québec, en Roumanie
3. Entretien avec représentants de l'industrie HR

No.	Activité	No. des heures de consultance	Cout par heure, en Euros, hors taxes	Cout général, hors taxes	Cout général, + taxes
1	Prospection sales d'événément (Buc, Cj, Iasi), suggestion vols, démande des offres	7	47 €	329 €	392 €
2	Entretien avec représentants clef de l'industrie HR (preparation, contactes, suivi)	4	90 €	360 €	428 €
3	Promotion (consultance médias, media buying, édition des article(s) promo, social media posts, suivi de l'implementation de la campagne)	5	47 €	235 €	280 €
4	Edition des cotracts, suivi des paiments	2	47 €	94 €	112 €
5	Traduction FR-RO-FR	2	120 €	240 €	286 €
6	Logistique	1	47 €	47 €	56 €
TOTAL		21		**1,305 €**	
			TOTAL FACTURE + Taxes		1,553 €

Supplier: S.C. EJOBS GROUP S.R.L.

VAT Code: RO17562631

Trade Register: J40 / 8378 / 2005

Address: Bucuresti, Sectorul 2, Bd. Dimitrie Pompeiu, Nr. 9-9A

IBAN RON: RO42 BACX 0000 0010 8291 6000

IBAN EUR: RO15 BACX 0000 0010 8291 6001

Bank: Unicredit Bank SA , Grigore Mora Branch
SWIFT code:BACXROBU

Client: Delegation Générale du Quebec a Paris (DGQP)

Representative: Elena VOICU

VAT Code: 775 687 973 00054

Address: Paris, 39 Av. Victor Hugo, 75116, France
Mailing address:

Telephone/Fax:

Email: ionelbarbalau@me.com

EVoicu

PROFORMA INVOICE No. 549338/2023-04-26

Contract No. 60 from 2019-11-14

No.	Service	Qty.	Unit Price	Total	VAT	Total with VAT
1	Online Content eJobs Cariera	1	900	900	171	1071
2	Digital Recruitment	1	1100	1100	209	1309
			Total EUR:	2000 EUR	380 EUR	2380 EUR

Please send payment confirmation prior to 2023-04-28

CARMA TRADUCCIÓN E INTERPRETACIÓN S.L.
C/ Murillo 92
28413- El Boalo (Madrid)
Tél. : +34 91 494 01 64
Portable : +34 677 249 620
carma@equipocarma.com
www.traduccion-carma.com
N.I.F. : ES-B-83224907

E Voicu

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC À PARIS
39 Av. Victor Hugo, 75116 Paris
France
Code d'id. fiscal : 775 687 973 00054

FACTURE *54/2023*

Description du service	**Traduction.** A l'attention de : **Mme Elena Voicu (DSIE)**
Date / Lieu	Lundi **24 avril** 2023 Alliance française (Madrid)
Montant	290,00 €
T.V.A. (21%)	60,90 €
TOTAL TTC	**350,90 €**

FORME DE PAIEMENT	Virement bancaire dans un délai de **30 jours** au compte n° **2080-0615-91-3040018864** d'ABANCA Corporación Bancaria, S.A. IBAN: **ES49 2080 0615 9130 4001 8864** SWIFT code (BIC): **CAGLESMMXXX**

À Madrid, le 25 avril 2023

EU_2023_14

Clément Picherit

Facture

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° Facture	DATE
7A	02/11/2023

FACTURER À
Délégation Générale du Québec 66 rue Pergolèse 75016 Paris 01.40.67.85.00 amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	A reception

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Education, Santé & Social	50	95,00	4 750,00
			-
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		4 750,00

Montant à régler :4750 Euros - (Quatre Mille Sept Cent Cinquante Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Marie-Pier Beaudoin
02-11-2023

EU_2023_15

Clément Picherit

Facture

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° Facture	DATE
7B	02/11/2023

FACTURER À
Délégation Générale du Québec 66 rue Pergolèse 75016 Paris 01.40.67.85.00 amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	A reception

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
IT	50	95,00	4 750,00
			-
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		4 750,00

Montant à régler :4750 Euros - (Quatre Mille Sept Cent Cinquante Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Marie-Pier Beaudoin
02-11-2023

EU_2023_16

Clément Picherit

facture

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° Facture	DATE
7C	02/11/2023

FACTURER À
Délégation Générale du Québec 66 rue Pergolèse 75016 Paris 01.40.67.85.00 amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	PAIEMENT A 60 JOURS

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Génie	50	95,00	4 750,00
			-
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.		TOTAL HT en Euros	4 750,00

Montant à régler :4750 Euros - (Quatre Mille Sept Cent Cinquante Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Marie-Pier Beaudoin
02-11-2023

EU_2023_17

Clément Picherit

Facture

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° Facture	DATE
7D	02/11/2023

FACTURER À

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	PAIMENT A 60 JOURS

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Transport & Logistique	50	95,00	4 750,00
			-
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		4 750,00

Montant à régler :4750 Euros - (Quatre Mille Sept Cent Cinquante Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Marie-Pier Beaudoin
02-11-2023

EU_2023_18

Clément Picherit

Facture

6 Impasse d'Havelooze

Nantes, 44000, France

Téléphone : 06 17 94 29 50

Siren : 853 916 435

N° Devis	DATE
Facture 7E	02/11/2023

FACTURER À

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
amaury.luthun@mri.gouv.qc.ca

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	PAIEMENT A 60 JOURS

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Banque d'heures Recrutement option Sourcing Journées Québec			-
Option Inmail	2000	3,00	6 000,00
			-
			-
			-
			-
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		6 000,00

Montant à régler :6000 Euros - (Six Mille Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

Marie-Pier Beaudoin
02-11-2023

DEVELOPPEZ LTD
67 Eastover Road High Littleton
BRISTOL,BS39 6HZ,GB
England
Telephone : +44 11 7230 3750
FR 938 5386 77

INVOICE n° 1457
of 21-Sep-2023

Mandatary Billing	Client
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France
Mandatary Order	**Advertiser**
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France

Subject: Sale of advertising space on Developpez.com
Advertising Order N° : **DVP 1335**
Product : **Recrutement**
Client VAT N° :

Sections	Volume	formats	GROSS € excl tax
Développeurs + IT Pro	22,000	☑ 728x90 ☑ 160x600 ☑ 300x600	10,000.00

Duration	
Start	1-Oct-23
End	30-Nov-23
N° of days	61

Total GROSS excl tax	
€ excl tax	10,000.00

TOTAL NET excl tax	
€ excl tax	10,000.00

VAT	
€ excl tax 20%	0.00

TOTAL NET incl tax	
€	10,000.00

The payment of this invoice 30 days end of month must be received no later than 21-Oct-23, by transfer to the following account : **67152201**

Domiciliation : HSBC Bank, 60 Fenchurch Street, London, EC3M 4BA, United Kingdom

IBAN : **GB78HBUK40127667152201**

BIC : **HBUKGB4B**

No discount for early settlement

Statutory interest (Annual Interest on late commercial payments) : 8% if payement is made after 21-Oct-23

DEVELOPPEZ LTD
67 Eastover Road High Littleton
BRISTOL,BS39 6HZ,GB
England
Telephone : +44 11 7230 3750
FR 938 5386 77

EU_2023_20

INVOICE n° 1458
of 21-Sep-2023

Mandatary Billing	Client
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France
Mandatary Order	**Advertiser**
	Délégation générale du Québec à Paris 39, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS France

Subject: Sale of advertising space on Developpez.com
Advertising Order N° : **DVP 1334**
Product : **Recrutement**
Client VAT N° :

Sections	Volume	formats	GROSS € excl tax
Développeurs + IT Pro	937,500	☑ 728x90 ☑ 160x600 ☑ 300x600	7,500.00

Duration	
Start	1-Oct-23
End	30-Nov-23
N° of days	61

Total GROSS excl tax	
€ excl tax	7,500.00

TOTAL NET excl tax	
€ excl tax	7,500.00

VAT	
€ excl tax 20%	0.00

TOTAL NET incl tax	
€	7,500.00

The payment of this invoice 30 days end of month must be received no later than 21-Oct-23, by transfer to the following account : **67152201**

Domiciliation : HSBC Bank, 60 Fenchurch Street, London, EC3M 4BA, United Kingdom

IBAN : **GB78HBUK40127667152201**

BIC : **HBUKGB4B**

No discount for early settlement

Statutory interest (Annual Interest on late commercial payments) : 8% if payement is made after 21-Oct-23

Jeune Marine
Revue des Élèves et Officiers de la Marine Marchande

JEUNE MARINE

10 Quai Frissard

76600 LE HAVRE

Délégation générale du Québec à Paris
Mme Marie-Pier Beaudoin
Direction des services d'immigration en Europe
39, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS

FACTURE P-08-2023 **Jeudi 31 août 2023**

PARTENARIAT JEUNE MARINE pour 3 mois non-renouvelables

Offre comprenant :

-Création d'un **lien dédié "Gouvernement du Quebec"** dans notre rubrique "Emploi" donnant accès à votre page.

-Publication d'offres d'emploi.

-**Logo/communication publicitaire à visibilité permanente** sur la page JM et articles (mise à disposition de tout espace promotionnel supplémentaire dans l'infolettre hebdomadaire suivant les besoins de visibilité).

-Diffusion d'articles sponsorisés selon vos besoins.

-Accès **illimité** à la revue et la newsletter pour **tous les collaborateurs** le souhaitant pour 2 ans.

Total : 1 500 euros (MILLE CINQ CENTS Euros).
Association loi 1901 non soumise à la TVA

A régler
Par chèque à l'ordre de JEUNE MARINE
Ou par virement bancaire sur RIB suivant :

Etablissement 20041 Guichet 01014 N° de compte 0048072F035 Clé RIB 53
IBAN - Identifiant international de compte
FR89 2004 1010 1400 4807 2F03 553
BIC - Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPROU
DOMICILIATION :
LA BANQUE POSTALE
CENTRE FINANCIER DE ROUEN

EU_2023_22

E-T-A-I

Usine Nouvelle

ANTONY PARC II
10 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
BP 20156
92186 ANTONY CEDEX
Tél. : +33 (0)1 77 92 92 92 - Fax : +33 (0)1 77 92 98 37

CIC PARIS - RIB: 30066-10947-00021023501-45
IBAN: FR76-3006-6109-4700-0210-2350-145 SWIFT: CMCIFRPP

E-T-A-I Talon à joindre à votre réglement à

Échéance	N° facture	Montant
12-11-2023	P23100017	13 200,00 €

Mode réglement	Date facture	N° client
Virement	12-10-2023	975074

FACTURE FACTURE ORIGINALE Page : 1

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC
BUREAU D IMMIGRATION DU QUEBEC
66 RUE PERGOLESE
75116 PARIS 16

TVA Intracommunautaire FR78775687973

N° DE FACTURE	DATE	N° DE CLIENT	PUBLICATION
P23100017	12/10/2023	975074	Usine Nouvelle

		MONTANT Euro
Édition :www.usinenouvelle.com N° parution :23WU10 du 26/10/2023		
N° Ordre :9916844/1 rub. :Web		
	Format : Data Com	
Data RH	WEB	
V/Ordre du 20092023 (Marie-Pier Beaudoin)	Prix de base	1,00 €
	Tarif applique	1,00 €
	Quantite : 30000	30 000,00 €
	Offre commerciale	-22 000,00 €
TOTAL HT Insertion		8 000,00 €
Édition :www.usinenouvelle.com N° parution :23WU10 du 26/10/2023		
N° Ordre :9916844/2 rub. :Web		
	Format : Mega Bannière - CPM	
Communication RH	WEB	
V/Ordre du 20092023 (Marie-Pier Beaudoin)	Coût pour 1000 impressions	
	Prix de base	80,00 €
	Tarif applique	80,00 €
	Quantite : 100	8 000,00 €
	Offre commerciale	-5 000,00 €
TOTAL HT Insertion		3 000,00 €
	PRIX TOTAL NET H.T.	11 000,00 €
	TVA (20%)	2 200,00 €
	MONTANT TTC	13 200,00 €
	ACOMPTE	0,00 €
	NET A PAYER	13 200,00 €

Escompte de 1% du TTC accordé pour paiement comptant sous 10 jours ouvrables

S.A.S.U au capital de 57 029 328 € - 806 420 360 00117 RCS Nanterre - N°TVA FR 00 806 420 360

Pénalités de retard : taux BCE + 10 points. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 Euros

TVA payée sur les encaissements

Groupe Profession Santé SAS
1 rue Augustine Variot
92240 Malakoff
Tél : 01.78.09.83.12
Fax : 01.78.09.83.19
Email: emploi@emploisoignant.com

Facture n°23808

Emission le 02/10/2023 **| Echéance le** 01/11/2023
N° client : 47584
ID Devis : 54623

A l'attention de Mme BEAUDOIN
Délégation générale du Québec à Paris
Direction des services d'immigration
75116 Paris
France

Réference	Désignation	Quantité	P.U. HT	Durée	Remise	Total HT
	E-MAILING DÉDIÉ Envoyez un Emailing dédié, directement aux professionnels que vous recherchez.					
MAILINGSPEINF	Envoi d'un mailing spécifique à une base de : **4 500 contacts adresses** **CIBLE** : INFIRMIERS H/F - Nombre d'envoi : 1 envoi - Date d'envoi : entre le 9 octobre au 17 novembre	1	3960.00 €	1 mois	-25%	2970.00 €
DISPINF	**BANNIERE sur 1 newsletter de infirmiers.com** • envoyée à + de 38 000 • 728x90 px	1	1350.00 €	1 mois	0.00%	1350.00 €
MAILINGSPEINF	**E-MAILING DÉDIÉ** Envoyez un Emailing dédié, directement aux professionnels que vous recherchez. Envoi d'un mailing spécifique à une base de : **4 000 contacts adresses** **CIBLE** : AIDE-SOIGNANTS H/F - Nombre d'envoi : 1 envoi + 1 relance J+7 - Date d'envoi : entre 9 octobre au 17 novembre OFFERT (problème sur dernière campagne)	2	3590.00 €	1 mois	-100%	0.00 €
BAN-C	**MEGA-BANNIERE SUR LA ZONE CANDIDAT DU SITE EMPLOISOIGNANT.COM** - Augmentez votre présence auprès des candidats grâce à la Méga-bannière présente en haut de l'espace candidat. - Redirection vers vos offres d'emploi sur EMPLOISoignant.com ou directement vers votre site. - Format : Gif - Taille : 1302 x 110 pixels Desktop / 640x200 pixels Mobile **Date de parution :** à partir du 9 octobre	1	2500.00 €	15 jours	-100%	0.00 €
MAILINGSPEINF	**RELANCE EMAILING INFIRMIERS** OFFERTE (problème sur dernière campagne)	1	3960.00 €	1 mois	-100%	0.00 €
ABONRECRUT-RAZ	**Avec les nouvelles offres enrichies, montrez votre établissement sous son meilleur jour et donnez envie aux candidats de vous rejoindre !** **ABONNEMENT RECRUTEUR** Publiez vos annonces simultanément sur EMPLOISoignant.com, EMPLOIMedecin.com et notre réseau de partenaires dont **www.INFIRMIERS.com / www.CADREDESANTE.com /**	1	687.50 €	12 mois	0.00%	8250.00 €

www.REMEDE.org et www.lequotidiendupharmacien.fr en fonction des professions
Nous vous proposons **100 emplacements.**

VOS ANNONCES :
- Diffusion sur le réseau partenaire d'EMPLOISoignant dont **www.INFIRMIERS.com et www.CADREDESANTE.com**
- Texte illimité + Logo + Lien vers votre site web
- Éléments enrichies à intégrer à votre annonce (au choix) : header, galerie photos, vidéo, infos pratiques, avantages, témoignages, processus de recrutement
- Visibilité boostée : vos offres d'emploi sont mises en avant dans le listing d'offres, 4x plus de visibilité !
- Modification illimitée de votre annonce (sauf profession)
- Envoi par e-mail de votre offre d'emploi aux candidats
- Annonces actualisées tous les 7 jours (au lieu de 30 jours pour les offres classiques)
- Saisie possible de vos annonces et de vos enrichissements par notre service client.
- Gestion de vos annonces depuis votre compte recruteur
- Choix du mode de postulation des candidats.

Sous Total HT	12570.00 €
Total HT	12570.00 €
TVA (20.00%)	2514.00 €
Montant TTC	15084.00 €

Pas d'escompte pour règlement anticipé.
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 €.

Nos coordonnées bancaires
Titulaire du compte : GROUPE PROFESSION SANTÉ
Domiciliation : SOCIETE GENERALE MALAKOFF (04260)
RIB : 30003 03392 00020336008 23
IBAN : FR76 3000 3033 9200 0203 3600 823
BIC - SWIFT : SOGEFRPP

publicité

FACTURE N° F231183243

DU 30/11/2023

ORIGINAL

Client

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC
BUREAU D'IMMIGRATION DU QUEBEC
66 RUE PERGOLESE
75116 PARIS

TVA Intracom : FR78775687973

MP00132301

Payeur: DELEGATION GENERALE DU QUEBEC

Nos références : 17555-0014
Vos références : DELEGATION GENERALE DU QUEBEC-FORUM EXPAT - 12 OCT 2023
Rattachement Secteur : Pub co (autres secteurs)

INSERTION n° 400408 dans 3 écrans - Courrierinternational.com Display 3 Ecrans - période du 16/10/2023 au 12/11/2023
Pavé - empl/rubr : Multiemp - Forfait display

INSERTION n° 400409 dans Courrierinternational.com Display Site Web - période du 16/10/2023 au 12/11/2023
Grand Angle - empl/rubr : _ - Forfait display

INSERTION n° 400410 dans Courrierinternational.com Display Site Web - période du 16/10/2023 au 12/11/2023
Masthead - empl/rubr : _ - Forfait display

TOTAL display	
BRUT BASE ACHAT AVANT MODULATION	9 500,00
NET ESPACE	2 000,00

INSERTION n° 400411 dans Courrierinternational.com Display Site Web - période du 23/10/2023 au 23/10/2023
Exclu Courrier Expat Habillage + Grand Angle - empl/rubr : Courrier Expat - Forfait jour

BRUT BASE ACHAT AVANT MODULATION	2 000,00
NET ESPACE	500,00

RECAPITULATIF TARIFAIRE VOLET DIGITAL

BRUT BASE ACHAT AVANT MODULATION	11 500,00
Remise complémentaire	-9 000,0000
NET MEDIA	2 500,00

M PUBLICITE SA AU CAPITAL DE 6 675 390 € - RCS PARIS B 334 181 708
67-69 avenue Pierre Mendès France CS 11 469 75707 PARIS cedex 13 - N° TVA : FR 84 334 181 708

Marie-Pier Beaudoin

20-12-2023

TOTAL FACTURE

HT	2 500,00
TAUX 20,00 % TVA	500,00
TOTAL TTC EURO 3 000,00	

Conditions de réglement
facture payable à 45 jours fin de mois.
A PAYER AVANT LE 31/01/2024
date de réception des fonds chez MPUBLICITE

Coupon à joindre à votre règlement
Code Payeur : MP00132301
Code Annonceur : MP00132301
Date : 30/11/2023
Facture N°: F231183243
Montant : 3 000,00 €
Commande : 17555-0014

TVA acquittée sur les encaissements. Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé. Tout retard de règlement entrainera la facturation d'intérêts de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal. Conformément aux articles L441-6 et D441-5 du code du commerce, une indemnité forfaitaire de 40€ minimum pour frais de recouvrement est due en plus des pénalités de retard précitées. Le défaut d'exécution partiel ou total d'une commande ne donne droit à aucune indemnité sans jamais dispenser du paiement de la fourniture effectuée. En cas de contestation, est seul compétent le Tribunal de Commerce de Paris, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Exécuté selon les conditions générales de vente disponibles sur le site http://www.mpublicite.fr/fr/tarifs
Références bancaires : NATIXIS PARIS - RIB : 30007/99999/B5018607000/51 - Intracom : FR 84 334 181 708
IBAN : FR53-3000-7999-99B5-0186-0700-051 NATXFRPPXXX

Règlement à adresser à l'ordre de M Publicité - 67-69 avenue Pierre Mendès France CS 11 469 75 707 PARIS cedex 13
Service clients : 01 57 28 30 87 (annonces hors carnet) ou 01 57 28 32 32 (annonces du carnet)
E-mail : reclamations@mpublicite.fr

M PUBLICITE SA AU CAPITAL DE 6 675 390 € - RCS PARIS B 334 181 708
67-69 avenue Pierre Mendès France CS 11 469 75707 PARIS cedex 13 - N° TVA : FR 84 334 181 708

FACT RP 123-2023

Lundi 20 Novembre 2023

2EME ACTE
Conseil & Relations publiques
SARL au capital de 10 000 Euros
RCS Paris B 509 505 053

CLIENT :
Délégation Générale du Québec à Paris
Gouvernement du Québec
Direction des services d'immigration
39, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris

Interlocuteurs : Amaury Luthin & Paul Goret

DESCRIPTION	PRIX Forfaitaire HT
Honoraires Mission RP	12 500,00 €
Accompagnement et diffusion auprès de la presse régionale PQR, TV, Radio et Web 7 villes : Lille, Nantes, Toulouse, Nice, Strasbourg, Marseille, Montpellier. La date de Nantes ayant été modifiée 2ème Acte a intégré et couvert la rencontre. 7 villes au lieu de 6 ont été travaillées. - Identification et sollicitation des rédactions cibles - Mise à disposition des contacts presse - Outils RP clés (Hors Antenne, Tagaday, Aday) - Edition d'un CP dans chacune des villes - Diffusion des CP - Gestion des relations avec la presse et suivi presse - Organisation des interviews - Veille presse & revue de presse	

Total HT	**12 500,00 €**
TVA (20%)	**2 500,00 €**
EUR TOTAL	**15 000,00 €**

INFORMATIONS SUR LE PAIEMENT
Nom du bénéficiaire: 2EME ACTE
Nom de la banque: SOCIETE GENERALE PARIS MIRABEAU
Adresse de la banque: 1 rue de Rémusat 75016 Paris
IBAN : FR76 3000 3030 4100 027000102 50
BIC : SOGEFRPP

INFORMATION CLIENT
Interlocuteur Sandra BEAU
117 avenue Victor Hugo
92100 Boulogne Billancourt
Téléphone : 01 70 96 00 82
sbeau@2emeacte.com

MODALITES DE REGLEMENT : A réception de facture

LE PAIEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ PAR VIREMENT BANCAIRE OU PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE 2EME ACTE.

Marie-Pier Beaudoin
22-11-2023

TECTRA

FACTURE DATE: 30-11-2023 No FACT:PR1000048 No CL:0001
I.C.E.:002294442000086 PAGE:001

SOCIETE
DELEGATION GENERALE DU QU
39 AVENUE VICTOR HUGO 75 116
PARIS
PARIS

Passée la date d'échéance ci-dessous, une amende au taux légal sera appliquée (loi no 69-21) relative aux délais de paiement modifiant la loi no 15-95 formant code de commerce.

V/REF. CONDITION DE PAIEMENT RECEPTION FACTURE A REC

REF.	PERIODE NOM QUALIFICATION N° CONTRAT	NBRE D'HEURES OU JOURS	TAUX	MONTANT	TOTAL
	MISE A DISPOSITION POUR TROIS RESSOURCES DU 03/10/2023 AU 22/11/2023 PRESTATION DE SERVICE : 57433.68				

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE POUR LA SOMME (TOUTES TAXES COMPRISES) DE :
SOIXANTE HUIT MILLE NEUF CENT VINGT DIRHAMS ET 42 CTS

0.00	57433.68	20.00	11486.74	68,920.42
NBRES. H.	NET H.T	Taux T.V.A.	T.V.A.	NET A PAYER

T.V.A. ACQUITTEE SUR ENCAISSEMENTS

N.B. : Toutes les contestations qui pourront naitre pour l'exécution ou l'interprétation des présentes, seront réglées à l'amiable. A défaut de règlement amiable, elles seront de la compétence exclusive des tribunaux de Casablanca.

La belle équipe

Facture

 # INV-005200

Solde exigible
€7.024,80

Agence La Belle Equipe
11, rue des Petites Ecuries
75010 Paris
France

Facturer à
Bureau d'immigration du Québec
Amaury Luthun
66, rue Pergolèse
75116 Paris
France

Date de facture :	15-09-2023
Conditions :	Payable à réception
Date d'échéance :	15-09-2023
N° de bon de commande :	Les Journées Québec - Déc 2023

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
1	Prestation d'hôte(sse) - Arrivée: 16/12/2023 à 07h30 - Départ: 16/12/2023 à 18h00 1 heure de pause obligatoire par personne, non facturée - 76 heures soit 09h30 x 8 hôtes(ses) - Missions : 4 hôtes(ses) Accueil/Check-in et 4 hôtes(ses) orientation - Personnel formé à l'utilisation des solutions digitales proposées - Frais de pressing offerts	76,0 Heure(s)	26,50	2.014,00
2	Prestation d'hôte(sse) - Arrivée: 17/12/2023 à 07h30 - Départ: 17/12/2023 à 18h00 1 heure de pause obligatoire par personne, non facturée - 76 heures soit 09h30 x 8 hôtes(ses) - Missions : 4 hôtes(ses) Accueil/Check-in et 4 hôtes(ses) orientation - Personnel formé à l'utilisation des solutions digitales proposées - Frais de pressing offerts	76,0 Heure(s)	26,50	2.014,00
3	Frais de repas - Forfait repas obligatoire pour toute présence supérieure ou égale à 7h	16,0 hôtesses	9,00	144,00
4	Solution de check-in par scan - Liste allant jusqu'à 5000 contacts - Envoi d'une campagne email aux invités, comprenant un QR code - Envoi de campagnes de relance et de rappel - Scan du QR Code ou recherche textuelle des participants le jour J - Ajout d'extras sur place avec prise de coordonnées - Intégration de points de contrôles secondaires pour le scan aux conférences ou ateliers - Gestion des pertes de connexion à internet (Solution Offline) - Lien de statistiques en temps réel - Intégration du contenu du client dans l'email, import et export des listes par un chef de projet "La Belle Equipe" - Nécessite la location de scanners professionnels en complément	1,0 forfait	1.100,00	1.100,00

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
	- La synchronisation des données en temps réel implique la présence d'une connexion internet stable sur le lieu de l'événement			
5	Location de tablettes tactiles - Tablettes tactiles configurées et munies de housses de protection - Connectivité 3G incluse (100Mo) - Transport géré par les hôtes(ses) - Exploitation sur deux jours	2,0 unité(s)	54,00	108,00
6	Location de scanners professionnels - Terminal mobile Androïd équipé d'un scanner laser à QR Code et Code-barres - Connectivité 3G incluse (100Mo) - Transport géré par les hôtes(ses) - Exploitation sur deux jours	6,0 unité(s)	79,00	474,00
			Sous-total	5.854,00
			TVA 20% (20%)	1.170,80
			Total	**€7.024,80**
			Solde exigible	**€7.024,80**

Conditions d'utilisation

- Les conditions générales de ventes sont annexées au présent document
- Les heures suppl. non prévues seront facturées 35€HT pour les hôtes(ses) et 50€HT pour les chefs hôtes(ses)
- Au delà de 6h de présence, une pause d'une heure sera obligatoire et des frais de repas de 11€HT seront appliqués
- Entre 22h et 7h du matin, des frais de transports seront également appliqués selon le lieu
- Règlement : acompte de 60% à la commande et solde à 30 jours après réception de facture
- Coordonnées bancaires :

Banque : Crédit Agricole
BIC : AGRIFRPP882
IBAN : FR76 1820 6002 7665 0550 3345 003

Bon pour accord

E-T-A-I

Usine Nouvelle

ANTONY PARC II
10 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
BP 20156
92186 ANTONY CEDEX
Tél. : +33 (0)1 77 92 92 92 - Fax : +33 (0)1 77 92 98 37

CIC OUEST ST HONORE - RIB: 30066-10949-00010159601-06
IBAN: FR76 3006 6109 4900 0101 5960 106-SWIFT: CMCIFRPP

E-T-A-I Talon à joindre à votre réglement à

Échéance	N° facture	Montant
04-06-2023	P23050001	12 000,00 €

Mode réglement	Date facture	N° client
Virement	04-05-2023	975074

FACTURE FACTURE ORIGINALE Page : 1

EU_2023_28

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC
BUREAU D IMMIGRATION DU QUEBEC
66 RUE PERGOLESE
75116 PARIS 16

Voicu

TVA Intracommunautaire FR78775687973

N° DE FACTURE	DATE	N° DE CLIENT	PUBLICATION
P23050001	04/05/2023	975074	Usine Nouvelle

		MONTANT Euro
Édition :www.usinenouvelle.com N° parution :23WU05 du 26/05/2023		
N° Ordre :9916792/1 rub. :Web		
	Format : Data Event	
Data RH	WEB	
V/Ordre du 22/03/2023 (Paul Trottier)	Prix de base	1,00 €
	Tarif applique	1,00 €
	Quantite : 20000	20 000,00 €
	Offre commerciale	-12 500,00 €
TOTAL HT Insertion		7 500,00 €
Édition :www.usinenouvelle.com N° parution :23WU05 du 26/05/2023		
N° Ordre :9916792/2 rub. :Web		
	Format : Mega Bannière - CPM	
Communication RH	WEB	
V/Ordre du 22/03/2023 (Paul Trottier)	Coût pour 1000 impressions	
	Prix de base	80,00 €
	Tarif applique	80,00 €
	Quantite : 100	8 000,00 €
	Offre commerciale	-5 500,00 €
TOTAL HT Insertion		2 500,00 €
Édition :www.usinenouvelle.com N° parution :23WU05 du 26/05/2023		
N° Ordre :9916792/4 rub. :Web		
	Format : Publi Redactionnel	
Communication RH	WEB	
V/Ordre du 22/03/2023 (Paul Trottier)	Prix de base	1 500,00 €
	Tarif applique	1 500,00 €
	Quantite : 1	1 500,00 €
	Offre commerciale (-100%)	-1 500,00 €
TOTAL HT Insertion		0,00 €
Édition :L'USINE NOUVELLE N° parution :3719 du 09/06/2023		
N° Ordre :9916792/3 rub. :Print		
	Format : 1/4 PAGE PREMIUM	
Offres D'emploi Encadrées	Quadrichromie	
V/Ordre du 22/03/2023 (Paul Trottier)	Couplage Web	
	Prix de base	5 300,00 €
	Tarif applique	5 300,00 €
	Quantite : 1	5 300,00 €

S.A.S.U au capital de 57 029 328 € - 806 420 360 00117 RCS Nanterre - N°TVA FR 00 806 420 360
Pénalités de retard : taux BCE + 10 points. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 Euros

606

TVA payée sur les encaissements

E-T-A-I

Usine Nouvelle

ANTONY PARC II
10 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
BP 20156
92186 ANTONY CEDEX
Tél. : +33 (0)1 77 92 92 92 - Fax : +33 (0)1 77 92 98 37

CIC OUEST ST HONORE - RIB: 30066-10949-00010159601-06
IBAN: FR76 3006 6109 4900 0101 5960 106-SWIFT: CMCIFRPP

E-T-A-I Talon à joindre à votre réglement à

Échéance	N° facture	Montant
04-06-2023	P23050001	12 000,00 €

Mode réglement	Date facture	N° client
Virement	04-05-2023	975074

FACTURE FACTURE ORIGINALE Page : 2

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC
BUREAU D IMMIGRATION DU QUEBEC
66 RUE PERGOLESE
75116 PARIS 16

TVA Intracommunautaire FR78775687973

N° DE FACTURE	DATE	N° DE CLIENT	PUBLICATION
P23050001	04/05/2023	975074	Usine Nouvelle

Édition :L'USINE NOUVELLE N° parution :3719 du 09/06/2023
N° Ordre :9916792/3 rub. :Print

	MONTANT Euro
Format : 1/4 PAGE PREMIUM	
Offre commerciale (-100%)	-5 300,00 €
TOTAL HT Insertion	0,00 €
PRIX TOTAL NET H.T.	10 000,00 €
TVA (20%)	2 000,00 €
MONTANT TTC	12 000,00 €
ACOMPTE	0,00 €
NET A PAYER	12 000,00 €

Escompte de 1% du TTC accordé pour paiement comptant sous 10 jours ouvrables

Invoice n° I2309000134

ETATS UNIS_1_2023

Commande : O2212000025

Date : 01/10/2023
Date d'échéance : 01/10/2023

N/Id TVA FR83518090733
Référence Externe :Abonnement 2023

Direction des services d'immigration,
Délégation du Québec à Los Angeles
Attn.: Mr. Marc Ozgoli, Director
10940 Wilshire Blvd., Suite 720
Los Angeles, CA 90024 Los Angeles,
CA 90024
V/ID TVA

Bonjour,

Vous trouverez ci-après le détail de la facturation pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023

Libellé	Prix	Qté	Unité	Total Ligne
Module - Recrutement (ATS) Ce tarif est valable de 1 à 9 utilisateurs	€ 75,00	1	Per User/Month	€ 75,00

Sous Total HT	€ 75,00
Total TTC	**€ 75,00**

Condition de Paiement : On Ordering

COORDONNEES BANCAIRES		
N° DE COMPTE	**IBAN**	**SWIFT**
ORINEA S.A.R.L	FR76 1790 6000 3296 3943 7854 044	AGRIFRPP879

RP188. Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1er avril 2024.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP25 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP189. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existants en 2022-2023 qui n'ont pas été reconduits en 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis.

La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP190. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2023-2024.

La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP191. Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.

Le Programme *Réussir l'intégration* (PRINT) n'existait plus en 2023.

RP192. Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-2024. Fournir les prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP41 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP193. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP11 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP194. Liste des programmes en vigueur en 2023-2024 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer :

a. Crédits accordés en 2022-2023 et en 2023-2024;
b. Prévisions pour 2024-2025;
c. Nombre de personnes rejointes;
d. Frais d'administration pour chaque programme
e. Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve aux fiches RP4 et RP42 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP195. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années; fournir les prévisions pour 2024-2025. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP52 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP196. Copie des ententes signées entre 2011-2012 et 2023-2024 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP43 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP197. Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour les cinq dernières années, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.

Le bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes, pour 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 avec ces ministères se trouvent respectivement dans les rapports annuels de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) de 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

Les rapports de reddition de comptes pour l'exercice financier 2023-2024 qui s'est terminé le 31 mars 2024 sont en cours d'élaboration par chacun des quatre ministères concernés. Ces rapports seront consolidés par le MIFI. Ainsi, le bilan et le degré de réalisation pour l'année 2023-2024 seront disponibles lors de la publication du Rapport annuel de gestion du MIFI de 2023-2024.

RP198. Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP44 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP199. Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2023-2024 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP45 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP200. Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP46 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP201. Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, pour les trois dernières années :
a. Par centre régional;
b. Pour tout le Québec.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP53 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP202. Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation pour les cinq dernières années.

Les personnes immigrantes peuvent suivre des cours de francisation dans des ministères et organismes autres que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Le MIFI n'est donc pas en mesure de fournir des données probantes sur le nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas aux cours de francisation, mais plutôt sur les personnes ayant déclaré ne pas connaître le français au cours du processus d'admission.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Personnes immigrantes âgées de 16 ans et plus déclarant ne pas connaître le français au cours du processus d'admission, admises au Québec en 2023

Population immigrante de 16 ans et plus admise et ayant déclaré une connaissance linguistique*	**2023**
Total	40 006
ne connaissant pas le français (n)	12 725
ne connaissant pas le français (%)	32,0

Données préliminaires pour 2023.

* Connaissance linguistique déclarée par une personne au cours du processus de sélection ou d'admission. Cette catégorie exclut les personnes pour lesquelles l'information est non disponible.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP203. La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

Coût moyen de la francisation selon le nombre d'élèves uniques en 2023-2024 (du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024) :

Cours	Coût moyen/élèves ($)
Temps complet	6 403 $
Temps partiel	2 380 $

RP204. Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les vingt dernières années, et les prévisions d'admission pour 2024-2025.

En 2023, 34 357 personnes immigrantes admises au Québec ont déclaré connaître le français au cours du processus d'admission, soit 65,6 % de l'ensemble des personnes admises. Cela inclut les personnes qui déclarent connaître le français seulement, de même que celles qui déclarent connaître à la fois le français et l'anglais au cours du processus d'admission[1]. Il s'agit de données préliminaires.

Les données des années antérieures à 2023 se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

[1] Le calcul des pourcentages sur la connaissance du français n'inclut pas l'information non disponible.

RP205. Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français au cours des trois années suivant leur admission.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP202 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP206. Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données d'enquête sur les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.

RP207. Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP54 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP208. Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP55 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP209. État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP56 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP210. Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP57 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP211. Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Le 25 octobre 2023, le règlement visant la modification des programmes d'immigration économique a été édicté.

Le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) remplacera l'actuel PRTQ à partir du 29 novembre 2024. Le PSTQ sera composé de quatre volets :

- Volet 1 : Haute qualification et compétences spécialisées
- Volet 2 : Compétences intermédiaires et manuelles
- Volet 3 : Professions réglementées
- Volet 4 : Talents d'exception

Le PSTQ a précisément été conçu pour sélectionner des personnes ressortissantes étrangères qui pourront rapidement intégrer leur profession et répondre aux besoins du marché du travail. Les quatre volets du PSTQ ont été créés avec la Classification nationale des professions (CNP) de 2021. Ainsi, les exigences minimales à satisfaire dans chaque volet du PSTQ s'appuient sur les exigences minimales pour exercer sa profession au Québec.

Une fois mis en œuvre, le PSTQ fonctionnera via Arrima. Le Ministère pourra donc inviter les personnes qui répondent aux besoins du marché du travail comme il le fait actuellement au PRTQ.

Les modifications règlementaires ont également permis d'accélérer l'accès à la résidence permanente de diplômés qui connaissent le français. Ainsi, depuis le 23 novembre 2023, l'exigence d'avoir une expérience de travail a été retirée du Programme de l'expérience québécoise, volet Diplômés du Québec (PEQ-Diplômés).

RP212. Liste des actions entreprises pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP57 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP213. Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Actions et mesures

L'offre de services aux entreprises

- Mise sur un accompagnement personnalisé et de proximité en région.
- Couvre les activités de recrutement de personnes immigrantes au Québec et à l'international, la reconnaissance de leurs compétences de même que leur intégration et leur francisation en milieu de travail.
- Inclut les services d'apprentissage du français en milieu de travail depuis le lancement de Francisation Québec au 1er juin 2023.
- S'appuie sur une équipe de conseillers en immigration régionale répartis dans les dix directions régionales du MIFI couvrant l'ensemble du Québec en plus des conseillers en recrutement international de la Direction du recrutement international et de la rétention de talents. Depuis le 1er juin 2023, se sont également ajoutés aux équipes des directions régionales, des conseillères et conseillers en immigration régionale dont le rôle est d'accompagner les entreprises pour les services de francisation en milieu de travail. Ces conseillers travaillent aussi avec une équipe de conseillers en francisation en entreprise, au sein de la Direction de la francisation en milieu de travail, qui traitent les demandes de formations qualifiantes en milieu de travail.
- Entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024, 1 360 entreprises distinctes ont été accompagnées.
- Pour la même période, le MIFI a participé à 180 activités de promotion de l'offre de services aux entreprises incluant les activités liées aux Journées Québec.

Les missions de recrutement à l'international Journées Québec

- Le Ministère, en collaboration avec ses partenaires non gouvernementaux, Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED), organise des missions de recrutement international Journées Québec qui permettent aux entreprises du Québec de recruter des personnes candidates dans des territoires francophones et francotropes, afin de pourvoir des postes n'ayant pu être comblés localement.
- Le Ministère et ses partenaires ont effectué au cours de 2023-2024 du recrutement international en continu. Ce mode de recrutement permet de diversifier l'offre de services aux entreprises, en complément des Journées Québec.

- Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, le Ministère a organisé 10 missions de recrutement Journées Québec et a effectué du recrutement international en continu. Ces activités ont permis aux 326 entreprises accompagnées de recruter plus de 2 246 candidats.

Le moteur de recherche du Portail employeurs

- Outil de référencement accessible depuis le 5 novembre 2020 sur la plateforme Arrima et complémentaire aux Journées Québec. L'interface dédiée aux entreprises leur permet d'identifier gratuitement et de façon autonome, des personnes ressortissantes étrangères dont les profils correspondent à leurs besoins de main-d'œuvre.

- Entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024, 116 entreprises ont utilisé le moteur de recherche qui a mené à 894 demandes de prises de contact auprès de ressortissants étrangers.

L'Outil comparatif québécois des diplômes étrangers

- Afin d'aider les entreprises à déterminer des bassins potentiels de main-d'œuvre pour répondre à leurs besoins de recrutement, le Ministère a mis en ligne le 23 mars 2023 un outil comparatif québécois des diplômes étrangers. Ce dernier permet aux employeurs d'identifier des diplômes étrangers pouvant être comparés aux diplômes québécois recherchés.

- Au 31 janvier 2024, 618 utilisateurs provenant de 554 organisations avaient accepté les conditions d'utilisation de cet outil.

L'Opération main-d'œuvre (OpMO)

- Dans le cadre de l'OpMO, le MIFI s'est engagé, dans neuf mesures qui lui permettent de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services de garde, des technologies de l'information (TI), du génie et de la construction.

- Ces mesures visent notamment à sélectionner sur la base d'invitations ciblées des personnes ayant déclaré leur intérêt à s'établir au Québec et à appuyer les employeurs ayant des postes à pourvoir dans le recrutement de travailleurs étrangers temporaires pouvant obtenir une autorisation d'exercer (le cas échéant).

Les invitations au moyen du Système de déclaration d'intérêt (SDI)

- Depuis le mois d'août 2021, le Ministère invite des personnes ressortissantes étrangères à présenter des demandes d'immigration permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ).

- Parmi les 15 154 personnes ressortissantes que le Ministère a invitées dans le Programme régulier des travailleurs qualifiés entre le 1er avril 2023 et le 31 janvier 2024, 9 553 ont déclaré exercer une profession visée par l'Opération main-d'œuvre.

- Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 96 % des personnes invitées (14 484 personnes) exerçaient une profession en déficit ou en léger déficit de main-d'œuvre selon l'État d'équilibre du marché du travail du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

- Le Ministère a aussi favorisé la régionalisation de l'immigration en invitant, durant la même période, 2 141 personnes qui avaient une offre d'emploi permanent validée à l'extérieur du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

- Ces organismes subventionnés accompagnent, lors de missions à l'étranger, les entreprises et établissements d'enseignement établis sur les territoires qu'ils ont pour vocation de développer économiquement.

Subventions aux organismes de développement économique au Québec

- Le Ministère a octroyé des subventions à Montréal International (MI), Québec International (QI) et à la Société de développement économique de Drummondville (SDED) afin que ceux-ci l'appuient dans ses efforts de recrutement de travailleurs étrangers et d'attraction et de rétention d'étudiants étrangers. Les organismes subventionnés accompagnent, lors de missions à l'étranger, les entreprises et les établissements d'enseignement établis sur les territoires dont ils assurent le développement économique. Durant l'année financière 2023-2024, le MIFI a octroyé 4 219 000 $ à ces trois organismes pour le recrutement de travailleurs étrangers temporaires et 3 100 000 $ pour l'attraction et la rétention d'étudiants étrangers.

Reconnaissance des compétences des personnes immigrantes

- De 2021 à 2023, le Ministère a coordonné la mise en œuvre d'un plan d'action pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. Ce plan d'action comprenait six grandes mesures visant à améliorer et à accélérer la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin qu'elles puissent rapidement s'intégrer au marché du travail québécois.

- À la suite de ce plan d'action, le Ministère continue à coordonner le comité interministériel pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin de prioriser des professions et déterminer les actions à entreprendre au cours de l'exercices 2024-2025.

Projets pilotes

- Le ministère a coordonné des projets de recrutement international intégrant la reconnaissance des compétences dans le secteur de la santé, des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE), de la construction et du génie. Dans le cadre du projet de reconnaissance des compétences d'infirmières et d'infirmiers recrutés à l'international (PRCIIRI), 310 infirmières formées à l'étranger ont réussi leur formation d'appoint pour être embauchées dans un établissement de santé à titre d'infirmière ou de candidate à la profession d'infirmières (CEPI). 637 autres sont toujours en formation, dont la majorité travaille comme préposé aux bénéficiaires à temps partiel durant leurs études.

- Dans le secteur des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE), 10 SGÉE et une association (représentant 10 autres SGÉE) ont participé à la mission Journées Québec Tunisie (octobre 2023). Au 31 janvier 2024, 77 candidats poursuivaient le processus de reconnaissance des compétences pour venir exercer leur profession au Québec dans le cadre du PTET.

- Dans le secteur de la construction, six entreprises ont participé à la mission des Journées Québec Maroc en février 2023, En date du 18 janvier 2024, 21 demandes d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) ont été déposées dans le cadre de ce projet.

Recrutement international en continu (RIC)

Deux projets de recrutement international en continu (RIC) ont été menés par le MIFI ou sont en cours :

- Pour le secteur des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE), le RIC a été déployé entre novembre 2023 et février 2024. Ce projet a permis de renforcer la collaboration entre le MIFI et le MFA et d'accompagner 10 SGÉE dans leurs efforts de recrutement.

- Pour le secteur de l'éducation, un projet de RIC est en cours jusqu'au printemps 2024 afin de recruter des enseignants dans des pays autres que ceux ciblés par les missions Journées Québec. Cet effort de recrutement supplémentaire avec 17 centres de services scolaires permettra de renforcer la collaboration entre le MIFI et le ministère de l'Éducation (MEQ) et vise le recrutement de 100 enseignants de niveau primaire et secondaire.

Accompagnement Québec

- Le Ministère offre ce service gratuit et personnalisé aux personnes immigrantes. Les employeurs sont encouragés à recommander leurs travailleurs qui ont déjà un statut d'immigration vers ce service pour faciliter leur intégration et leur participation en français à la société québécoise.

Francisation Québec – volet entreprises

- Francisation Québec conduit et gère l'action gouvernementale, notamment en matière de francisation des personnes au sein d'entreprises. En réponse à cette nouvelle obligation, Francisation Québec a développé une offre bonifiée de services pour répondre à l'ensemble des besoins d'apprentissage du français des travailleuses et travailleurs pendant les heures rémunérées. Francisation Québec vise ainsi à contribuer à l'insertion, au maintien et à la progression en emploi en offrant des services répondant aux besoins de francisation des entreprises québécoises. Cette offre se décline en trois paliers :

  1. Activités d'initiation au français pour les petites entreprises

  2. Formations courtes pour les travailleuses et les travailleurs.

  3. Formations qualifiantes en milieu de travail.

- 2023-2024 représente une année de transition. Les paliers 1 et 3 ont été annoncés le 1er juin 2023. La prise en charge du palier 2 a démarré le 1er novembre. Depuis le 1er novembre 2023, Francisation Québec a consolidé l'accès, par une porte d'entrée unique, permettant de centraliser les services gouvernementaux d'apprentissage du français en milieu de travail.

- Au 21 janvier 2024, un total de 167 entreprises ont mis en place des activités d'initiation au français selon les données fournies par les trois partenaires de Francisation Québec (Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, Association des sociétés de développement commercial de Montréal et Fédération des chambres de commerce du Québec).

- Les formations courtes pour les travailleurs et les travailleurs se sont déployées depuis le 1er juin 2023, grâce à un effort conjoint entre Francisation Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, permettant de financer 632 ententes de services pour des entreprises désirant des formations courtes permettant à leurs travailleuses et travailleurs de réaliser en français les tâches liées à leur emploi.

- Entre le 1er juin 2023 et le 31 janvier 2024, Francisation Québec a financé 44 conventions pour la mise en place de formations qualifiantes en milieu de travail. Ces formations permettent à des entreprises soucieuses de s'investir de mettre en place des services qui permettent une progression mesurable du développement des connaissances en français pour leurs travailleuses et travailleurs et contribuent au maintien et à la progression en emploi. C'est donc un investissement que font ces entreprises dans le but d'assurer la pleine participation de leurs travailleurs et travailleurs, en français, au milieu de travail et à la société québécoise.

RP214. Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Principales actions réalisées en 2023-2024

Programme d'appui aux collectivités

Le *Programme d'appui aux collectivités* (PAC) vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue, avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, 203 ententes étaient en vigueur dans le cadre du PAC pour un financement de près de 23,5 M$ dans les 17 régions du Québec. Les prévisions pour 2024-2025 ne sont pas encore disponibles.

Depuis le lancement du PAC en 2020, les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités ont élaboré 72 plans d'action en matière d'attraction, d'établissement durable, d'intégration citoyenne et de pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles. En 2023-2024, 58 de ces plans d'action ont été mis en œuvre sur le territoire du Québec.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

Le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI – volets 1 à 4) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme. Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024, il y a eu 111 organismes qui ont été soutenus en vertu du programme pour un montant total de 55,9 M$, dont 71 sont situés hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal pour l'accueil des personnes immigrantes en région.

Le Programme permet aussi de financer 28 organismes en régionalisation (volet 5) afin de présenter les opportunités d'établissement en région aux personnes immigrantes et les accompagner dans leur projet de régionalisation.

Le Ministère finance également le regroupement Emplois en régions, pour offrir des services de régionalisation aux personnes installées à Montréal et ainsi favoriser la migration secondaire en région de ces personnes.

Un projet pilote proposant des mesures incitatives pour une expérience en région a été lancé le 1er septembre 2022 dans le cadre du PASI afin de faire découvrir aux personnes immigrantes les

avantages de vivre en région lors d'un séjour unique. Ce projet pilote a été prolongé, d'une année, jusqu'au 31 août 2024 afin de poursuivre les initiatives engagées et maximiser leurs impacts. Un budget de 662 681 $ a été alloué au projet pilote pour financer cinq organismes partenaires situés dans les cinq régions administratives suivantes : la Capitale-Nationale, la Côte-Nord, l'Estrie, les Laurentides et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Promotion des régions du Québec auprès des clientèles ciblées

Le Ministère, par l'entremise des directions de services d'immigration à l'étranger, organise des sessions d'information axées exclusivement sur la promotion des différentes régions du Québec auprès de la clientèle à l'étranger. Cette démarche a pour but d'inciter la clientèle à déposer sa candidature pour des offres d'emploi en région.

Par ailleurs, le Ministère a signé des ententes avec les partenaires non gouvernementaux (Québec International et la Société économique de Drummondville) afin de favoriser l'attraction et la rétention d'étudiantes et d'étudiants étrangers en région.

Autres initiatives

Le réseau régional du Ministère est actuellement composé de 10 directions régionales et de 72 antennes au sein desquelles œuvrent 78 conseillères et conseillers en immigration régionale, 89 agentes et agents d'aide à l'intégration, 10 conseillers en immigration régionale spécialisés en francisation en milieu de travail et 6 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance des compétences.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration accompagnent les personnes immigrantes inscrites à Accompagnement Québec depuis l'étranger et au Québec. De l'information sur les occasions d'établissement en région est donnée dans le cadre d'Accompagnement Québec, et ce, dès l'étranger.

RP215. Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.

La proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal, au moment de leur sélection par le Québec, est de 41,5 % pour l'année 2023.

RP216. Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région.

Organismes
24H ChronoSports
« AMINATE » Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs
ABL Accès Accueil Action
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)
Accueil et intégration BSL inc.
Accueil-Parrainage Outaouais
Acte d'Amour !
Action famille Lavaltrie inc.
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) Inc.
Administration régionale Baie-James
Action travail Chaleurs inc.
Agora boréale, Association interculturelle de Lebel-Sur-Quévillon
Alpha Bellechasse
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) Québec Métro (03-12) Inc.
La sphère de l'emploi (Ancien nom Atelier travail jeunesse 01)
C.O.F.F.R.E.T Centre de formation et d'orientation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles
Café de Quartier Ascot
Carrefour d'Action Interculturelle
Carrefour emploi des Collines
Carrefour emploi Haut St-Maurice
Carrefour emploi Lotbinière
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest
Carrefour jeunesse emploi de D'Autray Joliette
Carrefour jeunesse emploi de la MRC de L'Islet
Carrefour jeunesse emploi de la Vallée-de-la-Gatineau
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé
Carrefour jeunesse emploi Frontenac
Carrefour jeunesse-emploi Comté Nicolet-Bécancour
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud
Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord (CJEHCN)
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue

Organismes
Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins
Carrefour jeunesse-emploi Papineau
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC La Côte de Gaspé
Centre Alpha Lira Inc.
Centre de formation option-travail Ste-Foy
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]
Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (C.O.M.S.E.P.)
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD_RivDuLoup)
Centre multiethnique de Québec inc.
Centre pour l'immigration en région
Centre R.I.R.E. 2000
Centre-Émersion (Manicouagan) Inc.
Chambre de commerce de Val d'Or
Chambre de commerce et d'industrie Thérèse de Blainville
Centre local de développement Rouyn-Noranda INC.
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
Comité d'accueil international des Bois-Francs
Comité Régional d'Éducation pour le Développement International Lanaudière
Connexion Laurentides
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg
Corporation de développement Économique de la MRC de Montmagny
Corporation de développement Communautaire (CDC) du Haut-Saint-François
Créativa Productions
Développement Mauricie inc.
Entreprendre Sherbrooke
F.A.I.R.E. (Familles d'Appui et Intervention pour un Réseau d'Entraide)
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM)
Goupe Inclusia
Haute-Gaspésie Me Voici
Horizon Emploi
Impact Emploi de l'Érable
Intro Drummondville Inc.
Jardin Humani-Terre
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action
La Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs
La Mosaïque : Association interculturelle d'accueil et d'intégration des immigrants en Abitibi-Témiscamingue Inc.
L'ABC des Hauts Plateaux
Lanaudière Économique
Le Diplôme avant la médaille

Organismes
Le Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles
Les partenaires du secteur Aylmer
Les services de main-d'œuvre l'Appui inc.
L'Évasion Saint-Pie X
Maison des familles de Mékinac
Motivaction jeunesse
Mouvement de la relève d'Amos-Région Inc.
MRC de Coaticook
MRC de Lotbinière
MRC de Manicouagan
MRC de Memphrémagog
MRC du Granit
MRC La Haute-Côte-Nord
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan
Municipalité Les Îles-De-La-Madeleine
Municipalité régionale de comté d'Abitibi
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska
Municipalité régionale de comté d'Autray
Municipalité régionale de comté d'Avignon
Municipalité régionale de comté de Bécancour
Municipalité régionale de comté de Bellechasse
Municipalité régionale de comté de Charlevoix
Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est
Municipalité régionale de comté de Joliette
Municipalité régionale de comté de Kamouraska
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie
Municipalité régionale de comté de La Matanie
Municipalité régionale de comté de la Matapédia
Municipalité régionale de comté de La Mitis
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce
Municipalité régionale de comté de l'Assomption
Municipalité régionale de comté de l'Islet
Municipalité régionale de comté de Maskinongé
Municipalité régionale de comté de Matawinie
Municipalité régionale de comté de Mékinac
Municipalité régionale de comté de Montmagny
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska
Municipalité régionale de comté de Pontiac

Organismes
Municipalité régionale de comté de Portneuf
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue
Municipalité régionale de comté de Témiscouata
Municipalité régionale de comté des Appalaches
Municipalité régionale de comté des Chenaux
Municipalité régionale de comté des Laurentides
Municipalité régionale de comté des Sources
Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy
Municipalité régionale de comté les Basques
Municipalité régionale de comté les Etchemins
Municipalité régionale de comté les Moulins
POPCO Inc.
Portes Ouvertes sur le Lac
Projektion 16-35
Projet d'accueil et d'intégration solidaire
SEMO
Service Accès Travail de Portneuf
Service Accès-Emploi
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières
Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie – SANAM
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan
Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de l'Assomption (SAFIMA)
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)
Service d'aide aux néo-canadiens (Sherbrooke) inc.
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec
Service intégration travail Outaouais
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska
Stratégie Carrière
Tremplin travail de la Vallée de la Matapédia
Univers Emploi
Université de Sherbrooke
Valcourt 2030
Ville de Gatineau
Ville de Granby
Ville de La Tuque
Ville de Lévis
Ville de Québec
Ville de Rimouski
Ville de Rouyn-Noranda

Organismes
Ville de Saguenay
Ville de Shawinigan
Ville de Sherbrooke
Ville de Trois-Rivières
Vision attractivité
Zone Emploi d'Antoine-Labelle

RP217. Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Partenaire	Programme	2023-2024 (31 janvier 2024)
24H ChronoSports	PAC	21 740 $
A B C des Hauts Plateaux, L’	PAC	39 763 $
ABL accès accueil action	PAC	52 500 $
	PASI	191 321 $
	PSM	50 000 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l’Outaouais [AFIO]	PASI	234 519 $
Accueil et intégration BSL inc.	PAC	58 330 $
	PASI	687 443 $
	PSM	77 500 $
Accueil-Parrainage Outaouais	PASI	433 198 $
	PSM	80 000 $
acte d’Amour !	PAC	20 472 $
Action Famille Lavaltrie inc.	PASI	177 932 $
Action Travail Chaleurs inc.	PASI	74 222 $
Actions interculturelles de développement et d’éducation [AIDE] inc.	PAC	153 681 $
	PASI	103 333 $
Administration régionale Baie-James	PAC	77 638 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	PAC	35 826 $
	PASI	87 588 $
Alpha Bellechasse	PAC	81 213 $
	PASI	136 353 $
AMINATE Accueil multiethnique et intégration des nouveaux arrivants à Terrebonne et environs	PASI	164 673 $
	PSM	57 500 $
AQEPA	PASI	60 183 $
Atelier de Travail Jeunesse 01 inc.	PAC	30 022 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre de formation . et d’orientation favorisant les relations ethniques traditionnelles	PAC	77 110 $
	PASI	330 445 $
	PSM	77 500 $
Café de quartier Ascot	PAC	70 822 $
Carrefour d’action interculturelle	PSM	65 000 $
Carrefour Emploi des Collines	PASI	42 285 $

Partenaire	Programme	2023-2024 (31 janvier 2024)
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	PASI	84 031 $
Carrefour emploi Lotbinière	PAC	92 487 $
	PASI	208 208 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	PAC	46 419 $
	PASI	94 649 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	PAC	37 941 $
	PASI	59 639 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord	PASI	32 312 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet	PASI	43 998 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	PAC	21 667 $
	PASI	31 601 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	PASI	41 441 $
Carrefour jeunesse emploi Papineau	PASI	41 341 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	PAC	10 100 $
	PASI	62 929 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	PASI	133 222 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	PAC	114 200 $
	PASI	410 485 $
Carrefour jeunesse-emploi de d'Autray-Joliette	PASI	69 618 $
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	PASI	66 952 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	PASI	63 730 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	PAC	63 143 $
	PASI	85 684 $
Carrefour Jeunesse-Emploi des Pays d'En-Haut	PAC	13 628 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	PAC	43 225 $
	PASI	82 135 $
Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins	PAC	34 629 $
	PASI	81 329 $
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	PASI	47 978 $
Centre Alpha Lira inc.	PASI	125 228 $
	PSM	41 244 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	PASI	58 290 $
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	PAC	152 774 $
Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire	PAC	9 190 $

Partenaire	Programme	2023-2024 (31 janvier 2024)
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	PASI	108 268 $
Centre local de développement Rouyn-Noranda inc.	PAC	71 170 $
Centre multiethnique de Québec inc.	PASI	1 621 790 $
	PSM	92 500 $
Centre pour l'immigration en région	PAC	30 102 $
Centre R.I.R.E. 2000	PAC	36 279 $
	PASI	42 820 $
	PSM	72 500 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	PASI	252 020 $
Chambre de Commerce et d'Industrie Thérèse de Blainville	PAC	22 492 $
Chez nous média 2007	PAC	31 500 $
Citoyenneté jeunesse [CJ]	PAC	44 550 $
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	PAC	70 890 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	PASI	427 463 $
	PSM	77 500 $
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	PAC	53 433 $
	PASI	323 033 $
	PSM	77 500 $
Connexion Laurentides	PAC	200 000 $
Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs	PAC	218 199 $
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	PAC	44 667 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	PASI	87 317 $
Créativa productions	PAC	124 996 $
Développement Mauricie inc.	PAC	250 000 $
	PASI	20 700 $
Diplôme avant la médaille, Le	PASI	112 500 $
Entreprendre Sherbrooke	PAC	78 348 $
	PASI	139 882 $
Évasion St-Pie X, L'	PASI	35 189 $
F.A.I.R.E [Familles d'appui et intervention pour un réseau d'entraide]	PAC	3 711 $
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	PAC	79 497 $

Partenaire	Programme	2023-2024 (31 janvier 2024)
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales [FQM]	PAC	30 250 $
Groupe Inclusia	PASI	165 019 $
Haute-Gaspésie me voici	PASI	88 773 $
Horizon Emploi	PASI	40 000 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	PASI	66 952 $
Impact emploi de l'Érable	PASI	66 100 $
Intro Drummondville inc.	PAC	48 500 $
	PASI	646 866 $
	PSM	80 000 $
Jardin Humani-Terre	PAC	52 411 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	PAC	34 499 $
	PASI	62 742 $
Lanaudière Économique	PAC	200 000 $
Maison des familles de Mékinac	PASI	51 322 $
Mosaïque interculturelle : association internationale d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes en Abitibi-Témiscamingue. inc., La	PAC	33 375 $
	PASI	119 477 $
	PSM	65 000 $
Motivaction Jeunesse	PAC	124 876 $
	PASI	191 467 $
	PSM	57 500 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	PAC	49 467 $
	PASI	114 753 $
MRC de Memphrémagog	PAC	9 300 $
Municipalité les Îles-de-la-Madeleine	PAC	50 300 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	PAC	46 563 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest	PAC	120 918 $
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	PAC	55 167 $
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	PAC	115 971 $
Municipalité régionale de comté d'Avignon	PAC	79 837 $
Municipalité régionale de comté de Bécancour (MRC)	PAC	87 382 $
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	PAC	14 617 $
Municipalité régionale de comté de Charlevoix	PAC	102 938 $
Municipalité régionale de comté de Coaticook	PAC	8 684 $
Municipalité régionale de comté de d'Autray	PAC	43 161 $
Municipalité régionale de comté de Joliette	PAC	107 807 $
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	PAC	31 885 $

Partenaire	Programme	2023-2024 (31 janvier 2024)
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré	PAC	9 334 $
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	PAC	36 200 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	PAC	172 201 $
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	PAC	97 434 $
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	PAC	42 826 $
Municipalité régionale de comté de l'Érable	PAC	27 380 $
Municipalité régionale de comté de l'Islet	PAC	65 625 $
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	PAC	62 000 $
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	PAC	113 874 $
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	PAC	33 892 $
Municipalité régionale de comté de Matawinie	PAC	100 000 $
Municipalité régionale de comté de Mékinac	PAC	175 000 $
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	PAC	22 693 $
Municipalité régionale de comté de Pontiac	PAC	77 008 $
Municipalité régionale de comté de Portneuf	PAC	31 667 $
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	PAC	55 518 $
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	PAC	43 787 $
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	PAC	37 725 $
Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	PAC	6 038 $
Municipalité régionale de comté des Appalaches	PAC	43 229 $
Municipalité régionale de comté des Chenaux	PAC	21 892 $
Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François (MRC)	PAC	7 717 $
Municipalité régionale de comté les Basques	PAC	45 476 $
Municipalité régionale de comté les Etchemins	PAC	78 000 $
Municipalité régionale de comté les Moulins	PAC	107 000 $
Popco inc.	PASI	70 826 $
Portes Ouvertes sur le Lac	PAC	9 281 $
	PASI	288 977 $
	PSM	57 500 $
Projektion 16-35	PASI	55 635 $

Partenaire	Programme	2023-2024 (31 janvier 2024)
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	PAC	75 132 $
	PASI	174 612 $
	PSM	57 500 $
Regroupement des familles congolaises de Lanaudière	PAC	8 118 $
SANA Shawinigan	PAC	87 403 $
SEMO	PASI	78 394 $
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au Travail de Québec	PAC	32 257 $
	PASI	385 698 $
Service Accès Travail de Portneuf	PAC	62 525 $
	PASI	183 127 $
Service Accès-Emploi	PASI	25 965 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	PAC	125 000 $
	PASI	545 180 $
	PSM	77 500 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	PAC	8 360 $
	PASI	145 546 $
	PSM	57 500 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie - Sanam	PASI	114 938 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	PASI	216 110 $
	PSM	57 500 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption [SAFIMA]	PAC	42 690 $
	PASI	159 011 $
	PSM	57 500 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants [S.A.A.I.]	PASI	163 592 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	PAC	17 208 $
	PASI	1 101 372 $
	PSM	92 500 $
Service Intégration Travail Outaouais	PAC	76 387 $
	PASI	63 240 $
Services de main-d'œuvre l'Appui inc., Les	PASI	238 035 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	PAC	13 445 $
	PASI	522 836 $
	PSM	77 500 $
Stratégie Carrière	PAC	47 308 $
Tremplin travail Vallée de la Matapédia inc.	PASI	45 435 $

Partenaire	Programme	2023-2024 (31 janvier 2024)
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	PAC	97 031 $
	PASI	504 794 $
	PSM	65 000 $
Univers Emploi	PASI	34 616 $
Valcourt 2030	PAC	40 833 $
Ville de Gatineau	PAC	225 000 $
Ville de La Tuque	PAC	88 750 $
Ville de Québec	PAC	805 146 $
Ville de Rimouski	PAC	47 011 $
Ville de Rouyn-Noranda	PAC	127 757 $
Ville de Saguenay	PAC	32 081 $
Ville de Shawinigan	PAC	192 333 $
Ville de Sherbrooke	PAC	354 763 $
Ville de Trois-Rivières	PAC	106 250 $
Ville de Val-d'Or	PAC	14 065 $
Vision attractivité	PAC	41 667 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	PAC	61 697 $
	PASI	111 695 $

RP218. Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2023-2024.

Tableau 1. Nombre de personnes immigrantes qui se sont installées à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à la suite d'un accompagnement offert par un organisme, du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Emplois en région	Nombre d'établissements réalisés	Nombre total de personnes immigrantes établies incluant les membres de la famille
Total	**327**	**663**

Note : La reddition de comptes du projet « Emploi en région » se fait sur l'ensemble des trois organismes participants, ALPA, CFIQ et PROMIS.

L'information complémentaire sur les actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région se trouve à la fiche RP214 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP219. Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail par région administrative.

L'EPA fournit, sur une base annuelle, les données du taux d'emploi des personnes immigrantes permanentes de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) et de celles situées hors de cette RMR. Les données les plus récentes portent sur l'année 2023.

Pour les personnes de 15 ans et plus, l'écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes permanentes qui s'installent hors de la RMR de Montréal (72,5 %), et celui des personnes qui s'installent dans la RMR de Montréal (63,5 %) est de 9,0 points de pourcentage en 2023.

RP220. État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.

Pour l'année 2023, la réponse à la question sur l'état d'avancement des travaux se trouve dans la fiche RP58 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Concernant le nombre de rencontres, cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude de crédits.

RP221. État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2023-2024 et prévisions pour l'année 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP58 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP222. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP223. Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec ».

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP58 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP224. Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP59 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP225. Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP18 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP226. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2024.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP19 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP227. Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2024.

Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l'étranger relèvent du gouvernement fédéral.

Pour l'année 2023, la réponse à la sous-question sur le nombre de réfugiés se trouve à la fiche RP20 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP228. Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour les trois dernières années, et les prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP38 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP229. Suivi détaillé des travaux du MIFI pour les trois dernières années pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RG75 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP230. Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2023-2024, ainsi que le délai de traitement.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP60 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP231. Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de programme de cette nature.

RP232. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme, ventilé selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, par année civile depuis sa création, et le nombre de demandes refusées, la liste des actions entreprises en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025; ventilation des crédits alloués en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP64 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP233. Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Ventilation des crédits alloués en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RG75 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP234. Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP65 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP235. Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.

Tableau 1. Nombre de personnes de la sous-catégorie des investisseurs ayant obtenu un CSQ à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.

Années	Nombre de personnes ayant obtenu un CSQ
1er avril 2023 au 31 janvier 2024	14

Source : Réexamen administratif.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP236. Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser :
a. les organismes et experts rencontrés;
b. les dates;
c. les ordres du jour;
d. les documents utilisés;
e. les procès-verbaux;
f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère;
g. les coûts engagés par ces rencontres.

La consultation publique s'est terminée en 2015-2016. Les informations se trouvent dans le Cahier explicatif de 2015-2016.

RP237. Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.

Le rapport du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger a été déposé en juin 2017. Aucune autre rencontre n'a eu lieu après le dépôt de ce rapport.

RP238. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune :
a. le coût;
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction;
c. le nom des employés participants;
d. le nombre de candidats rencontrés;
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité; et qui ont été admis au Québec;
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité;
g. les organismes accompagnateurs;
h. les pays visités.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP66 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP239. Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrantes par région administrative. L'EPA fournit les données du taux de chômage et du taux d'emploi sur une base annuelle pour les personnes immigrantes selon la durée de résidence au Québec. Les données les plus récentes portent sur l'année 2023 et se trouvent à la fiche RP29 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP240. Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.

Les données des années 2018 à 2022 se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Note : Une ventilation trop importante de l'échantillon provoque des valeurs manquantes pour le taux de chômage. Les données sont donc présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrante âgée de 15 ans et plus selon la région d'origine et le genre, Québec, 2023 (en %)

Région d'origine		**Taux de chômage**
Amérique du Nord (excluant le Mexique)	**Total**	**X**
	Hommes	X
	Femmes	X
Amérique latine	**Total**	**5,4**
	Hommes	5,8
	Femmes	5,0
Amérique centrale	**Total**	**6,5**
	Hommes	10,4
	Femmes	X
Caraïbes et Bermudes	**Total**	**5,4**
	Hommes	4,5
	Femmes	6,4
Amérique du Sud	**Total**	**4,8**
	Hommes	5,4
	Femmes	X
Europe	**Total**	**5,4**
	Hommes	5,0
	Femmes	5,8
Europe occidentale	**Total**	**3,4**
	Hommes	3,2
	Femmes	3,6
Europe orientale	**Total**	**6,7**
	Hommes	6,1
	Femmes	7,4

Région d'origine		Taux de chômage
Europe méridionale	**Total**	**8,5**
	Hommes	8,9
	Femmes	X
Afrique	**Total**	**7,4**
	Hommes	6,3
	Femmes	8,7
Afrique occidentale	**Total**	**5,7**
	Hommes	X
	Femmes	X
Afrique du Nord	**Total**	**7,9**
	Hommes	6,3
	Femmes	10,0
Afrique centrale	**Total**	**8,4**
	Hommes	9,0
	Femmes	7,7
Asie	**Total**	**7,4**
	Hommes	7,9
	Femmes	6,8
Asie occidentale et centrale	**Total**	**8,4**
	Hommes	8,8
	Femmes	7,8
Asie orientale	**Total**	**7,0**
	Hommes	6,8
	Femmes	6,8
Asie du Sud-Est	**Total**	**4,6**
	Hommes	5,1
	Femmes	X
Asie méridionale	**Total**	**9,7**
	Hommes	10,4
	Femmes	8,7

x : Données manquantes dans l'Enquête sur la population active puisque non significatives en raison d'un échantillon trop petit.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2023, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP241. Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.

L'antenne du 745, rue Gouin, à Richmond a été fermée pendant l'exercice 2023-2024. L'économie annuelle de ce loyer est de 8 899,32 $. Aucune perte d'emploi.

RP242. Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Dépenses pour les bureaux régionaux en 2023-2024 :

Dépenses	**2023-2024**
Loyers et services	1 306 758,50 $
Coûts informatiques (acquisitions TI)	9 232,23 $
Total	**1 315 990,73 $**

Dépenses en date du 31 janvier 2024.

RP243. Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIFI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2023-2024 et les montants prévus en 2024-2025.

L'Opération réfugiés syriens a débuté le 12 décembre 2015 et a pris fin le 31 décembre 2016.

Aucun coût supplémentaire lié à cette opération n'a été enregistré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en 2023-2024.

RP244. Nombre de réfugiés syriens accueillis pour les cinq dernières années. Prévisions pour 2024-2025.

En 2023, les personnes immigrantes natives de Syrie de la catégorie des réfugiés sélectionnés à l'étranger qui ont été admises au Québec sont au nombre de 441.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Données préliminaires pour 2023.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

RP245. Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP244 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP246. Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2023-2024, par pays d'origine et par ville de destination.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP21 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP247. Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2023-2024, par pays d'origine et par ville de destination.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP21 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP248. Nombre de demandeurs d'asile pour chacune des dix dernières années civiles ainsi que l'année en cours, par pays d'origine.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP22 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP249. Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année 2023. Fournir les chiffres par mois. Indiquer le pays d'origine.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas les données ventilées par mois selon le pays de naissance des demandeuses et demandeurs d'asile arrivés au Québec par le chemin Roxham à Lacolle. La fiche RP22 présente les données par pays de naissance de tous les demandeurs d'asile.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile interceptés par la GRC[1] au Québec, par mois, 2023

	2023
	n
Janvier	4 875
Février	4 517
Mars	4 087
Avril	69
Mai	46
Juin	30
Juillet	42
Août	53
Septembre	59
Octobre	36
Novembre	58
Décembre	90
Total	**13 962**

1. Au Québec, la GRC intercepte les personnes en provenance des États-Unis qui entrent au Canada par le chemin Roxham à Lacolle, soit en dehors des points d'entrée officiels (entrée irrégulière).

Le 24 mars 2023, l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) a été modifiée de manière bilatérale. Elle s'applique désormais à l'ensemble de la frontière terrestre et maritime entre le Canada et les États-Unis, y compris les voies navigables mutuellement identifiées. La mise en vigueur était le 25 mars 2023.

Les demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine sont assujettis à son application élargie, à moins de satisfaire à l'une des exceptions pertinentes en vertu de l'ETPS.

Données provisoires.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) : https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/demandes-asile.html (Consulté le 14 mars 2024).

RP250. Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Les données d'admission sont fournies uniquement pour les années civiles.

Tableau 1. Personnes réfugiées syriennes prises en charge par l'État admises en 2023 selon la ville de destination déclarée[1]

Ville	n
Québec	33
Sherbrooke	32
Laval	18
Montréal	17
Longueuil	9
Gatineau	8
Granby	5
Autres villes	34
Total	**156**

Données préliminaires pour 2023.

1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Personnes réfugiées syriennes parrainées admises en 2023 selon la ville de destination déclarée[1]

Ville	n
Montréal	174
Laval	24
Gatineau	23
Sherbrooke	15
Québec	7
Blainville	6
Longueuil	6
Autres villes	30
Total	**285**

Données préliminaires pour 2023.

1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de prévisions pour 2024-2025.

RP251. Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.

Tableau 1. Nombre d'élèves syriens[*] *ayant atteint ou dépassé* [réussi] les niveaux de compétence visés par le cours ou le bloc de cours de français pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Indicateur	Résultats	
	Nombre ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés	Nombre ayant été évalué pour le niveau de compétence visé
Bloc I – FIA330-1		
Compréhension orale – Niveau 3	146	248
Production orale – Niveau 3	139	248
Compréhension écrite – Niveau 3	147	248
Production écrite – Niveau 2	176	248
Bloc II – FIA330-2		
Compréhension orale – Niveau 5	133	211
Production orale – Niveau 5	118	211
Compréhension écrite – Niveau 4	173	211
Production écrite – Niveau 4	154	210
Bloc III – FIA330-3		
Compréhension orale – Niveau 6	86	114
Production orale – Niveau 6	78	115
Compréhension écrite – Niveau 6	83	114
Production écrite – Niveau 5	88	114
Bloc IV – FIA330-4		
Compréhension orale – Niveau 8**	46	76
Production orale – Niveau 8**	50	76
Compréhension écrite – Niveau 7	57	76
Compréhension écrite – Niveau 8***	4	7
Production écrite – Niveau 7	46	76
Production écrite – Niveau 8***	4	7

[*] Les réfugiés syriens parrainés ou pris en charge par l'État admis au Québec et ayant suivi un cours de français.

[**] Les résultats d'évaluation de fin de cours pour les sigles mentionnés ou l'équivalent. À l'oral, les résultats pour les sigles FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9 faisant partie du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité (FIA) ne sont pas considérés puisqu'ils ciblent l'atteinte d'un niveau (8) à l'écrit. À l'oral, il n'y a pas d'évaluation pour ces trois sigles de cours.

[***] Le cours FIA330-4 et les sigles équivalents visent le niveau 7 en compréhension et production écrites. Les données recueillies pour le niveau 8 en compréhension et production écrites concernent les cours FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9, qui portent exclusivement sur des contenus de ce niveau à l'écrit.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, Banques thématiques de la francisation, données produites le 2 février 2024.

RP252. Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.

Entre le 1er janvier 2015 et le 31 janvier 2024, 9 693 réfugiés syriens (personnes distinctes[1]) s'étaient inscrits à des services de francisation (temps complet ou temps partiel). Il s'agit de personnes âgées de 16 ans et plus, arrivées au Québec dans une période débutant en janvier 2015.

Le nombre de réfugiés syriens (personnes distinctes[2]) inscrits à un cours de français à temps complet est de 8 468.

Le nombre de réfugiés syriens (personnes distinctes[3]) inscrits à un cours de français à temps partiel est de 4 215. Parmi ceux-ci, 4 148 avaient fréquenté un cours régulier, 116 s'étaient inscrits à un cours spécialisé et 7 ont eu recours à un cours de français en milieu de travail.

[1] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des services de francisation (temps complet et temps partiel) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces services.

[2] Il s'agit de personnes distinctes puisqu'une personne peut avoir suivi plus d'un cours à temps complet.

[3] Il s'agit de personnes distinctes puisqu'une personne peut avoir suivi plus d'un cours à temps partiel.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, Banques thématiques de la francisation, données extraites le 2 février 2024.

RP253. Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de chômage des personnes réfugiées syriennes admises au Québec.

RP254. Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.

Le taux de présence en janvier 2024 du mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes (« Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 ») admises de 2015 à 2022 au Québec est de 76,4 %, soit 15 443 personnes présentes sur 20 214 admises[1].

Tableau 1. Taux de présence en janvier 2023 des personnes admises entre 2015 et 2022 au Québec dans le « Suivi des réfugiés syriens de 2015-2016 » (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Suivi des réfugiés syriens 2015-2016	84,2	78,0	80,7	73,9	72,7	64,0	79,9	65,0	76,4

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

Note : L'arrivée des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris par le gouvernement du Québec. Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes peuvent ne pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance. Cela ne comprend que des personnes sélectionnées à l'étranger. Plusieurs d'entre elles sont nées dans des pays autres que la Syrie.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est calculé pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Dans le cas du « Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 », les données ne sont disponibles qu'à partir de 2015, soit la première année d'admission. Par ailleurs, les personnes admises en 2023 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour cette année sont incomplètes en janvier 2024 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission au Québec.

RP255. Au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2022 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2024-2025.

Il n'y a aucun budget prévu pour l'année 2024-2025.

RP256. Pour le Plan d'action 2021-2023 du MIFI dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2023, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2024-2025.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne fait pas de planification budgétaire spécifique des mesures prévues dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Les mesures sous la responsabilité du Ministère sont autofinancées.

RP257. Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique *Mon projet Québec* depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP67 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP258. État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.

La mise en œuvre du Plan d'action s'est terminée le 31 mars 2019. Les informations relatives à cette question se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits 2020-2021.

RP259. État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014.

Le comité de liaison avec les communautés musulmanes a été mis sur pied dans la foulée du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble* reconduit jusqu'au 31 mars 2019.

Depuis cette date (2019), ce comité a été dissout.

RP260. État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création.
a. Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable;
b. Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre;
c. Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.

La réponse à cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

RP261. Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Le Ministère n’a pas de mesure, ni de somme engagée pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

RP262. Nombre d'enfants qui résident ou sont nés au Québec et dont les parents ont un statut de résident temporaire ou sont en attente d'une décision sur leur statut.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de cette information.

RP263. Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le moment de départ des personnes immigrantes admises au Québec.

RP264. Taux de présence pour l'année civile 2023-2024 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2024, selon l'année d'admission.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) calcule le taux de présence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le jumelage étant effectué pour une cohorte de dix ans, précédant de deux ans l'année de référence, il n'est pas possible de reculer jusqu'à 2005 pour la présence en 2024.

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2013 à 2022 et présente en janvier 2024 (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Présence en %	69,7	68,4	70,2	71,5	71,4	73,8	74,7	81,6	85,6	77,1	74,1

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP265. Taux de présence pour l'année civile 2023-2024 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2024, selon la catégorie d'immigrant.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) calcule le taux de présence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le jumelage étant effectué par cohortes de dix ans précédant de deux ans l'année de référence, il n'est pas possible de reculer jusqu'à 2005 pour la présence en 2024.

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2013 à 2022 et présente en janvier 2024 selon la catégorie d'immigration (en %), par année d'admission

Catégorie	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Immigration économique	**65,0**	**62,5**	**62,2**	**64,9**	**62,9**	**66,9**	**67,7**	**79,0**	**85,1**	**74,8**	**68,5**
Travailleurs qualifiés	*71,3*	*68,1*	*71,6*	*72,4*	*70,2*	*74,0*	*75,1*	*83,2*	*88,7*	*81,6*	*75,4*
Gens d'affaires	*14,4*	*17,1*	*15,9*	*16,4*	*17,9*	*20,3*	*20,7*	*33,8*	*31,1*	*20,9*	*19,0*
Regroupement familial	**79,1**	**80,8**	**82,3**	**83,0**	**84,6**	**86,4**	**86,4**	**87,6**	**87,8**	**80,0**	**83,7**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**78,8**	**78,1**	**82,2**	**78,0**	**80,3**	**77,5**	**80,0**	**77,5**	**84,2**	**83,2**	**80,2**
Autres immigrants[1]	**84,2**	**83,0**	**88,0**	**90,1**	**88,3**	**88,8**	**92,6**	**88,0**	**83,1**	**84,7**	**86,2**
Total	**69,7**	**68,4**	**70,2**	**71,5**	**71,4**	**73,8**	**74,7**	**81,6**	**85,6**	**77,1**	**74,1**

1. Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas humanitaires.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP266. Taux de présence pour l'année civile 2023-2024 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2024, selon la connaissance du français.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) calcule le taux de présence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le jumelage étant effectué par cohortes de dix ans précédant de deux ans l'année de la présence, il n'est pas possible de reculer jusqu'à 2005 pour la présence en 2024.

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2013 à 2022 et présente en janvier 2024 selon la connaissance déclarée du français[1] et de l'anglais (en %), par année d'admission

Catégorie	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Français seulement	82,5	82,7	84,6	86,0	87,3	89,4	89,6	90,0	91,9	87,9	86,9
Français et anglais	69,0	66,4	71,2	73,0	74,3	79,3	81,3	86,7	88,0	80,2	76,8
Connaissant le français	*75,7*	*74,0*	*77,8*	*79,3*	*80,4*	*84,1*	*85,5*	*88,2*	*89,6*	*83,8*	*81,6*
Anglais seulement	54,7	54,0	57,2	59,9	58,3	60,7	61,1	68,9	74,4	60,1	60,6
Ni français ni anglais	63,5	64,2	62,3	63,9	65,3	66,4	67,4	75,3	81,2	65,8	66,2
Total	**69,7**	**68,4**	**70,2**	**71,5**	**71,4**	**73,8**	**74,7**	**81,6**	**85,6**	**77,1**	**74,1**

1. Connaissances linguistiques déclarées au cours du processus d'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP267. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2011 et 2024.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP28 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP268. Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2023-2024.

Pour l'année 2023, la réponse concernant le programme *Soutien à la mission* (PSM) et le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) se trouve à la fiche RP4 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

Le Programme *Réussir l'intégration* (PRInt) et le Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD) n'existent plus.

RP269. Pour chacune des trois dernières années, fournir une copie des 3 *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.

Veuillez vous référer aux fiches RP44 et RP75 pour la réponse à la question sur la ventilation des montants dépensés et accordés par ministère. Les copies des cinq ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes pour 2023-2024 sont en annexe.

Pour les versions 2021-2022 et 2022-2023 des ententes, veuillez vous référer aux cahiers explicatifs des années 2022-2023 et 2023-2024.

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2023-2024

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par M. Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »,

ET

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Mme Paule De Blois, sous-ministre,

ci-après désignée le « **MES** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs

démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1°de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE chaque année, les cégeps, les collèges privés subventionnés et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29), de la Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1) et de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1), le **MES** verse aux cégeps, aux collèges privés subventionnés et aux universités des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi no.1 sur les crédits, 2023-2024 (LQ 2023, chapitre 4) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépense;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du MIFI vers celui du MES, d'une partie des crédits provenant

de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le MES et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur réunissant les **PARTIES** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MES**.

Ce transfert de crédits vise à permettre au **MES** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles des cégeps, des collèges privés subventionnés et des universités du Québec, les services suivants fournis par les cégeps, les collèges privés subventionnés et les universités du Québec, lorsqu'ils ne sont pas déjà financés par le MIFI :

a) l'offre des formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel et des exemptions de droits de scolarité supplémentaires exigés des étudiants internationaux pour ces formations dans les établissements du réseau des cégeps et du réseau des universités;

b) la mesure sur l'attraction et la rétention des étudiants étrangers en région

c) l'intégration des personnes immigrantes par le biais de la formation continue offerte dans les établissements du réseau des cégeps.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATIONS DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MES,** en un seul versement, dès l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de dix-neuf-millions-sept-cent-mille dollars (19 700 000 $) pour la réalisation,

par le **MES**, des services prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2023-2024.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MES** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

Advenant des dépenses excédentaires au budget prévu initialement, le **MIFI** s'engage à faire une demande de budget supplémentaire auprès du ministère des Finances du Québec pour l'année 2024-2025. Ce sera au **MES** de justifier les besoins budgétaires supplémentaires à ce moment.

3.2 OBLIGATIONS DU MES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les cégeps et les universités, le **MES** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIFI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente et à s'assurer que ces services soient rendus à la satisfaction du MIFI.

À défaut, pour les aspects non couverts par des contrats de services entre les cégeps, les collèges privés subventionnés et les universités et le **MIFI** et pour toute problématique liée au financement de ces services, le **MES** s'engage à intervenir auprès des cégeps, des collèges privés subventionnés et des universités afin de trouver une solution à tout désaccord non résolu entre ces derniers et le **MIFI** si les **PARTIES** ne sont pas parvenues à le régler au sein du comité directeur MIFI-MES.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MES** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MES** de discuter et de négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les cégeps et les universités, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MES les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives :

4.1 au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et

des services mentionnés à la clause 1, notamment quant :

a) Aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;

b) À l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;

4.2 À la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MES** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances -au plus tard le :
Budget et dépenses prévisionnelles allouées aux services de formation d'appoint liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables ci-après pour les représenter aux fins de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	**MES**
Responsable	Martin Croteau	Chantale Dumont
Titre	Directeur de la coordination interministérielle	Directrice générale de l'accessibilité et de la réussite
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Enseignement supérieur 1035, rue De La Chevrotière Québec (Québec) G1R 5A5
Courriel	martin.croteau@mifi.gouv.qc.ca	chantale.dumont@mes.gouv.qc.ca
Téléphone	438-777-8490	418-455-2701

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les représentants désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au comité directeur MIFI-MES pour consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2023 et se termine le 31 mars 2024.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 29 Juin 2023

PAR : _____

Benoit Dagenais
Sous-ministre

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur :

À : Québec

LE : 29 juin 2023

PAR : _____ **par intérim**

Paule De Blois
Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2023-2024

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par M. Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par Mme Carole Arav, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEQ** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs

démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE chaque année, les centres de services scolaires et les commissions scolaires accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'intégration de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3), le **MEQ** verse aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi n^{o} 1 sur les crédits, 2023-2024 (LQ 2023, chapitre 4) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MEQ**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MEQ** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur réunissant les **PARTIES** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MEQ**.

Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEQ** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles des centres de services scolaires et des commissions scolaires du Québec, les services suivants, lorsqu'ils ne sont pas déjà financés par le **MIFI** ou lorsqu'ils ne font pas déjà l'objet d'un contrat de services avec le **MIFI** :

a) Les services d'intégration et d'apprentissage du français destinés aux jeunes dans les écoles;

b) Les services d'enseignement en formation générale des adultes menant notamment à une diplomation ou à une qualification, au marché du travail ou aux préalables donnant accès à la formation professionnelle;

c) Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi que les services complémentaires dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle;

d) Les formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel dans les centres de formation professionnelle.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATIONS DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MEQ,** en un seul versement, dès l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de vingt-sept-millions-trois-cent-trente-mille dollars (27 330 000 $) pour la réalisation, par le **MEQ**, des services prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2023-2024.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MEQ** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3.2 OBLIGATIONS DU MEQ

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les centres de services scolaires et les commissions scolaires, le **MEQ** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIFI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MEQ** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MEQ** de discuter et de négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les centres de services scolaires, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du comité directeur MIFI-MEQ les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

a) au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant :

   - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;

   - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;

b) à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MEQ** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Portrait des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française au secteur des jeunes	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre 30 avril pour les données au 31 mars
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, à la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	**MEQ**
Responsable	Martin Croteau	Georges Lemieux
Titre	Directeur de la coordination interministérielle	Directeur, Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Éducation du Québec 600, rue Fullum, 10e étage Montréal, (Québec) H2K 4L1
Courriel	martin.croteau@mifi.gouv.qc.ca	georges.lemieux@education.gouv.qc.ca
Téléphone	438 777-8490	514 873-3744, poste 5314

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les représentants désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au comité directeur MIFI-MEQ pour consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2023 et se termine le 31 mars 2024.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 2023-07-11

PAR : Benoit Dagenais

Benoit Dagenais,

Sous-ministre

Pour le ministre de l'Éducation :

À : Québec

LE : 2023-07-04

PAR : Marc Sirois pour

Carole Arav,

Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DES PERSONNES DOMICILIÉES AU QUÉBEC QUI NE SONT PAS ASSUJETTIES À L'OBLIGATION DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE EN VERTU DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE, AINSI QUE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS AU SEIN D'ENTREPRISES

2023-2024

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par M. Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désignée le « **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par M^me^ Carole Arav, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEQ** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent plus particulièrement à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage

du français, des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le **MIFI** peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.23 de la Charte de la langue française (chapitre C-11, ci-après la « Charte »), il est institué, au sein du **MIFI**, une unité administrative appelée « Francisation Québec » (ci-après « FQ »);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ conduit et gère l'action gouvernementale en matière de francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3, ci-après la « LIP »), des personnes qui envisagent de s'établir au Québec de même qu'en matière de francisation des personnes au sein d'entreprises;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ est l'unique point d'accès gouvernemental pour ces personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.25 de cette Charte, FQ a notamment pour fonction de :

- Coordonner et offrir des services d'apprentissage du français en classe, en milieu de travail et en ligne;

- Déterminer les modalités d'inscription à ces services, de classement des élèves qui les reçoivent et d'évaluation de l'apprentissage du français ainsi que la reddition de comptes à l'égard de ces services rendus pour le compte de FQ;

- Élaborer, en collaboration avec l'Office, et mettre en place des services d'apprentissage du français dans les entreprises visées à l'article 149 de cette Charte;

- Développer des programmes, du matériel et des outils pédagogiques pour faciliter l'apprentissage du français pour les personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de la fréquentation scolaire en vertu de la LIP;

- Développer et mettre en œuvre des programmes visant à donner la possibilité de participer en français à la société québécoise.

ATTENDU QUE le **MIFI** et le **MEQ** conviennent de mettre en place une période de transition pendant l'exercice financier 2023-2024 pour l'harmonisation de l'offre de services d'apprentissage du français et la mise en place des modalités de Francisation Québec;

ATTENDU QUE le **MEQ**, à travers son réseau des centres de services scolaires (ci-après « CSS ») et commissions scolaires (ci-après « CS »), offre des cours de français selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes adultes* et selon les contenus du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, lesquels constituent un référentiel commun au **MIFI** et au **MEQ** en matière de francisation des personnes immigrantes adultes scolarisées;

ATTENDU QUE le **MIFI** et le **MEQ** élaborent conjointement un programme-cadre gouvernemental de francisation pour les personnes adultes immigrantes ayant des compétences peu développées en littératie et en numératie et que les CSS et CS offrent des cours de français à cette même clientèle;

ATTENDU QUE le **MEQ**, à travers son réseau des CSS et CS, offre des cours de français qui s'adressent, en plus des personnes immigrantes adultes, aux personnes adultes de citoyenneté canadienne de naissance et domiciliées au Québec;

ATTENDU QUE le **MEQ**, à travers son réseau des CSS et CS, offre des cours de français qui s'adressent aux personnes adultes domiciliées au Québec, non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire et ayant des besoins particuliers et spécifiques d'apprentissage du français, en marge des programmes-cadres gouvernementaux;

ATTENDU QUE le **MIFI** met en œuvre un cadre normatif qui vise à soutenir les personnes non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, domiciliées au Québec et souhaitant recevoir des services d'apprentissage du français, afin qu'elles puissent s'intégrer à la société québécoise, incluant ainsi les travailleuses et travailleurs au sein des entreprises ayant besoin d'apprendre le français;

ATTENDU QUE les **PARTIES** désirent se coordonner aux fins de soutenir les personnes visées au paragraphe précédent;

ATTENDU QUE l'application du cadre normatif en vigueur par le **MIFI** à travers le réseau des CSS et CS du **MEQ** sera encadrée par des ententes administratives locales d'adhésion entre le **MIFI** et les CSS et CS;

ATTENDU QUE l'Office québécois de la langue française suivra la fréquentation des cours de francisation, incluant les inscriptions, les niveaux de français atteints et les taux de réussite, conformément au paragraphe 6° du deuxième alinéa de l'article 160 de la Charte;

ATTENDU QUE le Commissaire à la langue française suivra la connaissance,

l'apprentissage et l'utilisation du français par les personnes immigrantes, conformément au paragraphe 1° du deuxième alinéa de l'article 190 de cette Charte, et pourra faire des vérifications et enquêtes sur les programmes de francisation et de conformité prévus par cette même Charte ainsi que les mesures visant à favoriser l'apprentissage du français, conformément au paragraphe 6° de l'article 195 de cette Charte;

ATTENDU QUE le **MIFI** a la responsabilité de l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration des personnes immigrantes et la francisation des personnes adultes domiciliées au Québec, incluant des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la LIP, le **MEQ** verse aux CSS et CS des allocations visant à financer ses services;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi n° 1 sur les crédits, 2023-2024 (LQ 2023, chapitre 4) prévoit notamment que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MEQ**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration des personnes immigrantes ainsi que la francisation des personnes admissibles aux services de l'apprentissage du français, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte de la langue française;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MEQ** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur réunissant les **PARTIES** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJETS DE L'ENTENTE

1.1 La présente entente a pour objet d'établir entre les **PARTIES** les conditions requises à l'accompagnement de la clientèle des services d'apprentissage du français

de bout en bout dans les étapes allant de l'identification des besoins à la fin du parcours d'apprentissage.

Elle vise à établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MEQ**.

Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEQ** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles des CSS et CS du Québec, les services de francisation offerts à temps partiel et à temps complet dans le réseau des CSS et CS du **MEQ**, découlant du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec* ou d'autres programmes, et considérés par le **MIFI** comme équivalents aux services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur, lesquels services de francisation sont couverts par des ententes de services entre le **MIFI** et les CSS et CS ;

Ces services d'apprentissage du français visent à soutenir les personnes admissibles et qui souhaitent recevoir des services d'apprentissage du français, afin de favoriser leur pleine participation, en français langue commune, à la vie collective de la société québécoise.

1.2 À ces fins, conformément aux modalités prévues en annexe 1, la présente entente vise plus spécifiquement à déterminer le rôle et les responsabilités des **PARTIES** relativement aux processus et directives suivants :

a) La référence à FQ via le portail Quebec.ca, l'unique point d'accès gouvernemental pour la personne admissible aux services d'apprentissage du français, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte;

b) L'inscription aux services, le classement des personnes qui les reçoivent et l'évaluation de l'apprentissage du français ainsi que la reddition de comptes via le registraire en ligne;

c) L'organisation et l'offre de formation par le réseau des CSS et CS du **MEQ**;

d) Les processus administratifs afférents, notamment la saisie, par les représentantes et représentants des CSS et CS des informations relatives aux mouvements d'interruption, aux réinscriptions et aux évaluations sommatives via les outils mis à leur disposition par le **MIFI**.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATIONS DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI**, au moyen de FQ, est l'unique point d'accès gouvernemental pour les personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français. Le **MIFI** aura ainsi la responsabilité de gérer et de coordonner l'action gouvernementale en matière d'apprentissage du français. Le **MIFI** offrira ses services aux personnes adultes (non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP) domiciliées au Québec, incluant les personnes immigrantes, les personnes citoyennes canadiennes de naissance (dont les personnes des Premières Nations et les Inuits ainsi que les anglophones), les travailleuses et les travailleurs au sein d'entreprises et les personnes qui envisagent de s'établir au Québec.

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MEQ,** en un seul versement, conformément à l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de cent quatre millions quatre cent mille dollars (104 400 000 $) pour la réalisation, par le **MEQ**, des services offerts à temps complet et à temps partiel prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2023-2024.

Le **MIFI** s'engage également à :

a) Communiquer avec diligence au **MEQ** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente;

b) Lorsque jugé opportun selon la situation et les besoins exprimés par l'élève et l'offre de cours de l'ensemble des partenaires de services du **MIFI**, inscrire et référer l'élève vers le CSS ou la CS qui convient le mieux à l'élève et qui est signataire d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI**, tout en respectant la capacité maximale d'élèves par cours;

c) Après avoir consulté le **MEQ**, informer les CSS et CS signataires d'une entente administrative locale d'adhésion **avec le MIFI** de toute modification apportée à la présente entente, au cadre normatif en vigueur ainsi qu'aux directives, avant qu'elle ne soit effective. Les modifications au cadre normatif en vigueur et aux directives n'entreront en vigueur que lors du calendrier scolaire suivant ou au plus tôt le 1er juillet de chaque année.

3.2 OBLIGATIONS DU MEQ

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les CSS et CS, le **MEQ** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIFI** soient

versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente.

Le **MEQ** s'engage à poursuivre les travaux interministériels d'harmonisation de l'offre de services d'apprentissage du français aux personnes visées par l'article 156.24 de la Charte de la langue française.

Le **MEQ** s'engage également à veiller à ce que son réseau de CSS et de CS se conforme aux dispositions des articles 156.24 et 156.25 de la Charte de la langue française et que les CSS et CS financés dans le cadre de la présente entente respectent dans le cadre du calendrier scolaire auquel s'applique le cadre normatif en vigueur et les directives :

a) les modalités convenues entre les **PARTIES** présentées en Annexe 1;

b) les modalités administratives encadrant l'offre de services à temps complet et à temps partiel, présentées en Annexe 2.

Si un CSS ou une CS ne respecte pas les modalités ainsi que les modalités administratives, le **MEQ** s'engage à collaborer avec le **MIFI** afin que les correctifs soient apportés.

3.3 APPLICATION LOCALE DES MODALITÉS CONVENUES DANS LA PRÉSENTE ENTENTE

Afin d'encadrer l'application des modalités convenues entre les **PARTIES**, les CSS et CS signeront une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** dont le gabarit est joint en annexe 3. Ces ententes prévoient les obligations du **MIFI** ainsi que celles des CSS et CS au regard de l'offre de services et de la reddition de comptes. La clientèle du **MIFI** sera référée uniquement aux CSS et CS signataires de ces ententes administratives.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les CSS et CS, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du comité directeur MIFI-MEQ les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives à l'harmonisation des services offerts en matière d'apprentissage du français pour les personnes admissibles conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte de la langue française et souhaitant recevoir des services d'apprentissage du français en tenant compte des situations et des besoins exprimés par les élèves, du nombre d'élèves, de l'offre de cours, de la capacité maximale d'élèves par cours ainsi que des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MEQ** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants pour l'année 2023-2024 :

Outils*	Échéances 2023-2024
Portrait global de la francisation (des indicateurs pourront y être ajoutés, notamment selon les demandes du Commissaire à la langue française)	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre 30 avril pour les données au 31 mars
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à la francisation liés à la compensation fédérale (au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	MEQ
Responsable	Frederico Fonseca	Marie-Dominique Taillon
Titre	Sous-ministre adjoint	Sous-ministre adjointe
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Éducation du Québec 600, rue Fullum, 10e étage Montréal (Québec) H2K 4L1
Courriel	frederico.fonseca@mifi.gouv.qc.ca	marie-dominique.taillon@education.gouv.qc.ca
Téléphone	514 873-5132, poste 20196	418 643-3810, poste 3899

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les responsables désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin par ces responsables s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Tout différend pour laquelle les responsables désignés à la clause 6 ne parviennent pas à un accord doit être soumis aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2023 et se termine le 31 mars 2024.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 17 avril 2023

PAR :

Benoit Dagenais,

Sous-ministre

Pour le ministre de l'Éducation :

À : Québec

LE : 25 avril 2023

PAR :

Carole Arav,

Sous-ministre

ANNEXE 1

Modalités d'application de l'article 156.25 de la Charte de la langue française

- **Modalités d'admissibilité aux services de francisation : le processus d'admission sera pris en charge par le MIFI.**

  Le Registraire du **MIFI** prendra en charge le traitement des demandes d'admission de l'ensemble de la clientèle. L'admission est déjà une fonction du Registraire actuel du **MIFI**. Le client demandera, au moment de sa demande d'admissibilité, les allocations auxquelles il a droit en concordance aux programmes normés en vigueur. Dans la demande d'admission, le client pourra indiquer le lieu de formation de sa préférence, ainsi que son intérêt pour suivre un cours à distance. Par la suite, le client transmettra les documents requis au **MIFI**, directement dans Arrima (solution cible) ou par l'entremise des responsables du lieu d'enseignement au moment du début de la formation (solution transitoire ou exceptionnelle).

- **Modalités de classement des personnes qui reçoivent des services de francisation : l'approche utilisée dans les réseaux du MIFI et du MEQ sera harmonisée et le client devra faire un seul test de classement pour l'ensemble de l'offre gouvernementale.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités de classement et d'évaluation des personnes qui reçoivent des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

  Le **MIFI** développera un bureau d'évaluation en vue du classement des élèves. Le **MIFI** déterminera les pratiques et outils harmonisés pour l'évaluation à des fins de classement dans le cadre de FQ. Le bureau d'évaluation privilégie la réalisation des tests de classement à distance. Cependant, si l'élève le demande, il sera possible d'effectuer une évaluation du niveau de compétence en français en présentiel.

- **Modalités d'aiguillage : le processus d'aiguillage du MIFI est centré sur les besoins du client.**

  Le client sera en mesure d'indiquer l'établissement où il préfère suivre son cours. Il pourra indiquer s'il a été référé par un partenaire. Le **MIFI** en tiendra compte au moment de l'aiguillage vers un organisme à but non lucratif, un CSS ou une CS, en respectant la capacité du partenaire de service choisi. Le **MIFI** visera à inscrire la personne dans l'établissement indiqué, mais pour des considérations d'ordre administratif et pour s'assurer que la capacité des établissements est maximisée, les élèves pourraient être dirigés vers un autre partenaire en matière de services d'apprentissage du français. Des éléments pourront être considérés comme la proximité géographique par rapport à l'établissement ciblé.

  Le **MIFI** pourrait référer certaines catégories de clientèle prioritairement vers les CSS, les CS ou vers des établissements d'enseignement qui disposent d'expertise particulière pour répondre aux besoins différenciés, notamment des personnes nées au Canada qui pourront être référées vers les CSS ou CS (en particulier pour les cours au temps complet). Le **MEQ** devra proposer des établissements à prioriser pour diriger la clientèle d'expression anglaise.

La protection des volumes de clientèle dans les CSS et CS n'est pas garantie, puisque l'élève aura la possibilité d'indiquer où il souhaite suivre son cours. Il faut noter qu'une augmentation des volumes est prévue pour les prochaines années, notamment par les besoins accrus de la clientèle immigrante et par l'élargissement aux nouvelles clientèles.

- **Modalités d'inscription aux services de francisation : le client devra s'inscrire une seule fois aux services gouvernementaux d'apprentissage du français.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités d'inscription aux services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

  Le **MIFI** vise à optimiser l'expérience du client en évitant le dédoublement des inscriptions dans les réseaux du **MIFI** et du **MEQ**. Pour le client, l'inscription sera faite une seule fois chez le Registraire du **MIFI**, qui assurera le partage d'information avec les CSS et CS à des fins administratives. Ce partage d'information devra être balisé préalablement entre le **MIFI** et les CSS et CS.

  L'élève qui souhaite suivre un cours dans un Centre d'éducation aux adultes (ci-après « CEA ») ne devra pas se déplacer chez l'établissement pour présenter des pièces justificatives pour assister à un cours. Aucuns frais ne doivent être facturés aux élèves référés aux CEA.

- **Modalités de suivi et de reddition de comptes : le CSS ou la CS partenaire assurera la transmission de l'information relative à l'assiduité et aux résultats des évaluations de l'ensemble de la clientèle au MIFI.**

  Le **MIFI** devra recevoir des CSS et CS l'information relative à l'assiduité et les résultats de la clientèle via les mécanismes de collaboration actuels (extranet) pour la mise en œuvre le 1er juin 2023. Ceci permettra au **MIFI** de gérer adéquatement les allocations et de consolider les résultats d'avancement requis pour la reddition de comptes gouvernementale.

- **Modalités d'évaluation : le suivi de la progression et de l'évaluation des apprentissages sera harmonisé dans les réseaux du MIFI et du MEQ.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités d'évaluation de l'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française). Le **MIFI** émettra un bulletin pour rendre compte des résultats du parcours d'apprentissage des élèves de son réseau et du niveau de compétence en français atteint au terme du cours. Ce bulletin indiquera les niveaux de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes adultes* jugés atteints à la suite de l'évaluation sommative de fin de cours, dans chacune des quatre compétences. Le **MEQ** émettra un relevé des apprentissages aux élèves intégrés à son réseau. Le **MIFI** et le **MEQ** poursuivront les travaux en vue d'une harmonisation des outils d'évaluation et de reconnaissance des niveaux de compétence.

- **Modalités de reddition de comptes : une nouvelle entente MIFI-MEQ permettra d'assurer la reddition de comptes attendue par le MIFI.**

  Le **MIFI** est responsable de la reddition de comptes à l'égard des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).
  D'ici le 1er juin 2023, le **MIFI**, mettra en place une approche unique pour recueillir des résultats comparables et nécessaires pour une reddition de comptes gouvernementale de la performance. Cela implique l'établissement des modalités et des directives à venir en matière de réussite et d'évaluation des compétences de la clientèle.

ANNEXE 2

Modalités administratives encadrant l'offre de services à temps complet et à temps partiel

Référer, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte, toute personne ou entreprise souhaitant s'inscrire aux services d'apprentissage du français à FQ via le portail Quebec.ca. Au besoin, l'accompagner dans sa demande d'admission aux services.

Respecter les modalités de classement déterminées par FQ et administrées par le personnel du bureau des évaluations de FQ, conformément au paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte.

Appliquer les directives et processus rattachés aux normes du cadre normatif en vigueur :

a) sur le suivi de l'assiduité des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec - Cours en classe et à distance synchrones – Cours en ligne et à distance asynchrones;

b) sur la réorientation pédagogique des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec;

c) sur l'harmonisation des pratiques évaluatives dans les services d'apprentissage du français – Cours de français généraux;

d) sur la reconnaissance des services d'apprentissage du français – Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation;

e) Les processus administratifs afférents notamment saisir les informations relatives aux mouvements d'interruption, aux réinscriptions, aux évaluations sommatives via les outils mis à sa disposition par FQ;

f) Toute directive rattachée aux normes du cadre normatif en vigueur qui sera, après consultation du MEQ, appliquée à son réseau et ajoutée au guide d'application du cadre normatif en vigueur disponible en ligne.

Le CSS ou la CS doit :

a) offrir, dans ses locaux ou en ligne par son personnel enseignant, la formation, selon les critères de reconnaissance des services d'apprentissage du français – Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation.

   i. L'offre au temps complet doit nécessairement correspondre à une intensité maximale de 30 heures par semaine pour la clientèle scolarisée et de 25 heures par semaine pour la clientèle peu scolarisée et peu alphabétisée;

   ii. L'offre au temps partiel doit nécessairement correspondre à des cours d'au moins 3 heures par jour, pour une durée hebdomadaire égale à 4, 6, 9, 12, 15 ou 20 heures.

b) désigner une personne responsable par CSS et par CS afin qu'elle assume les responsabilités qui lui sont attribuées dans les directives;

c) suivre et documenter la progression, l'apprentissage, l'assiduité et le comportement des élèves et transmettre l'information à FQ, selon les modalités et processus de partage d'information;

d) communiquer à FQ les résultats des évaluations sommatives en niveaux dans chacune des compétences évaluées selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétences en français des personnes adultes*, chaque 10 semaines de cours à temps complet et chaque 300 heures de cours à temps partiel, et ce, tout au long du parcours de l'élève afin de permettre une reddition de comptes gouvernementale;

e) ne pas exiger de frais afférents à la clientèle, conformément au dernier alinéa de l'article 156.24 de la Charte de la langue française qui prévoit que les services d'apprentissage offerts par FQ sont fournis gratuitement à la personne qui les reçoit, à moins que FQ n'exige de cette personne le paiement de frais modiques;

f) recevoir et traiter les plaintes des élèves et du personnel enseignant concernant la logistique, les services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur et les services administratifs reçus :

   i. au besoin, référer les élèves au formulaire de plainte du **MIFI**;

   ii. informer par écrit FQ des plaintes reçues et de leur traitement.

Transmettre à FQ:

a) au plus tard deux (2) semaines avant le début de chaque session, le Formulaire de programmation annuelle des services d'un centre de services scolaire ou d'une commission scolaire dûment rempli;

b) dès qu'un changement à la programmation en cours de session entre en vigueur, y compris la fermeture d'un cours, le Formulaire de programmation annuelle des services d'un centre de services scolaire ou d'une commission scolaire dûment rempli;

c) à chaque fois que la situation se présente, et selon la fréquence prévue dans les directives convenues au préalable, les renseignements requis pour le suivi administratif et pédagogique des élèves, plus spécifiquement :

   - les renseignements relatifs à l'assiduité ou au comportement de l'élève;
   - tout changement dans l'inscription d'un élève aux services d'apprentissage du français (annulation, abandon, réorientation pédagogique);
   - les départs et les non-réinscriptions des élèves.

   Ces données de suivi administratif et pédagogique serviront à la gestion de l'aide financière, lorsque cela s'applique, et à la reddition de comptes gouvernementale sur les services d'apprentissage du français de FQ.

d) spécifiquement pour les élèves déjà en formation au 1er juin 2023, le CSS ou la CS doit transmettre au MIFI la liste des élèves par groupe avec les informations identifiées selon le canevas que le MIFI aura fourni, au plus tard le 1er septembre 2023.

ANNEXE 3

Gabarit d'entente administrative locale d'adhésion avec les CSS et CS

ENTENTE ADMINISTRATIVE LOCALE D'ADHÉSION AUX MODALITÉS COMMUNES D'OFFRE DE SERVICES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE DE FRANCISATION QUÉBEC

2023-2024

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

Choisissez un élément.

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Monsieur Ghislain Beaudin, directeur général des services de francisation, dûment autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1),

ci-après désignée le « **MIFI** »

ET

Choisissez un élément. «AF_RAISON_SOCIALE», personne morale légalement constituée, ayant son siège au «AF_ADRS_L_1», «AF_ADRS_L_2» «AF_ADRS_L_3», «AF_ADRS_VILLE» («AF_ADRS_PROV») «AF_ADRS_CP», représentée par Choisissez un élément. «AF_CONTC_PREN» «AF_CONTC_NOM», «AF_CONTC_TITRE», dûment autorisé(e) ainsi qu'il(elle) le déclare,

ci-après désignée Choisissez un élément.

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent plus particulièrement à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le **MIFI** peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.23 de la Charte de la langue française (chapitre C-11, ci-après la « Charte »), il est institué, au sein du **MIFI**, une unité administrative appelée « Francisation Québec » (ci-après « FQ »);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ conduit et gère l'action gouvernementale en matière de francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3, ci-après la « LIP »), des personnes qui envisagent de s'établir au Québec de même qu'en matière de francisation des personnes au sein d'entreprises;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ est l'unique point d'accès gouvernemental pour ces personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.25 de cette Charte, FQ a notamment pour fonction de :

- Coordonner et offrir des services d'apprentissage du français en classe, en milieu de travail et en ligne;

- Déterminer les modalités d'inscription à ces services, de classement des élèves qui les reçoivent et d'évaluation de l'apprentissage du français ainsi que la reddition de comptes à l'égard de ces services rendus pour le compte de FQ;

- Élaborer, en collaboration avec l'Office, et mettre en place des services d'apprentissage du français dans les entreprises visées à l'article 149 de cette Charte;

- Développer des programmes, du matériel et des outils pédagogiques pour faciliter l'apprentissage du français pour les personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de la fréquentation scolaire en vertu de la LIP;

- Développer et mettre en œuvre des programmes visant à donner la possibilité de participer en français à la société québécoise.

ATTENDU QUE Choisissez un élément., offre des cours de français selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes adultes* et selon les contenus du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, lesquels constituent un référentiel commun au **MIFI** et Choisissez un élément. en matière de francisation des personnes immigrantes adultes scolarisées;

ATTENDU QUE Choisissez un élément. offre le programme d'études Francisation du ministère de l'Éducation du Québec, conformément au Régime pédagogique de la formation générale des adultes (RLRQ, chapitre I-13.3, r. 9) et de la LIP, lequel programme d'études est substantiellement conforme aux exigences du référentiel commun au **MIFI** et Choisissez un élément. en matière de francisation des personnes immigrantes adultes scolarisées;

ATTENDU QUE Choisissez un élément., offre des cours de français qui s'adressent, en plus des personnes immigrantes adultes, aux personnes adultes de citoyenneté canadienne de naissance et domiciliées au Québec;

ATTENDU QUE Choisissez un élément., offre des cours de français qui s'adressent aux personnes adultes domiciliées au Québec, non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire et ayant des besoins particuliers et spécifiques d'apprentissage du français, en marge des programmes gouvernementaux d'apprentissage du français;

ATTENDU QUE le **MIFI** met en œuvre un cadre normatif qui vise à soutenir les personnes non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, domiciliées au Québec et qui souhaitent recevoir des services d'apprentissage du français, afin de s'intégrer à la société québécoise, incluant ainsi les travailleuses et travailleurs au sein des entreprises ayant besoin d'apprendre le français;

ATTENDU QUE l'Office québécois de la langue française suivra la fréquentation des cours de français, incluant les inscriptions, les niveaux de français atteints et les taux de réussite, conformément au paragraphe 6° du deuxième alinéa de l'article 160 de la Charte;

ATTENDU QUE le Commissaire à la langue française suivra la connaissance, l'apprentissage et l'utilisation du français par les personnes immigrantes, conformément au paragraphe 1° du deuxième alinéa de l'article 190 de cette Charte, et pourra faire des vérifications et enquêtes sur les programmes de francisation et de conformité prévus par cette même Charte ainsi que les mesures visant à favoriser l'apprentissage du français, conformément au paragraphe 6° de l'article 195 de cette Charte;

ATTENDU QUE conformément au deuxième paragraphe de l'article 156.25 de la Charte, FQ détermine les renseignements nécessaires à la reddition de comptes à l'égard des services d'apprentissage du français, rendus pour le compte de FQ;

ATTENDU QU'il est nécessaire, pour la mise en œuvre du cadre normatif en vigueur et la reddition de comptes afférente, y compris auprès de l'Office québécois de la langue française et du Commissaire à la langue française, que, d'une part, le **MIFI** communique Choisissez un élément. certains renseignements personnels et que, d'autre part, Choisissez un élément. recueille et communique au **MIFI** certains renseignements personnels conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après la « LAI »);

ATTENDU QUE le **MIFI** a la responsabilité de l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes adultes domiciliées au Québec, incluant des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises, lesquels ont besoin d'apprendre le français;

ATTENDU QUE le **MIFI** et le MEQ ont signé l'entente pour favoriser la francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises 2023-2024;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 214 de la LIP, Choisissez un élément. peut en outre conclure une entente avec un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente entente :

- Annexe A : Modalités d'application de l'article 156.25 de la Charte;
- Annexe B : Protocole de visibilité et d'affaires publiques.

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre l'une des annexes et la présente entente, cette dernière prévaudra.

2. OBJETS DE L'ENTENTE

2.1 La présente entente a pour objet d'établir entre les **PARTIES** les conditions requises à l'accompagnement de la clientèle des services d'apprentissage du français de bout en bout dans les étapes allant de l'identification des besoins à la fin du parcours d'apprentissage.

Les ententes administratives locales d'adhésion aux modalités communes d'offre de services d'apprentissage du français dans le cadre de FQ, entre le **MIFI** et les **CSS** ou **CS**, visent à soutenir les personnes admissibles aux services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur dans leur demande et leur accès aux services afin de favoriser leur pleine participation, en français langue commune, à la vie collective de la société québécoise. Elles visent à encadrer l'offre par les **CSS** ou **CS** des services d'apprentissage du français, selon les modalités présentées en Annexe A.

Elles déclinent au niveau des **CSS** ou **CS** les modalités convenues entre le **MIFI** et le MEQ dans le cadre de leur Entente pour favoriser la francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises. Le transfert de crédits convenu entre le MIFI et le MEQ permet à ce dernier de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, les services de francisation offerts à temps partiel et à temps complet dans le réseau des **CSS** et **CS** du MEQ, découlant du Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec ou d'autres programmes, et considérés par le **MIFI** comme équivalents aux services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur.

2.2 À ces fins, conformément aux modalités prévues en annexe A, la présente entente vise plus spécifiquement à déterminer le rôle et les responsabilités des **PARTIES** relativement aux processus et directives suivants :

La référence à FQ via le portail Quebec.ca, l'unique point d'accès gouvernemental pour la personne admissible aux services d'apprentissage du français, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte;

L'inscription aux services, le classement des personnes qui les reçoivent et l'évaluation de l'apprentissage du français ainsi que la reddition de comptes via le registraire en ligne;

L'organisation et l'offre de formation par le réseau des **CSS** et **CS** du MEQ;

Les processus administratifs afférents, notamment la saisie, par les représentantes et représentants des **CSS** et **CS** des informations relatives aux mouvements d'interruption, aux réinscriptions et aux évaluations sommatives via les outils mis à leur disposition par le **MIFI**.

3. RESPONSABILITÉS DU MIFI

Le **MIFI**, au moyen de FQ, est l'unique point d'accès gouvernemental pour les personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français. FQ aura ainsi la responsabilité de gérer et de coordonner l'action gouvernementale en matière d'apprentissage du français. FQ offrira ses services aux personnes adultes (non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP) domiciliées au Québec, incluant les personnes immigrantes, les personnes citoyennes canadiennes de naissance (dont les personnes des Premières Nations et les Inuits ainsi que les anglophones), les travailleuses et les travailleurs au sein d'entreprises et les personnes qui envisagent de s'établir au Québec.

Le **MIFI** s'engage à :

3.1 Déterminer l'admissibilité de l'élève à l'offre de services en cohérence avec les normes du cadre normatif en vigueur accessible en ligne, à partir du dossier de l'élève qu'il aura créé via le portail Quebec.ca;

3.2 Lorsque jugé opportun selon la situation et les besoins exprimés par l'élève et l'offre de cours de l'ensemble des partenaires de services du **MIFI**, inscrire et référer l'élève vers le CSS qui convient le mieux à l'élève et qui est signataire d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI**, tout en respectant la capacité maximale d'élèves par cours;

3.3 Communiquer Choisissez un élément. les renseignements requis sur l'élève conformément aux modalités communes convenues entre FQ et le MEQ;

3.4 Après avoir consulté le MEQ, informer Choisissez un élément. de toute modification apportée aux annexes de la présente entente, au cadre normatif en vigueur ainsi qu'aux directives, avant qu'elle ne soit effective. Les modifications au cadre normatif en vigueur et aux directives n'entreront en vigueur que lors du calendrier scolaire suivant ou au plus tôt le 1er juillet de chaque année.

4. RESPONSABILITÉS DU CSS ou DE LA CS

4.1 Choisissez un élément., à travers ses centres, s'engage à :

a. Référer, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte, toute personne ou entreprise souhaitant s'inscrire aux services d'apprentissage du français à FQ via le portail Quebec.ca. Au besoin, l'accompagner dans sa demande

d'admission aux services.

b. Respecter les modalités de classement déterminées par FQ et administrées par le personnel du bureau des évaluations de FQ, conformément au paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte.

c. Appliquer les directives et processus rattachés aux normes du cadre normatif en vigueur et intégrés au guide d'application du cadre normatif en vigueur disponible en ligne :

i. sur le suivi de l'assiduité des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec - Cours en classe et à distance synchrones – Cours en ligne et à distance asynchrones;

ii. sur la réorientation pédagogique des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec;

iii. sur l'harmonisation des pratiques évaluatives dans les services d'apprentissage du français – Cours de français généraux;

iv. sur la reconnaissance des services d'apprentissage du français – Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation;

v. Les processus administratifs afférents notamment saisir les informations relatives aux mouvements d'interruption, aux réinscriptions, aux évaluations sommatives via les outils mis à sa disposition par FQ;

vi. Toute autre directive rattachée aux normes du cadre normatif en vigueur qui sera, après consultation du MEQ, appliquée au réseau des **CSS** et **CS** et ajoutée guide d'application du cadre normatif en vigueur disponible en ligne.

4.2 Choisissez un élément. doit :

a. offrir, dans ses locaux ou en ligne par son personnel enseignant, la formation, selon les critères de reconnaissance des services d'apprentissage du français – Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation.

i. L'offre au temps complet doit nécessairement correspondre à une intensité maximale de 30 heures par semaine pour la clientèle scolarisée et de 25 heures par semaine pour la clientèle peu scolarisée et peu alphabétisée;

ii. L'offre au temps partiel doit nécessairement correspondre à des cours d'au moins 3 heures par jour, pour une durée hebdomadaire égale à 4, 6, 9, 12, 15 ou 20 heures.

b. désigner une personne responsable afin qu'elle assume les responsabilités qui lui sont attribuées dans les directives;

c. suivre et documenter la progression, l'apprentissage, l'assiduité et le comportement des élèves et transmettre l'information à FQ, selon les modalités et processus de partage d'information;

d. communiquer à FQ les résultats des évaluations sommatives en niveaux dans chacune des compétences évaluées selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétences en français des personnes adultes chaque, chaque 10 semaines de cours à temps complet et chaque 300 heures de cours à temps partiel, et ce, tout au long du parcours de l'élève afin de permettre une reddition de comptes gouvernementale;

e. ne pas exiger de frais afférents à la clientèle, conformément au dernier alinéa de l'article 156.24 de la Charte de la langue française qui prévoit que les services d'apprentissage offerts par FQ sont fournis gratuitement à la personne qui les reçoit, à moins que FQ n'exige de cette personne le paiement de frais modiques;

f. recevoir et traiter les plaintes des élèves et du personnel enseignant concernant la logistique, les services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur et les services administratifs reçus;

i. au besoin, référer les élèves au formulaire de plainte du **MIFI**;

ii. informer par écrit FQ des plaintes reçues et de leur traitement.

g. Recueillir et transmettre à FQ au moyen des moyens technologiques sécurisés qui seront convenus au préalable :

i. au plus tard deux (2) semaines avant le début de chaque session, le Formulaire de programmation annuelle des services d'un centre de services scolaire ou d'une commission scolaire dûment rempli;

ii. dès qu'un changement à la programmation en cours de session entre en vigueur, y compris la fermeture d'un cours, le Formulaire de programmation annuelle des services d'un centre de services scolaire ou d'une commission scolaire dûment rempli;

iii. à chaque fois que la situation se présente, et selon la fréquence prévue dans les directives convenues au préalable, les renseignements requis pour le suivi administratif et pédagogique des élèves, plus spécifiquement :

- les renseignements relatifs à l'assiduité ou au comportement de l'élève;
- tout changement dans l'inscription d'un élève aux services d'apprentissage du français (annulation, abandon, réorientation pédagogique);
- les départs et les non-réinscriptions des élèves.

Ces données de suivi administratif et pédagogique serviront à la gestion de l'aide financière, lorsque cela s'applique, et à la reddition de comptes gouvernementale sur les services d'apprentissage du français de FQ.

iv. spécifiquement pour les élèves déjà en formation au 1er juin 2023, Choisissez un élément., doit transmettre, au **MIFI**, la liste des élèves par groupe avec les informations identifiées selon le canevas que le **MIFI** aura fourni, au plus tard le 1er septembre 2023.

5. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

5.1 Sous réserve de la clause 5.2, le **MIFI** assure le financement des services offerts par Choisissez un élément., précisés à la clause 4 de la présente entente, dans le cadre de l'Entente entre le **MIFI** et le MEQ pour favoriser la francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises.

5.2 Le **MIFI** et Choisissez un élément. conviennent annuellement du coût réel des cahiers d'exercices utilisés par les élèves dans les cours à temps complet. Le **MIFI** rembourse ce montant Choisissez un élément. sur la base d'une facturation annuelle.

5.3 Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe, sur un crédit, un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

6. CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie s'engage à ce que ni elle ni aucun de ses employés ne divulguent, sans y être dûment autorisés par l'autre, les données, analyses ou résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu de l'entente ou, généralement, quoi que ce soit dont ils auraient eu connaissance dans l'exécution de l'entente.

7. ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

7.1 Assujettissement

Les **PARTIES** reconnaissent qu'elles sont assujetties à la LAI et à ses règlements.

7.2 Renseignements confidentiels

a. Les **PARTIES** reconnaissent qu'aux fins de l'exécution de la présente entente, sont confidentiels :

b. tous les renseignements dont l'accessibilité est assortie d'une ou de plusieurs restrictions prévues par la loi;

c. tous les renseignements personnels au sens de la LAI;

d. tout autre renseignement communiqué ou rendu accessible à une partie ou recueilli par l'une de celles-ci, lorsqu'il est formellement identifié comme confidentiel par l'autre partie.

Notamment, les **PARTIES** s'engagent à :

a. prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité et l'exactitude des renseignements concernant les personnes, et ce, durant tout leur cycle de vie soit de la collecte jusqu'à leur disposition finale;

b. ne pas utiliser ou permettre que soient utilisés ces renseignements à d'autres fins que celles prévues dans cette entente;

c. s'assurer du respect de la LAI par tout autre intervenant, prestataire de services ou partenaire que l'une des **PARTIES** pourrait s'adjoindre aux fins de cette entente.

7.3 Accès à l'information et rectification

Les demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels et les demandes de rectification seront traitées conformément à la LAI.

8. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Les **PARTIES** reconnaissent qu'elles sont assujetties aux règles gouvernementales applicables en matière de sécurité de l'information, notamment celles découlant de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), de la Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information approuvée par le décret 1514-2021 du 8 décembre 2021 (2021, G.O. II no. 52, 7694) et de la Politique gouvernementale de cybersécurité.

9. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chaque partie doit éviter toute situation qui mettrait en conflit soit son intérêt propre, soit d'autres intérêts, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, l'intérêt de ses administrateurs et employés ou créant l'apparence d'un tel conflit pour la mise en application de la présente entente.

Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, chaque partie doit immédiatement en informer l'autre, qui peut alors, à sa seule discrétion, soit fournir une directive indiquant comment remédier à ce conflit d'intérêts soit résilier l'entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

10. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient au sujet de l'application ou de l'interprétation de la présente entente, les **PARTIES** tenteront de le régler dans les meilleurs délais par l'entremise des responsables de l'application de l'entente désignés à la clause 14 de la présente entente.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise à leur supérieur hiérarchique respectif pour consultation et décision. Si ces derniers ne parviennent pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de l'Entente ou à leur successeur.

11. RÉSILIATION DE L'ENTENTE

Dans le cas où l'une des **PARTIES** décide de résilier l'Entente, elle transmet à l'autre **PARTIE** un avis écrit indiquant qu'elle entend résilier l'entente.

La **PARTIE** qui résilie l'entente ne peut en aucun cas être tenue de payer des dommages et intérêts ou autres compensations à l'autre **PARTIE** ni en exiger de cette dernière.

Une fois qu'un avis de résiliation aura été remis par l'une des **PARTIES**, les **PARTIES** négocieront une stratégie de transition.

12. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 15 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant, et ce, seulement après consultation du MEQ. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

Si les annexes sont révisées pendant la durée de la présente entente ou si une annexe est ajoutée, la nouvelle version ou la nouvelle annexe y sera jointe pour en faire partie intégrante, sans qu'il soit nécessaire de procéder par addenda.

13. SOUS-TRAITANCE

Choisissez un élément. s'engage envers le **MIFI** à obtenir l'autorisation préalable du représentant de celui-ci au regard de toute sous-traitance éventuelle pour la réalisation de la présente entente. L'autorisation du **MIFI** pourra être accompagnée de conditions auxquelles le sous-traitant devra se soumettre. Le **MIFI** se réserve le droit de refuser toute sous-traitance sans qu'il soit nécessaire pour lui de motiver sa décision.

On entend par sous-traitance le fait de confier à un autre prestataire de services une partie du mandat confié par le **MIFI**. Le recours à une sous-traitance est différent de l'emploi de ressources externes.

14. VISIBILITÉ ET AFFAIRES PUBLIQUES

Les **PARTIES** s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce

officielle de la présente entente selon les modalités prévues au Protocole de visibilité et d'affaires publiques (Annexe B).

15. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

15.1 Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

15.2 Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

Représentante ou représentant du MIFI	**Représentante ou représentant** Choisissez un élément.
Mourid Boukhali	
Directeur	
1200, boulevard Saint-Laurent, 2e étage Montréal (Québec) H2X 0C9	
mourid.boukhali@mifi.gouv.qc.ca	
514 864-2639, poste 20322	

15.3 Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

16. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du **MIFI**, qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

17. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

17.1 Malgré la date de sa signature, la présente entente entre en vigueur le 1er juin 2023 et se termine le 31 mars 2024.

17.2 Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente entente, toute clause à caractère permanent, incluant notamment la clause concernant la protection des renseignements personnels et confidentiels.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : _____

LE : _____

PAR : _____

_____

Pour Choisissez un élément.**:**

À : _____

LE : _____

PAR : _____

_____

ANNEXE A

Modalités d'application de l'article 156.25 de la Charte de la langue française

- **Modalités d'admissibilité aux services de francisation : le processus d'admission sera pris en charge par le MIFI.**

  Le Registraire du **MIFI** prendra en charge le traitement des demandes d'admission de l'ensemble de la clientèle. L'admission est déjà une fonction du Registraire actuel du **MIFI**. Le client demandera, au moment de sa demande d'admissibilité, les allocations auxquelles il a droit en concordance aux programmes normés en vigueur. Dans la demande d'admission, le client pourra indiquer le lieu de formation de sa préférence, ainsi que son intérêt pour suivre un cours à distance. Par la suite, le client transmettra les documents requis au **MIFI**, directement dans Arrima (solution cible) ou par l'entremise des responsables du lieu d'enseignement au moment du début de la formation (solution transitoire ou exceptionnelle).

- **Modalités de classement des personnes qui reçoivent des services de francisation : l'approche utilisée dans les réseaux du MIFI et du MEQ sera harmonisée et le client devra faire un seul test de classement pour l'ensemble de l'offre gouvernementale.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités de classement et d'évaluation des personnes qui reçoivent des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

  Le **MIFI** développera un bureau d'évaluation en vue du classement des élèves. Le **MIFI** déterminera les pratiques et outils harmonisés pour l'évaluation à des fins de classement dans le cadre de FQ. Le bureau d'évaluation privilégie la réalisation des tests de classement à distance. Cependant, si l'élève le demande, il sera possible d'effectuer une évaluation du niveau de compétence en français en présentiel.

- **Modalités d'aiguillage : le processus d'aiguillage du MIFI est centré sur les besoins du client.**

  Le client sera en mesure d'indiquer l'établissement où il préfère suivre son cours. Il pourra indiquer s'il a été référé par un partenaire. Le **MIFI** en tiendra compte au moment de l'aiguillage vers un organisme à but non lucratif, un **CSS** ou une **CS**, en respectant la capacité du partenaire de service choisi. Le **MIFI** visera à inscrire la personne dans l'établissement indiqué, mais pour des considérations d'ordre administratif et pour s'assurer que la capacité des établissements est maximisée, les élèves pourraient être dirigés vers un autre partenaire en matière de services d'apprentissage du français. Des éléments pourront être considérés comme la proximité géographique par rapport à l'établissement ciblé.

  Le **MIFI** pourrait référer certaines catégories de clientèle prioritairement vers les **CSS**, les **CS** ou vers des établissements d'enseignement qui disposent d'expertise particulière pour répondre aux besoins différenciés, notamment des personnes nées au Canada qui pourront être référées vers les **CSS** ou **CS** (en particulier pour les cours au temps complet). Le **MEQ** devra proposer des établissements à prioriser pour diriger la clientèle d'expression anglaise.

La protection des volumes de clientèle dans les **CSS** et **CS** n'est pas garantie, puisque l'élève aura la possibilité d'indiquer où il souhaite suivre son cours. Il faut noter qu'une augmentation des volumes est prévue pour les prochaines années, notamment par les besoins accrus de la clientèle immigrante et par l'élargissement aux nouvelles clientèles.

- **Modalités d'inscription aux services de francisation : le client devra s'inscrire une seule fois aux services gouvernementaux d'apprentissage du français.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités d'inscription aux services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

  Le **MIFI** vise à optimiser l'expérience du client en évitant le dédoublement des inscriptions dans les réseaux du **MIFI** et du MEQ. Pour le client, l'inscription sera faite une seule fois chez le Registraire du **MIFI**, qui assurera le partage d'information avec les **CSS** et **CS** à des fins administratives. Ce partage d'information devra être balisé préalablement entre le **MIFI** et les **CSS** et **CS**.

  L'élève qui souhaite suivre un cours dans un Centre d'éducation aux adultes (ci-après « CEA ») ne devra pas se déplacer chez l'établissement pour présenter des pièces justificatives pour assister à un cours. Aucuns frais ne doivent être facturés aux élèves référés aux CEA.

- **Modalités de suivi et de reddition de comptes : le CSS ou la CS partenaire assurera la transmission de l'information relative à l'assiduité et aux résultats des évaluations de l'ensemble de la clientèle au MIFI.**

  Le **MIFI** devra recevoir des **CSS** et **CS** l'information relative à l'assiduité et les résultats de la clientèle via les mécanismes de collaboration actuels (extranet) pour la mise en œuvre le 1er juin 2023. Ceci permettra au **MIFI** de gérer adéquatement les allocations et de consolider les résultats d'avancement requis pour la reddition de comptes gouvernementale.

- **Modalités d'évaluation : le suivi de la progression et de l'évaluation des apprentissages sera harmonisé dans les réseaux du MIFI et du MEQ.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités d'évaluation de l'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française). Le **MIFI** émettra un bulletin pour rendre compte des résultats du parcours d'apprentissage des élèves de son réseau et du niveau de compétence en français atteint au terme du cours. Ce bulletin indiquera les niveaux de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes adultes* jugés atteints à la suite de l'évaluation sommative de fin de cours, dans chacune des quatre compétences. Le **MEQ** émettra un relevé des apprentissages aux élèves intégrés à son réseau. Le **MIFI** et le **MEQ** poursuivront les travaux en vue d'une harmonisation des outils d'évaluation et de reconnaissance des niveaux de compétence.

- **Modalités de reddition de comptes : une nouvelle entente MIFI-MEQ permettra d'assurer la reddition de comptes attendue par le MIFI.**

  Le **MIFI** est responsable de la reddition de comptes à l'égard des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

D'ici le 1er juin 2023, le **MIFI**, mettra en place une approche unique pour recueillir des résultats comparables et nécessaires pour une reddition de comptes gouvernementale de la performance. Cela implique l'établissement des modalités et des directives à venir en matière de réussite et d'évaluation des compétences de la clientèle.

ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le **CSS** ou la **CS** s'engage :

a) à placer la signature gouvernementale, dans le respect du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication publique, qu'elle soit écrite, électronique, ou audiovisuelle, qu'une contribution financière est accordée par le gouvernement du Québec;

b) à faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par la **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du gouvernement du Québec, et ce, dans un délai minimum de trois (3) jours ouvrables avant la date de tombée;

c) à convenir avec la **MINISTRE** des modalités d'annonce publique de l'entente (communiqué conjoint, visite de la **MINISTRE**, point de presse ou autre), et ce, dans un délai de vingt (20) jours ouvrables et à ne produire aucun document tant que les modalités de l'annonce publique n'auront pas été convenues entre les **PARTIES**;

d) à tenir à jour sa page Web notamment en ce qui a trait à l'offre de services en francisation (formules des cours, calendriers, exigences, etc.)

Dans le cas où une activité publique serait organisée dans le cadre de l'entente, le **CSS** ou la **CS** s'engage :

- à inviter la **MINISTRE** ou une représentante ou un représentant de la **MINISTRE**, et ce, dans un délai de 20 jours ouvrables, à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, à mentionner la contribution de la **MINISTRE** et à inviter la représentante ou le représentant.

La **MINISTRE** s'engage :

- à désigner une représentante ou un représentant de la **MINISTRE** aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques;
- à fournir au **CSS** ou à la **CS** tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, exemple de communiqué de presse, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité;
- à convenir avec le **CSS** ou la **CS** des modalités d'annonce publique de la présente entente (communiqué conjoint, visite de la **MINISTRE**, point de presse ou autre).

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2023-2024

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par monsieur Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par madame Dominique Savoie, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MSSS** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs

démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MSSS** a notamment pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et des services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi nº 1 sur les crédits, 2023-2024 (LQ 2023, chapitre 4) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MSSS**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MSSS** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIFI-MSSS a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MSSS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MSSS** d'offrir les services suivants lorsqu'ils ne sont pas déjà financés par le **MIFI**, conformément aux lois dont il est responsable, en lien avec :

A. L'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées et des personnes en situation semblable-Évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique

Le **MIFI** et le **MSSS** conviennent de consolider l'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées et des personnes en situation semblable et, par le fait même, de leur offrir une évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique à leur arrivée. Cette évaluation permettra d'offrir des soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques de cette clientèle vulnérable.

Pour les personnes réfugiées et les personnes en situation semblable, la cible visée est l'accès à ce service pour toutes les personnes arrivées en 2023-2024.

B. Le soutien aux organismes communautaires

Du financement sera accordé à des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés ethnoculturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir de l'entraide, du soutien aux personnes immigrantes ou réfugiées. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les personnes nouvellement arrivées sur les services qui leur sont offerts.

C. Les formations interculturelles

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, désigné Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles, pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, a élaboré plusieurs formations interculturelles générales ou spécialisées.

Ces formations ont pour objectif, notamment, de permettre aux participants ou participantes d'acquérir des outils et des stratégies efficaces dans une dynamique de collaboration intersectorielle et d'inclusion et de se prévaloir des connaissances acquises pour générer des interventions ciblées et inclusives, en conformité avec les balises et normes cliniques de la pratique professionnelle.

Ces formations sont destinées prioritairement aux personnes intervenantes et aux gestionnaires des services de santé et des services sociaux et, dans un deuxième temps, aux personnes intervenantes et aux décideurs d'autres secteurs tels que l'éducation, la justice. Les bénévoles des organismes communautaires peuvent également bénéficier de certaines de ces formations.

D. La reconnaissance à titre d'Institut universitaire du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour le centre et dans les installations correspondant à l'ancien CSSS de la Montagne, pour l'amélioration des soins et des services offerts aux personnes issues des communautés ethnoculturelles

Le MSSS a octroyé, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et à la suite d'un processus d'évaluation des candidatures fondé sur plusieurs critères, le statut d'Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles au CSSS de la Montagne. En vertu de l'article 212 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre O-7.2), cette désignation universitaire demeure valide pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du CSSS de la Montagne qui s'est fusionné le 1er avril 2015 pour constituer le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Les critères de reconnaissance sont définis dans le Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux. La désignation est valide pour une période de cinq ans, et est assujettie à une évaluation à mi-parcours.

Dans ce contexte, le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a notamment pour mandat de développer la recherche, l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances et des compétences, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et le développement de pratiques de pointe afin d'améliorer les soins et les services offerts aux personnes des communautés ethnoculturelles, en tenant compte des enjeux liés à leur adaptation à un nouveau pays.

L'objectif est de fournir à ces personnes les soins et les services les mieux adaptés possible à leurs besoins, notamment grâce à une meilleure compréhension de leurs spécificités culturelles et linguistiques.

E. Les services d'interprétariat

Du soutien sera mis en place pour les activités des banques d'interprétariat gérées par le réseau de la santé et des services sociaux qui offrent des services aux personnes issues des communautés ethnoculturelles.

L'interprétariat représente un moyen adéquat et pertinent pour favoriser la prestation efficace et efficiente des services de santé et des services sociaux, dans le respect des droits des usagers. Il permet également de respecter, d'une part, les droits et les obligations prévus dans la Loi sur les services de santé et

les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et d'autre part, d'offrir des services de qualité de façon sécuritaire aux personnes immigrantes.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent que d'autres services de santé et de services sociaux pourraient être ajoutés aux services prévus à la clause 1 des présentes à la suite d'une recommandation conjointe entre le **MSSS** et le **MIFI**, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente. Ces autres services de santé et de services sociaux sont soumis aux mêmes dispositions que les services prévus à la clause 1.

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATION DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MSSS**, en un seul versement, dès l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de douze-millions-deux cent-dix-neuf-mille-cinq-cents dollars (12 219 500 $) pour la réalisation, par le **MSSS**, des services prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2023-2024.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MSSS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3.2 OBLIGATIONS DU MSSS

Le **MSSS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, selon les crédits transférés en 2023-2024, le **MSSS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MSSS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MSSS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MSSS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1 et des autres services de santé et de services sociaux ajoutés aux services prévus par la clause 1 en vertu de la clause 2, le cas échéant, notamment quant :
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MSSS** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, et à l'intégration liés à la compensation fédérale	31 octobre pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 juin

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente et de l'ajout d'autres services de santé et de services sociaux aux services prévus à la clause 1 conformément aux dispositions générales de la présente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	**MSSS**
Responsable	Martin Croteau	Valérie Fontaine
Titre	Directeur de la coordination interministérielle	Directrice - Direction des affaires intergouvernementales et internationales
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de la Santé et des Services sociaux 1075, chemin Sainte-Foy, 3e étage, Québec (Québec) G1S 2M1
Courriel	martin.croteau@mifi.gouv.qc.ca	valerie.fontaine@msss.gouv.qc.ca
Téléphone	(438) 777-8490	(418) 580-8017

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les représentants désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au comité directeur MIFI-MSSS pour

consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2023 et se termine le 31 mars 2024.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 2023-08-04

PAR : _____ pour

Benoit Dagenais,

Sous-ministre

Pour le ministre de la Santé :

À : Québec

LE : 28 juin 2023

PAR : _____ pour

Dominique Savoie

Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2023-2024

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LA MINISTRE DE L'EMPLOI

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par M. Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »

ET

LA MINISTRE DE L'EMPLOI, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par Mme Annick Laberge, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MESS** »

Ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QUE, en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE, en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le **MIFI** peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MESS** anime et coordonne les actions de l'État dans les domaines de la main-d'œuvre, de l'emploi, de la sécurité du revenu et des allocations sociales ainsi qu'en matière de services aux citoyens et aux entreprises comme le prévoit l'article 2 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail (RLRQ, chapitre M-15.001) (ci-après « Loi sur le MESS »);

ATTENDU QUE le **MESS** élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives aux domaines de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail; et qu'il appartient au **MESS** de définir les stratégies et les objectifs en matière de main-d'œuvre et d'emploi, de voir à la mise en œuvre de ces politiques et mesures, et d'en coordonner l'exécution, comme le prévoit l'article 3 de la Loi sur le MESS;

ATTENDU QUE les stratégies et les objectifs définis en matière de main-d'œuvre et d'emploi par le **MESS** visent notamment les personnes immigrantes;

ATTENDU QUE pour l'exercice de ses attributions, le **MESS** peut conclure avec toute personne, association, société ou tout organisme des ententes dans les domaines de sa compétence conformément au paragraphe 4° de l'article 5 de la Loi sur le MESS;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi no.1 sur les crédits, 2023-2024 (L.Q. 2023, chapitre 4) prévoit notamment que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MESS**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MESS** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIFI-MESS a notamment pour mandat d'assurer les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes de la présente entente, ainsi qu'à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MESS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MESS** d'offrir les services d'emploi contribuant à l'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente sur l'ensemble du territoire québécois, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liés :

- Au soutien financier[1] pour des services d'emploi offerts aux personnes qui ont leur résidence permanente et ayant participé à une mesure ou un service d'emploi durant l'année, parmi les suivants :
  - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
  - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
  - l'orientation professionnelle;
  - les activités de formation incluant la francisation, pour les activités réalisées ou planifiées jusqu'au 1er juin 2023 ou toute autre date convenue au cours de l'année par les deux parties;
  - l'aide à la recherche active d'emploi;
  - les expériences en milieu de travail;
  - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
  - le soutien au travail autonome;
  - les projets de préparation à l'emploi;
  - les services d'aide à l'emploi;
  - les projets d'innovation;
  - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
  - les frais d'interprétariat;
  - les services de placement.
- Aux frais de subsistance versés aux personnes réfugiées;
- Au financement des services aux entreprises et à la main-d'œuvre en emploi, liés à la francisation, pour les activités réalisées ou planifiées jusqu'au 31 octobre 2023 inclusivement, ou toute autre date convenue au cours de l'année par les deux parties.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

Les **PARTIES** s'engagent à échanger régulièrement, au sein du Comité directeur MIFI-MESS ou via les responsables désignés à la clause 6 de la présente, les informations au regard des services offerts et de la clientèle visée à la clause 1 de la présente entente en vue de maintenir une cohérence dans leurs offres de services respectives entre les différentes interventions des **PARTIES** en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

[1] Dans la présente entente, le soutien financier inclut du financement octroyé à des intervenants externes pour des services d'emploi, du soutien au revenu et de l'aide d'appoint versés aux personnes immigrantes ayant leur résidence permanente.

3. OBLIGATION DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MESS,** dès l'obtention de l'autorisation par le Conseil du trésor, un montant de soixante-douze millions deux cent mille dollars (72 200 000 $) pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, en un seul versement, incluant les frais encourus par le **MESS** pour la gestion des services prévus à la clause 1 tel que convenu entre les **PARTIES**.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MESS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3.2 OBLIGATIONS DU MESS

Le **MESS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, le **MESS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MESS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation des clientèles visées à la clause 1.

Compte tenu du mode de gestion du Fonds de développement du marché du travail, il appartient au **MESS** de discuter et de négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor lorsque les dépenses imputées à la présente entente dépassent le montant de la provision transférée par le MIFI pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MESS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés aux clauses 1 et 3.2 de la présente, notamment quant :
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MESS** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Portrait global de la francisation	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre
Budget et dépenses prévisionnelles allouées aux services prévus à la présente entente (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 juin pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars). La décision du Conseil du trésor autorisant le transfert des crédits du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration vers le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale prévoit le partage de ces crédits entre les programmes du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La reddition de comptes finale relative aux dépenses par programme pourrait différer de ce partage.	30 juin

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des responsables désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite et signée par les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	MESS
Responsable	Martin Croteau	Elyse Massé
Titre	Directeur de la coordination interministérielle	Directrice de la planification et de la reddition de comptes
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 800, rue du Square-Victoria, 28e étage, Montréal (Québec) H4Z 1A1
Courriel	martin.croteau@mifi.gouv.qc.ca	elyse.masse@mtess.gouv.qc.ca
Téléphone	438-777-8490	514-512-2776

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les responsables désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au Comité directeur MIFI-MESS pour consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. DURÉE DE L'ENTENTE

Malgré la date de sa signature, la présente entente entre en vigueur le 1er avril 2023 et prend fin le 31 mars 2024.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES,** après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 29 juin 2023

PAR : _____

Représenté par Benoit Dagenais,

Sous-ministre

Pour la ministre de l'Emploi :

À : Québec

LE : 27 juin 2023

PAR : _____

Marie-Claude Rioux en remplacement de

Représenté par Annick Laberge,

Sous-ministre

RP270. Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIFI, qui a effectué, à l'été 2017, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme Réussir l'intégration (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes Ceri-GES.

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.

RP271. Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne procède pas à l'évaluation ou à la reconnaissance des acquis et compétences.

Pour connaître le nombre d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec émises en 2023-2024, veuillez vous référer à la fiche RP60.

Le MIFI ne dispose pas de données permettant de calculer la proportion d'évaluations comparatives émises avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.

RP272. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP69 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP273. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP70 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP274. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP71 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025.

RP275. Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ».

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.

RP276. Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ».

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.

RP277. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.

RP278. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.

RP279. Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée.

La réponse à cette question relève d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

RP280. Villes du Québec où se sont installés les réfugiés ukrainiens et le nombre de réfugiés par ville pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les villes du Québec où se sont installés les réfugiés ukrainiens ou le nombre de réfugiés par ville.

RP281. Nombre de réfugiés ukrainiens ayant réussi un cours de francisation.

Tableau 1. Nombre d'élèves réfugiés ukrainiens[1] *ayant atteint ou dépassé* [réussi] les niveaux de compétence visés par le cours ou le bloc de cours de français pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Indicateur	Résultats[2]	
	Nombre ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés	Nombre ayant été évalué pour le niveau de compétence visé
Bloc I – FIA330-1		
Compréhension orale – Niveau 3	5 313	6 788
Production orale – Niveau 3	5 169	6 791
Compréhension écrite – Niveau 3	5 720	6 790
Production écrite – Niveau 2	6 221	6 795
Bloc II – FIA330-2		
Compréhension orale – Niveau 5	3 914	5 337
Production orale – Niveau 5	3 790	5 322
Compréhension écrite – Niveau 4	4 655	5 338
Production écrite – Niveau 4	4 296	5 326
Bloc III – FIA330-3		
Compréhension orale – Niveau 6	2 943	3 725
Production orale – Niveau 6	2 880	3 750
Compréhension écrite – Niveau 6	2 985	3 728
Production écrite – Niveau 5	3 110	3 727
Bloc IV – FIA330-4		
Compréhension orale – Niveau 8[3]	2 148	2 974
Production orale – Niveau 8[3]	2 107	2 973
Compréhension écrite – Niveau 7	2 522	2 974
Compréhension écrite – Niveau 8[4]	267	297
Production écrite – Niveau 7	2 184	2 975
Production écrite – Niveau 8[4]	255	296

[1] Les réfugiés ukrainiens ayant comme pays de naissance ou le dernier pays de résidence l'Ukraine et ayant suivi un cours de français à temps complet ou à temps partiel auprès d'un prestataire du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

[2] Les résultats d'évaluation de fin de cours pour les sigles mentionnés ou l'équivalent.

[3]À l'oral, les résultats pour les sigles FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9 faisant partie du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité (FIA) ne sont pas

considérés puisqu'ils ciblent l'atteinte d'un niveau 8 à l'écrit. À l'oral, il n'y a pas d'évaluation pour ces trois sigles de cours.

[4] Les données recueillies pour le niveau 8 en compréhension et production écrites concernent les cours FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9, qui portent exclusivement sur des contenus de ce niveau à l'écrit.

Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de l'information de gestion, Banques thématiques de la francisation, données au 31 janvier 2024 (extraction : 2 février 2024).

RP282. Nombre de réfugiés ukrainiens s'étant inscrit à un cours de francisation.

Les statistiques ci-dessous comptabilisent le nombre des ressortissants ukrainiens ayant suivi des cours de francisation offerts par le MIFI pour la période du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024.

Nombre de personnes distinctes à temps complet : 2 742
Nombre de personnes distinctes à temps partiel : 1 655
Nombre de personnes distinctes à la francisation en ligne : 36
Nombre de personnes distinctes à la francisation en classe[1] (temps complet ou temps partiel) : 4 175
Nombre de personnes distinctes à la francisation[2] (temps complet, temps partiel ou francisation en ligne) : 4 199

[1] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des programmes de francisation (temps complet, temps partiel) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces programmes.

[2] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des programmes de francisation (temps complet, temps partiel, francisation en ligne) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces programmes.

Source : Banques thématiques de la francisation, données produites le 2 février 2024 par la Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP283. Taux de chômage pour les réfugiés ukrainiens admis au Québec, pour chacune des dix dernières années.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de chômage pour les réfugiés ukrainiens admis au Québec.

RP284. Taux de présence des réfugiés ukrainiens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence pour les réfugiés ukrainiens admis au Québec.

RP285. Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec pour une autre province au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.

Pour l'année 2023, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP263 du Cahier explicatif des crédits 2024-2025. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP286. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les sommes qu'Ottawa va donner au Québec pour l'accueil des immigrants. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP287. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'obtention des pouvoirs en immigrations pour le Québec. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP288. Nombre de demande d'asile refusée ventilé par pays d'origine depuis les cinq dernières années.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas des données sur le nombre de demandes d'asile refusées selon le pays d'origine. Ces données relèvent de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Immigration,
Francisation
et Intégration

Québec